Bibliophile belge


VE RI
TAS

LE
BIBLIOPHILE
BELGE

Bruxelles. — Imprimerie P. Rossel, rue de la Montagne, 59.

LE
Bibliophile
BELGE

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

Dixième année.



BRUXELLES

CHEZ FR.-J. OLIVIER, LIBRAIRE

11, *Rue des Paroissiens*

MDCCCLXXV

1874, Oct. 29 — 1876, July



NOTICE

DE CINQ FRAGMENTS DE MANUSCRITS

APPARTENANT A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

(*Suite.*)

III. ***Fragment d'un poëme d'aventures***, deux côtés d'une bande de parchemin de 16 cent. de hauteur sur 6 1/2 de largeur.

[*Recto*]

Quant à persone si despite
Sera ma confessions dite,
De te faiture sans savoir
Consel coment porai avoir
Qui ne vaut au monde n'à lui ;
Pour Colas en plaing mon ami
Et me grant painne et mes lons pas,
Que par lui consel n'aurai pas ;
De ço nient ne peut issir

Nus biens ne bons consaus venir.
Cil de par Dieu seut la pensée
Que li chevaliers ot pensée;
A lui s'en vint, se li dist : « Sire,
» Nus de vous ne peüst miex dire
» De moi ce que pensé avés ;
» Ma fragilité bien savés.
» Malvais et faus sui assés plus
» Que ne saroit raconter nus ;
» Dont Damediex soit graciés
» Et vous en soiés merciés,
» Qui de moi avés pensé voir.
» Unques Diex ne me laist avoir
» En ce monde aise ne honor,
» Ains m'y envoit honte grignor (?). »
Atant de lui se departi.
Li chevaliers sot et senti
Que Diex en lui grant part avoit,
Quant sa pensée ensi savoit
Mais onques sanblant ne l'en fist
Ne onques respons ne l'en dist

. . . .

[*Verso*]

Avoec tous ces maus .i. fait fis
Qui jo .i. capelain ocis
Qui escumenié m'avoit,
Que par droit faire le devoit,
Car une dime li toloie,
Dont je contre raison aloie,
Et tant que par paor de mort

Me covint amender men tort.
A mon arcevesque m'en ving
Et à sa volonté me ting,
Car de mon fait moult m'esmaia.
A l'apostole m'envoia,
Et li apostoles de Rome
Me renvoia à .i. autre home
Outre la mer, droit par assens,
Sor les murs de Jerusalem,
A .i. hermite Boniface,
Qui ses maus pour ses biens efface,
Et moult est sains hom et courtois.
Et Boniface demanois
A .i. sien renclus Dieudoné,
A .i. parfait, à un sené,
M'envoia en une grifaigne (1)
C'on apele Noire Montaigne,
Qui bien près d'Antioce siet
.... (?) a .iij. arbalesters (2),
Sire, plus n'i a pas de voie;
Et Dieudonés m'envoie, (3)
Par moi de bon cuer vous salue,
Come hom qui est de grant ajue

. . . .

A. SCHELER.

---

(1) *Grifaigne*, employé comme substantif au sens de pays sauvage, désert, m'est nouveau.

(2) Remarquez l'irrégularité de la rime.

(3) Vers trop court; je le complète ainsi : *Et Dieudonés à vous m'envoie.*

DICTIONNAIRE DES DEVISES

DES HOMMES DE LETTRES, IMPRIMEURS, LIBRAIRES, BIBLIOPHILES; DES CHAMBRES DE RHÉTORIQUE, SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES

—

BELGIQUE & HOLLANDE

Ce sont surtout les chambres de rhétorique qui ont vulgarisé l'usage des devises : les pièces qu'on leur envoyait au concours ne pouvant être signées du nom des concurrents, et devant cependant porter une marque certaine par laquelle on pût les reconnaître, les auteurs eurent recours à des formules variées à l'infini, et que l'on désignait généralement dans la Néerlande, sous le nom de *Zinspreuken* ou devises.

Au XVIe et au XVIIe siècle, tout homme de lettres, tout historien ou savant a une devise spéciale. Des pamphlets et des pièces en vers, des livres même, et un grand nombre de documents de tout genre publiés à cette époque, ne portent pour toute marque d'auteur qu'une simple devise, qui malheureusement n'est souvent pour nous qu'une lettre morte.

C'est assez dire que la traduction de ces formules énigmatiques exige parfois de nombreuses et fatigantes recherches. Pour m'éviter à moi même, dans mes travaux bibliographiques, une perte de temps parfois considérable, j'ai, depuis longtemps tenu note, non-seulement des devises qui étaient accompagnées du nom de

l'auteur, mais encore de celles que j'ai rencontrées isolées, me réservant d'expliquer ces dernières plus tard, si j'en trouve la solution.

Ces notes ont pris une certaine extension, et aujourd'hui il se trouve que j'en ai réuni près de 3,000. Déjà elles m'ont épargné beaucoup de recherches fastidieuses.

Ce petit dictionnaire n'était point destiné à voir le jour. En le publiant, je crois rendre service aux bibliographes, à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire des Pays-Bas.

J'ai négligé d'indiquer les sources pour ne pas donner trop de développement à ce recueil.

Le premier qui ait publié un travail analogue, est K.-J.-R. Van Harderwyk. Il a consigné le résultat de ses recherches, sous le titre de *Zinspreuken van beroemde mannen en vrouwen*, dans l'*Algemeen konst-en letterbode*, années 1844-1849, en cinq parties. Mais la façon dont il a procédé est peu pratique. Les auteurs sont classés par ordre alphabétique, et pour trouver la signification d'une devise, il faut parcourir les cinq listes.

Déjà M. T.-J.-I. Arnold, bibliographe consciencieux et érudit, avait eu l'intention de publier une liste de devises; il a eu l'obligeance de me communiquer ses notes, et j'ai pu ainsi enrichir mon dictionnaire de quelques désignations qui m'étaient restées inconnues.

Ma liste est naturellement loin d'être complète : aussi je ne considère le présent travail que comme un premier jalon; je me permettrai en conséquence de prier MM. les bibliothécaires et tous ceux qui s'occupent de l'histoire littéraire nationale, dans l'intérêt d'une science utile et dont nous connaissons à peine les premiers éléments, de vouloir bien me communiquer leurs découvertes personnelles dans cet ordre de faits.

Gand, août 1875. Ferd. VANDER HAEGHEN.

A

Absconde te in otio sed et ipsum otium absconde : André Rivet, professeur à Leide.
Absque certamine nulla victoria : Henri Vanden Keere, imprimeur à Gand.
Absque labore nihil : Philippe de Mons, compos. de musique.
Absque labore nihil : Jean Ouwerx, imprimeur à Liége.
Ab uno vita : Joh. Du Vivié, libraire à Leide.
Acht uwen tyt : . . . . . . , poëte, à Lierre.
Acta viros probant : L. Vanden Broek, poëte néerl.
Ad altiora semper : De Vooght (ex libris).
Ad astra per arcem : De Knyff.
A Deo et rege : D'Hane (ex-libris).
Adeps Domino : Mart. Steyaert, théologien.
Adsum amicis : L. Veydt (ex-libris).
Ad sydera vultus : Petrus de Bruxellis.
Adversa erudiunt : Jean Vanden Brande.
Aeckt nae Godt : . . . .
Aedificando floret : Franç. Houttuyn, lib. à Amsterdam.
Aegros vigilantia servat : Messemackers.
Aencleeft Christus cruys : Pierre Vanden Cruys, poëte néerl.
Aenmerckt den zin : . . . , poëte néerl.
Aensiet de ioncheyd : Chambre de rhétorique de Schiedam : de Roode Roosen.
Aensiet de joncheyd : J. Van Wael, poëte.
Aensiet de kintsheyt : Chambre de rhétorique de Zantvoort : de Wilde Appelboom.
Aensiet den tyt : Corn.-Pz. Biens, poëte.
Aensiet Gods kracht : Chambre de rhétor. de Hazerswoude : de Haselieren.
Aensiet het ende : Jean-Zacharie Baron, poëte dramat.
Aensiet het ent : Jean-Z. Baron.
Aen-siet het eynde : S. B., poëte.
Aensiet liefde : Ch. de rhétor. de Vlaardingen : de Akkerboom.

Aen-staen doet verkrijghen : J. Van Noort.
Aenziet thende vanden keere : H. Vanden Keere, impr. à Gand.
Aeqvabilitate : Elsevier ou Elzevier, impr. à Leide.
Aere meret Badius laudem auctorum arte legentum : Josse Badius, d'Assche.
Aert naer t'goede : . . . . . , poëte.
Aerumnae meae spinae : Phil. De l'Espinoy, historien.
Aeternitas : Joris-Abrahamsz. Vander Marse ou Marsse ou Marsce, impr. à Leide.
Aeternitatem cogita : J. Meursius, hist.
Aeternvm stvdiis decvs paratvr : J. Mesens, impr. à Anvers.
Agere aut pati fortiora : De Brederode.
Aἰει αριστευειν : Dominique Baudius.
Aἰετοσ ἐπάνω νεφελων : J. Barlinkhof, impr. à Groningue.
Aio prudentia major : Pierre Sceperus, impr. à Amst.
A lapide monumenta, pene temperanda : De Peñaranda (ex-libris).
Al dalende : Daniel Vanden Dalen, libr. à Leide.
Al deur liefde : . . . . . , poëte.
Al doende leer ick : Pierre Borrekens, poëte.
Al doende leer men : Cornelis Vermeulene, poëte.
Al doende leert men : . . . . . , poëte.
Al doende (men) *leert* : J. Van Mael, poëte.
Aldus moet men slapen. Sic dormire licet : Romb. Doyema, imp. à Franeker.
Al eenderley : . . . . , poëte.
A le lièvre : A. De Haas.
Al hoopende : Samuel Imbrechts, libr. à Amsterdam.
Alibi requiem : Henri Van Essen.
Aliis inserviendo consumor : Nic. Tulp, méd.
Aliis inserviendo consumor : Jean Wolters, impr. à Amst.
Aλισ δρυοσ : Josse Lambrecht, impr. à Gand, poëte et lexicogr.
Alle dinck heeft syn tydt : Guill. Coddaeus ou Vander Codde, prof. à Leide.
Alleen de hope : Anna Roemers Visscher, poëte.
Alleen deur een : Jacques Clouwens, poëte.

Al leerende : . . . . , poëte.
Alle goedt comt van Godt : Roel. Vander Hegghen.
Allencxkens niet : J. Spierincx, poëte.
Alle vleesch is hoy : Pierre De Vleeschhoudere, poëte.
Alles heeft zijn tijd : G. Brender à Brendis, poëte dramat.
Alles is goed : Jean-Guill. De Crane, prof.
Alles moet rypen : . . . . . . , poëte.
Al met den tyd : Ch : de rhétor. de Gheel : de Breembloem.
Al met der tydt : E. Pels, poëte.
Al met raet : Josse Mattelaer, serrurier et prince de la chambre de rhétor. des *Kruisbroeders*, à Courtrai.
Al metter tydt : S. Zasius, poëte.
Al met vrees : J. D'Hees.
Al naer den leerbergh : J.-W. Van Lerberghe, poëte.
A l'olivier : F.-J. Olivier, libraire à Bruxelles.
Al om een : Guill. Dedous, poëte.
Alom vreucht : . . . . . . , poëte.
Al rollende : J. Van Breen, poëte.
Als ik zwak ben, dan ben ik magtig : P. Van Mastricht, théol.
Als liefde breékt, den haet ontsteékt : B.-D. Bricx, poëte.
Als riet buyght niet, maer blyft vroom peereboom : Alph. Vanden Peereboom (ex-libris).
Als riet wijckt niet : . . . . . . , poëte.
Alst God belieft : Franç. Fraet, poëte.
Alte et submisse : Pierre-Louis Danes (ex-libris).
Al te goet is quaadt, niet te quaadt is goet : . . . . , poëte.
Al te harich : . . . . . . , poëte.
Altemet bly : . . . . . . , poëte.
Altitvdines montivm conspicit : Pierre Van Kéerberghe, impr. à Anvers.
Altoos doende : Chambre de rhétor. de Leffinge.
Altoos in leve : Wilh. Van Nivelle.
Altoos tot leeren bereyt : Jean Vander Burgh.
Altydt aendachtigh : Barent-Pieterz. Kompas, poëte.
Altijdt brandende : . . . . . . , poëte.
Altijdt meer : Hub. Vander Meer.

Altydts klerck : Jacques De Clercq ou Clerck, poëte.
Altydt strydt : Corneille Vander Woude, poëte.
Altydt vlytigh : . . . . . . , poëte.
Altyd vreed : Chambre de rhétor. de Waddingsveen : de Handelaersbloem.
Altydt vroom : . . . . . . , poëte.
Altijt bot : P. D. B..., poëte.
Al uyt liefde : . . . . . . , poëte.
Al verliesende win ick : Liévin Borrius.
Al verr' 't best : P. Schaak, poëte dramat.
Al vloeiende groeiende : Chambre de rhétor. de Ninove : de Witte Waterroosen.
Al voor een ander : H. De Graaf ou De Graef, poëte.
Al wat gheschreven is dat is tot onser leeringhen gheschreven : Arnaud Meuris ou Meurs, impr. à La Haye.
Al weer wat aars : . . . . . . , poëte.
Al wie plant sonder rom, God geeft daar syn wasdom : Arn. Van Geluwe, théol.
Ama chi t'ama : . . . . . . , poëte.
Ama latere : Franç. Sweertius, hist.
Amando crescit : Franç. Drexelius.
Ama nesciri : Thomas à Kempis.
Amanter : . . . . . . , poëte.
Amat librariae cvram : Adrien Moetjens, libraire à La Haye.
Amica veritas : Nic. Chevalier, libr. à Utrecht.
Amore et prvdencia : J. Verwithagen, impr. à Anvers.
Amor est mihi causa doloris : Jean Veldeman, poëte.
Amore patriae : T. Van Loo, poëte.
Amor meus crucifixus est : Anna-Maria Schurman, polygraphe.
Amor virtute perennis : Charles De Rovilon, poëte.
Amour éternel par vertu : Charles De Rovilon, poëte.
Amputa ut cures : Matth. De Vleeschoudere, poëte et médecin.
A musis immortalitas : G. Van Maater, poëte dramat.
Angelis svis Devs mandavit de te : F. Fickaert, impr. à Anvers.
Angelis svis mandavit de te : Max. Graet, impr. à Gand.
Animum rege : Igram Van Achelen.

Anser strepit inter olores : A. Hofferus.
Ante omnia musae : Jean Vander Does.
Antiqua virtute et fide : Mart. Becanus.
Antiquo more : Guill. Van Hauweghem, poëte.
Anziet thende vanden keere : H. Vanden Keere, impr. à Gand.
Απαντα ματαιοτησ : G.-F.-J. Du Trieu (ex-libris).
Arbeid voed kunst : J. Verley, auteur dramat.
Arbesius : Brisseau.
Arbeydt om loon : I. W. B.
Arbeydt om rust : C. Van Kittensteyn, poëte.
Arbeydt verloren : H. Moor.
Arbeyt na deucht : . . . . . . , poëte.
Arcui meo non confido : Jean De Bree (ex-libris).
Ardet nec comburit : Jacques Boscard, impr. à Douai.
Ardva qvæ pvlchra : Adrien Van Wyngaerden ou Wingaerden, impr. à Leide.
Ardua quæ pulchra : Théod. Goris, impr. à Dordrecht.
Ardua virtutis via : Isaac Trojel, libr. à Amsterdam.
Arm end vrom, is rijcdom : Edm. Rosier,
Arm in de beurs en van zinnen jong : Ch. de rhét. de Furnes.
Armoedt baert droefheydt : . . . . . . , poëte.
Ars labore perficitur : . . . . . . , poëte dramat.
Ars longa, vita brevis : Jacobus Lansbergius.
Ars natura juvat : Franç. Bronkhorst, impr. à Groningue.
Ars nvtrit orbem perpetim : Henri Aertssens, impr. à Anvers.
Ars usu juvenda : Société littéraire de . . . .
Ars usu studio sapientia crescit : Isaac Severinus, libr. à Leide.
Arte et Marte : Fréd. De Marselaer, hist.
Arte et Marte : Ph. De Mornay.
Assidve et alacriter : Knobbaert (ex-libris).
Assiduitate nihil non adsequitur : Johan. Stradanus.
Assimilari : Michel Zachmoorter, théologien.
Assvrgo pressa : Th. Erpenius ou Van Erp, impr. à Leide.
At spes non fracta : A. Hope (ex-libris).
Attende tibi et doctrinae : Jean Malderus, théol.
Audaces fortuna juvat : Jansz. et Baud. Vander Aa, impr. à Leide.

Audaces fortuna juvat timidosque repellit: J.-N. Esgers, poëte dramat.
Audendo agendoque : C. Droste, poëte.
Avgetvr : Joach. Trognæsius, impr. à Anvers.
Avec le temps : Albert Heyndricksz ou Heyndrickszoon ou Henricus, impr. à La Haye.
Avec le temps : D. Van Vlierden, poëte.
Avia peragro loca : J.-J. Chifflet.
Ay hael over : . . . . . . , poëte

B

Baand d'enge wegh : C. Westerbaen, Wz., poëte.
Baat nog eerzugt, maar uit leerzugt : . . . . . . , poëte.
Baert liefde : D. Van Bossche, poëte.
Baert vreucht in Godt : . . . . . . , poëte.
Baet nog eerzugt, maer uyt leerzugt : Le Roye, poëte.
Barbaristen door liefde vereenigt : Ch : de rhét. de Westoutre.
Basis actionum charitas : Thomas Basson, impr. à Leide.
Baus lesse coos ic : Jacques Celosse, poëte.
Baut by den berghe : . . . . . . , poëte
Beata gens cui Jehova Deus : Ever. Bronckhorstius.
Beatvs qvi intelligit svper egenvm et pavperem : Jean Bogard ou Bogaert, impr. à Douai.
Bedenck u by tijts : . . . . . . , poëte.
Bedenckt u 't is tydt : G.-H. Van Breughel, poëte.
Bedwanc doet swichten : Guill. Van Branteghem, théol.
Bedwinckt u gemoedt : . . . . . . , poëte.
Bedwinght u tonghe Gay : . . . . . . , poëte.
Bedwingt u tonghe : . . . . . . , poëte.
Bedyk in vrede : Ch. de rhét. de Honsholredyk : de Laurierspruit.
Behaecht Godt : P. Verhaghen, poëte.
Behaecht Godts wille : Will. Van Haecht, poëte.
Behoedt uwe ziele : Jean Maersz, poëte.

Behoud het ghoede : R. Van Poele.
Behovdt v goede faem, al waert v al ontgaen : want blyft ghy sonder naem, soo ist met v gedaen : Pierre et Isaac Van Waesberghe, impr. à Rotterdam.
Behout het goede : M. Van Speybroeck.
Behout het goede : C. Coevershof, poëte.
Belli arte togæque : Henri Aertssens, impr. à Anvers.
Belli arte togæque : Jean et Gasp. Bellere, impr. à Anvers.
Belli arte togæque : Jacques Mesens, impr. à Anvers.
Belli arte togæque : Godtgaf Verhulst, impr. à Anvers.
Belust na de lieve haven : Elisabeth Vanden Heuvel.
Bemind den bevryder : . . . . . . , poëte.
Bemindt Godt meest : C.-A. Palesteyn, poëte.
Bemint de deughd : . . . . . . , poëte.
Bemint de deught : J.-B. Berckmans, poëte.
Bemint doch vrede : . . . . . . , poëte.
Bemint Godts engels : Joris Engelsen van Sevenbergen, poëte.
Bemint de waerheydt : J.-Syverts Colm ou Kolm, poëte.
Bemint en hoopt : Jacob Claeszoon, poëte.
Bemint melkander : C. K...., poëte.
Bemint uwen schepper : G. Schepper, poëte.
Bene agere ac laetari : Sylvius, méd.
Beneficium parit amicitiam : Bontius, poëte dramat.
Bene naufragium feci : Henri Peetersen Van Middelbourg, impr. à Anvers.
Bene qui latuit bene vixit : Franç. Sweertius, hist.
Bene qui latuit bene vixit : Nic. Engelhard, prof. à Groningue.
Beproeft den gheest : J. Blansaert, théol.
Beraemt ter besten : M. H. B.
Berght uwen thoorn : J. Van Thoornburgh.
Berisp en raed ras : Jasper Bernaerds.
Beschickt dijn huys : . . . . . . , poëte.
Besiet wat ghy zyt : . . . . . . , poëte.
Besoeck in oorbaar elck sin : . . . . . . , poëte.
Besproyt dat bloyt : Chambre de rhétor. de Thielt.
Bestiert u sinnen : Ph. Michielsen, poëte.

Betert u abuys : . . . . . . , poëte.
Betrout in Godt : . . . . . . , poëte.
Betrouwen is op God : Nic. Van Renynghe, poëte.
Bewaert den penning : Nic. Beriott ou Tergowe, poëte.
Bewaert den penning : Pennings, poëte.
Bewyst liefde in noot : . . . . . . , poëte.
Bid God voor al : G. Bidloo, poëte dramat.
Bidt en waecht, de dach naeckt : J. Van Nyenborch.
Bien faire et rien craindre : Servais (ex-libris).
Bienheureux qui en Dieu se fie : P. Heyns, poëte.
Bien ou rien : Walrav. Van Brederode.
Bindt altyt vast : C.-J. Bruyningh, libr. et poëte.
Bindt vast, alst past : . . . . . . , poëte.
Bist sober, simpel, bli van leven, hert gemoed : Philibert Van Borselen, poëte.
Blyde van zinnen : Chambre de rhétor. de West-Nieuwkerke.
Bly ende vry : B. Nieuwenhuysen.
Blyft volstandich : Abraham De Coninck ou Koningh, poëte.
Blyft in Christo : . . . . . . , poëte.
Boeken geven 't licht in 't leven, B[on] Ph. Kervyn de Volkaersbeke (ex-libris).
Bona conscientia paradisus : J. Arminius, théol.
Bon is goet : Arn. Bon, impr. et poëte.
Bon livre d'ennui délivre : B[on] J. De Saint-Genois (ex-libris).
Bon n'est jamais mal : Arnold Bon, poëte.
Bonté aquise : Jean Bosquet, poëte.
Bonus pastor animam svam dat pro ovibvs svis : Balth. et F. Vivien, impr. à Bruxelles.
Bonvs pastor animam svam dat pro ovibvs svis : Guill. De la Rivière, impr.
Botten bloeyen hooghe : Haerlem Soetendal.
Bout op geen sand grond : Jean Hardie.
Bout by den berghe : . . . . . . , poëte.
Brande ons herte niet in ons als hy met ons sprack op den weghe : Martin-Jsz. Brandt, libr. à Amsterdam, et Jean Visser, impr. à Saardam.

Brandt in liefde : Gérard Vanden Brande, poëte.
Brevis hora ima permvtat svmmis : F. Birckmans, impr. à Anvers.
Brief en congnois moult cuyde en congnoistre : F. Vander Haeghen (ex-libris).
Broederlijcke liefde : Ch. de rhét. d'Axel : de Vier Meteteelen.
By tyden coddigh : P.-A. Codde.

C

Caduca voluptas : Math.-Th. Melanelius, méd.
Caetera cadunt : Jacq. Hackius, impr. à Leide.
Calide : Jean Van Someren.
Candide : Jean De Wit.
Candide et confidenter : M.-G. Vander Buecken (ex-libris).
Candide et cordate : Nicol. Witsen.
Candide et fortiter : Guill. De Zwaan.
Candide et generose : H Regius, méd.
Candide et prudenter : Daniel Nicolai.
Candore pietate et concordia : H. Hendricsen, impr. à Anvers.
Caritas caritate caret : Christophe Caers.
Carmina cuncta fessis nemora : Jean-Fr. Cammaert, poëte dram.
Casta placent svperis : Adrien et Égide Beys, impr. flam. à Lille et à Paris.
Castra qui se vincit : G. Vander Borght, poëte.
Castijt sonder verwijt : Pierre Sterlincx, poëte.
Cate et cavte : Jac. Zegers, impr. à Louvain.
Cavete : Jean-Math. Hovius, impr. à Liége.
Cecy pour bienueillants : Corn.-Pietersz. Biens, ? poëte.
Cedant arma togae : Lieuwe Van Aitzema.
Cedendo vinco : Victor Giselinus.
Cedo nulli : Érasme.
Celo mens inclusa : N.-Clém. Trelaeus, poëte.
Cessent solita dum meliora : Josse Lambert ou Lambrecht, impr. et poëte.
C'est pour bienvueillants : Jérome Vogellius, poëte.

Chi sara sara : Th. Rodenburgh, poëte dramat.
Christo duce nihil timendum : Gér. Boot, méd .
Christum sum ferens : Christ. Cunradus, impr. à Amst.
Christus curator meus : S. Steenoven.
Christus is 's mensch voetsel : Chambre de rhétor. de Vosmeer : de Korenairen.
Christus mea petra : Pierre Colyn.
Christus mea petra. In Christo confido : Christyn (ex-libris).
Christus mihi lucrum : J. Acronius, théol.
Christus ooghen doorsient al : Chambre de rhétor. de Diest.
Christus vera vitis : Christ. Plantin, impr. à Anvers.
Circvmspice ab invidis cave : Franç. Waudré, impr. à Mons.
Citara dulcis : . . . . . . , poëte.
Cito, tulo, jucundi morbi curandi : Otto Heurnius.
Cloeck-moedigh strydt : . . . . . . , poëte.
Coelestibus auspiciis : Wellens (ex-libris).
Columbarum instar sine felle : Corn.-Col. Vrancx, théol.
Compesce te ipsum : J. Duinglo, poëte.
Conciliant homines mala : . . . . . . , poëte.
Concordia : Jean et Daniel Steucker, libr. à La Haye.
Concordiae frvctvs : Jean et Pierre Bellere, impr. à Anvers.
Concordia et pax : Martin Verschueren, impr. à Anvers.
Concordia fida anchora sacra Deus : Gér. Van Wolschaten, impr. à Anvers.
Concordia insvperabilis : Hillebrant-Jacobsz Van Wouw ou Van Wou, impr. à La Haye.
Concordia invicta : Jean Orlers, impr. à Leide.
Concordia invicta : Jean Maire, impr. à Leide.
Concordia monte fortior : . . . . . . , poëte.
Concordia nutrit amorem : W.-l. Yselveer, poëte.
Concordia res parvæ crescvnt : Steelsius, impr. à Anvers.
Concordia res parvæ crescvnt : Elsevier ou Elzevier, impr. à Leide.
Concordia res parvæ crescvnt : Fl. Camerling ou Camerlingh, impr. à Enkhuizen.
Confidenter : Ant. Triest, théol.

Conor melius : A. Schaep, poëte.
Consilio numinis : Gilles Vanden Rade, impr. à Franeker.
Constanter : Const. Huygens, poëte.
Constanter : Royer (ex-libris).
Constantia et labore : Christ. Plantin, impr. à Anvers.
Constantiam mihi Devs rebvs malis des et bonis : Jean Janssen ou Janszen ou Janszonius, impr. à Arnhem.
Const baerd nyd : J. Starter, poëte.
Const baert deuchd : Dyrck-Crynen Verveen, poëte.
Const vindt herbergh : . . . . . . , poëte.
Const wint jonst : Guill.-Ign. Kerricx, poëte.
Consultoribus istis : Jean-Henri Wetstein, impr. à Amst.
Consumar modo prosim : Nicol. Rosa, libr. à Leide.
Contemno et orno, mente, manu : Abr. Ortelius, géographe.
Corona constanti : P. Croon.
Corona jvstitiæ Devs : Jean Bellere, impr. à Anvers.
Corona sapientiæ timor Domini : Étienne Kracht.
Cor rectvm inqvirit scientiam : Jean Bogaert ou Bogard, impr. à Louvain.
Crede mihi, bene qui latuit bene vixit: Guill. Sluiter.
Credo ut amas: A. Taelman.
Crescamus vetera renovando: Chamb. de rhétor. de Grammont: Confrérie de St-Adrien.
Crescit occulte: Math. Van Heulen, poëte dramat.
Croon naer loon: G. Van Wolsschaten, poëte.
Croon tot loon: G. Van Wolsschaten, poëte.
Crucis ambio finem: Mart. Hamconius.
Cviqve sva prœmia: De Glen, impr. à Liége.
Cum Deo et decoro: Arn. Boot, philologue.
Cunctando proficit: Jean Voerthusius.
Cvnctando propero: Henri Hastenius, impr. à Louvain.
Cunctorum concordia fratrum: Joh. Basson.
Currendo inveni: D'Hont ou D'Hondt (ex-libris).
Currite ut comprehendatis: Laur. Beyerlinck, théol. et orateur.
Cy apres mieux: Alex. Serrurier, poëte.

INVENTAIRE DES MANUSCRITS

DE

PHILIPPE DE HORNES

(1488)

En parcourant les protocoles du notaire apostolique et impérial Adrien van der Bliċt, conservés aux archives communales d'Anvers, le hasard nous fit découvrir le testament du comte Philippe de Hornes, décédé à Anvers le 10 août 1488 (1), ainsi que l'inventaire des manuscrits délaissés par ce seigneur, qui occupa un rang distingué à la cour du duc de Bourgogne Charles-le-Téméraire, et des archiducs Maximilien et Marie de Bourgogne, et joua un rôle considérable dans l'histoire politique de notre pays.

Feu M. Fr. Goethals, dans son *Histoire de la maison de Hornes*, et notre savant collègue et ami M. Alph. Wauters, dans son *Histoire des environs de Bruxelles*, ont esquissé à grands traits la biographie de Philippe de Hornes qui porta simultanément les titres de seigneur de Gaesbeeck, de Baucignies, de Hondschote, de Heze, de Leende, de vicomte de Bergues-Saint-Winoc, etc.

Ce grand personnage naquit en 1421, de Jean, seigneur de Hornes et de Marguerite de la Trémouille; il fut tenu sur les

(1) Cette date authentique ne s'accorde guère avec celle indiquée par M. Goethals, dans le t. III de son *Dictionnaire généalogique*, art. *de Hornes*.

fonts baptismaux par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui lui donna le prénom de Philippe.

A la mort de son père, tué en 1436, par les Flamands révoltés, il eut pour tuteur le chevalier Jean de Flandre, seigneur de Praet et Hector de Vuerhout.

Après avoir été fiancé en 1432 à Marguerite de Heynsberg, Philippe de Hornes épousa Jeanne de Lannoy, dame de Brimeux, fille unique et héritière de Jean, seigneur et comte de Lannoy, chevalier de la Toison d'or, et de Jeanne de Poix. Cette dame étant morte, il épousa, en 1473, sa cousine Marguerite de Hornes, fille de Jacques, comte de Hornes et d'Altena et de Jeanne de Meurs, dame qui, par contrat de 1464, avait été destinée à son fils Arnould.

Philippe de Hornes remplit successivement les fonctions de lieutenant, de grand chambellan et de général des armées de Charles-le-Téméraire; il devint dans la suite un des plus fermes soutiens de l'archiduc Maximilien, et mourut, ainsi que nous l'avons dit, à Anvers, le 10 août 1488, laissant de sa première femme quatre fils, nommés Arnould, Jean, François et Antoine, sans compter cinq bâtards, dont un garçon, nommé Guillaume, et quatre filles; de sa seconde femme il n'eut pas de postérité.

Par son testament, passé le 2 août 1488, devant le notaire van der Blict, Philippe de Hornes avait réglé sa succession. Après avoir fait quelques legs à différents couvents d'Anvers, il stipula que, conformément à son contrat de mariage, sa femme aurait pour douaire, sa vie durant, une somme de deux mille francs par an, ainsi que la jouissance de son château de Borch-Brachghene. A ses enfants bâtards célibataires il réserva une somme égale à celle qu'avaient déjà obtenue ceux qui s'étaient mariés. Le reste de ses biens devait être partagé, par portions égales, entre ses fils légitimes. Les exécuteurs de ses dernières volontés étaient

Henri de Berghes, évêque de Cambrai et comte du Cambresis, et Henri de Witthem, seigneur de Beersele, de Brachghene et de Plancenoit, conseiller de l'archiduc Maximilien, roi des Romains.

Immédiatement après la mort de Philippe de Hornes, ses exécuteurs testamentaires se présentèrent à sa veuve, pour dresser l'inventaire des biens délaissés par son mari. Ils étaient accompagnés du notaire van der Blict, de Henri Bouwens, doyen de la chrétienté à Anvers, du chevalier Jean de Bourgogne, seigneur de Herlaer, et de Georges van Halen, chanoine de la collégiale de Eyndhoven, requis comme témoins.

Nous avons devant nous ce document curieux qui dépeint fort bien les mœurs de l'époque. Marguerite de Hornes exprima son étonnement de cette visite inopportune au moment où le cadavre de son mari reposait encore dans la maison mortuaire et en présence du deuil qui l'affligeait; elle déclara ensuite que les frais des funérailles seraient considérables et qu'il n'y avait pas d'argent dans la maison. Devant ces protestations les exécuteurs se retirèrent.

Le mercredi 20 août, ils se présentèrent de nouveau devant la veuve de Hornes, qui, cette fois, déclara par l'intermédiaire de son conseil, le chanoine van Halen, qu'en permettant la rédaction de l'inventaire, elle n'entendait nullement approuver le testament de son mari, ni admettre les requérants comme ses exécuteurs testamentaires, mais seulement comme alliés et amis; elle requit en outre que tous les objets inventoriés resteraient dans la maison mortuaire jusqu'à ce qu'elle aurait été à même de restituer l'argent qu'elle avait emprunté pour faire face aux frais des funérailles. Cette fois encore, les exécuteurs testamentaires accédèrent à la demande de la dame de Hornes et leur déclaration fut enregistrée par maître van der Blict devant maître

Guillaume van Alphen, docteur en droit civil et canon, curé de la ville de Breda, de maître Louis Pinnoc, mayeur de Louvain, de sire Wauthier van der Noot, du chevalier Jean de Bourgogne et de maître Georges van Halen, témoins à ce requis, en présence de Henri Bouwens, doyen de la chrétienté, et de Gabriel Madoets, secrétaire de l'évêque de Cambrai.

Les droits des parties intéressées étant sauvegardés, on se mit à l'œuvre. Après avoir examiné différents coffres contenant des ornements religieux brodés et des vêtements d'une grande richesse, on ouvrit un bahut renfermant les ouvrages les plus précieux de la bibliothèque du défunt.

« Le comte de Hornes », dit M. Goethals, « était un des plus magnifiques chevaliers de la cour de Bourgogne, si brillante et si somptueuse. A l'entrée du roi de France Louis XI dans Paris, le baron de Gaesbeek parut dans un riche équipage. » Il était tout enharnaché de houssures faites de velours, char- » gées de grosses compones d'argent doré et autres, et ses pages » moult richement houssés. » Son goût pour le luxe avait aussi ses avantages, car il le portait même dans sa bibliothèque, et, sous ce rapport, il mérite qu'on lui adresse quelques-unes des louanges que les bibliophiles semblent vouloir réserver à la mémoire du célèbre Gruuthuuse.

» On conserve à la bibliothèque publique de Dresde un manuscrit rédigé par ses ordres sous le titre de *Histoire romanesque de Charlemagne*. Cet ouvrage, qui passa ensuite à la bibliothèque de Philippe de Montmorency, comte de Hornes, porte la devise : *Tout à temps*. »

Nous allons, en suivant l'ordre de l'inventaire, faire l'analyse des manuscrits contenus dans le coffre-fort ; la nomenclature en est d'autant plus intéressante, qu'elle contient l'évaluation de

chaque ouvrage, laquelle, toutefois, doit être mise en rapport avec la valeur de l'argent à notre époque.

En premier lieu, *La chronique du roi Charles VII de France*, sur parchemin avec enluminures, reliée en velours rouge, avec fermoirs et clous en cuivre doré, évaluée à 10 escalins de gros de Brabant.

2° Un manuscrit de Merlin sur papier, commençant par ces mots : « *Moult fut joies li avenus quant nostre sire at esté en enfer.* » Relié en cuir avec clous en cuivre; coté 12 escalins de gros.

3° Un volume en parchemin, relié en velours vert, avec fermoirs et clous en cuivre doré, contenant les *chroniques abrégées des empereurs et des rois de France*, et commençant par ces mots : « *Cy commence la table des rubrices des croniques en brief, etc.* » Ce magnifique ouvrage, orné de miniatures, était porté en compte pour la somme de cinq livres de gros.

4° Un volume en parchemin, orné de miniatures, relié en velours bleu; fermoirs et clous en cuivre doré; contenant *l'histoire de Charlemagne*. C'est de cet ouvrage, cité par M. Goethals, que parle M. Falkenstein à la page 417 de sa *Notice sur la Bibliothèque de Dresde*, reproduite par le baron de Reiffenberg dans le T. III, p. 51 du *Compte-rendu des séances de la Commission Royale d'Histoire*. D'après ces savants, il aurait pour base Turpin et la compilation de David Aubert. A la mortuaire du comte Philippe de Hornes, ce beau manuscrit était évalué 3 livres de gros.

5° Un ouvrage en parchemin, avec figures, relié en velours bleu, avec fermoirs et clous en cuivre doré, et portant pour titre : « *Le 2d volume du grand Valère.* » Un exemplaire de cette traduction de Valère Maxime, faite à la demande de Charles Cinq, roi de France, par Simon de Hesdin, com-

plétée, vers 1401, par Nicolas de Gonesse, se trouve sous le nº 9078, dans la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles (1).

L'exemplaire de la bibliothèque du comte de Hornes avait été taxé 4 livres de gros.

6º Un manuscrit sur parchemin avec enluminures, relié en velours rouge, avec fermoirs et clous en cuivre doré, commençant par les mots : « *Cy commence l'autre partie principale des croniques Sire Jehan Froyssard.* » C'est la troisième partie des chroniques du célèbre historien.

Ce splendide manuscrit, qui passa entre les mains de la famille Montmorency-de Hornes, est conservé aujourd'hui dans la bibliothèque Plantinienne, appartenant à M. Edouard Moretus.

M. le baron Kervyn de Lettenhove, dans son *Introduction aux œuvres de Froissart*, T. I (IIe et IIIe parties p. 250), en fait la description suivante : « In-folio, écriture de la seconde moitié du XVe siècle, avec une table des chapitres à la fin. Une miniature initiale représente le couronnement de Charles VI.

« Rubrique : « *Cy commence l'autre partie principale des*
» *croniques Sire Jehan Froissart, qui contient les nouvelles*
» *guerres de France, d'Angleterre, d'Espaigne, de Portingal,*
» *de Naples et de Romme, et premièrement parle comment il se*
» *parti de France pour aller en la conté de Fois et des guerres*
» *de Portingal et d'Espaigne.*

» Incipit : « *Je me suis longuement tenu à parler.* »

» Explicit : « *Je m'en ensoigneray voulentiers.* »

Ce seul volume de Froissart était évalué à la mortuaire de Hornes 5 livres de gros.

---

(1) Voyez le catalogue de cette bibliothèque par le chevalier Marchal, 1re partie, T. 2. P. 224.

7° Un exemplaire d'un ouvrage imprimé sur papier relié en cuir noir et commençant par les mots : « *Cy commence la table du premier livre intitulé : Somme rural.* » Sans doute l'ouvrage de Jehan Bouteillier, imprimé en 1479, par Colard Mansion, à Bruges, et cité en dernier lieu par M. M. F. A. G. Campbell, conservateur en chef de la bibliothèque royale de la Haye, à la p. 97 des *Annales de la typographie néerlandaise au* XVe siècle. Ce volume était coté 6 escalins de gros.

8° Un manuscrit sur parchemin avec enluminures, relié en velours brun, avec fermoirs et clous en cuivre doré, intitulé : « *Cy commence le second volume des croniques maistre Jehan Froissard.* » C'est le deuxième livre des *chroniques* dont nous avons déjà mentionné le troisième. Le premier n'est pas cité dans l'inventaire, quoique tous les trois fassent aujourd'hui partie de la collection Plantin-Moretus. M. le baron Kervyn de Lettenhove en parle à la page 414 du T. I (deuxième et troisième parties) de son *Introduction aux œuvres de Froissart.* Ce volume était taxé 4 livres, 10 escalins de gros.

9° Un manuscrit sur parchemin avec enluminures, relié en velours vert et intitulé : « *Cy commence la table des rubrices du premier volume de la fleur des histoires, etc.* » A la bibliothèque de Bourgogne se trouvent, sous les nos 6269, 9231 à 33, 9255 à 60, 9268, 9503, 9504, 10515, plusieurs exemplaires de l'œuvre de Jean Mansel, qui avait dédié son livre à Philippe-le-Bon. Ce manuscrit était coté 4 livres de gros.

10° Un manuscrit, relié en velours noir, usé, avec fermoirs et clous en cuivre doré, ayant pour titre : « *Cy commence le volume intitulé : Le recueil des histoires de Troies.* » A la bibliothèque de Bourgogne on conserve, sous les nos 9254, 9261 à 63, des exemplaires de cette compilation, faite sur l'ordre de Philippe-le-Bon, par Raoul Lefèvre, chapelain de ce prince. Le

manuscrit de la collection de Hornes, était évalué 4 livres 10 escalins de gros.

11° Un petit volume écrit sur parchemin avec enluminures, relié en velours bleu avec clous en cuivre doré intitulé : « *l'Abusé de Court*, » et commençant par les mots : « *Aristote, le très-sage philosophe, nous a pour doctrine laissé, etc.* » Cette copie de l'œuvre de René d'Anjou, roi de Sicile, était taxée 20 escalins de gros.

12° Un manuscrit sur papier, relié en cuir rouge avec clous en cuivre doré, ayant pour titre à l'extérieur : « *Lancelot du lac* » et commençant par ces mots : « *En ceste partie dit le compte, etc.* » Cette traduction du roman attribué à Gauthier Map était à peine évaluée 10 escalins de gros.

13° « *Le roman de la rose* » par Guillaume de Lorris et Jean de Meung. Ce manuscrit sur parchemin était coté 6 escalins de gros.

14° Un petit manuscrit sur parchemin intitulé : « *Le siége de Rodes* » commençant par ces mots : « *Afin d'esmouvoir et inciter les corages des princes, etc.* » Lors de la visite que nous fîmes, au mois de juillet 1874, à l'imprimerie Plantinienne, conjointement avec notre ami M. Ferd. van der Haeghen, le savant bibliothécaire de l'université de Gand découvrit sur le premier feuillet de la *Rhetorica divina* de Guillaume d'Auvergne, imprimée en 1483, par Arnould de Keyser, de Gand, une empreinte sèche portant les mots : « *Le siége de Rodes* » en lettres xylographiques disposées de la même façon que les mots *Rhetorica divina* qu'on rencontre au verso du dernier feuillet. Cette empreinte mit l'auteur de l'*Histoire des imprimeurs Gantois* sur la trace d'une publication de de Keyser complétement inconnue jusqu'à présent. Le manuscrit du *siége de Rodes* de la collection de Hornes était évalué 5 escalins de gros.

Après la rédaction de l'inventaire des livres et des autres biens, délaissés à Anvers par le comte Philippe de Hornes, le varlet de chambre Adrien de Tetinghem apporta le sceau du défunt, qui fut brisé à coups de marteau par l'évêque de Cambrai, en présence de Henri de Witthem, du chevalier Wauthier van der Noot, de maître Guillaume Stradiot et de maître Georges van Halen; ce dernier le remit à la douairière du testateur. Il fut décidé ensuite que les livres et les autres objets à inventorier resteraient sous la garde de cette dame.

La mise à exécution du testament du seigneur de Gaesbeeck avait, comme on l'a vu, nécessité l'intervention d'un grand nombre de jurisconsultes et de magistrats influents. Il était à supposer que ce document allait donner lieu à d'interminables procès, lorsque, probablement d'après l'avis de maître Georges van Halen, Madame de Hornes déclara le 17 septembre 1488, qu'elle ne s'y opposait plus, à la condition toutefois qu'aucun préjudice ne fût porté à son contrat de mariage et que restitution lui fût faite des sommes qu'elle avait empruntées pour les funérailles. Acte fut dressé de cette déclaration par maître van der Blict, dans la maison mortuaire, en présence de maître van Halen, Josse de Dolhain, écuyer, seigneur de Bouvignies, Adrien Vilain, fils de feu sire Philippe, et de l'écoutète Jean van Schyntveld.

Quel fut alors le sort des manuscrits délaissés par le comte Philippe de Hornes? Ces précieux ouvrages furent-ils vendus ou bien devinrent-ils la propriété de son fils Arnould, seigneur de Gaesbeeck, qui fut l'époux de Marguerite de Montmorency, sœur de Philippe de Montmorency, l'aïeul de l'infortuné comte de Hornes décapité en 1568? Nous l'ignorons; mais il est prouvé que ce dernier les conservait dans sa bibliothèque et qu'il y avait fait peindre ses armes et inscrire sa devise.

On sait comment, à la mort de Philippe de Montmorency, ses biens furent séquestrés et vendus au profit de l'État. C'est alors que sa bibliothèque fut dispersée au point que nous ignorons maintenant ce que sont devenus la majeure partie des riches manuscrits qu'elle contenait.

Puisse notre travail appeler l'attention sur des ouvrages dont la valeur nous paraît d'autant plus grande que, suivant toutes les apparences, ils ont été exécutés par les scribes et les enlumineurs attachés à la cour des ducs de Bourgogne, c'est-à-dire par les premiers artistes de l'école flamande.

P. GÉNARD.

UNE PASTORALE DU SIÈCLE DERNIER

THIRCIS & DAPHNIS. Paſtorale ſur le retour des Pays-Bas ſous la douce domination de l'auguſte maiſon d'Autriche. Entremelée de pluſieures *(sic)* chanſons. *Aux dépens de la Société*. — *MDCCXLIX*.

Pet. in-4° de 28 ff., vignette en bois sur le titre.

Ce livre singulier et rare, probablement sorti d'une presse bruxelloise, fut composé à l'occasion de la paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 18 octobre 1748. *Thircis*, *Daphnis*, et les personnages secondaires que l'auteur met en scène, font l'apologie de Marie-Thérèse et chantent les bienfaits de la paix, tout en invectivant contre les Français, qui devaient bientôt se retirer des Pays-Bas.

Voici le début de la pièce :

Dans un bois, l'autre jour, couché sur la fougère,
Le gracieu Daphnis songeoit à sa Bergère,
Tandis qu'aux environs son paisible Troupeau
Dans les chams broutoit l'herbe avec ceux du Hameau ;
Le beau berger Thircis chagrin de son absence,
Désirant de jouir de sa chère présence,
Le cherchoit avec soin, mais inutilement,
A la fin fatigué, s'arêtant un moment,
Il se plaint du destin, dont la rigueur extrême,
L'éloignoit si long-têms du beau Berger qu'il aime ;
Mais tandis qu'il se plaint, le chien de son Berger
Retournoit vers le bois d'un pas vif et léger ;

Thircis le reconnoit, aussi-tôt il avance,
D'un pas précipité le suit avec prudence,
Après bien des détours, entrant dans un Taillis
Il voit sur le gazon le trop tendre Daphnis,
Il l'aborde, et s'essuie en hâte le visage,
Puis il reprend haleine et luy tient ce langage.

THIRCIS.

Eh quoy, mon cher Daphnis, quel est donc vôtre humeur,
Vous vérai-je toûjour ainsi triste et rêveur?
Dans ces jour Bienheureux où tout est dans la joie,
Faudra il qu'aux chagrins vôtre ame soit en proie?
Ce matin en passant j'ay vû dans votre Hameau
Vos Mannans affligés: tout m'y parû nouveau;
Eh quoy! quand de la PAIX l'agréable nouvelle
Dissipe des Guerriers la funeste querelle;
Qu'elle décend du Ciel dans nos rians Vallons
Pour accorder sa voix à nos tendres chansons;
Qu'elle conduit icy ses fidèles compagnes
Pour danser avec nous dans nos belles campagnes;
Qu'à présent nous pourrons conduire nos Moutons
Pour les faire bondir en différens cantons,
Sans craindre désormais que dans nos paturages
Les soldats insolens y fassent des ravages;
Qu'en toute sureté sortant de nos maisons
Nous pourrons des Brebis dépouiller les toisons:
Pourquoy donc cette PAIX si long-tems désirée,
Qui vient rendre le calme à toute la contrée,
Rend-elle vos Mannans consternés en ce jour?

DAPHNIS.

De grace, cher Tircis, que je parle à mon tour;
Vous sçavé que Mirtyl abandonna ces plaines
Pour suivre, du Dieu Mars, les travaux et les peines;
Il revint depuis peu dans ces aimables lieux,
Et crû par ses discours venir combler nos vœux:
La PAIX, l'aimable PAIX, nous dit il, est signée,
L'AIGLE viendra, peut-être, icy dans la journée,
Elle rétablira nôtre tranquilité,
Nous pourrons désormais en toute liberté
Dans les hameaux voisins nous réjouir sans cesse,
Et témoigner par tout nôtre vive allégresse:

Sa nouvelle (il est vrai) nous auroit rejouis
Si nous n'avions sujet d'être fort en soucis.

THIRCIS.

De vos ames, Daphnis, bannissez la tristesse.
Vous rentrés sous le joug de l'Auguste THERESE ;
Son joug, vous le sçavez, est un joug de douceur,
Qui fait de ses sujets le plus parfait bonheur.

. . . .

Nous reproduisons ici une des *Chansons* qui terminent l'ouvrage.

THIRCIS.

Ah voici Licidas, Belles, qui vous attens,
Joignés donc à sa voix vos plus tendres accens.

LICIDAS.

Voyé, mon cher Daphnis, ces Bergères aimables
N'attendoient plus que vous, dans ces lieux agréables
A ma lyre avec joie en accordans leurs voix,
Elles viennent donner leurs adieux aux François.

Il chante; Sur l'air : Que Panthin :

Bergères de nos hameaux,
Ensemble sur l'herbette,
Bergeres de nos hameaux,
Ranimés vos chalumeaux ;
Assises sous ces ormeaux,
Repettés des airs nouveaux,
Au doux bruit de ma musette,
Joignés les tons les plus beaux
Bergères de nos hameaux.

Philis.

Adieux Messieurs les Panthins,
Vous avez sçus nous déplaire ;
Adieux Messieurs les Panthins
Allés revoir vos Catins.

De vos discours enfantins
Bercés les tous les matins;
Allez vite satisfaire
Leurs petits cœurs libertins.
Adieux Messieurs les Panthins.

Iris.

Adieux à tous ces galans,
A ces Conteurs de fleurettes,
Adieux à tous ces galans
Et à tous leurs airs brillans;
Voici leurs plus beaux talens,
C'est par leurs discours charmans
D'amuser quelques pauvrettes
Qui se trouvent sans amans.
Adieux à tous ces galans.

Cloris.

Retournez dans vos pays,
Vous aurez l'art de nous plaire,
Retournez dans vos Pays
Près de toutes vos laïs;
De vos beaux faits inouis
Leurs sens seront réjouis;
Allez, volez pour complaire
A ces enfans sans soucis,
Retournez dans vos Pays.

Climene.

Adieux Officiers coquets,
Sortez de notre village,
Adieux Officiers, coquets
Avec vos colifichets,
Allez, de vos quolibets;
Abuser quelques Babets;
Car voila votre partage,
Vous n'avez que les caquets;
Adieux Officiers coquets.

Aminte.

Adieux soldats délabrés,
Portez ailleurs vos guenilles.
Adieux soldats délabrés,

Retournez tous déchirés ;
En vain vous'enragerez,
D'ici nuds vous sortirez ;
Adieux, partez pauvres Gilles,
Chez vous nuds vous rentrerez ;
Adieux soldats délabrés.

Amarilis.

Adieux à ces Employés,
Et à tous ces Commissaires.
Adieux à ces Employés,
Qui nous ont par tout volés ;
S'ils sont si bien habillez,
C'est qu'ils nous ont dépouillez ;
Adieux aux Concussionnaires,
Qui nos pays ont pillez ;
Adieux à ces Employés.

Silvie.

Adieux à tous ces faquins,
A ces Conteurs de sornettes,
Adieux à tous ces faquins
Et déterminés coquins ;
Partez pauvres baladins,
Partez insensés Panthins,
Avec vos franches coquettes ;
Retirez vous libertins ;
Adieux à tous ces faquins.

Melisse.

Adieux à ces fanfarons,
Qui s'en vont avec vitesse ;
Adieux à ces fanfarons,
Ils partent par escadrons ;
Ils vont revoir leur tendrons,
Bientôt nous les oublirons,
Et d'un ton plein d'allégresse
Toujours nous répéterons,
Adieux à ces fanfarons.

J. B. Douret.

LE PEINTRE GRAVEUR

DES PAYS-BAS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1)

FOCK

FOCK, *Herman*, est né en 1766, à Amsterdam. Il est mort en 1822, et fut bon dessinateur, peintre paysagiste et graveur à l'eau-forte. Son œuvre, composé de 200 pièces, fut vendu 69 florins à la vente de C. D. Hodges.

1. Carte d'adresse.

L. 0,115. H. 0,082.

Un amour représentant le génie de la peinture avec ses attributs assis à gauche d'un médaillon ovale appuyé contre un arbre et recouvert de ses branches. Au fond il y a une muraille.

1er état. — Avant la lettre.

2e état. — Avec l'inscription sur le médaillon :

Herm. Fock | Kunst Schilder | Teeken Meester | en | ets-graveur | In de | Goudsbloem-Straet n° 177 | te | Amsterdam.

---

(1) *Suite.* Voir les volumes précédents, *passim.*

2. Bas-relief, manière de lavis.

L. 0,119. H. 0,079.

Trois amours jouant avec des attributs bachiques. Il y a à gauche un pot antique ansé, dans lequel un amour jette des raisins; au milieu un amour s'incline pour éviter le thyrse que soulève un autre.

1er état. — Simplement au trait.

2e état. — Fort léger et délicat avant les traits de lavis indiquant une cabane dans le fond à droite.

3e état. — Avec cette adjonction et toutes les ombres renforcées; il y a aussi un trait de lavis sous le bord droit du bas-relief.

Les deux derniers états sont entourés d'un double trait carré.

Ce bas-relief est aussi attribué à Marcus.

3. L'amour maternel, manière de lavis.

L. 0.130. H. 0,093 1/2.

Une femme assise entourée de trois enfants, très-large indication; les ombres formées par de simples traits de lavis. A gauche un tronc d'arbre.

La Bibliothèque royale de Bruxelles en possède une contre-épreuve.

4 et 5. Les garçons brasseurs et les teilleuses de chanvre.

4. Les garçons brasseurs.

L. 0,76 1/2. H. 0,82 à 0,83.

Deux garçons brasseurs hollandais déchargent un traîneau

chargé de trois tonnes de bière arrêté, à gauche de l'estampe, devant une maison.

1er état. — Simplement au trait.

2e état. — Lavé d'aqua-tinta dans les ombres.

5. Les teilleuses de chanvre.

L. 0,73. H. 0,85 à 0,86.

Dans une salle dont les fenêtres et la porte largement ouvertes laissent apercevoir les alentours, deux femmes, assises vers la gauche, sont occupées à teiller du chanvre. Au fond, il y a deux autres personnes debout.

1er état. — Au simple trait.

2e état. — Lavé d'aqua-tinta.

Les deux sujets sont gravés sur le même cuivre.

6. L'homme coiffé du chapeau rond tourné vers la droite.

L. 0,050. H. 0,055.

Aqua-tinta pure. Un homme en pleine lumière est tourné de profil vers la droite; il est coiffé d'un chapeau rond ayant une plume par derrière. Il a au cou une cravate à nœud bouffant. Au coin de gauche dans la planche, on lit à rebours : *H. Fock.*

7. Le buveur au tricorne.

L. 0,090. H. 0,111 1/2.

Un buveur vu presque de face, coiffé d'un tricorne et tenant de ses deux mains un pot de bière dont le couvercle est levé.

1er état. — Simplement au trait.

2e état. — Lavé d'aqua-tinta imitant la sépia.



8. La femme au dévidoir.

L. 0,100. H. 0,110.

Une femme tournée vers la gauche vue de trois quart, coiffée d'un chapeau italien, lève un doigt de la main droite; de la main gauche elle tient un dévidoir.

1er état. — Au simple trait et avant l'encadrement par un trait carré.

2e état. — Lavé d'aqua-tinta, effet de lumière.

9. Le dessinateur au Colisée.

L. 0,104. H. 0,148.

Sous les arcades du Colisée (?) un homme est occupé à dessiner, assis sur un tertre et vu de dos.

1er état. — Simple trait sur papier blanc.

2e état. — Lavé d'aqua-tinta sur papier bleu.

10. Croquis de paysage et gueux.

L. 0,081. H. 0,142.

La planche est divisée en deux parties par un trait horizontal placé à 97 mill. de hauteur.

La partie supérieure est occupée par un essai de lavis de paysage très-faiblement indiqué. On y voit un grand arbre à gauche et un lointain.

La partie inférieure contient un gueux assis à droite sur une pierre et tourné vers la gauche. Genre de Rembrandt et d'Ostade.

11 et 12. Les deux paysages sur le même cuivre.

L. 0,098. H. 0,043 1/2.

11. Le paysage à l'âne.

L. 0,045. H. 0,041.

A gauche un tronc d'arbre brisé, puis un groupe de deux arbres dans le fond, l'âne au trait; lavé d'aqua-tinta.

12. Le berger.

L. 0,048. H. 0,042.

Sous deux arbres est assis un berger avec son chien; derrière lui deux moutons : lavé d'aqua-tinta.

13 et 14. Le paysage et la tête sur le même cuivre.

L. 0,172. H. 0,050.

13. A droite. Un paysage au trait; à gauche des arbres, vers lesquels se penche un homme tenant un bâton. L. 0,034. H. 0,045.

14. A gauche. Tête au simple trait, de profil vers la droite, avec une longue barbe, très-peu de lavis d'aqua-tinta. L. 0,032. H. 0,048.

15. Le voyageur se reposant sous l'arbre.

L. 0,050. H. 0,054.

Le voyageur assis sous l'arbre, les jambes croisées, est tourné vers la droite. Aqua tinta presque pure.

16. Planche de griffonnements.

L. 0,007. H. 0,046 1/2 à 049.

Vers la gauche deux études de nu, l'une en pied, l'autre à mi-corps; quelques autres griffonnements indécis. Au rebours du milieu de la planche vers la gauche : *Herman Fock*.

17. Seconde planche de griffonnements à la tête de Christ.

L. 0,087. H. 0,066.

Sur un cuivre, différents essais de pointes, des broussailles, une tête de vache, le bas d'une figure et dominant sur le tout une tête barbue, de profil vers la droite. Nous l'appelons la tête de Christ.

Le nom de H. Fock y est écrit trois fois, une fois le monogramme HF et un F majuscule à rebours. Vers le bas une boule presque effacée.

18. Le paysage avec l'homme se reposant sous le grand arbre.

L. 0,087. H. 0,082 1/2.

A gauche un tronc dont on ne voit que le bas. Au milieu deux arbres sous lesquels un homme est couché, tournant le dos au spectateur : lavé d'aqua-tinta.

19. Marine.

L. 0,115. H. 0,082.

Sur une mer agitée, cinq bâtiments dont deux assez grands,

deux dans le lointain et un vers le milieu de la perspective, sont ballottés par le vent. Le ciel est chargé de nuées vers la droite. Lavé d'aqua-tinta; composition mouvementée, mais où l'aqua-tinta n'a pas bien pris.

20. Vue d'Italie.

L. 0,085. H. 0,102.

Une rue droite, des bâtiments en style italien; à gauche, une sorte de massif; les deux côtés de la rue sont reliés par une espèce de grande arche carrée, dont l'ombre portée ressort au premier plan; quelques personnages.

Lavé d'aqua-tinta, grand effet de soleil.

21. Le chemin demandé.

L. 0,500. H. 0,055.
Marge de 2 millimètres.

Au pied d'un coteau surmonté d'un grand arbre et d'un indicateur, est assise une personne à laquelle une autre demande son chemin.

1er état. — Très-délicat et pittoresque. L'aqua-tinta est très-légère et rend parfaitement l'aspect d'une sépia.

2e état. — L'aqua-tinta renforcée est devenue presque noire, au point d'être peu distincte.

22. Les deux hommes au bord du ruisseau.

L. 0,067. H. 0,080.
Marge de 2 millimètres.

Paysage : à gauche un groupe de hauts arbres entourant une

habitation, et terminé vers le bord de l'eau par des saules; à droite un grand arbre au pied duquel sont deux personnages, l'un assis, l'autre debout; au fond, un lointain très-étendu.

1er état. — Avant le ciel.

2e état. — Avec le ciel.

23. Paysage aux deux vaches.

L. 0,087. H. 0,065.
Marge de 2 à 3 millimètres.

A gauche des buissons, un grand arbre et une barrière; à droite deux vaches, l'une debout, l'autre couchée, et derrière elles une colline avec des arbres; lointain avec édifices.

On lit dans la marge au coin de gauche : *H. F.* 1781.

24. Deux hommes et un chien devant une sorte de table de pierre encadrée et entourée d'arbres.

L. 0,192. H. 0,131.

1er état. — Avant l'inscription, et divers travaux sur la pierre, sous l'inscription et à droite, ainsi que dans les ombres.

2e état. — Avec ces travaux et l'inscription : *Uyt vriendschap toegeweid aan mynen agtenswaardige | Kunst vriënden Heere | Jacques Kuyper | Door zynen vriend | Harmanus Fock |* 1801.

25. La paysanne assise devant sa hutte.

L. 0,193. H. 0,132.
Marge de 5 millimètres.

Un grand arbre branchu se trouve, ainsi qu'une meule mon-

tée et un bac, en arrière d'une pièce d'eau à gauche. Au devant du bac un chien se dirige vers la droite.

Au premier plan, à travers les branchages, on aperçoit le fond qui consiste en un verger; une ferme couverte de chaume; à la droite de celle-ci est assise la femme; un petit garçon est agenouillé devant elle.

26. Le paysage à la nacelle.

L. 0,192. H. 0,130.
Marge de 5 millimètres.

Le milieu est occupé par un cours d'eau qui serpente. Au premier plan un bateau, en arrière deux arbres, une femme et un enfant. A droite, des arbres et une chaumière. A gauche du bétail, en arrière des arbres et une petite maison. Tout au fond on voit un hameau.

27. Le bois bordé d'une haie.

L. 0,192. H. 0,128.

Au premier plan à droite, un arbre branchu est coupé par le trait carré. A droite, on voit trois arbres dont deux sont groupés; devant eux un tronc renversé. Sous les arbres un homme est assis; au fond, on voit le bois avec sa haie en planches.

1er état. — Avant le ciel et avec beaucoup de lumière. Le bois s'arrête entre les deux arbres du groupe de gauche.

2e état. — Avec le ciel, le bois poussé jusqu'au bord de la planche. Les lumières atténuées et couvertes de tailles. Le dos de l'homme assis, qui était blanc dans le 1er état, est ici tout recouvert de tailles.

28. Le paysage au taureau.

L. 0,133. H. 0,131.

Au devant est une mare où entre un taureau sur lequel s'appuie le bouvier. Il regarde un homme et une femme qui s'embrassent à droite au fond d'un bois.

29. Le pêcheur sortant sa nacelle de son abri.

L. 0,192. H. 0,127.

Au coin de droite, devant, deux moutons sur une pointe de rivage. A gauche, à l'autre rive, le pêcheur sortant sa nacelle de l'abri. Sous des arbres au deuxième plan à droite, un homme passant un petit pont. Tout au fond un moulin.

30. Le chariot flamand devant l'auberge.

L. 0,192. H. 0,126.

A droite, de grands arbres devant lesquels il y a une barrière. A gauche une pingaule, une ferme-cabaret. Le chariot attelé de deux chevaux arrêtés devant une mangeoire. Le lointain est montueux et aride.

31. Le paysage à la verdurière.

L. 0,070. H. 0,082 1/2.

A droite une haie de branches et buissons, au fond une haie, deux arbres et un chariot; sur un chemin s'élevant du fond vers

la gauche, se trouve la verdurière. Derrière elle il y a un coteau couvert d'arbres et de genêts.

Il y a de cette planche des épreuves en bistre.

32. Paysage aux deux hommes sur le pont de bois.

L. 0,067. H. 0,081.

Un chemin allant de gauche à droite; au premier plan des herbes, le pont et le cours d'eau; deux hommes, l'un avec un fusil, sur le pont, et à droite un groupe d'enfants; à gauche un grand arbre, un fond boisé et un clocher.

33. La ferme au toit de chaume.

L. 0,070. H. 0,082.

A gauche une ferme couverte de chaume, la porte ouverte, sous deux arbres, l'un très-élancé; à droite, un groupe d'arbres.

34. Le paysage à la femme et au chien.

L. 0,070. H. 0,082.

A gauche quatre arbres touffus; entre eux une femme; à droite en dehors, deux hommes, l'un assis, l'autre debout; devant à droite, un chien, devant un pieu et un moulin.

35. L'homme à la cruche.

L. 0,070. H. 0,082.

Un groupe de quatre arbres, dont l'un est en avant des autres,

forme la gauche. A droite près d'un tronc renversé et d'une haie de paille, se trouve assis un homme avec une cruche.

36. Le paysage aux deux nacelles.

Mêmes dimensions.

A gauche un gros tronc avec branches mortes et feuilles; au pied, des joncs et un canot monté par deux hommes. Dans le lointain un second canot à la voile. Au coin à droite on remarque un arbre très-légèrement tracé.

37. Le dessinateur au pied des troncs de saule.

Mêmes dimensions.

Vers le milieu d'un paysage, trois saules têtards et un dessinateur assis entre eux. Sous le coin de gauche, on lit à rebours : *H. Fock, f.*

38. Le canot que l'on mâte.

Mêmes dimensions.

A gauche des rives escarpées couvertes de quelques broussailles et un arbre; au loin un homme chargé. Au pied de ces rives le bateau que l'on mâte.

On peut rattacher à cette suite la planche décrite sous le nº 22.

39. Le paysage au troupeau.

L. 0,071. H. 0,082.

A droite un grand arbre au pied duquel dort un berger entouré

de ses moutons. On aperçoit aussi deux vaches, et à gauche deux saules dans l'eau.

40. Le paysage aux trois moutons.

Mêmes dimensions.

A droite un arbre sous lequel deux moutons sont couchés. Au fond une ferme devant laquelle il y a une pingaule.

41. Les deux hommes devant la haie de planches.

L. 0,059. H. 0,074.

A gauche dans l'ombre un tronc d'arbre et deux hommes, l'un assis, l'autre tenant un bâton. A droite un bout de bois devant lequel il y des planches.

42. Le paysage à la petite charrette.

L. 0,059. H. 0,085.

Des arbres élancés se trouvent à gauche, sur une route qui s'étend devant eux. On voit une charrette attelée d'un âne.

Cette planche est traitée dans la manière de L. Hansen.

43. Le paysage avec l'homme au sac.

L. 0,066. H. 0,080.

44. Frontispice.

L. 0,125. H. 0,105.

Deux hommes devant un mur sur lequel un carré renferme

l'inscription ci-dessous. L'un de ces hommes est assis, l'autre lui montre l'inscription :

Zes landschappen | naer t' Leeven geteekend | en geëtst | door | Harms. Fock.

45. Le paysage au puits.

L. 0,128 H. 106.

A gauche se trouve un arbre au pied duquel trois personnages sont placés. Au milieu de la planche on voit un pont et à sa droite un puits avec treuil. Sans ciel.

46. Le paysage avec l'homme à pied et la femme à cheval.

L. 0,120. H. 0,150.

A gauche une ferme entourée d'arbres; au milieu dans l'ombre, les deux personnages; à droite des arbres. Sans ciel.

47. Le paysage au haut poteau.

L. 0,123. H. 0,106.

A gauche une ferme, devant celle-ci un grand arbre; à droite le haut poteau, à son pied deux personnages, dont l'un est assis. Sans ciel.

48. La ferme aux quatre moutons.

L. 0,123. H. 0,106.

Au milieu de la planche se trouve une ferme entourée d'arbres,

protégée par une haie et une grande barrière en planches; hors de la haie on voit quatre moutons dont trois debout et un couché.

49. Ruines.

Mêmes dimensions.

A gauche, des ruines, parmi lesquelles il y a une porte en ogive sous laquelle se tient un cavalier; à droite on voit la campagne.

50. Le dessinateur au bord du chemin.

Mêmes dimensions.

Au premier plan à gauche, devant une haie de branchages, est assis au bord du chemin le dessinateur; derrière lui il y a divers groupes d'arbres, et au milieu de la planche une route sur laquelle il y a un porte-faix; à droite on voit des arbres et un lointain très-léger.

51. L'homme sur le pont de bois.

L. 0,183. H. 0,145.

A gauche une ferme entourée d'arbres, devant laquelle il y a un embarcadère en planches et un pont allant vers la droite. Un homme s'y trouve appuyé.

1er état. — Avant le ciel et de nombreux travaux dans les ombres.

2e état. — Avec le ciel et ces travaux.

52. Les deux pêcheurs, aqua-tinta.

L. 0,198. H. 0,142.

Le milieu de la planche est occupé par de l'eau : à gauche on voit un grand chêne, à droite un groupe d'arbres; sous le chêne se trouvent deux pêcheurs, ils sont dans une nacelle, l'un retire un filet et l'autre tient une ligne.

53. L'hiver.

L. 0,236. H. 0,170.

Un cours d'eau glacé, à droite deux patineurs, l'un marchant, l'autre s'arrangeant. A la pointe de terre à droite deux canots; à gauche un homme traînant une femme dans un petit traîneau; au loin on aperçoit des arbres et un château.

1er état. — La glace derrière les arbres n'est pas chargée d'ombres; dans le coin de gauche, en haut, il y a de nombreuses études de têtes, de bras, de têtes de moutons, etc.

2e état. — L'eau-forte reprise, les ombres terminées, les études du coin de gauche ont été mal grattées.

54. Le paysage à la hutte de planches.

L. 0,089. H. 0,102.

A gauche auprès de deux arbres et de joncs se trouve une hutte de planches; à droite, sur un sentier, marche un homme portant un fagot. On y voit aussi un chariot.

1er état. — Avant le ciel, l'homme n'est pas ombré, non plus que le chariot. Le premier plan est inachevé; entre l'homme

et le chariot il y a un arbre. Le trait est interrompu au coin de droite, en haut.

2e état. — Avec le ciel, l'arbre entre l'homme et le chariot est effacé. Les ombres et les travaux sont repris.

55. Le moulin au pied de l'arbre et le berger sur la colline.

Mêmes dimensions.

Au milieu de la planche est un grand arbre au pied duquel il y a un mouton; il se rattache avec une haie à la droite. Sur une colline de ce côté se trouve le berger assis au pied de deux arbres et entouré d'autres moutons.

1er état. — Avec le terrain inachevé, au bas à gauche autour de la branche d'arbre brisée et avant le ciel.

2e état. — Terminé, les ombres renforcées avec le ciel.

56. Le temple de Jupiter (?) à Rome.

L. 0,224. H. 0,294.

A droite auprès du temple, une mule; il est entouré de bâtiments. Il est sur papier bleu et lavé d'aqua-tinta.

1er état. — Avant le ciel.

2e état. — Avec le ciel.

57. Caricature. *De / Koopman / in / Landzaaten /.*

L. 0,115. H. 0,133.

Un militaire botté et éperonné allant vers la droite, tient de la

main gauche une flûte, de la droite une bouteille. Il porte au dos une hotte dans laquelle il y a deux autres guerriers.

Frontispice d'une chanson :

Wys : Myn lieve saartje die altyd.

I

Koopman.

Wie neemt myn laatste zootje mee, etc., en 7 couplets.

58. Le pèlerin.

L. 0,128. H. 0,195.
T. c. L. 0,078. H. 0,124.

Le pèlerin, assis sur un banc de terre, a les pieds nus; il tient un bâton et un panier, et est tourné vers la droite.

1er état. — Simple trait.

2e état. — Lavé d'aqua-tinta.

59. Les deux dentellières.

L. 0,063. H. 0,047.
T. c. L. 0,053. H. 0,047.

Les deux dentellières coiffées de grands bonnets flamands, tournées vers la droite, l'une tenant son carreau.

1er état. — Simple trait.

2e état. — Lavé d'aqua-tinta.

60. L'homme endormi près du grand pot.

L. 0,175. H. 0,122.
T. c. L. 0,167. H. 0,111.

L'homme est assis au pied d'un coteau, il a la tête tournée vers



la gauche, s'appuie sur son coude, est découvert, et a un pot et un bâton à sa gauche.

1er état. — Au simple trait.

2e état. — Lavé d'aqua-tinta.

61. Les fruits (aqua-tinta).

L. 0,150. H. 0,202.
Marge de 2 à 3 millimètres.

Très-gracieux sujet. Sur un coin de table de marbre se trouvent des pêches, des raisins, des fraises et une noisette; sur une feuille de vigne est posé un papillon. Le travail est d'une admirable légèreté, il imite un dessin à l'encre de Chine.

62. Les anges annonçant la naissance du Christ aux bergers.

L. 0,186. H. 0,165.
T. c. L. 0,140. H. 0,117.

A droite de la composition, un ange, les bras étendus. et au milieu d'un foyer de lumière devant lui dans le coin de droite, deux bergers s'inclinant et fuyant la lumière, semblent tout effrayés. A gauche deux bergers se tenant l'un l'autre; derrière eux, deux moutons effarés; dans le lointain deux autres bergers. Le ciel est rempli d'une gloire d'anges.

1er état. — Simple trait.

2e état. — Lavé d'aqua-tinta. Grand effet de lumière.

63. La marchande de poisson.

L. 0,128. H. 0,179.

La marchande, tournée vers la droite, est debout devant un

banc sur lequel il y a à gauche un poisson. Elle en découpe un autre à droite; devant elle, sur un baquet renversé, un panier en fer-blanc rempli de verdure.

1er état. — Simple trait.

2e état. — Lavé d'aqua-tinta, manière de sépia.

64. L'homme appuyé sur son bâton.

L. 0,128. H. 0,179.
Marge de 3 millimètres.

Devant une barrière en planches, derrière laquelle se trouvent des groupes d'arbres, il y a un homme coiffé d'un chapeau rond, appuyé les bras croisés sur un long bâton. Il est tourné vers la gauche.

1er état. — Simple trait.

2e état. — Lavé d'aqua-tinta, manière d'encre de Chine.

65. Le pêcheur à la ligne.

L. 0,210 à 0,220. H. 0,163 à 0,165.
T. c. L. 0,154. H. 0,116.

Sur un petit pont de bois accolé à deux arbres et se trouvant à la droite de la planche, on voit un pêcheur tourné vers la gauche, et ayant le coude gauche appuyé au garde-fou d'un pont. A gauche on voit des joncs, et dans le lointain une ferme avec une meule de foin à la hollandaise.

Lavé d'aqua-tinta.

66. Tête barbue tournée vers la gauche.

L. 0,088. H. 0,096.
Marge de 2 millimètres.

Un vieillard à longue barbe, au crâne dénudé, est tourné de profil vers la gauche; manière de crayon lavé d'aqua-tinta.

67. Le porte-balle.

L. 0,152. H. 0,211.

Allant vers la droite, un porte-balle chaussé de sabots et la tête nue. Ce dessin énergique est au simple trait.

68. Le bas-relief au Janus.

T. c. L. 0,112. H. 0,222.

Cinq amours jouant autour d'un monument portant un médaillon de Janus. A gauche, un autre amour semble vider une bouteille; autour du médaillon trois amours attachent une guirlande.

Planche légèrement lavée d'aqua-tinta en manière de sépia.

69. La ferme à l'homme debout et à la femme assise.

L. 0,210. H. 0,132.
Marge de 2 millimètres environ.

Une grande ferme avec appentis et grange, derrière laquelle il y a une pingaule; auprès de celle ci-un tas de foin. A droite un piquet surmonté d'un petit toit, et contre lequel est appuyée une claie; à la porte, une femme en grand chapeau est assise par terre auprès d'un homme debout.

1er état. — Avant le ciel et les tailles horizontales entre la grange et les broussailles du devant. Le trait carré est interrompu au coin de droite en haut.

2e état. — Avec le ciel et les tailles horizontales, le trait carré non interrompu.

70. Le paysage à l'homme au fagot.

Mêmes dimensions.

Une ferme du genre de Weirotter, derrière laquelle il y a un bois, occupe la gauche et le milieu de la planche. A droite on voit un grand arbre au pied duquel il y a un homme portant un fagot et allant vers la ferme.

1er état. — Avant le ciel et de nombreux travaux, notamment dans le bois et les terrains.

2e état. — Terminé.

71. Le paysage à la maraîchère conversant avec le berger.

L. 0,246. H. 0,168.

Dans un paysage accidenté et parsemé d'arbres, il y a un berger assis à gauche au pied d'un tertre; tout au devant du sujet sont deux moutons; dans le fond on aperçoit un dôme sur une colline.

1er état. — Avant le ciel, la planche est grise.

2e état. — L'eau-forte, remordue, a beaucoup de vigueur, avec le ciel.

72. Le paysage aux arbres élancés.

L. 0,242. H. 0,168.
Marge de 2 à 3 millimètres.

Vers le milieu de cette planche il y a quatre arbres élancés formant groupe, auprès d'eux un jeune garçon et une jeune fille. A droite un chemin sur lequel il y a un homme portant une hotte. Quelques arbres à droite, à gauche une petite mare.

73. Le dessinateur avec son chien.

L. 0,242. H. 0,168.

Vers la droite un pacage terminé au fond par une barrière bordée de cinq à sept arbres, et dans lequel se trouvent cinq moutons (trois debout et deux couchés); puis il s'y trouve un dessinateur tourné vers la gauche tout près de la barrière; au fond deux hommes debout avec un grand panier. Signé sous le milieu de la planche en bas dans la marge, *H. Fock*, *fecit*.

74. Les deux vaches sous le bouquet d'arbres.

Mêmes dimensions.

A droite on voit un grand saule dont le pied est caché, une barrière en planches et des massifs d'arbres. Vers le milieu de la planche, il y a cinq arbres en groupe, sous ceux-ci deux vaches, l'une couchée, l'autre debout; une laitière s'avance pour les traire. Le soleil darde entre les arbres.

Signé sur les planches, *H. Fock*. *H* et *F* formant monogramme.

75. Partie de ruines. (Bréderode?)

Mêmes dimensions.

Les ruines sont au milieu de la planche, le haut est ombré. A droite il y a deux personnes, l'une dessine, l'autre est debout. A gauche un homme et une femme accompagnés d'un chien, sont assis.

76. Paysage avec un cavalier et un piéton.

Mêmes dimensions.

A milieu de la planche est un petit tertre sablonneux surmonté de trois arbres, à droite un piéton indique la route à un cavalier. A gauche il y a un homme portant un paquet attaché à un bâton.

Sous le coin de gauche en bas, on lit *H. Fock.* (*H. F.* en monogramme.)

77 et 78. Les deux fours.

77. Le four de campagne à la pelle.

L. 0,170. H. 0,116.

Sur un petit four conique dont la porte est fermée par une branche retenue par deux piquets, se trouve une pelle. Le four est dans la campagne.

78. Le four aux balais.

L. 0,169. H. 0,118.

Un four de même nature que le précédent, derrière lequel se trouve un arbre; la porte en est fermée par un tronc. Sur le four est appuyé un balai; il y en a un second par terre; un oiseau se trouve à droite sur une haie en branches.

On lit sous le coin de gauche dans la marge : *H. Fock*, *ft.* 1809.

Les deux fours se trouvent dans la campagne et sont tirés sur la même feuille.

79. La meule et le seau près de l'arbre.

L. 0,162. H. 0,102.

A la gauche d'un arbre coupé par le haut de la planche, au pied duquel il y a un pot fêlé, se trouvent une meule montée sur un bâtis en planches et un grand seau. Au coin à droite il y a une porte à claire-voie et une haie de branchages.

1er état. — Avant le ciel et avant les tailles au coin du terrain devant la meule.

2e état. — Avec le ciel, les tailles sur le terrain et sur un linge suspendu à un piquet.

80. La nacelle près des joncs.

L. 0,245. H. 0,320.
Marge au haut et sur les côtés, 10 millimètres; au bas, 35 millimètres.

Grand paysage dont un cours d'eau occupe le milieu. Il est bordé de joncs, et un homme dans une nacelle semble les couper. Au premier plan un jeune garçon est assis, près d'une femme avec un grand chapeau. Il joue avec un chien. Au fond, une ferme se trouve entre des arbres.

81. Étude d'arbre.

L. 0,063. H. 0,081.
T. c. L. 0,056. H. 0,074.

Un grand arbre, au tronc noueux, occupe toute la planche; un homme avec un panier est assis au coin de droite. L'arrière plan est formé par un mur formant l'enclos d'un jardin dont on aperçoit les arbres.

FOUQUET.

FOUQUET, *Henri*, est né à Limbourg en 1826.

1. Héloïse (d'après Ad. Dillens).

Salon de 1851.

2. Le corps-de-garde (d'après Platteel).
L. 0,189. H. 0,231.

Salon de 1854.

FOURMOIS.

FOURMOIS, *Théodore*, né à Presles en 1814, mort le 16 octobre 1871.

1. Près d'Ardenne.
L. 0,250. H. 0,180.
T. c. L. 0,226. H. 0,116 1/2.

Un chemin creux descend du fond à gauche vers la droite. Vers le milieu de la planche, à sa plus grande hauteur, il y a une ferme et derrière celle-ci quelques arbres. Sur le chemin on voit deux personnages.

Signé au bas de la gauche, en marge : *T. Fourmois*.

Cette planche est le n° 23 de l'*Album* de la fête de 1850.

2. Le pape et l'empereur.

L. 0,240. H. 0,165.
T. c. L. 0,204. H. 0,132 1/2.

Un vaste marais bordé au fond par quelques arbres. A gauche au premier plan, Eulenspiegel avec le bonnet à plume, pêche deux poissons occupés à s'entre-dévorer.

Signé au bas de la gauche dans la marge : *Théodore Fourmois, del. et sculp.*; à droite : *J. Bouwens, imp. Brux.*, et au milieu du bas : *Le pape et l'empereur.*

FRANCIA

FRANCIA, *A.*, né en à

1. Souvenir de la Campine.

(*Album* de la Fête artistique du 5 janvier 1850, n° 16.)

L. 0,250. H. 0,159.
T. c. L. 0,219. H. 0,151.

Un chemin bordé à droite par une côte sablonneuse se termine au premier plan dans une partie d'eau. A gauche un arbre. Ciel accidenté.

Signé au bas de la droite : *AF.*, 1850. (*A F* en monogramme.)

FRANÇOIS

FRANÇOIS, *Pierre-Joseph-Célestin*, né à Sainte-Croix, Flandre orientale (d'après les salons de Gand, de de Bast, il serait né à Namur en 1759), fut premier professeur à l'Académie de peinture de Bruxelles, où il est décédé en 1851, le 13 mars, âgé de 91 ans, 11 mois, 9 jours.

La vente mortuaire eut lieu les 4 et 5 juin 1851, chez le sieur Billen, n° 17, Grand'Place.

Le catalogue porte parmi les gravures, les indications suivantes : *Cahier de gravures à l'eau-forte, par Jh François, d'après ses dessins.*

La Grosse Tour à Bruxelles, eau-forte, 21 exemplaires (1).

45 *vues d'Italie, gravées sur cuivre par Jh François, d'après ses dessins.*

1. Frontispice.

L. 0,225. H. 0,169.
T. c. L. 0,200. H. 0,138.

La planche représente une ruine au milieu de la campagne. On voit à gauche le dôme de Saint-Pierre; à droite des arbres. Le sujet du milieu se compose, à gauche, d'une sorte de cariatide, dont le pendant est brisé. Sur ce bloc est assis un amour auquel une femme tenant un crayon présente un portefeuille.

Sur la pierre on lit : *Mélange ou Recueil / de vues, sites et*

---

(1) D'après cette indication, François paraît être l'auteur de l'eau forte représentant la *Grosse Tour* à Bruxelles. Nous n'avons pu nous la procurer.

autres objets / pittoresques ou intéressans / sous différents rapports / par Josh François, peintre. / 1re partie (de Rome et de ses environs).

Dans la marge du bas on lit : *Frontispice.*

2. La Villa Borghèse.

L. 0,220. H. 0,165.
T. c. L. 0,119. H. 0,141.

Divers restes d'antiquités sont groupés devant une muraille ; ce sont notamment trois statues, deux colonnes et un tombeau avec une statue couchée. A droite et à gauche des arbres ; sous ceux de droite deux personnages, l'un assis, l'autre debout.

Dans la marge du bas, on lit : *A Villa Borghese.*

3. La Tour des esclaves.

Mêmes dimensions.

Au milieu d'une plaine bornée par une chaîne de montagnes, on voit quelques restes d'antiquités, notamment une tour ronde. Au premier plan est un chasseur avec son chien. On lit dans la marge : *La tour des esclaves.*

4. Le tombeau de Néron.

Mêmes dimensions.

Le tombeau, de forme rectangulaire, est le principal sujet de la planche, où l'on voit à droite une maison et une église, et à

gauche une chaise de poste. Un homme s'est efforcé de gravir le tombeau.

On lit dans la marge : *Tombeau de Néron.*

5. Le colombier.

Mêmes dimensions.

Au milieu d'un paysage se dresse une construction massive, partie antique, partie moderne. A droite, quelques arbres et un homme bêchant. A gauche, dans le lointain, quelques constructions. Désigné au milieu du bas : *Le colombier.*

6. Grotte sépulcrale.

Mêmes dimensions.

On voit la grotte éclairée par le fond où se trouve l'ouverture; un paysan y regarde.

Dans la marge se trouve l'inscription : *Grotte sépulcrale.*

7. La grotte de Pythagore.

Mêmes dimensions.

Une sorte de ruine de pierres massives formant chambre, occupe le milieu de la planche, en avant d'une colline en pente. Un prêtre est assis dans un coin de cette construction. La marge porte l'inscription : *La grotte de Pythagore.*

8. Tombeau antique.

Mêmes dimensions.

Une vaste construction ruinée sur laquelle ont cru des herbes

et des arbustes; on y entre par deux portes cintrées. Deux personnages s'y voient : l'un assis, l'autre au fond ayant l'air de mesurer. On lit dans la marge : *Tombeau antique*.

9. Deux morceaux du Colisée.

Sur un cuivre de mêmes dimensions que les précédents sont gravés deux sujets :

A. L'arcade au dessinateur.

T. c. L. 0,089. H. 0,138.

Une grande arcade formant perspective. A gauche est assis un dessinateur auquel un pauvre demande l'aumône. Au bas, sous un petit arceau on voit un homme monté sur un âne.

B. L'arcade à la plante.

T. c. L. 0,091. H. 0,138.

Une arcade avec une sorte d'escalier; au bas à droite est une plante à larges feuilles croissant au milieu des décombres.

Sous les deux sujets on lit dans la marge : *Deux morceaux du Colisée*.

10. L'église de Saint-George.

Mêmes dimensions.

L'église, en avant de laquelle on voit un arc orné, se trouve à gauche. En arrière sont des jardins en terrasses et des pins parasols. A droite est un grand arc ruiné, au pied duquel est couché

un mendiant. Sous l'arc, au devant de l'église, on voit deux religieux. Dans la marge se trouve l'inscription : *Église de Saint-George*.

11. Vue du Tibre.

Mêmes dimensions.

Au fond une colline sur laquelle est une maison de campagne avec des arbres. Au pied de cette colline, plusieurs constructions; en avant coule le Tibre, sur lequel il y a une barque. Deux personnages l'examinent de la rive. Dans la marge du bas on lit : *Vue du Tibre*.

12. Fontaine d'eau minérale ou l'Acqua acetosa.

Mêmes dimensions.

La fontaine est à la gauche de la planche, un arbre s'élève tout proche. A droite est le Tibre et un lointain étendu. Dans la marge on lit : *Fontaine d'eau minérale*.

13. Ruines d'une fontaine.

Mêmes dimensions.

Au milieu de la planche est une sorte de fontaine en maçonnerie entourée de feuillages et d'arbres. Un homme est assis en avant. En arrière s'étend un lac. Dans la marge se trouve l'inscription : *Ruine d'une fontaine*.

14. Le pâturage.

Mêmes dimensions.

Au fond on voit un aqueduc, des tours et des sommets de con-

structions, puis des rangées d'arbres et enfin des bestiaux dans les prairies. Au devant un berger veut faire passer trois bœufs sur un petit pont; un quatrième bœuf est couché à gauche. Dans la marge il y a : *Le pâturage*.

15. Le lac de Nemi.

Mêmes dimensions.

On voit le lac tout entier, à gauche des constructions ; au fond quelques sentiers descendant jusqu'au lac. Sur le devant chemine un homme monté sur un âne. Dans la marge on lit : *Le lac de Nemi.*

16. Nymphée.

Mêmes dimensions.

Sous une vaste arcade sont deux hommes, l'un couché, l'autre assis; un petit ruisseau s'écoule sur le devant. En arrière on voit des collines et des arbres. Dans la marge se lit : *Nymphée.*

17. Emissario du lac d'Albano.

Mêmes dimensions.

Une construction carrée d'où sortent de grands pins, domine une route formant digue, en avant de laquelle est un bassin où un dessinateur prend un bain. On lit dans la marge : *Emissario du lac d'Albano.*

18. Intérieur de l'Emissario.

Mêmes dimensions.

Une construction en gros blocage avec une rigole où un des-

sinateur s'est mis dans l'eau pour mieux observer son sujet. A droite deux gros arbres très-tortus. Dans la marge : *Intérieur de l'Emissario.*

19. La solfatare de Tivoli.

Mêmes dimensions.

Une sorte de lac au milieu d'une prairie. En arrière, des montagnes et des constructions ; un homme cherche à atteindre un îlot, un autre cause avec une femme. Dans la marge on lit : *La solfatare de Tivoli.*

20. Le mont fendu.

Mêmes dimensions.

Le mont s'élève vers la gauche, où un chevrier est assis. En avant de la fente sont trois hommes : deux y jettent des pierres dont un troisième observe la chute. Dans la marge se trouve : *Le mont fendu.*

21. Gli Arci.

Mêmes dimensions.

Au milieu d'un paysage très-étendu se trouvent des ruines d'aqueduc. A gauche est une route, au premier plan de laquelle on voit deux personnages assis. Dans la marge on lit : *Gli Arci.*

22. La fabrique du Poussin.

Mêmes dimensions.

Une vaste ferme, précédée de deux tourelles crénelées, domine

la campagne. Sur la route on voit, à gauche, une borne avec un écusson portant trois croissants. A droite, il y a un dessinateur. Dans la marge se trouve l'inscription : *La fabrique du Poussin*.

23. Le pont de Civita-Castellana.

Mêmes dimensions.

Au milieu d'un vallon que traverse un cours d'eau, on voit un magnifique pont à deux étages. En avant une femme portant un fagot traverse l'eau.

Signé dans la marge : *Le pont de Civita-Castellana*.

24. Le Rio Maggiore.

Mêmes dimensions.

Une montagne s'élevant presque à pic est au milieu de la planche. Deux rivières en baignent le pied. Au fond, à gauche, est un groupe d'arbres. A droite, on voit un homme au premier plan. Dans la marge on lit : *Le Rio Maggiore*.

25. Le temple d'Esculape.

Mêmes dimensions.

Au milieu d'un lac sur lequel nagent des cygnes se dresse un temple d'une belle architecture, entouré de statues et de jets d'eau.

Un personnage marche devant ce temple en l'examinant. Sur la rive sont un homme et une femme. Au fond il y a des arbres. Désigné au bas : *Le temple d'Esculape*.



FUCHS

FUCHS, *Louis.*

1. La ferme ruinée.

L. 0,108. H. 0,068.

A gauche, un tronc d'arbre coupé par le bord de la planche. A droite, une maison rustique ruinée ; au fond, des arbres mal venus. C'est son premier essai.

2. L'amazone.

L. 0,100. H. 0,125.
T. c. L. 0,089. H. 0,114.

A gauche un grand arbre; à droite le fond d'un bois. Une amazone, montée sur un cheval blanc lancé au galop, franchit un tronc d'arbre.

Signé dans le coin supérieur de droite : *L. J. F.*

1er état. — Eau-forte pure; la planche est très grise.

2e état. — La planche est remordue et retravaillée, surtout au premier plan et dans le coin de gauche en bas.

3. Le cimetière.

L. 0,097. H. 0,123.
T. c. L. 0,089. H. 0,115.

Un jeune homme est agenouillé devant une tombe, au milieu d'un massif de verdure, composé à droite d'un peuplier, à gauche d'un saule pleureur et entre eux d'un cyprès. Il semble

considérer l'inscription : *Leonora vergiss mein nicht*. Signé au haut de la droite *L. J. F.*

1er état. — Eau-forte pure et grise.

2e état. — Remordue avec divers travaux sur le cyprès.

4. Les deux enfants au pied de la croix.

L. 0,134. H. 0,097.

Au milieu de quatre arbres s'élève une colonne supportée par un soubassement carré et surmontée d'une croix. Un enfant se tient debout à droite, un autre est couché à l'angle droit du piédestal. En arrière, à droite, on aperçoit une ferme entourée d'arbres.

1er état. — Eau-forte pure et avant le nom.

2e état. — Repris avec le nom au haut de la droite, *L. J. F.*

3e état. — Les ombres du premier plan sont comme renforcées, il y a sur les arbres des tailles obliques atténuant les lumières.

UN MERLE BLANC

Aucun bibliographe, aucun bibliophile, j'en suis sûr, ne refusera cette qualification au rarissime volume dont je veux entretenir pendant quelques minutes les membres de notre Société.

Disons d'abord que cette *rara avis* appartient à la belle bibliothèque de l'Université de Gand; c'est un cadeau de son éminent conservateur, notre ami à tous, M. F. Vander Haeghen, dont la munificence et le zèle éclairé ont fait de ce riche dépôt un brillant émule de la Bibliothèque royale de Belgique.

Il ne s'agit cette fois de rien moins que d'un livre du prototypographe de l'Angleterre, un Caxton unique et entièrement inconnu jusqu'ici!

Commençons par le décrire, nous en ferons ensuite l'historique, et nous finirons par expliquer comment c'est à nous qu'est échu le grand plaisir de révéler à la Belgique le trésor qu'elle possède.

Voici le titre du volume, qui est un petit in-4°. de 32 feuillets à 24 lignes longues dans les pages pleines, avec les signatures *a-d*, sans chiffres ni réclames, sans indication de lieu ni de typographe, et sans date :

Cōmemoracō Lamētacōis sine (*sic* au lieu de *siue*) cōpassiōis btē // Marie ī morte filij ꝯ dr̄ Cōmemoracō btē ma- //rie pietatis vl' ꝯmemoracō pietatis q̄ celebrari // debet feria sexta īmediate ꝑcedēte domīcā ī passi // one ꝑ eo qꝰ ipō die legit' ī eccl'ia de resuscitacōe // lazari (etc.).

Cette espèce d'intitulé se lit au recto du premier feuillet, qui est signé *aj* et qui contient en outre une petite xylographie. Le volume est imprimé sur papier blanc et fort, à filigrane montrant une main avec une fleur de lis au bout du troisième doigt; il a encore ceci de particulier, que le premier et le troisième feuillet seulement de chaque cahier sont signés, par exemple : pour le cahier *a* le premier feuillet est signé *aj* et le troisième *aij*; les trois autres cahiers, également de huit feuillets, présentent la même particularité.

M. Vander Haeghen en fit l'acquisition vers 1854 ou 1855, dans une petite vente de livres insignifiants, chez M. Verhulst, à Gand. La singularité du caractère intrigua le futur bibliothécaire, qui l'acheta pour en déterminer à l'occasion le lieu d'impression. Quand, en 1860, j'eus le plaisir d'être à Swynaerde l'hôte de mon ami, il soumit le bouquin à mon appréciation; mais trop occupé que j'étais de décrire les trésors que Gand ajoutait aux matériaux de mes *Annales typographiques*, je n'y donnai que tout juste assez d'attention pour m'assurer qu'il n'était pas d'origine néerlandaise et je le perdis de vue.

Dans ce riche dépôt (et j'arrive ainsi au troisième point de mon récit), il existe une assez grande collection d'imprimés remontant au siècle même qui a vu la naissance de l'imprimerie. Mais si nombreux qu'ils soient, ils ne fournissent pas toujours les points de comparaison nécessaires pour la détermination des éditions inconnues. La Bibliothèque royale de La Haye est mieux partagée de ce côté; pendant de longues années, ses incunables, plus nombreux, ont été étudiés, classés et décrits; cette circonstance a porté M. Vander Haeghen à me confier ses vieilles impressions pour les comparer avec celles de La Haye, et leur assigner la place qui leur appartient dans l'histoire de la typographie.

Quand la caisse avec sa cargaison d'énigmes me fut parvenue, j'en triai d'abord le contenu, avant de pénétrer plus au fond du secret de chaque volume; je fis différents tas des imprimés néerlandais, des allemands, des français et des italiens. A la fin il ne restait que la *Commemoratio lamentationis*, laquelle, par ses types inconnus, par l'ensemble de son aspect, m'intrigua plus que je ne saurais dire. Chaque fois que ce volume me revenait en mains, il attirait plus spécialement mon attention, jusqu'à ce qu'enfin l'éclair jaillit de cette atmosphère surchargée de mystère et que je me dis : cela doit être un Caxton. Ce trait de lumière éclaira tout à coup la question. J'ouvris le magnifique ouvrage de M. William Blades, *The life and typography of William Caxton* (London, 1861-1863); je consultai aussi le petit volume du même auteur intitulé : *How to tell a Caxton* (London, 1870), et j'eus tout de suite la conviction que les types de la *Commemoratio* sont identiques avec ceux reproduits par Blades, comme type nº 5, dans les planches XXI et XXII de son grand ouvrage, et dans les planches IX et X de son petit ouvrage; la petite xylographie est copiée pl. XLVIII (c'est la quatrième, montrant le Christ mort sur les genoux de sa mère), et même la particularité de la signature, que j'ai signalée plus haut, se trouve mentionnée par lui à la page 203 de son second volume.

Il n'était plus possible d'en douter, c'était bien véritablement une édition de Caxton que possédait la Bibliothèque de Gand. Mais quelles que furent mes recherches, je ne découvris aucune description, pas même une mention de la *Commemoracio* dans les ouvrages de Panzer, Hain, Graesse, ni dans les deux volumes de M. Blades : et cependant nul bibliographe n'a jamais autant que lui épuisé son sujet. Fiévreux d'agitation, je me hâtai de lui faire part de ma trouvaille, en lui demandant si, après la

publication de son œuvre, il n'aurait pas eu connaissance d'un imprimé de Caxton qui pût s'identifier avec celui que j'avais alors par devers moi.

La réponse de M. Blades, en date du 20 de ce mois, me tranquillisa parfaitement sur ce point. La voici textuellement : « It is without doubt a Caxton and I had not heard or known » of it until the arrival of your valued letter. It belongs to the » same class as the *De transfiguracione* and was doubtless » printed about the same time. » Or, M. Blades cite cet imprimé (*The life*, etc., t. II, p. 203), à la date de 1491?, ce qui est trop tard, à mon avis, s'il faut regarder comme un axiome la règle qu'il a formulée lui-même à la page 9 de son opuscule *How to tell a Caxton* : « It is an interesting fact that Caxton had but » little variety of type in his office. — We have all his different » types appearing in succession, the new coming into rise as the » old is worn out. » La *Commemoracio* étant imprimée dans le type n° 5, et le premier volume du type n° 6 étant daté de 1489, il n'est que juste de reporter notre trouvaille au moins à ce dernier millésime. Le type n° 5 a été employé par Caxton entre 1484 (?) et 1489.

Et voilà l'histoire véridique de la naissance, de la vie et de l'appréciation finale du *Merle blanc*, qui s'appelle *Commemoratio lamentationis sive compassionis Beatae Mariae in morte filii*, et qui ajoute un magnifique brillant à l'écrin palaeotypographique déjà si riche de la Bibliothèque de l'Université de Gand.

La Haye, ce 29 juillet 1875.

M.-F.-A.-G. CAMPBELL.



NOTICE

DE CINQ FRAGMENTS DE MANUSCRITS

APPARTENANT A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

(*Suite.*)

IV. Fragment d'un sermonnaire, (deux feuillets séparés, pet. in-4°, à 2 col.)

Premier feuillet.

(*Col.* 1.) .. det de haenge entre les damages cui ses proimes li fait et hom soi apacientet de murmure entre les flaeaz Deu, et cant nous ce faisons, ne querons mie presenz biens .. (en?) guerredon; quar por les biens (?) de paciensce devons nos avoir esperance des biens de la permanable vie, si ke dunt primes commencet li guerredons de nostre travailh, cant li travalz cesset del tot. Dunt li psalmistes (1) dist: « En la fin ne serat mie li obliance

---

(1) Psaume IX, 19.



des poines, la paciensce des povres ne peristerat mie en la fin. » Il semblet ke la paciensce des povres soit alsi cum perie, cant li humele n'ont nul lowier en ceste vie, mais ele ne peristerat mie en la fin. Car dont aront-il glore cant totes les travilhanz choses ensemble peristerunt. Penseiz dunkes, sanior frere, ke vos guardeiz la paciensce en vostre pensé et si la mostreiz en oevre cant besoins en est. Nului de [vos] ne commuevent les laides paroles à haenge del proime, nul damage des choses ki..... perir ne . . . . (1)

(*Col.* 2.) cremeiz par estable pensé les parmanables damages; cil des trespassanz choses ne vos serunt mie greval. Se vos esguardeiz la glore del parmanable guerredon, vos ne vos duerreiz mie del tot des......... (2) choses. Soffreiz dunkes vos adversaires, mais ceas cui vos soffreiz, ameiz si cum freres. Quereiz les parmanables œvres lowiers por les temporeiz damaiges. N'i ait nul de vos ki ait fiance ke il paciensce puist avoir de sa force, mais faites tant par vos proieres que cil le vos otroiet ki la commandet. Quand hon communelmant est en la proiere, si est hom tost aidiez en la temptacion parmei Jesum Cristum nostre sanior.

La leiçon del St evangelie solunc St Luke la vinteme (3).

En icel tens dist Jesus à ses disciples (4) « S'alcuns vient à moi, se il ne heit son pere et sa mere et sa femme et ses enfantz et ses serors et anchor s'arme mimes, il ne puet estre mes disciples. Quar ki est cil de vous ki voelt chasteier (5) une tuer (6), ne siet

---

(1) Ligne piquée et indéchiffrable.
(2) Mots effacés; je suppose *trespassans*.
(3) Les mots soulignés forment la rubrique de ce qui suit.
(4) S. Luc XIV, 26.
(5) *Chasteier*, édifier, construire ; mot curieux.
(6) La forme *tuer* (prononcez *teur*) accuse pour type une forme *turis* p. *turris*.

il dunkes premiers, si contet les despens se il les at ke il la puist parfaire, ke cil nel comencent à eschernir ki la voient puis ke il arat

(*Col.* 3.) mis lo fundement et si ne le puet parfaire, et li dient: Ciz hom conmencé at à chastelier et si ne pout parfaire ne parfineiz. U ki est cil rois ki soi doit aleir combatre et encontre un altre roi, si ne siet il dunkes si penset se il puet encontreir à dis mil hiers celui ki à lui vient à vint milhiers? Et se ce num, cant il anchor est lonz envoiet il messaiges si comandet ces choses ki de paiz sunt. Vieres alsi ki ki unkes de vos ne renuncet à totes les choses cui il possiet (1), ne puet estre mes disciples. *La omelie del bien awirous apost de ST* (Sebastien) *de cele leiçon mimes ki fut faite al poeble en la glise S Seb. lo jor de sa feste.*

Se nos esguardons, mei chier frere, queiz et cum granz choses nos sunt promises el ciel, totes les choses ki sont en terre devinent vilhes en nostre coraige. Quar la terriene substance, s'ele est comparée à la permanable feliciteit, ne nos est mie en ajue, mais à faihs. La floiebeteiz de nostre corruption qui chascun jor nos avient, k'est altre chose que une atargeance de mort? Queile lengue poroit dire, ou queiz cuers poroit entendre, cum sunt granz les joies de le soveraine citeit : estre entre les rengies des angeles, esteir à la glore de son faiteor avœc les bieneüros espiriz, esguardeir lo viaire Deu en present, esguardeir la lumiere qui ne puet estre conprise, nulle affliction avoir de le paür de le mort, liet estre del don de le parmanable corruption. Li coraiges s'en ard en cez choses cant il les out (2), et

---

(1) *Possiet* accuse un infinitif *posseoir* répondant régulièrement à *possidere* et dont je ne connais pas d'autre exemple. La forme usuelle de l'ancienne langue est *possesser*.

(2) Indic. prés. de *ouir*.

jà volroit là estre ù il at esperansce ke il seroit liez senz fin. Mais hom ne puet parvenir as granz lowiers se par granz travalz nun. Dunt sains Paules li nobles prechieres dist (1) : « Nulz ne serat coroneiz se cil nun ki loialment soi arat combatut. » La grandece delitet nostre pensé, mais ne nos espaürisset mie la batailhe des travalz. Dunt la veritez dist à ceas ki à lei vinent : « S'alcuns vient à moi, se il ne heit son pere et sa mere et sa femme et ses enfanz et ses freres et ses serors et anchor s'arme, ne puet estre mes disciples. » Mais à enquerre moi plaist coment il nos commandet à haïr nostre pere et......

Deuxième feuillet.

(*Col.* 1.) Et par ensi sunt li engele envoiet, et si estunt devant Deu, quar queille part ke il unkes vengent u voisent sunt à Deu present, et si fait à noteir ke li spiriteil ordene prendent nuns des altres ki plus les sunt voisin. Or avons nos dit ke li throne, ki siege sunt de Deu, soit uns specials d'ordene des sains espirs. Et nequedent si dist li psalmistes : « Tu ki siés sor cherubin, demostre toi », car en celes distinctions des compangies, cant li throne soi joindent as cherubin, si dist hon ke nostre sires siet sor les cherubin, sor les voisin es conpangies en cui il siet. Et ensi sunt en cele halte citeit pluisors choses à chascuns specials, ki nequedent sunt à toz generals, et ce ke chascuns ordenes at en part en soi, ce mimes est tres tot en l'atre. Mais par tant ne sunt il mie communalment apeleit d'un sol et d'un mimes nun, ke cis ordenes doit estre apeleiz de cel num ki propres est de cel afaire cui il at pris plus plenement en don. Or avons nos dit ke seraphyn est ardement u ensprendemenz (*col.* 2), et nequedent

---

(1) 2e Tim. II, 25.

tuit ardent en l'amur Deu. Et cherubin, si cum nos avons dit, dist altant cum planteiz, et sciensce. Et nequedent ki ne saichet ke tuit voient Deu ki planteiz est de sciensce. Et th [z] one sunt apeleit cil en cui li createres siet, mais ki puet sains estre ke en sa pense ne seicet li createres? Vieres cez choses cui tuit ont en part, celes sunt donées à ceas en propres nuns ki les ont plus plantiument prises en don, car jà soit ce ke li altre i aient alcune chose, ne le puent mie avoir par special num si cum cil. Si cum hom apelet pai special num les princeries, les seniories, les posteiz, et nequedent totes choses sunt communes à toz, car totes revont des uns as altres parmi le cariteit del espir. Mais ellevos cant nos parsievons les privances des celestes espirs, si nos ellongeons trop del ordene de nostre exposition. Sospirons à ceas dunt nos parlons, et si repairuns à nos et nos ramembret ke nos sumes chars. Taisons nos des secrées choses del ciel, et si terdons par la main de penitensce devant les œlz de nostre faiteor. Les sordelhes de nostre pur- (*col.* 3) riere. Ellevos la devine mercit nos promet, et si dist ke joie est el ciel d'un pecheor ki fait penitensce, et nequedent si dist nostre sire par lo prophete: De queil jor ke li justes pecherat, totes ses justices serunt en oblit devant moi. Esguarduns, se nos poons, la dispensation de la soveraine pietieit. A ceas ki estunt, manacet paine se il chient; à ceas ki chaüt sunt, promet mercit por l'entalenteir del vileneir. Ceaz espaürist ke il ne dieu (?) guilhent es vales (?) et ceaz assuaigent (*sic*) ke il ne despoirent en mal. Se tu es justes, dote l'iror si ke tu ne choies mie; se tu es pechieres, aies fience (?) de le mercit, si ke tu toirelie ves. Ellevos nos sumes ja .. lo vergier ne poimes (?) esteir, en nos malvais diseiers gesimes, mais cil ki droit nos (?) sist nos ravoie anchor, et si nos sotient ke nos nos relevons, les... de sa pietiet nos accutet et si nos vielt recivoir à soi par penance, mais nos ne poons dignement faire

penance, se nos ne savons la maniere de penance. Vieres penance faire, c'est plaindre les trespasseiz malz (*col* 4.) et non faire ce ke à plaindre soit (*le sens réclame* fait). Quar ki ensi ploret les malz cui il at faiz, ke il anchor fait altres, u il soi foint, u il ne seit penance faire. Ke valt ce se alcuns ploret por lo pechié de luxure, se il anchor est angoissous en avarisce? U ke valt ce se il ploret por lo pechiet d'iror, se il anchor ard en envie? Mais pau est mult ce ke nos avons dit, ke cil ki ploret son pechiet ne facet ce ke à ploreir fait. Car hom doit par grand songne penseir ke cil ki soi ramembret ke il at fait, ce li faire ne loist, soi allonget des alquanz choses cui faire loist, et par ce facet satisfaction à son faiteor, ke il ki fist les defendues choses trenchet en sus de soi otroïes et si soi... met es mescans choses ki seit ke il at forfait es plus granz. Certes la lois del vielz testament defendit ke hom ne convoitast altrui femme, et ne defendit mie ke li rois ne comandast fortes choses à ses chevaliers u aigue à desireir. Bien saveis tuit ke David fut trefichiet de le espée de convoitise, si totit altrui. . . . .

A. SCHELER.

LA LITTÉRATURE

DES

MANDEMENTS DE CARÊME

S'il est un usage aujourd'hui reçu chez l'épiscopat catholique, c'est celui de publier, chaque année, un mandement aux approches du carême. L'évêque, ne pouvant s'adresser de vive voix à toutes ses ouailles, leur fait lire par les curés respectifs une exhortation à la pénitence, une instruction sur un point de foi ou de morale, d'après les circonstances du temps ou les nécessités locales.

Personne n'ignore ce que cet usage du mandement de carême nous a valu de pages littéraires exquises, où la beauté de la forme balance la solidité du fond. Plus d'un mandement est un véritable chef-d'œuvre de littérature.

Voici toutefois une simple question que nous soumettons à nos confrères, bibliophiles de Belgique ou de l'étranger, ecclésiastiques ou laïcs :

A quelle époque remonte l'usage d'un envoi annuel & régulier du mandement de carême?

A défaut d'une solution précise, nous apportons quelques élé-

ments de réponse; nous indiquerons en même temps quel hasard tout à fait fortuit nous a amené à soulever ce problème.

Nous avions parcouru d'une façon très-sommaire les mémoires & répliques de Bossuet & de Fénelon dans une querelle fameuse, quand nous vint l'idée de comparer ces deux grands émules dans la composition de leurs lettres pastorales.

Nous ouvrîmes le tome sixième des *Œuvres complètes* de l'archevêque de Cambrai, publiées chez Lefort, à Lille en 1850. Fénelon publia un mandement pour le carême des années 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713. Il mourut dans sa ville épiscopale, tout le monde le sait, le 7 janvier 1715. Ses lettres pastorales se distinguent par leur brièveté & leur clarté; elles n'ont guère, pour la plupart, plus d'une page & demie ou deux pages au plus, de texte grand in-octavo, à deux colonnes.

Nous prîmes ensuite les *Œuvres complètes* de Bossuet. Nous avions en main l'édition commencée par M. l'abbé Lachat, en 1862, achevée en 1866 & publiée par les soins de la librairie Vivès, de Paris.

Au tome XVII, se lit une *Instruction pastorale sur les promesses de l'Église, pour montrer aux Réunis par l'expresse parole de Dieu, que le même principe qui nous fait chrétiens nous doit aussi faire catholiques.* C'est un vrai mandement avec l'entête JACQUES BÉNIGNE, etc. *Salut & bénédiction.* Pages 83-141.

Vient ensuite une *Seconde instruction pastorale sur les promesses de J.-C. à son Église, ou réponse aux objections d'un ministre contre la première instruction.* Pages 143-189.

Puis *Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Meaux, aux nouveaux catholiques de son diocèse, pour les exhorter à faire leurs Pâques, & leur donner des avertissements néces-*

saires contre les fausses Lettres pastorales *des ministres*. Pages 213-273.

Ce sont là des traités de controverse plutôt que des instructions pastorales. Il ne nous a donc pas été possible, à défaut d'éléments de solution, de comparer Bossuet & Fénelon comme auteurs de mandements.

Nous n'avons non plus trouvé aucune instruction pastorale dans la dernière édition des *OEuvres complètes* de Massillon, publiée par les soins de M. l'abbé Blampignon à la librairie Guérin, de Bar-le-Duc.

Notre curiosité était éveillée; il fallait se livrer à une petite enquête. Les livres nous faisant parfois défaut, nous dûmes forcément nous adresser à des personnes autorisées et compétentes.

Nous mettons sous les yeux de nos confrères le résultat de nos recherches.

DIOCÈSE DE MEAUX. « Très-certainement les diverses éditions de Bossuet sont incomplètes, puisque l'on a d'ailleurs, & que nous avons ici deux ou trois de ces mandements imprimés. Ces instructions, toujours fort courtes, étaient données assez régulièrement par Bossuet lui-même, qui suivait en cela les traditions de ses prédécesseurs. Ce n'est pas la seule lacune de la dernière édition pourtant si soignée. »

DIOCÈSE DE LIÉGE. « Le plus ancien mandement de carême des évêques de Liége que je connaisse est du 1er février 1736. C'est une pièce en latin en forme de placard de 28 lignes. L'évêque y engage les fidèles à la pénitence & accorde des dispenses en vertu de son pouvoir *ordinaire* ; les dispenses se trouvent dans le corps même du texte & sont accordées sans aucune condition de prières ou d'aumône.

» J'ai encore vu les mandements du 29 juin 1767, du 13 février 1781 & du 1[er] février 1798 qui sont dans le même genre & de la même brièveté. »

DIOCÈSE DE NAMUR. « Le plus ancien mandement des évêques de Namur, relatif au carême (et que nous connaissions) est celui de 1728, publié par les vicaires généraux de Monseigneur Strickland de Sisarghe : on y trouve avant & après le dispositif *quelques* lignes d'exhortation aux fidèles.

» Item dans le mandement de Monseigneur Paul Godefroid de Berlo pour le carême de l'an 1751.

» Item (mais l'exhortation est plus longue) dans le mandement de Monsieur Antoine Malotteau, vicaire capitulaire, le siége vacant, pour l'an 1771.

« Jusque là les mandements des évêques de Namur étaient pour le carême imprimés sur *une feuille en placard*.

» Le mandement de Monseigneur Ferdinand-Marie, prince de Lobkowitz, pour le carême de l'an 1775, contient 12 pages in-4° : le dispositif est précédé de 6 pages in-4° d'exhortation aux fidèles touchant le jeûne du carême, la foi & la confiance en N.-S. J.-C., & le culte que nous devons lui rendre dans la Sainte Eucharistie. Ce mandement est suivi d'un tableau pour l'adoration du Saint Sacrement dans le diocèse de Namur.

» Tous les mandements que publia ensuite Monseigneur de Lobkowitz pour le carême, jusqu'à son départ de Namur en 1779, furent imprimés en format in-4° avec *plusieurs* pages d'exhortation aux fidèles.

» Item le mandement de M. Malotteau, vicaire capitulaire *sede vacante* pour le carême de l'an 1780; item encore celui qu'il publia en la même qualité en 1797.

» Les mandements que publia pour le carême Monseigneur

de Lichtervelde de 1781 à 1796, furent imprimés en placard avec *très-courte* exhortation.

» Ceux de N. N. S. S. de Bexon & de Pisani de la Gaude, de 1802 à 1826, furent imprimés en grand in-8°, *avec exhortation très-longue.* »

DIOCÈSE DE TOURNAY. « Il n'y a aux archives *pour le siècle dernier*, qu'une lettre pastorale de Guillaume-Florentin, prince de Salm, de 1784.

» La collection des mandements conservés ne remonte qu'à 1803. »

DIOCÈSE DE GAND. « Je suis remonté jusqu'au carême de 1767 : d'après nos archives, on envoyait alors aux doyens pour les faire parvenir aux curés des *programmata pro instanti quadragesimâ.* C'était ordinairement une pièce de quelques lignes, presque toujours signée par le secrétaire de l'Evêché & contenant ce que nous appelons de nos jours le dispositif du carême. Bien souvent on y trouvait des adoucissements aux lois du jeûne, adoucissements que réclamaient alors les médecins, le magistrat de la cité, & même les souverains. Quelquefois cependant les *programmata* étaient plus étendus & par leur forme ils se rapprochaient alors des affiches annonçant les offices religieux de nos églises : ainsi pour l'année 1779 et surtout pour 1785, on trouve, outre le dispositif, une exhortation à la pénitence que vient confirmer l'exemple de Ninive.

» Le premier mandement de carême, dans le vrai sens de ce mot, fut publié le 13 février 1781, par Monseigneur de Lobkowitz. La *Vastenbulle*, comme porte le titre, est une brochure in-4° de 12 pages, contenant avant le dispositif des considérations sur les avantages du jeûne. Cette innovation ne fut point définitive. En 1782, en 1783, nous voyons apparaître de nouveau les

programmata. Mais en 1784, un mandement est publié : c'est une brochure in-4° de huit pages. Les années suivantes jusqu'en 1790, les *programmata* sont de nouveau envoyés aux doyens, mais dans les dernières années, surtout en 1789 et en 1790, ces pièces tendent à prendre plus de développements.

» Pour la période révolutionnaire, mes recherches, rapides il est vrai, ne m'ont donné aucun renseignement.

» Au rétablissement du culte, Monseigneur Fallot de Beaumont publia, le 4 février 1803, son premier mandement de carême : c'est une pièce qui se rapproche des *programmata*, car outre le dispositif, il ne comprend que trois petits paragraphes. Mais en 1804 et en 1805, les pièces pour le carême sont de vrais mandements & sont conformes aux Instructions que N. N. S. S. les Evêques nous donnent chaque année. »

ANCIEN EVÊCHÉ D'ANVERS. « Monseigneur Van Gameren publia un mandement de carême, le 24 janvier 1761. C'est le plus ancien dont il soit fait mention dans le *Synodicon Belgicum*, tome III, p. LXXII.

« Monseigneur Wellens publia en 1777 son premier mandement de carême. De Ram ajoute qu'il en donnait un chaque année. Monseigneur de Nélis en publia un en 1786. »

DIOCÈSE DE BRUGES. « C'est en 1745, sous Monseigneur Castillion, que le premier mandement de carême (proprement dit) a été distribué dans le diocèse. Précédemment il y avait eu des exemples d'une feuille ajoutée au libellé des dispenses ; c'était pour solliciter ou enjoindre des prières en cas de guerre, de maladie contagieuse, de menace de fléau, etc. Mais la première instruction quadragésimale date, comme je le dis, de 1745. »

ARCHIDIOCÈSE DE MALINES. « Le plus ancien mandement de

carême est celui d'Amé Ignace de Coriache, vicaire capitulaire du siége vacant de l'archevêché de Malines, & daté du 17 février 1711. Il a été publié par de Ram *Synodicon Belgicum*, tome II, 462, & a une étendue de trois pages in-4°. Il contient une exhortation à la pénitence, laquelle exhortation est suivie du dispositif des dispenses. Afin que personne ne prétexte d'ignorance, le chef du diocèse oblige tous les curés & autres prédicateurs, à donner lecture en chaire, aux fidèles, de sa lettre pastorale, le dimanche qui en suivra la réception.

«... J'ai fait des recherches aux archives pendant deux jours, sans avoir pu trouver autre chose que ce qui se trouve dans le *Synodicon*. Il n'existe pas de collection de ce genre aux archives de l'archevêché..... Je crois que si l'éditeur du *Synodicon* eût trouvé dans nos archives des mandements antérieurs, il n'eût pas manqué de les mentionner.

« Je sais que sous Joseph II les évêques ne donnèrent plus d'instructions particulières, mais un simple *mandatum*, pour ne pas devoir s'assujettir au *placet*. »

En 1802, Son Eminence le Cardinal de Franckenberg, démissionnaire du siége de Malines, publia, en qualité d'administrateur du diocèse, un mandement de carême dans la forme encore suivie actuellement. En 1803, son successeur, Monseigneur Jean Armand de Roquelaure, ancien évêque de Senlis, ancien aumônier de Louis XVI, & l'un des Quarante de l'Académie française, publia son premier mandement de carême. Cet usage ne cessa depuis lors d'être en vigueur dans l'archidiocèse sous les diverses administrations qui s'y sont succédé.

Nous nous demandions à quel résultat nous aboutirions, quand une bonne fortune nous mit sous la main l'*Histoire de Fléchier, Evêque de Nimes*, par M. l'abbé A. Delacroix, vicaire à la cathédrale de Nimes. Arrivé à la page 613, nous

rencontrâmes les réflexions suivantes qui accompagnaient l'extrait d'une lettre pastorale de l'auteur de l'oraison funèbre de Turenne :

« Si Fléchier avait toujours écrit de ce style, passerait-il seulement pour le premier rhéteur de son temps? Il a eu des maîtres dans la chaire; dans le MANDEMENT, il ne relève que de lui-même, & l'on peut dire sans exagération qu'il faut remonter jusqu'à lui (Fléchier mourut le 16 février 1710) pour trouver les véritables origines de cette littérature épiscopale qui tient une si grande place aujourd'hui, ne se bornant plus à un dispositif de carême, & franchissant les limites de l'*instruction pastorale* pure, où Bossuet & Fénelon l'avaient enfermée dans deux lettres restées célèbres. »

La solution proposée par M. l'abbé Delacroix est-elle la bonne? Il nous sera peut-être permis d'en douter.

Si nous ouvrons l'édition princeps des *Mandements & lettres de M. Fléchier évêque de Nismes : avec son oraison funèbre*, publiée à Paris, chez Jacques Estienne en 1712, & le tome I des *OEuvres complètes de Fléchier... classées, pour la première fois, selon l'ordre logique & analogique*, parues chez Migne en 1856, nous trouvons l'énumération suivante :

I. Mandement pour la publication de la Constitution de notre Saint père le Pape Innocent XIII, du 12 mars 1689, portant condamnation & défense du livre intitulé : *Explication des Maximes des Saints*.

II. Lettre pastorale aux fidèles du diocèse de Nîmes au sujet des fanatiques.

III. Lettre pastorale à tous les prieurs, curés, prêtres & autres ecclésiastiques du diocèse, touchant la persécution des fanatiques.

IV. Lettre pastorale aux religieuses de son diocèse, sur le même sujet.

V. Lettre pastorale aux fidèles de son diocèse, au sujet de la croix de saint Gervais.

VI. Mandement pour ordonner des prières publiques pour la prospérité des armes du roi, pour l'avancement de la paix, & pour l'heureux accouchement de Madame la duchesse de Bourgogne.

VII. Mandement pour la publication du Jubilé.

VIII. Mandement aux fidèles de son diocèse contre les spectacles.

IX. Lettre pastorale au sujet de la disette de blé & de la crainte de la famine.

X. Mandement aux fidèles du diocèse pour demander à Dieu, par des prières publiques, la prospérité des armes du roi & la paix.

Le premier éditeur des mandements de Fléchier & l'abbé Migne sont d'accord pour ne nous donner, ni l'un ni l'autre, un seul mandement de carême sorti de la plume élégante du panégyriste de Turenne!

Il semble donc assez difficile de donner raison au savant auteur de la monographie de l'évêque de Nîmes.

Ne faudrait-il pas chercher la solution ailleurs?

En fait, connaît-on des mandements de carême, comme l'épiscopat aussi bien que les fidèles les entendent aujourd'hui, qui soient antérieurs à la lettre publiée par Fénelon *le dernier jour de l'année* 1703 & dont la première phrase commence de la sorte :

« Pendant la dernière paix nous avons cru devoir nous appli-
» quer à rappeler nos diocésains à la parfaite observation de la
» pénitence du carême, qui est aussi ancienne que l'Eglise, &
» qu'elle a pratiquée pendant tant de siècles avec une exactitude
» plus rigoureuse qu'en nos jours. Dans cet intervalle de tran-

» quillité publique, nous avions déjà accoutumé les peuples à se
» priver de l'usage des œufs, que les malheurs de la guerre
» avaient rendu autrefois nécessaire. Mais une guerre nouvelle
» a suspendu malgré nous le parfait rétablissement de cette
» discipline. Nous nous bornâmes l'année dernière à résister
» aux désirs de ceux qui demandaient qu'on permît la viande...
» Mais enfin, cette année, l'entière cessation de commerce avec
» la Hollande prive les Pays-Bas de toutes les provisions de
» poisson qu'ils avaient coutume d'en recevoir... »

Etablissons quelques synchronismes.

Fénelon fut désigné par Louis XIV pour le siége métropolitain de Cambrai, le 4 février 1695. « Je prétends, avait ajouté le monarque, que vous restiez en même temps précepteur de mes petits-fils. » Il devait leur donner *trois mois*, neuf autres étant requis par les devoirs de la résidence épiscopale. « Vous surveillerez, avait-il dit, de Cambrai, leur éducation pendant le reste de l'année, comme si vous étiez à Versailles. »

On voudra bien se rappeler que Cambrai, ville belge, fut cédée à la France par le traité de Nimègue, 17 septembre 1678.

Par suite de la publication indiscrète du *Télémaque*, deux ans après sa nomination à l'archevêché de Cambrai, Fénelon rompit avec la cour de Versailles. Il jugea, comme parle le cardinal de Bausset, que le cœur & la confiance du souverain lui étaient fermés pour toujours. Il se consacra tout entier à ces « bons Flamands », qui « tout grossiers qu'ils paraissent, sont plus fins que je ne veux l'être... »

La *dernière paix* dont parle le mandement pour le carême de l'année 1704 est le traité de Ryswyk, signé en 1697. C'est donc dans l'intervalle de temps écoulé entre cette dernière date & la reprise des hostilités par suite de la succession d'Espagne, que le prélat aurait rappelé à ses diocésains la parfaite observa-

tion de l'abstinence quadragésimale. Il mentionne, nous paraît-il, un simple avis qu'il aurait donné de nouveau à ce sujet pour le carême de 1703. Nous avons cherché en vain ces deux pièces dans l'édition de ses *OEuvres complètes*, parue à Lille chez Lefort.

Il semblerait donc, à première vue, que nous pourrions poser la question en ces termes : Fénelon ne serait-il pas, lui, plutôt que Fléchier, le créateur de cette belle littérature épiscopale des mandements de carême?

Une réponse affirmative ne laisse pas que d'être compliquée de diverses difficultés.

Que Fénelon, grâce à son génie & à son incomparable talent d'écrivain, ait donné une physionomie toute nouvelle au mandement de carême, cela ne fait pas pour nous l'objet d'un doute. Faut-il aller plus loin que cette concession toute spontanée de notre part? Cela demeure incertain; car le R. P. Alexis Possoz, dans sa *Vie de Monseigneur Vander Burch, archevêque duc de Cambrai*, (décédé en tournée épiscopale à Mons, le 23 mai 1644), signale, sans la reproduire toutefois une *Instruction* de ce prélat *sur le carnaval, le jour des Cendres & le Carême.*

La mention suivante qu'on lit à la fin d'un *Recueil de quelques opuscules de Messire Franç. de Salignac de la Motte Fénelon, archevêque de Cambrai, etc., sur différentes matières importantes. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée d'un catalogue exact de tous les ouvrages de l'auteur* — M. DCC. XXII (sans nom d'imprimeur) n'avance guère la question : « Outre les 22 mandements dont ce recueil est composé, » il y en a encore un pour le carême de 1714 en date du 4 » février, & un pour le 1er Jubilé de l'an 1701, accordé par » N. S. P. le Pape Clément XI au commencement de son pon» tificat; ce mandement est du 15 juin 1701. » Notons, en passant

que l'éditeur de Lille, qui donne vingt-trois mandements écrits en langue française & un publié en latin exclusivement à l'adresse du clergé *de Rituali edendo*, n'a eu connaissance ni du mandement du 15 juin 1701, ni du mandement du 4 février 1714.

Le *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique* publié par les soins des docteurs Wetzer & Welte, s'occupe dans un article spécial (tome XII, p. 317 de la traduction française) V° JEUNE, MANDEMENT DE CARÊME, de l'ordonnance par laquelle chaque année l'évêque au commencement du carême, fait connaître aux fidèles de son diocèse ce qui est relatif à la loi ecclésiastique du jeûne. Après avoir donné la définition que nous venons de transcrire, l'auteur de l'article note les restrictions que les gouvernements de l'Allemagne ont mises par leurs lois au libre usage de la puissance ecclésiastique en matière de foi, de culte & de discipline. Le signataire de l'article, M. Permaneder ne s'est pas posé la question de l'origine de cet usage.

La question nous paraît donc avoir un certain caractère de nouveauté. Nous la répétons en terminant :

A quelle époque remonte l'usage, adopté généralement aujourd'hui par l'épiscopat catholique, d'envoyer un mandement de carême?

Quel serait par ordre de date le plus ancien mandement de carême, tel que nous le concevons aujourd'hui?

Nous serions heureux d'avoir provoqué des recherches à ce sujet.

L'histoire littéraire tout autant que l'histoire ecclésiastique en recevront probablement quelques nouveaux éclaircissements.

AD. DELVIGNE,
de la Société des bibliophiles de Belgique.

ALMANACHS BELGES (1)

ALOST.

1. Nieuwen Aelsterschen Guychelaer of Gemetamorphozeerden Logenaer, dienende voor het jaer ons Heere M.DCC.LXXIX. Vervult met schoone Klugtjens, vermaekelyke Klinckdigtjens, diepzinnige Raedzeltjens, etc. In het licht gebracht en obgebeldert door eenen subtielen natuerkender des Logenen. Zevenste Werkjen. *Tot Aelst bij Judocus d'Herdt, Boekdrukker en Boekverkooper, in de Zoutstraete.*

In-18 de 8 pp., 6 ff., et 88 pp.

BOUILLON.

2. Calendrier intéressant pour l'année bissextile 1772, ou Almanach Physico-Économique, conte-

---

(1) Voy. sur les Almanachs belges : *Beautés de l'histoire des Belges ou Recueil historiques et chronologique des plus beaux traits et des actions les plus remarquables qui ont illustré la Belgique.* Bruxelles, Froment, 1835, in-12 (pp. 29 et 296-301.) — *Bulletin du Bibliophile belge*, 1er série, t. VIII, pp. 1, 97, 177, 265, 327, 425; t. IX, p. 193 (Recherches bibliographiques sur les Almanachs belges, par A. Warzée.)



nant une histoire abrégée et raisonnée des indictions qu'on a coutume d'insérer dans la plupart des Calendriers : un recueil exact et agréable de plusieurs opérations physiques, amusantes et surprenantes, qui mettent tout le monde à portée de faire plusieurs secrets éprouvés utiles à la Société, etc., etc., par M. S. D. (Sigaud de la Fond). — Le prix est de 18 sols broché et de 24 sols relié, franc de port par la Poste. — *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique.*—M.DCC.LXXII.

In-18 de 2 ff. et 88 pp. — 3e année.

— Calendrier intéressant pour l'année 1781, ou Almanach Physico-Économique, contenant une histoire abrégée et raisonnée des indictions qu'on a coutume d'insérer dans la plupart des calendriers; un recueil de diverses opérations qui mettent tout le monde à portée de faire plusieurs secrets éprouvés, utiles et agréables, etc. — *A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique,* — M.DCC.LXXXI.

In-18 de IV-110 pp., 13 ff. et 52 pp.; texte encadré.

BRUXELLES.

3. Calendrier universel ou Almanach Chronologique et perpétuel, nécessaire à la chronologie, à l'histoire, à la critique, à la vérification des dates, etc.

Seconde édition, corrigée et augmentée. — *A Paris (Bruxelles), et se vend, à Bruxelles, chez Gilles De Bel, imprimeur-libraire, sur le Marché au Bois (s. d.).*

Petit in-4° de 43 pp.

Contient : « 1° Un calendrier selon l'usage présent de compter les jours de chaque mois, et selon l'usage des anciens Romains ; 2° des tables pour trouver le cycle solaire, les lettres dominicales, le cycle lunaire, les épactes ; et par là connoître le jour du mois, de la semaine que l'on cherche dans une année quelconque, passée ou à venir ; 3° Une explication de ces tables et de leur usage ; c'est-à-dire, de ce qu'il faut faire pour trouver par le moyen de ces tables, le cycle solaire, la lettre dominicale, le cycle lunaire, les épactes, etc. »

La première édition de ce calendrier parut à Lille, sous forme de placard.

4. Grooten Brusselschen Almanak voor het schrikkel-jaer 1780. Inhoudende eene saemen-spraek tusschen Policionelle en Arlequin, tot verscheyde ambagten van Holland. — *Tot Brussel, bij J.-B. Jorez, Drukker en Boekverkooper, in de Boter-Straet. — Met approbatie.*

Petit in-12 de 77 pp. et 3 ff.

5. Le Messager boiteux, ou Almanach de Milan très-curieux pour l'année de N. S. J. C. 1797. Contenant outre les prédictions et prognostications, des avantures singulières, histoires tragiques, merveilles admirables, la connoissance du changement de

temps, le voyage à Lilliput, et quantité d'autres choses utiles et divertissantes.—*A Milan (Bruxelles), se vend à Bruxelles, chez P.-J. De Haes, imprimeur-libraire, Marché-aux-Poulets.*

In-18 de 36 pp., figures sur bois.

Avec le *Messager boiteux* sur le titre.

— Le Messager boiteux, ou Almanach de Milan pour l'an 1802; contenant plusieurs choses utiles et curieuses. — Il Messaggiere chi zoppica, nativo di qualche città in Lombardia.

(Ici se trouve une vignette représentant le *Messager boiteux*).

A Milan (Bruxelles), et se vend à Bruxelles, chez P. J. De Haes, imprimeur-libraire, Marché-aux-Poulets.

In-18 de 44 ff.

« Calendrier. — Prophétie mensuelle pour l'an de grâce 1802. — Histoires récréatives et contes à rire, ou entretiens de bonnes compagnies. — Éloge de rien, dédié à personne, et Éloge de quelque chose dédié quelqu'un. — Inscription admirable trouvée dans les ruines de l'ancienne Persépolis. — Anagramme. — Facile opération pour savoir le nom de toutes les personnes, tant des hommes que des femmes. — Jugemens qu'on peut porter sur les différentes formes et nuances des yeux. — Encres sympathiques. — Caractères particuliers, ou chiffres. »

— Le Messager boiteux, ou almanach de Milan pour pour l'année bissextile de N. S. J.-C. 1808, contenant plusieurs choses historiques, morales et nécessaires. Par Guillaume Souci, astrolog. *A Milan* (*Bruxelles*),

se vend à Bruxelles, chez P.-J. de Haes, imprimeur-libraire, Marché-aux-Poulets.

In-18 de 36 ff., figures sur bois.

Avec le *Messager boiteux* sur le titre.

« Calendrier. — Pronostications pour l'année bissextile 1808, extraites des grands livres planétaires de Nostradamus et Thomas Moult. — Observations sur les douze mois de l'année romaine, ainsi que sur les douze signes du zodiaque, avec des articles concernant le jardinage. — Variétés. — Description des sept merveilles du monde, de la tour Pharos, près de la ville d'Alexandrie, et de la tour de Babel. — Tableau de Jérusalem, tel qu'il existe aujourd'hui, tracé par M. Châteaubriant, auteur du *Génie du Christianisme.* »

6. Almanach pour l'année de N. S. Jésus-Christ. 1813. Supputé sur l'horizon de Bruxelles et pays adjacens, par un célèbre astronome. *A Bruxelles, chez P. Vleminckx, imprimeur-libraire, Marché-aux-Herbes.*

In-16 de 32 ff., fig. en bois sur le titre.

« Calendrier. — Pronostications. — Contes à rire. — Énigmes. — Anecdotes historiques. — Proverbes. — Chansons. »

7. Almanach dédié aux Dames Hollandaises. *Bruxelles, L. Hauman et Ce*, 1830.

In-18 de 198 pp., figures.

Renferme : Mateo Falcon. Mœurs de la Corse, par P. Mérimée. — La femme à la mode. Fragment d'une comédie inédite. — Hortense, par le comte J. de Rességuier. — La sœur de charité, par Regnier Detourbet. — La mort du bandit. Ballade, par C. Delavigne. — Lettre inédite de Mme de Stael à Talma. — Le

pêcheur de Sorrente, par Delphine Gay. — Anecdote de l'hiver dernier. — Le présage. — Sensations et souvenirs, par Léon Halevy. — Qu'elle est jolie! par de Béranger. — Caractère des femmes espagnoles. — Les tombeaux champêtres. Imitation du Cimetière de village, de Th. Gray, par de Châteaubriand. — Conte d'une bonne grand'mère. — Rêve de Jeanne d'Arc dans sa prison, par Alexandre Soumet. — Marie ou le mouchoir bleu, par Étienne Béquet. — Les fantômes, par Victor Hugo. — La cour d'Artus, conte fantastique, par E. T. A. Hoffmann. — Le Calvaire, par Marceline Valmore. — Vicence. — Les Bohémiens. — Federigo, par P. Mérimée. — Le gondolier, par Casimir Delavigne. — Le télégraphe du Raincy, par Jules Janin. — Sur le berceau d'un enfant, par Charles Froment. — Une représentation de don Juan. Souvenir musical, par E. T. A. Hoffmann.

On trouve des exemplaires de ce livre avec le titre :

Almanach dédié aux Dames Belges.

8. Almanach populaire de France pour 1839, par F. Lamenais, George Sand, Cormenin, Garnier-Pagès, Cabet, Laurent, N. Gallois, Altaroche, J. Bastide, F. Degeorge, etc., etc.

(Saisi à Paris, le 3 décembre 1838).

Bruxelles, J. Géruzet, libraire-éditeur, rue des Éperonniers, n° 6. — 1839.

In-18 de 177 pp. et 1 f.

GAND.

9. Douzième recueil des plus jolies ariettes des opéra, ou almanach ambigu-chantant.

Première partie, contenant :

I. Des ariettes françaises et flamandes, et plusieurs jolies ariettes françaises des opéra. II. La lotérie de l'amour, la manière de mettre à la lotérie, amusement de société très-gai et très-honnête.

Seconde partie, contenant :

I. Les dix sylphes et les dix sylphides, avec des réponses curieuses et divertissantes aux questions diverses qu'on peut faire sur l'avenir, pour les Messieurs et pour les Dames, suivi de douze énigmes, charades et logogryphes. II. Un choix de chansons et couplets nouveaux, très-gais et amusants.

Se trouve à Gand, chez les frères Gimblet, imprimeurs-libraires.

In-12 de 1 f., 24-24-24-72 pp. Titres encadrés.

Cet almanach a été publié vers la fin du siècle dernier.

10. Dobbelen almanach van Milaenen, voor het jaer O. H. Jesu-Christi 1835. Inhoudende boven den nieuwen tarif in Nederlandsche guldens en guldens Brabands courant geld, en in francs, het vertrek der voituren, vragt-wagens, beurt-schepen en boden, de jaer-en peirde-merkten, alle de staets-bediende en rechtsgeleerde, historien, en eene merkweirdige kronyke, etc. *Te Gend, by Snoeck-Ducaju en zoon, boekdrukkers in de Veldstraete, n°* 10.

In-12 de 48 ff. non chiffrés.

Le calendrier est imprimé en rouge et en noir.

LOUVAIN.

11. Lovenschen almanach ofte tytverkonder over de 12 maenden des jaers Ons Heere Jesu-Christi 1743 gecalculeert op den horizon van Brabant en d'omliggende plaetsen. *Tot Loven, by Ian Baptist Van der Haert in de Dry Deuren.*

In-18 de 42 ff. Avec deux gravures sur bois.

12. Belacchelyken guychel almanach komende verr over zee, door kwaede pee. Voor het Schrikkel-jaer Ons Heere MDCCLXXXXII. Inhoudende, boven de gewoonelyke gerieffelykheden, de beschryving van de weireld, en van haere oudheyd, en de aenmerking op de oudheden en veranderingen van den almanach. *Tot Loven by Fr. Michel op d'Heversche-straet.*

Petit in-12 de 108 pp., figures sur bois.

J. B. DOURET.



LE PEINTRE GRAVEUR

DES PAYS-BAS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1)

GAAL

1. Les six têtes d'après Berchem.

L. 0,194. H. 0,089.

A gauche, une tête de mouton, puis une tête de chèvre; à droite, au-dessus, une tête de mouton, une tête de baudet, et au-dessous, une tête de mouton tournée vers la gauche. Marqué au haut à droite : N° 1, et signé au milieu du bas : *J. C. Gaal, naar Berghem.*

2. La vache au front blanc et aux joues blanches.

L. 0,090. H. 0,064.

Elle est couchée vers la gauche et vue de profil.
Signé au coin de gauche en haut : *J. C. G.* 57 *na. P. G.*

---

(1) *Suite*. Voir les volumes précédents, *passim*.

3. La tête de mouton.

L. 0,146. H. 0,122.

T. c. L. 0,137. H. 0,106.

Une tête de mouton avec des cornes recourbées, tournée vers la droite.

Signé dans la marge : *P. Gaal Pinx.* 1815. *J. C. Gaal fecit aq. forti.* 1858.

1er état. — Avant toute lettre.

2e état. — Avec la lettre, le fond est chargé et presque noir.

4. La planche aux têtes de bœuf.

L. 0,146. H. 0,150.

T. c. L. 0,137. H. 0,139.

Au haut à gauche, une tête de bœuf vue de profil vers la droite; le pelage est clair.

Au haut à droite, une tête plus inclinée et plus colorée.

Au bas à droite, une tête vue des trois quarts et dirigée vers la gauche.

Au bas à gauche, une esquisse de tête ; les cornes sont seulement indiquées.

1er état. — La planche ne présente que les trois premières têtes, et est avant toute lettre.

2e état. — La planche porte la quatrième tête au bas à gauche et la lettre.

Signé : *P. Gaal del. J. C. Gaal f.* 1854.

5. La tête de bœuf avec le fond.

L. 0,057. H. 0,047.

Une tête vue de profil et tournée vers la droite ; il y a un fond vers ce côté.

Signé : *P. G. del.* — *J. C. G. s.* 51, respectivement au bas à gauche et à droite.

6. La tête de veau.

L. 0,047 1/2. H. 0,054.

Une tête de veau, au front blanc, sans cornes, tournée vers la droite. La planche est signée comme la précédente : *P. G. del.* — *J. C. G. s.*

7. La tête de cheval harnaché.

L. 0,058. H. 0,068.
T. c. L. 0,054. H. 0,064.

Une tête de cheval avec harnachement et collier tournée vers la droite.

Signé au bas à gauche et à droite : *P. Gaal, del.* 1800. *J. C. Gaal, f.* 1854.

8. La tête du mouton vue de face.

L. 0,062. H. 0,074.
T. c. L. 0,058. H. 0,068.

Une tête de mouton vue de face.

Signé au bas à gauche : *P. G. del.*, et à droite : *J. C. G. f.* 51.

9. La tête d'aliboron vue de face.

L. 0,073. H. 0,076.

Une tête d'âne vue de face.

Signé au bas à droite : *J. C. Gaal f. a f.* et à gauche : *P. Gaal del.* 1792.

10. La tête de vache à la corde sous les cornes.

L. 0,126. H. 0,138.
T. c. L. 0,109. H. 0,114.

Une tête de vache dirigée de profil vers la droite; elle est de pelage foncé. Au dessous des cornes on voit une corde.

1er état. — Avant le fond et la lettre.

2e état. — Avec le fond et la signature dans la marge du bas : *P. Gaal, del.* 1798 ; à gauche : *J. C. Gaal ft. aqu. forti.*

11. Tête de bœuf au front blanc.

L. 0,093. H. 0,111.
T. c. L. 0,081. H. 0,095.

Il est vu presque de face, tourné vers la droite, a le front blanc et les cornes peu développées.

1er état. — Avant toute lettre, avec le fond simple et le cou peu chargé.

Très-rare, il n'y a eu que 12 exemplaires de tirés.

2e état. — Avec le nom, le ciel et le fond effacés ; on y a dessiné un ciel et un lointain de montagnes et d'arbres.

Signé dans la marge du bas : *P. G. f.* 1799. — *J. C. G. aq. f*ti. 52, respectivement à gauche et à droite.

3e état. — Le ciel est changé, on y voit deux oiseaux; le dernier plan des montagnes est effacé; les poils sont indiqués sur le commencement de la corne de droite.

Au lieu de : *G. aq. f*tl., on lit : *Gaal f.*

12. Le mopse.

L. 0,112. H. 0,079.

On n'en voit que la tête tournée vers la droite.

1er état. — Avant la lettre.

2e état. — Signé au haut dans la planche à gauche et à droite : *P. Gaal del.* 1799. — *J. C. Gaal aq. ft.* 58.

13. Le chien au collier.

L. 0,205. H. 0,168.
T. c. L. 0,189. H. 0,154.

Tête de dogue aux oreilles courtes, vue des trois quarts vers la droite; il porte un collier noir.

1er état. — Avant toute lettre et avant le fond.

2e état. — Avant la lettre, avec le fond.

3e état. — Avec la signature grise à gauche : *P. Gaal pinxt.* 1796; à droite : *J. C. Gaal ft. aq. forti* 1852, et le fond gris.

4e état. — Les signatures remordues, le fond presque noir contre le trait cassé.

14. La tête de mouton à la corne recourbée sous l'œil.

L. 0,171. H. 0,150.
T. c. L. 0,145. H. 0,130.

Une tête de mouton avec une grande corne recourbée justement au-dessus de l'œil, est dirigée vers la droite.

Signé à gauche et à droite dans la marge du bas : ***P. Gaal** pinxt.* 1815. *J. C. Gaal ft. aq. forti.* 185.

1er état. – Le chiffre de la date à la droite est 1851. La joue entre l'œil et la corne est grise.

2e état. — Le fond poussé au noir, la joue chargée de travaux; le chiffre à droite est 1855.

15. Frontispice en paysage.

L. 0,113. H. 0,094.

Au fond à gauche, une vue de ville; sous un arbre, à droite, une pierre sur laquelle on lit : *Studien / naar de natuur geteekend / door / P. Gaal, / en in koper geëtst / door / J. C. Gaal.*

C'est le titre d'une suite de six planches comprises dans un cahier à couverture bleue portant le titre suivant :

*Verzameling van studien / naar de natuur geteekend / door / P. Gaal, / en op koper geëtst / door / J. C. Gaal, / n*o 1.

16. La chèvre.

L. 0,112. H. 0,136.
T. c. L. 0,103. H. 0,125.

Une chèvre tournée vers la gauche et vue presque de face. Au fond, des montagnes et quelques buissons.

1er état. — Avant le travail à la pointe sèche et le nom.

2e état. — Avec le nom, le travail à la pointe sèche; le ciel étendu jusque derrière la tête de la chèvre.

Signé à gauche et à droite dans la marge du bas : *P. Gaal* (quatre lettres indéchiffrables), *del.* 1810. — *J. C. Gaal sculp.* 1851.

17. Les deux têtes de cheval.

L. 0,135. H. 0,110.
T. c. L. 0,139. H. 0,100.

A gauche, une tête vue des trois quarts vers la droite ; à droite, une tête vue de face, la crinière pendante cachant l'œil de gauche.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Avec le nom.

18. La vache devant la barrière de deux planches.

L. 0,155. H. 0,118.
T. c. L. 0,147. H. 0,107.

Une vache, au pelage foncé, est tournée vers la droite ; elle semble beugler ; devant elle est une barrière de deux planches fixées à deux piquets. Au fond, des arbres.

1er état.— Avec les noms barrés ; sous la droite : *P. Gaal del.;* à gauche : *J. C. Gaal sculp.*

2e état. — Avec le nom et les reprises à la pointe sèche.

19. La tête de bœuf au front blanc.

L. 0,107. H. 0,084.
T. c. L. 0,100. H. 0,077.

Il est vu de profil vers la droite, et beugle la tête élevée.

1er état. — Avant la lettre.

2e état. — Avec le nom.



20. Le porc assis devant la haie en paille.

L. 0,107. H. 0,088.

Un porc est assis sur son arrière-train devant une barrière en paille située à gauche. Il regarde à la droite où se trouvent deux saules.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Avec le nom.

21. La truie couchée devant la barrière de planches.

L. 0,124. H. 0,092.

La truie est couchée devant une barrière formée de trois planches, établie à droite, en avant d'un tronc d'arbre.

1er état. — Avant le nom.

2e état. —Avec celui-ci.

22. Les deux moutons.

L. 0,108. H. 0,084.

Deux moutons couchés, l'un vu de face à droite de la planche, l'autre en arrière de celui-ci, et la tête tournée à gauche.

1er état. — Avant le nom et les travaux au bord inférieur de la planche, à droite.

2e état. — Avec le nom en haut, à droite et à gauche : *P. Gaal del. ad. viv. — J. C. Gaal sculp.* 1854, et les travaux ajoutés.

23. Le chien couché sur le tapis.

L. 0,097. H. 0,073.

Un chien, avec un collier, couché en rond sur un tapis.

Signé au haut, à gauche et à droite : *P. Gaal del.*— *J. C. Gaal sculp.*

1er état. — Avant le fond et les travaux sur le tapis.

2e état. — Avec le fond et ces travaux.

24. Le chien au collier armé de pointes.

L. 0,078. H. 0,056.

Il est couché de profil vers la gauche, et ressort en blanc sur un fond teinté à la pointe sèche.

25. Le taureau avec le voile sur les yeux.

L. 0,070. H. 0,079.

Il est vu de face, légèrement dirigé vers la droite, en un pays découvert.

Signé au haut du ciel, à gauche et à droite : *P. Gaal del.* 1812. *J. C. Gaal* 1858. — Très-rare.

26. Les maisons sur le cours d'eau.

L. 0,070. H. 0,085.
T. c. 0,056. H. 0,071.

Trois maisons vues de face ; celle de gauche est bâtie sur une arche qui domine un cours d'eau.

27. Le chemin devant la ferme.

L. 0,125. H. 0,099.
T. c. L. 0,116. H. 0,086.

A gauche, l'extrémité d'une ferme, devant celle-ci une allée fort aérée qui s'étend vers la droite.

1[er] état. — Avant le ciel et le nom.

2[e] état. — Avec le nom; dans la marge du bas ; *P. Gaal del.* 1812. *J. C. Gaal f.* 1854, et divers travaux, ainsi que le ciel.

28. La porte rustique au lion.

L. 0,125. H. 0,096.
T. c. L. 0,119. H. 0,090.

Au milieu d'un paysage peuplé d'arbres, on aperçoit un pilier en pierre surmonté d'un lion tenant un écusson; tout proche, une porte en lattis. En arrière et des deux côtés des groupes d'arbres.

29. L'abreuvoir.

L. 0,156. H. 0,129.
T. c. L. 0,139. H. 0,108.

Un paysage montagneux; à droite, d'une colline couronnée d'arbres, s'échappe une source qui sort d'une voûte en pierres, et se décharge successivement dans deux bassins pour aboutir à une grande auge.

Signé dans la marge du bas, à gauche et à droite : *P. Gaal delint.* 1792. *J. C. Gaal ft. aq. forti.* 1854.

30. Copie (d'après A. Van de Velde).

L. 0,142. H. 0,114.

T. c. L. 0,131. H. 0,108.

Une vache tournée vers la droite, en arrière une autre couchée et un mouton.

Signé au bas de la droite dans le terrain : *J. C. Gaal.* C'est une copie du n° 4 (Bartsch) de l'œuvre d'A. Van de Velde.

31. Le cheval et les moutons.

L. 0,121. H. 0,093.

Un cheval tourné vers la droite et vu de profil, en avant de quatre moutons, trois debout et le quatrième couché.

32. Le bœuf de trait.

L. 0,121. H. 0,098.

Il est harnaché et tourné vers la gauche, où il mange de l'herbe contenue dans un panier.

Signé en haut, à gauche et à droite : *P. G. del.* 1797. — *J. C. G. f.*

33. Le bœuf harnaché devant l'étable.

L. 0,110. H. 0,092.

Un bœuf, vu de profil vers la gauche, est harnaché devant une étable située de ce côté.

34. Les deux chevaux.

L. 0,109. H. 0,090.

Deux chevaux, l'un de profil vers la droite, l'autre de face un peu en arrière.

35. La vache paissant à gauche.

L. 0,152. H. 0,118.

L. 0,140. H. 103.

Elle est placée à droite, vue de derrière, et paît à gauche; fond plat sur lequel se détachent deux fermes à gauche.

1er état. — Avant le ciel et le nom.

2e état. — Avec celui-ci (?).

36. La vache noire dans l'eau.

L. 0,152. H. 0,114.

T. c. L. 0,147. H. 0,109.

Elle est vue presque de face, mais obliquant à gauche, et boit.

Signé au bas de la planche à gauche : *P. Gaal ad. viv.* 1799, et à droite : *J. C. Gaal sculp.* 1851.

37. Le cheval blanc.

L. 0,100. H. 0,120.

Il est vu des trois quarts vers la gauche, la tête de face, au milieu d'une plaine unie au fond de laquelle s'élèvent des tourelles.

1[er] état. — Avant le ciel et le travail, entre le terrain et le bord inférieur de la planche, on lit en haut : *P. G., del.* et *J. C. G. f.* au simple trait.

2[e] état. — Avec le ciel, le travail au bord inférieur de la planche et au-dessus des signatures : *P. G. del.* 1810. *J. C. Gaal f. aq. forti* 1868.

38. Les deux vaches couchées.

L. 0,151. H. 0,108.

T. c. L. 0,134. H. 0,097.

Deux vaches couchées ; l'une au front blanc, par-devant et vue de face, l'autre en arrière de profil vers la gauche.

1[er] état. — Avant le ciel et le nom.

2[e] état. — Avec le ciel et le nom à gauche dans la marge d'en bas : *P. Gaal del.* 1805 ; à droite : *J. C. Gaal ft. aq. fort.* 1855.

39. La chaumière sous les arbres.

L. 0,131. H. 0,095.

A droite, une chaumière sous de grands arbres, en avant un canal et une barquette. Au bas de la gauche se trouve un nom indéchiffrable.

40. Les deux vaches au pelage tacheté.

L. 0,142. H. 0,102.

T. c. L. 0,132. H. 0,089.

Elles sont en avant d'un groupe d'arbres enclos d'une haie à

gauche, celle de devant de profil vers la droite, l'autre tournant la tête vers la gauche.

1er état. — Avant la lettre et le ciel.

2e état. — Avec le ciel, et le nom dans la marge du bas : *P. Gaal delt. J. C. Gaal fect. aq. fort.* 1859.

41. Les deux chevaux paissant.

L. 0,135. H. 0,111.
T. c. L. 0,127. H. 0,102.

Deux chevaux, vus de derrière, paissent dans une prairie au fond de laquelle on voit à gauche une ferme.

Signé dans la marge du bas : *P. Gaal delint. J. C. Gaal sculpt.*

1er état. — Eau-forte pure.

2e état. — Retravaillé et chargé de pointe sèche; le ciel est entièrement couvert.

42. Le taureau et le troupeau.

L. 0,161. H. 0,175.

A gauche, un taureau, au pelage moucheté, les yeux couverts d'une toile; en arrière, un mouton et deux vaches couchées; à droite, une vache vue de derrière.

Signé au haut de la planche dans le ciel : *P. Gaal delt. ad viv.* 1825. — *J. C. Gaal ft. aq. forti*, 1852.

43. La chèvre et les deux chevreaux.

L. 0,221. H. 0,147.
T. c. L. 0,195. H. 0,125.

A gauche, une chèvre est couchée; à droite, on voit par der-



rière un chevreau ; en avant, un autre chevreau avec un collier.
Signé : *P. Gaal del.* 1796. — *J. C. Gaal, fec. aq. forti*, 1860, dans la marge du bas, à gauche et à droite.

44. Les deux chèvres sans cornes.

L. 0,220. H. 0,145.
T. c. L. 0,205. H. 0,128.

Celle de droite est vue de face ; en avant d'elle, une autre est étendue de profil à gauche.
Signé dans la marge du bas : *P. Gaal delt. ad viv.*, 1795. — *J. C. Gaal ft. aq. forti*, 1860.

45. Les quatre chevaux et les deux poulains.

L. 0,187. H. 0,146.
T. c. L. 0,176. H. 0,132.

Au milieu de la planche, il y a un groupe de quatre chevaux dont un blanc, et deux poulains, dont l'un est couché à droite.
Signé au bas dans la marge : *P. Gaal del.* 1805. — *J. C. Gaal fect. aq. forti*, 1861.

46. Les trois bœufs.

L. 0,206. H. 0,182.
T. c. L. 0,192. H. 0,141.

Trois bœufs, deux tournés vers la gauche, le troisième vers la droite, sur une sorte d'éminence.
1er état. — Avant le ciel. A gauche une rivière et un bateau. Signé dans la marge du bas : *P. Gaal del.* — *J. C. Gaal sculp.*

2e état. — Avec le ciel, les noms effacés, et à gauche des montagnes.

3e état. — Avec les noms, à gauche et à droite dans la marge du bas : *P. Gaal del.* 1812. — *J. C. Gaal ft. aq. forti.* 1854.

47. La vache tachetée de noir couchée près du pieu.

L. 0,213. H. 0,171.
T. c. L. 0,197. H. 0,154.

Une vache vue de croupe, tournée vers le fond, couchée près d'un pieu. Au fond, un paysage avec lointain et moissonneurs.

Signé dans la marge du bas, à gauche et à droite : *P. Gaal pinxt.* 1804. *J. C. Gaal ft. aq. forti.* 1853.

48. Les trois veaux.

L. 0,213. H. 0,184.
T. c. L. 0,195. H. 0,155.

Sur une prairie au bord d'une mare, deux veaux, couchés à gauche d'un troisième vu de derrière.

Signé dans la marge du bas, à gauche et à droite : *P. L. Hoedt delt.* 1855 — *J. C. Gaal ft. aq. forti*, 1856.

49. Le garçon dans le bois.

L. 0,165. H. 0,212.
T. c. L. 0,148. H. 0,186.

Un jeune garçon, coiffé d'un grand chapeau noir, est assis



sur un tertre, sous un arbre au milieu d'un bois; son bâton est à ses pieds.

Signé dans la marge du bas, à gauche et à droite : *P. Gaal pinxt*, 1796. — *J. C. Gaal, ft. aq. forti*, 1854.

50. Le troupeau en avant du petit pont à une arche.

L. 0,222. H. 0,222.
T. c. L. 0,212. H. 0,205.

Un troupeau composé de deux vaches accroupies, de trois moutons couchés et d'une chèvre, vue par derrière, se trouve sur une prairie en avant d'un petit pont situé à gauche de la planche. En arrière de celui-ci on voit des collines et des arbres.

Signé dans la marge du bas, à gauche et à droite : *P. Gaal pinxt*, 1802. — *J. C. Gaal, ft. aq. forti*, 1852.

51. Nature morte.

L. 0,194. H. 0,271.
T. c. L. 0,168. H. 0,232.

Cette pièce, cintrée par le haut, représente un lièvre, une bécasse et une perdrix suspendus en trophée auprès d'un fusil et d'une poire à poudre. A la muraille on aperçoit une cage avec un oiseau.

1er état. — Eau-forte pure, avec le rebord blanc contre le côté droit, avant toute lettre.

2e état. — Les fonds et les ombres repris, le rebord est teinté; on lit dans la marge du bas : *P. Gaal pinxt* 1805. — *J. C. Gaal, fect. aq. forti*, 1859, respectivement à droite et à gauche.

GALLAIT

GALLAIT, *Louis*, né à Tournai en 1810, peintre d'histoire, élève de Hennequin.

1. Le penseur.

L. 0,105? H. 0,077?

Un homme barbu, tourné vers la droite, s'appuie sur un grand livre et semble réfléchir.

Manière de Rembrandt. Sans nom ni date.

Extrêmement rare.

2. Le Tasse en prison, ou Montaigne visitant le Tasse.

L. 0,170. H. 0,260.
T. c. L. 0,115. H. 142.

Le Tasse est assis à gauche, dans un fauteuil, à côté d'une table supportant un livre; un autre livre est à ses pieds; derrière lui on voit un personnage découvert accompagné d'un moine, dans le fond deux autres moines.

Simple trait faiblement ombré.

Signé au bas de la gauche : *Gallait pinx. sculp.*

1er état. — Tel qu'il est décrit avec l'inscription : *Ecole royale de gravure à Bruxelles.* La planche dans cet état se trouve dans le *Compte rendu du salon de* 1836, par Alvin.

2e état. — On lit au-dessus de la planche : *L'artiste.* Sous le coin de gauche : *Gallait.* Au milieu de la marge : *le Tasse en prison*, et plus bas à droite : *Salon de* 1837. (*L'artiste*, 1837, page 240).

3e état. — La planche a été complétement ombrée. Dans la marge se trouvent divers griffonnements, dont une tête avec moustaches.

Il y a des épreuves où l'on trouve ces griffonnements, d'autres où ils sont enlevés.

3. L'archet brisé.

L. 0,171. H. 0,245.
T. c. L. 0,117. H. 0,163.

Le joueur de violon est assis au pied d'un mur contre une borne, son chapeau est à ses pieds, son violon sur ses genoux ; il a les mains jointes et contemple, les larmes aux yeux, son archet gisant par terre et brisé. On lui jette des pièces de monnaie.

1er état. — Avant le nom, avant les croisements du travail du fond et beaucoup de travaux sur le chapeau, la partie éclairée de la borne, etc.

2e état. — Avec le nom au-dessous de la marge à gauche et les travaux croisés du fond, les ombres sur le chapeau et sur la partie éclairée du socle de la borne.

Signé au bas de la gauche : *Louis Gallait, pinxt et aqua forti.*

3e état. — Comme le précédent, mais avec un travail de roulette dans le fond et dans le terrain à gauche.

Cette planche est le no 1 de l'*Album* de la fête artistique du 5 janvier 1865.

4. Une mère.

L. 0,175. H. 0,250.

Une jeune femme, tenant son enfant endormi sur ses genoux,

est assise et tournée vers la gauche. Elle semble accablée de chagrin.

Signé au bas de la gauche : *L. G.* 50.

1er état. — Tel qu'il est décrit ci-dessus.

2e état. — On lit au bas de la gauche : *Imp. Segers et Bouwens.*

Cette planche est le n° 24 de l'*Album* de 1850.

5. La guerre.

L. 0,155. H. 0,220.

Une femme morte, ayant un jeune enfant sur sa poitrine, un autre enfant cherche à la réveiller, gît étendue contre sa porte au milieu de débris, près de son chien mort.

Signé au bas de la droite : *L. G.* entrelacés.

GEEFS

GEEFS, *Fanny* (Isabelle-Marie-Françoise Corr), née à Bruxelles en 1814, sœur d'Erin Corr.

1. De Waersegster (La diseuse de bonne aventure.)

L. 0,098. H. 0,17.
Au bas, marge de 3 centimètres.

La pièce représente une vieille femme assise à côté d'une table sur laquelle se trouve son chat couché sur un livre. Elle tient dans sa main celle d'une jeune fille qui s'appuie sur le dossier

de sa chaise et semble la consulter. Au bas se trouve écrit dans la marge, à gauche : *Fanny Geefs delin.*; à droite : *Noordstar* 1841, et au milieu, un peu plus bas : *de Waersegster.*

GEETS

GEETS, *W.*, de Malines.

1. Drie schetsen uit het jongelings leven.

L. 0,130. H. 0,179.

Au haut de la planche, l'inscription en lettres ornées, le D étant formé par un épagneul dans sa niche renversée; au milieu de la planche, une jeune folie tient un portrait sur lequel on lit au coin de gauche, en haut : *M. Van Bottel;* derrière ce portrait il y a une pipe et une bouteille de champagne en sautoir; un petit amour se trouve près du bouchon de la bouteille; à gauche en bas, deux étudiants en goguette; à droite, un étudiant appuyé contre une porte et adressant un discours à son chapeau tombé à terre.

Au dessous de ces divers sujets une banderole au milieu de laquelle est perché un hibou; on lit sur cette banderole : n° 2 *Studenten leven door Tony. B.*

2. L'orpheline.

L. 0,124. H. 0,180.

A la porte d'un couvent, surmontée d'une vierge dans une

niche, se trouve une jeune fille qui a l'air de s'adresser au spectateur. Sur la porte du couvent se trouvent inscrits ces mots : *In den soeten naem Jesus.*

Plus haut, sur le mur vers la droite : *Lieve Bertha;* à gauche, en bas, un croquis d'écolier représentant un homme et une femme se donnant la main, au-dessus desquels on lit : *Ernest (me) t Bertha vrijt Meyskeszot.*

Signé vers le bas à droite : *W. Geets* 1872.

3. De studie van meester Adams jeune.

L. 0,130. H. 0,180.

Un homme contrefait, vêtu de noir, juché sur une chaise haute devant un pupitre portant des dossiers, tenant une plume de la main gauche et en ayant une seconde passée derrière l'oreille. Au coin de droite en haut, un avocat plaidant, derrière lequel on voit le colbak d'un gendarme.

Au-dessous, deux amours s'embrassant, sur un écusson portant les mots : *Het dansfeest;* à gauche, un perroquet dans son anneau devant un autre écusson portant : *H (et) werkma (ns) boekje.* Au-dessous de celui-ci, le portrait de M. Adams jeune, coiffé de la toque; à droite, Mej. Clara Adams; au milieu un écusson portant : *Drie / Herrinneringen / uit den / proeftijd.*

Le titre est porté sur une banderole qui se déroule au-dessus de la tête du personnage principal; la signature *W. Geets* est sur un des bouts flottants et le millésime : 1873, sur l'autre.

A gauche, sur une autre banderole plus petite : *Door Tony.*

4. Le café.

L. 0,127. H. 0,198.

Une dame assise à gauche devant une table remue une cuiller dans une tasse de café; un homme qui lui fait face, assis les jambes croisées, de profil vers la gauche, fume sa pipe; sur la table il y a une seconde tasse de café.

Au haut, un écusson accosté à gauche d'un génie voilé tenant une palme, et à droite d'un autre génie vu de dos lisant dans un livre où se trouvent les mots *Marietta Bella*. Au milieu, dans une couronne d'immortelles, le nom de *Tony*, et plus bas, 1874. Puis au-dessous : *Ernest Staas. geschieden. Lier. Rhinlanden novelle; Marnix van St-Aldegonde, ... tem almanak.* Au milieu une tête de génie pleurant.

Signé au bas de la droite : *W. Geets*, 1874, dans la planche.

5. L'admonition.

L. 0,123. H. 0,178.

A gauche, un prêtre, à la physionomie rigide, assis auprès d'un registre ouvert sur un pupitre posé sur une table, tient de la main gauche un bréviaire entr'ouvert; il s'adresse à un jeune homme debout devant lui, dont l'air interdit s'explique par cette mention qu'on lit dans le registre : *T. S. Staas Ernest, geboren te Lier*; et plus bas : *Heeft slechte boeken.*

Signé au bas de la droite dans la planche : *G. W.* Ꙅ. (G. W. et G à rebours) et au-dessous, 1872, aussi à rebours.



6. Le défi.

L. 0,130. H. 0,180.

Dans une classe, au fond de laquelle on voit des élèves, une jeune fille pleure debout, à gauche; son chapeau est tombé à terre: un jeune écolier prend sa défense contre les taquineries d'un *grand*, qui toise le *petit* d'un air arrogant, les bras croisés, la casquette sur la tête, à droite de la planche. Une ardoise et un livre sont par terre.

Signé dans la planche : *Geets*, 1872, au bas à gauche.

7. Victime de la guerre.

L. 0,181. H. 0,130.

Au pied d'un monticule est étendu un guerrier mort, un chien hurle auprès de lui; par terre on voit deux balles et un sabre de cavalerie.

8. Onz' Mie en Man.

L. 0,124. H. 0,181.

Une servante s'avance dans un corridor, portant une chocolatière et une tasse sur un plateau. Un chien (*Man*) est assis à sa droite. Sur un écriteau au fond on lit : *Onz' Mie en Man*.

Signé au bas de la gauche : *W. Geets*, 1872.

9. La présidente.

L. 0,120. H. 0,179.

Une vigoureuse commère, portant le manteau flamand, un parapluie à la main gauche, la droite sur la hanche, est debout devant le spectateur et semble prête à l'apostropher; sur une chaise à droite se trouve une pancarte sur laquelle on déchiffre : *Reglement der maatschappy.... Eigenaars.... de secretaris : Mettendun, de president Maria Goedbloed.*

Signé au bas à droite : *W. Geets*, 1872.

10. Frontispice.

L. 0,155. H. 0,230.

Une sorte de monument funéraire, au haut duquel est inscrit le nom de *Tony*, entouré de palmes et de guirlandes; au bas un écusson tenu par deux génies, appuyé sur un livre au dos duquel on lit : *Geschiedenis van Lier door Anton Bergman, Roman, Ernest Staas, door Tony*, 1874.

A droite et à gauche des herbes, dans le fond des tourelles.

Signé : *W. Geets*, 1874 (4 à rebours) vers le bas du monument à droite.

11. Les deux plaideuses.

L. 0,132. H. 0,182.

Une femme assise à droite, tournée vers la gauche, couverte du manteau flamand, le capuchon sur la tête; une autre debout

à côté d'elle, tournée vers la gauche, désigne la première en s'adressant à un personnage que l'on ne voit pas.

Au haut à droite, un écusson flamand portant ces mots : *Juffrou Plus heeft tegen vrouw Sluyck geroep : « Ge zyt 'nen Otter !! »*

Signé au bas à droite : *W. Geets.*

12. Le tailleur.

L. 0,130. H. 0,180.

A la porte d'une boutique de tailleur, on voit celui-ci, le mètre sur l'épaule. On lit au haut : *Lefinaud, confections. Tailleur de Paris*, et au-dessous : *Man spricht deutsch* ; sur le trumeau de droite, une sonnette avec ces inscriptions : *Sonnez 2 fois pour M. E. Staas, avocat.* Sur la vitrine, un peu plus à droite, on lit : *Prix fixe. English spoken here.*

A gauche, le mot *fixe* tracé sur la vitrine, masquée par une sorte de porte-ciseaux chargé des inscriptions suivantes : *Drie indrukken der eerste Jaren. I de eerste Bezoeker. II de avocaten wereldt. III avokaten troost. Door Tony.*

Signé au bas de la droite : *W. Geets*, 1872.

13. Drie beelden uit het verleden door Tony.

L. 0,120. H. 0,178.

Au haut à droite, un tricot posé sur une chaise, avec lequel joue un chat assis au pied de celle-ci.

Au milieu deux enfants ; à gauche, une jeune fille assise tenant une poupée ; à droite, un jeune écolier appuyé sur un

écusson, semble causer avec la jeune fille. Une banderole ondoyante forme le sol qui supporte les personnages et l'écusson. Une chauve-souris s'échappe de dessous les replis de la banderole : *Goede tante. — Lieve Bertha. Arme Wilhem. Met teekeningen van Wil-Geets* (l'*S* final à rebours).

Signé au bas à gauche : *W. Geets.*

14. Arme Wilhem.

L. 0,131. H. 0,180.

Une femme qui semble plongée dans des souvenirs pénibles et a cessé de tricoter est assise à droite, tournée vers la gauche. De ce côté, on voit en haut une croix funéraire, des emblèmes de deuil et un crâne couronné de laurier; tout au bas, une croix d'honneur. On y lit : *Arme Wilhem.*

Signé au bas de la droite : *W. Geets.*

15. Méphisto et dame Marthe.

L. 0,128. H. 0,195.
T. c. L. 0,122. H. 0,188.

Marthe, appuyée à une barrière, les mains jointes, semble écouter les protestations de Méphisto qui appuie la main sur sa poitrine.

Signé au bas à gauche : *W. Geets.* A droite : *Imp. F. Nys, Brux.*

16. Het geval van M. Van Bottel.

L. 0,130. H. 0,181.

Un homme debout, en manches de chemises, vu de profil à

gauche, est occupé à calquer un plan sur les vitres de la fenêtre; il porte un garde-vue et a déposé sa casquette sur la tablette; son habit est accroché à une chaise antique adossée à la muraille; dans le dossier de la chaise on lit en monogramme : *G. W. G.*, et au coin droit inférieur : *W. Geets*.

GÉRARD

GÉRARD, *Joseph*, est né à Gand en 1821.

1. Le joueur de cornemuse italien.

L. 0,129. H. 0,148.

Un jeune garçon, coiffé d'un chapeau italien, est tourné vers la droite. Il tient en mains une cornemuse.

Signé perpendiculairement à droite : *Joseph Gérard.*

1er état. — Avant le travail à la roulette dans le fond.

2e état. — Avec le travail à la roulette dans le fond.

3e état.— Repris, les ombres renforcées et les fonds assombris. La signature à droite a disparu, et au bas on lit : *J. Gérard.*

2. La tricoteuse italienne.

L. 0,129 H. 0,131.

Une jeune Italienne, assise sur une chaise, est vue presque de face; elle tricote. A gauche se trouve une gourde.

Signé au bas de la gauche : *Joseph Gérard.*

3. Un évêque grec.

L. 0,074. H. 0,130.
T. c. L. 0,050. H. 0,102 1/2.

Un évêque tourné vers la gauche : il a la tête courbée ; de la main gauche il tient une crosse, on ne voit pas le poing droit.

Signé au bas de la droite : *J. G.*

Gérard a également gravé à l'eau-forte et au trait des scènes de l'histoire de Belgique, ouvrage destiné à l'enseignement, composé jusqu'ici de 4 planches. On pourra en rencontrer peut-être quelques rarissimes états, mais l'auteur lui-même n'a pas souvenir d'en avoir conservé des épreuves, celles-ci lui ayant servi à allumer son feu.

GÉRARD

GÉRARD, *Théodore.*

1. L'heureuse famille.

L. 0,198. H. 0,239.
T. c. L. 0,186. H. 0,224.

Une mère, assise à droite, tient son enfant sur ses genoux ; le mari semble agacer celui-ci ; au fond un petite fille sèche des langes devant le foyer ; au premier plan à gauche, il y a un panier de linge.

Signé dans la planche au bas de la droite : *Th. Gérard*, 71 ; dans la marge du bas on lit : *Imp. F. Nys.*

(*Album* du *Journal des beaux-arts* de Siret pour 1871.)

GHÉMAR

GHÉMAR, *Louis*, né à Lannoy (département du Nord), élève de Lauters, décédé à Bruxelles en mai 1873.

1. Le lion (d'après Verlat).

L. 0,099. H. 0,150.

Un lion rugissant. Cette pièce, gravée d'après Verlat, est d'une grande vigueur.

Signé au bas à gauche : *Ghémar, d'après Verlat.*

2. Les brebis attaquées par un aigle (d'après Verlat).

Grand in-folio.

Ce tableau, appartenant au Musée moderne de Bruxelles, a été gravé par Ghémar et Léopold Flameng. (Voir l'œuvre de celui-ci.)

GILBERT

GILBERT, *Auguste*, né à Bruxelles en 1822, élève de Calamatta.

1. Charretier romain (d'après Portaels).

L. 0,139. H. 0,200.

2. Le comte F. de Mérode.

L. 0,206. H. 0,132.

VAN GINGELEN

VAN GINGELEN, *Jacques*, né à Borgerhout (Anvers) en 1810, élève de Moerenhout et de Le Poittevin.

1. Le départ.

L. 0,152. H. 0,112.
T. c. L. 0,127. H. 0,085.

Une auberge à gauche, devant celle-ci un cavalier, puis un chariot attelé de deux chevaux arrêtés devant une mangeoire.

A droite, au premier plan, un homme avec trois chiens.

Signé dans la planche : *J. V. G. ft.* et sous le coin de droite : *Peint et gravé à l'eau-forte par J. Van Gingelen.*

2. Le paysage aux deux ânes.

L. 0,225. H. 0,170.
T. c. L. 0,172. H. 0,128.

Un paysage où l'on voit à gauche un cours d'eau, au bord duquel il y a deux côteaux, puis une ferme avec quelques arbres; à droite une côte, devant celle-ci les deux ânes, sur l'un desquels est montée une femme.

1er état. — Avant le nom et le ciel, le trait carré n'est formé qu'en bas.

2e état. — Avec les signatures au haut de la gauche : *J. V. G. ft.* et au bas de la droite : *Peint et gravé à l'eau-forte par Jacq. Van Gingelen.* La planche est retravaillée et achevée.

3. L'homme avec le broc.

L. 0,198. H. 0,198.
T. c. L. 0,187. H. 0,171.

Un homme assis au pied d'une muraille tient un broc de la main gauche.

Signé en haut, à gauche : *Jacq. Van Gingelen, ft.* On lit sous la droite les traces mal effacées d'une inscription : *Peint et gravé*, etc.

4. La femme de pêcheur.

L. 0,200. H. 0,197.
T. c. L. 0,189. H. 0,179.

Une femme assise sur un bloc de bois au bord de la mer tient son chapeau à la main. Devant elle se trouve un panier, elle attend la marée.

Signé au haut de la gauche : *J. Van Gingelen, ft.*

Ce sont les seules planches gravées par Van Gingelen ; le restant du cahier, gravé sous son nom, appartient à d'autres maîtres.

5. Marine aux falaises.

L. 0,232. H. 0,180.
T. c. L. 0,200. H. 0,142.

A droite, au pied de falaises escarpées, on voit deux bateaux immobiles. A mi-côte il y a une petite construction, puis un mât avec un drapeau.

Signé au haut de la gauche dans le ciel : *Jacq. Van Gingelen, ft.* 1842.

6. Les deux barques devant le village.

L. 0,235. H. 0,180.
T. c. L. 0,200. H. 0,148.

Au fond, un village se prolongeant par des arbres vers la droite, où se trouve échouée une carcasse de navire. Les deux bateaux à voile sont au milieu de la planche. En avant à droite, un tonneau flotte sur l'eau.

Signé au haut de la gauche : *Jacq. Van Gingelen, ft.*

7. Marine à la bouée.

L. 0.213. H. 0,162.
T. c. L. 0,172. H. 0.126.

A gauche en avant, il y a une bouée, et en arrière une sorte de phare avec un mât porte-signal. Vers la droite un canot monté par quatre hommes.

Signé au haut à gauche : *Jacq. Van Gingelen. ft.* 1842.

8. Le quai de débarquement.

L. 0,216. H. 0,170.
T. c. L. 0,210. H. 0,150.

Une plage à marée basse, bordée d'un quai de débarquement élevé et garni de planches et de pilotis. Au premier plan, deux bâtiments sous voiles, et quelques pêcheurs sur le sable. Au fond, de nombreux mâts.

Signé au haut de la gauche : *Jac. Van Gingelen, f.* 1842.

9. L'embarcadère.

L. 0,210. H. 0,165.
T. c. L. 180. H. 0,120.

A droite, un embarcadère fort avancé en mer. A gauche, des

dunes. Au pied de l'embarcadère, deux bâtiments à voiles et un bâtiment à vapeur. Sur le quai, des personnages nombreux; en arrière, des mâts de bâtiments.

Signé au haut de la gauche : *Jacq. Van Gingelen, ft.* 1842.

10. La cabane en planches.

L. 0,216. H. 0,173.
T. c. L. 0,205. H. 0,138.

Une côte couverte de dunes escarpées. Au fond, vers le milieu, quelques constructions. A droite, se voit une maisonnette en planches recouverte en chaume.

Signé au haut à gauche : *Jaq.* (*sic.*) *Van Gingelen. ft.* 1842.

GOSSELIN

GOSSELIN, *Henri*, né à Bruxelles en 1833, y est mort en 1867.

1. Figures nues.

L. 0,108. H. 0,155.

Entre deux colonnes on voit une femme nue, tenant de ses deux mains un morceau de chaîne. Derrière elle est un temple. Une figure jouant de la flûte est appuyée contre la colonne de gauche. On lit au-dessous : *Figures nues*.



DICTIONNAIRE DES DEVISES

DES HOMMES DE LETTRES, IMPRIMEURS, LIBRAIRES, BIBLIOPHILES; DES CHAMBRES DE RHÉTORIQUE, SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES

—

BELGIQUE & HOLLANDE (1)

D

Daden tuyghen: . . . . . . , poëte.
Daelt in oodtmoedigheyt: Pierre Van Daele, poëte.
Daer min is vrede: . . . . . . , poëte.
Daer slae geluck toe: H. Bruno, poëte.
Danck heb fortuyne :
Da patriæ benigniter et non in ira tua disjunctam Domine! : God. Van Reede.
Dat bloeyt groeyt: . . . . . . , poëte.
Dat gaudia virtus: Justin de Bruxelles, capucin, poëte.
Dat gaudia virtus: Albert-Ignace D'Hanins, poëte.
Dat gun ons Godt : . . . . . . , poëte.
Dat ryck d'hemelen is als een verborgen schat in den acker: Albert Hendricksz ou Heyndricksz, impr. à Delft.
Dat's bon : Arnold Bon, poëte.
Dat sonder roemen: . . . . . . , poëte.

---

(1) *Suite.* — Voir p. 8.

D'aud elck dwerck seur: Edouard De Clerck, poëte.
Dbelieft den heere: . . . . . . , poëte.
De beste waarborg voor een land, is voor 's lands heil te houden stand: Guill. Verheiden.
De buri ad sceptrum: Guill. De Bury ou Burius, poëte et hist.
De deucht gaet sonder vrees: . . . . . . , poëte.
De deugd baert vreugd: Pierre Tant, poëte dramat.
De deugd groeit t' allen tyd: Pierre Steyn.
De deugd heeft schoons genoeg, zy heeft geen pronk uit kwaad, de vryheid zoets genoeg, zy heeft geen dwaas sieraad: Dirk K. Camphuyzen.
De deught baert vreugd: P. Justinius, poëte dramat.
De deught baert vreught: Ant. Flas, poëte dramat.
De dood doet leven: . . . . . . , poëte.
De doodt die volcht u naer: Pierre Van Stavel, poëte.
De doodt doet leven: J. Viverius.
De eer heeft Godt: Everaert Royenhuysen, poëte.
Deficiam aut efficiam: Théodore Marcile, poëte et philologue.
De gustibus non est disputandum: J. Vander Lyn, poëte dramat.
De Heere is myn steenrots: Tielman Jansz. Van Bracht.
De Heere is mijn sterkte ende mijn vaste burght: David Cock.
De hoogste deught bestaet in 't minnen: Jud. Vander Minnen, poëte.
De hop' gheeft moet: Jacques Mayael, poëte.
De jonckheijt leert:
De kunde bloeid, daar leerzugt groeid: . . . . . . , poëte.
De laatste kroon is 's hemels loon: W. Kroon, poëte.
Delectando monendo: Georges Lips, imp. à Louvain.
De liefde is sterck: . . . . . . , poëte.
De liefde sticht: Dirck Woutersen, poëte.
De liefde vermag veel: . . . . . . , poëte.
De liefde zal vreugden baeren: . . . . . . , poëte.
De minne ketent: P.-F. Kettenis, poëte.
De natuur is met weinig te vreden: P.-J. Beronicius, poëte.
Denckt op den kerck-hove: . . . . . . , poëte.

Denckt op 't endt : . . . . . . , poëte.
Denckt op 't eynde : J. Rompel, poëte.
Den dam gehouden is 't land behouden : Josse de Damhoudere.
Den geest ondersoecket al : Chambre de rhétor. de Flessingen : de Blauwe Accoleye.
De gheest is gewillich :
Den gramme is gheen constich veynser : Simon Stevin.
Den meester leerd : . . . . . . , poëte.
Den mensch is veranderlyck : J. Monnier.
Den noot breeckt wet : Jean Van Eepen, poëte.
Den tegenspoet sterckt myn gemoet : André Wydts, impr. à Bruges.
Den tijd zal kommen : Guill., Cabbeliau.
Den tijt sal commen : . . . . . . , poëte.
Den vois hoort eer an : Ant. De Roovere, poëte.
Deo dante nil valet invidia : Ad. De Mey.
Deo ingenio duce, arte, vigilantia, labore : Jord. Luchtmans, imp. à Leide.
De ongeleerde : Chambre de rhétor. de Lierre : het Jenettebloemken.
Deo servire caesareum est : André Caesarius.
De pen doet veel : . . . . . . , poëte.
Der kunsten doel is schoone eenvoudigheid alleen : Adr. Vander Koogh.
De rooze : Chambre de rhétor. à Rumbeke.
Der u is voor aes : Josse Everardus, poëte.
Des hemels eer, van als de eer : F.-G. Drieduym, poëte.
De sins burch es raed : André De Busscher, poëte.
De spaarzamheid is een groete inkomste : Pierre Purmerent.
De tijd is kort : . . . . . . , poëte.
De tijdt leerdt : Jean Van Arp.
De tijt wacht niet : . . . . . . , poëte.
Deucht baert vreucht : D. D. Vinder, poëte.
Deucht baert vreught : J. Havenbergh.
Deucht is zoo veel eers : Théodore Screvelius, poëte.
Deucht louter dan goudt is : . . . . . . , poëte.

Deucht maeckt vreucht : . . . . . . , poëte.
Deucht soeckt vreught : Louis De Ayvar, poëte.
Deucht verwint : C. Ketel, poëte.
Deugd baerd (ou *baert*) *blydschap* : Pierre Stols, poëte.
Deugd behaegdt Godt : Ch. Goddyn, poëte.
Deugd verheugdt : Henri-Laurz. Spieghel.
Deugd voegt ider : L. Victor ou Victoor, poëte.
Deughd bereijckt de kroon : Dirck Pietersz Pers ou Van Bembden, poëte.
Deughd verwint : I. S. D. B., poëte.
Deughd verwint : A.-J. Vander Wael, poëte.
Deughdt baert eer : E. Van Malson.
Deught baert vreught : Michel Bettens, poëte dramat.
Deught baert vreught : Alb.-Ign. D'Hanins, poëte.
Deught is haers selfs loon : Jo.-Dav. Heemsen, poëte.
Deught teelt ryckdom : Corn. Stribée ou Stribbe, poëte.
Deught voeght yder : B. Ogier femme G. Kerricx, poëte.
Deugt maakt edel : H.-J. Zoeteboom, poëte.
Deugt verrykt : J. C. K.
Deum sequere : Liévin Torrentius ou Vander Beken, poëte.
Deus mihi vicus : Marguerite Van Godewyck, poëte.
Deus mihi vicus : Pierre Van Godewyk, prof. et poëte.
Deus nostrum asylum : P. et Marg. Van Godewyck, poëtes.
Deus parit : Renier Pauw.
De vlucht es zekerst : I. V. M.
De vlijt geeft tijd : Jean-Pierre Van Hoogstraten, poëte.
De waarheid op tafel : Anne-Suzanne Dublyn.
De waerheyt boven : J. Boeckaert, poëte.
De waerheyt boven : J.-B. Berckhout, poëte.
De wil goet : . . . . . . , poëte.
Dextre et gnaviter : Simon Verepœus, humaniste.
Dextre et gnaviter : François Haraeus.
Die arch denkt vaart arch in 't hert : M. De Wilde.
Dicitur ridendo verum : J. Van Wallré, poëte.
Die climt moet daelen : N. Vanden Grootendaele.

Die dit werck wil laecken, moet selfs beter maecken : W. Boergraven, poëte.
Die endende begon : Samuel Vanden Ende, poëte.
Die faelt mach keeren : . . . . . . , poëte.
Die geluk heeft, kan de nyd niet ontgaen : Aug. Baude, poëte.
Die ghenuecht ist al : . . . . . . , poëte.
Die lydt verwint : Chambre de rhétor. de Bruges : de Drie Santinnen.
Die met Diana jaagt, en met Appolo dicht, die voelt te landewaards zijn eenzaamheid verlicht : Jacques Westerbaen.
Dient den coninck ghetrouw : . . . . . . , poëte.
Dient God in blydschap : P. Isbrandi.
Dient om beter : . . . . . . , poëte.
Dient uven al : Guill. Van Nieuwelandt, poëte dramat.
Die overal quaet hoort, en niet te min weldoet, die voert in sijnen geest een koninckliјck gemoet : Gasp. Parduyn, recteur de l'école de Dordrecht.
Die quaet doen sy dolen : . . . . . . , à Diest.
Die strijd verwint : Corn. Jansz. Booncamp, poëte.
Die soeckt word vinder : Pierre De Vinder, poëte.
Diet al verliest die vindet al : Clara Van Gulick.
Diet al verschoont : J. Adriaensz. Schoon, poëte.
Dieu est mon refuge : Marg. Van Godewyck.
Die vroomelick strijdt sal gekroont worden : Jean Vanden-Kerchove, impr. à Gand.
Die wel doet, wel vindt : Guill. Wynandts.
Die wel doet, wel vindt : Elisabeth Wynants, poëte.
Die zaeyt en plant, bemint het land : . . . . . . , poëte.
Dii omnia laboribvs vendvnt : Gérard Smits, impr. à Anvers.
Dilige qvem signant : D.-D. Waucquier (ex-libris).
Diligere parentes, prima naturæ lex : De Bonte, impr. à Anvers.
Diligite justitiam : Adr. Van Swieten.
Dinckt op t' eynde : Jo. Rompel.
Disce contemnere et contemni : Harm. Van Halen.
Disce mori : Jean Van Bleyswyck.

Divini amoris cardine alimur : Christophe Cardinael, poëte.
Docens et faciens : Jac. Barth. Van Peen.
Doctrina vim promovet insitam : Josua Van Iperen.
D'oeffeninge leerd : . . . . . . , poëte.
D oeffening leert : Soc. de rhétor. de Somergem.
D'offeninghe kweeckt : Soc. de rhétor. de Mariakerke.
Doemt op in 't goede : Corn. Doemer den Heussen, poëte.
Doende ende ick : . . . . . . , poëte.
Doende leer ick : P. Lenaerts, poëte.
Doende leert men : Pierre Van Meldert, poëte.
Doe seyde de Heere tot Mose schryft dit tot gedachtenisse in een boeck : Corn. Blommesteyn, impr. à Delft.
Doet altyt goet :
Doet altyd wel en siet niet om : Cornelisz Jacobs.
Doet dat goet is : Symon Pietersz, poëte.
Doet goet : J.-K. Van Dorsten, poëte.
Doet wel altydt : Maerlant?
Do flammæ esse svvm, flamma dat esse mevm : Marc Wyon.
Domat omnia veritas : Isaac Commelin, libr. à Leide.
Domine quis sustinebit : Lambert Vander Burch, historien.
Dominvs dedit, Dominvs abstvlit : Herm. Van Borculo ou Borculous, impr. à Utrecht.
Dominus illuminat caecos : Percev. Van Belligem, professeur.
Dominus illuminatio et salus mea : Dan. Liévin Thysebaert.
Dominus pastor meus : H. Tegularius, ministre protestant.
Dominus providebit : Lenaert Seversz, poëte.
Dominus providebit : Pierre Goethem.
Dominus providebit : Etienne Blancardus ou Blankaart, médecin.
D'oncrvyt overwast den rogghe : Jean Reynniers Rogghen, poëte.
Door Christus vyf wonden leeft ligt gelaeden van zonden : Chambre de rhétor. de Moorzeele.
Door duin bevryd : Chambre de rhétor. de Loosduinen : de Orangiespruit.
Door een is't nu voldaen : J. Vander Vondelen ou Vondel.
Door een te vreen : Claes Jacobsz. Wits, poëte.

Doorfedog nan mehgekor : Godefroid Van Rokeghem, poëte.
Door hoop comt troost : P. Hoverder, poëte.
Door hoop en vrees : W. Van Heemskerk, poëte.
Door iver in ons noch meer opwassende : Soc. de rhétor. d'Evergem.
Door jonst en min : Chambre de rhétor. d'Aerschot : het Terwe Bloeijsel.
Door jonst en minne : M. Lemmens, poëte.
Door kunst voor kracht : Meynne, poëte.
Door liefde beklijft : D. Le Bleu, poëte.
Door liefde bewilligt : Chambre de rhétor. de Bergsenhoek : de Willigebloem.
Door liefde bloeyende : Chambre de rhétor. de Poeldyk : de Terwe-bloem.
Door liefde comt brandt : Herman-Franç. Vanden Brant, poëte dramat.
Door liefden aart : B. Verdoes.
Door lieft betragt : Gerrit Van Schie.
Door oeffening werd veel verkreegen : Devise d'une société dramatique à.....
Doorsient al : Chambre de rhétor. de Diest : Christus oogen.
Doorsiet den grond :
Doorsiet den grondt : Jacques Vander Schuere, mathématicien.
Doorsiet u daet : David Roset, poëte.
Door 's woords kragt : Chambre de rhétor. dè Schipluy : het Rosmareyn.
Door tsoecken men vindt : P.-B., poëte.
Door 't vlaemsche bloed, men helden voed : Antony, poëte.
Door 't water leeven : Chambre de rhétor. de Wateringen : de Geele Meirbloem.
Door yver bloeid de konst : Société dramatique à Amsterdam.
Door yver bloeid de kunst : Enoch Krook, poëte.
Door yver vruchtbaar :
Dorstig naer Pegasus fonteyne : Chambre de rhétor. d'Assenede.

Doynse om een beter : Chambre de rhétor. de Deynse.
Δρυοσ ἄλισ : Simon Cocus ou Cock, impr. à Anvers.
Drijft rou van hier : Arnaud Fruythier.
Du bois sans être sauvage : Du Bois, bibliophile (ex-libris).
Ducimur amore Dei : Henri Verbiest, libr. à Leide.
Dueren verwindt : . . . . . . , poëte.
Duersiet den gront : . . . . . . , à Haerlem.
Dulcedo me attrahit : A. Nagtegael.
Dvlcia mixta malis : Guill. Simon, impr. à Anvers.
Dum audes, ardua vinces : Joh.-Arn. Langerack, impr. à Leide.
Dum doceo disco : D. Spranckhuysen, ministre reformé.
Dum spiro spero : De Liser (ex-libris).
Dum spiro spero : Franç. Gomarus ou Gomaer, théologien.
Dum spiro spero : Willem Vener, poëte.
Dum spiro spero. P. V. S. : Phil. Van Sorgen, poëte.
Dum terimur, splendemus : Louis Smids, poëte.
Dvm teritvr cos, literatis vsvi et literis prosit bonis : J. et R. Wetstein, impr. à Amsterdam.
Dum volvitur orbis fluit Scaldis : J. et H. Vander Schelden impr. à Gand.
Durant connexa : Michel Vander Haghen, poëte.
Dvrate : Gerbrant Schagen, libr. à Amsterdam.
Dvrate : Dirck Pietersz., libraire à Amsterdam.
Duris remanentes in rebus amici : L. Van Gobbelschroy, bibliophile (ex-libris).
Dvrvm patientia vincit : Bucoldus Nieulandius ou Beuckel Nieulandt, impr. à La Haye.
Dvrvm patientia vincit : Vander Hemm de Niederstein (ex-libris).
D'werck gheeft ghetuyghe : I De La Rue, poëte.
Dwingt u selven : J. Duinglo, poëte.
Dwingt u tonghe : . . . . . . , poëte.
Dye van schaemel in de beurs : Chambre de rhétor. d'Alverynghem.
Dijn selven kent : M. D. Vander Noen, poëte.

E

Ἡ ἀγάπη πάντα στέγει : Jean Grapheus, impr. à Anvers.
Ἐχθρῶν ἄδωρα δῶρα : Théodore Schrevelius.
Ecce gratia : Chambre de rhétor. d'Anvers : de Olyftak.
Edelick bewaerd de redene : Edouard De Dene, poëte.
Een boven al : . . . . . . , poëte.
Een clerck moet leeren : Zeger De Klerk ou De Clerck, poëte.
Een doet my hopen : E. Donselaer, poëte.
Eendracht en vrede : Société de rhétor. de Courtrai.
Een en genoeg : David van Horenbeek.
Eene zaak bestaat in het doen en intvoeren : Suitb. Purmerent.
Een gheeft leven : J. Andriesz, poëte.
Een goed geweeten en een goed oogmerk is eene gevisse troost : Josse Buik.
Een hooft alleen : W.-D. Hooft.
Een ick meer : J. Robbertz, poëte.
Een in 'tgedacht : D. Coleveldt, poëte.
Een in 't hart : Jac.-J. Colevelt, auteur dramatique.
Een is best : M.-W. De Jonge, poëte.
Een is noodigh : L. C. L, H.
Een is noodigh : C. Van Mander.
Een ist alleen : Jean Willemsz, poëte.
Een klerk moet leeren : Zeger De Klerk, ou De Clerck, poëte.
Een loopt altijt : Elias Willems, poëte.
Een mensche is in zyn leven als gras, hy bloeyet als een bloeme : Adrien Cornelisz. Van Delf, impr. à Schiedam.
Een myn heyl :
Een of geen : P. Nootmans, poëte.
Een of geen : C. Van Kerkwyck.
Een o in 't cijfer : Robert Robbertsz, poëte.
Een overheerden blyft geen redding meer beschoren, ten zy hy alle hoop op redding geeft verloren : Guill. Verheiden.
Eens hoop ick : U. L.
Een ure gellet al : Josse Van Gameren.

Een uur betaalt het al : Pierre Vanden Broecke.
Een van drien : C. Biestkens, poëte.
Een voor al : J. D. Neeff.
Een voor al : J. Vederman, poëte.
Een voor 'tgemeen : . . . . . . , poëte.
Een yder schilder, die wil bedijen, vermyde sieraten en metzelrijen : Martin Heemskerk.
Eer boven gelt : H. Goltzius.
Eer den Koning : J. Van Hoorn.
Eerlijck en leerlijck : . . . . . . , poëte.
Eerlijk en opregt : Arnold Moonen.
Eert Christus vendel : . . . . . . , poëte.
Eer't best : J. Crabbe de Jonge, auteur dramat.
Eert u meesters : . . . . . . , poëte.
Eer voed kunst :
Eer voor goet : D.-A. Heemste.
Eer voor gout : Joris Claerbout ou Klaerbout, poëte.
Eer voor kleer : . . . . . . , poëte.
Eewich is so lanck : . . . . . . , poëte
E fonte sincero : Edouard Feitema, poëte.
Eia age qvid metvis patienda : o scande cacvmen illic de coelo viva corona datvr : Arn. 's Conincx, impr. à Anvers.
Η ιερα αγκυρα : Th. Martens, impr. à Alost, Anvers et Louvain.
Elck heeft ghebreck : . . . . . . , poëte.
Elck heeft geren syn ooghwit, maar die verwint het al bezit : Anna Vander Smisse, poëte.
Elck heeft syn deel : Joseph Lamorlet, poëte.
Elck heeft zyn kruys : C. Vander Cruyssen, auteur dramat.
Elck hoor naar 't goede : . . . . . . , poëte.
Elck is schuldich : Math. Kueser, auteur dramat.
Elck is sondich : Salomon-Dav. Questier, auteur dramat.
Elck man doe recht : Adam Van Mander, poëte.
Elck man rader : Karel Van Mander.
Elck mensch moet kempen : Abrah. Kemp, poëte.
Elck mensch moet kempen : A. K. A.
Elck raapt wat : P. Adriaensz, poëte.

Elck rust meest op den schoot : . . . . . . , poëte.
Elck sie toe. : . . . . . . , poëte.
Elck spiegele hem-zelven : Jacob Cats.
Elck syn waerom : Maria-Tesselschade Visscher.
Elck toon betringh ou *Elck toon beteringh* : J. Detringh, poëte.
Elck wat wils : Roem. Visscher.
Elck ziet toe : . . . . . . , poëte.
Elck zyn beurt : Corneille De Bruyn, impr. à Amsterdam.
Elck zynen tyt : . . . . . . , à Bois-le-Duc.
Elck zijn waerom : Marie-Tesselschade Visscher.
Elders rust : J. Van Veen.
Elk man rader : Karel Van Mander.
Elk speelt zyn rol : Karel Verlooven, poëte.
Elk zyn beurt : . . . . . . , poëte.
Eloqventia copiose loqvens sapientia : Jérôme Verdussen, impr. à Anvers.
Emanuel altydt : François Hoefnagel, poëte.
Emanuel, quis contra nos? : Emmanuel Van Meteren.
E musis aeternitas : J. Clyburg, Kleiburg ou Cleiburg, auteur dramat.
Enatent aut evolent : D' Eynatten (ex-libris).
En cibans oveis : Joh. Becius, théologien.
En de Heere tooch voor hen, s'daeghs in een wolck colomme, en des nachts in een vierige colom : Jacq. Colom, impr. à Amsterdam.
End' moet de last drage : I. Hooywagen.
Endurer pour durer : De Kerchove (ex-libris).
En labeur Lyesse, ou *En labeur liesse* : Nicolas de Poëtou, poëte.
Ensis Domini ac Gideonis : Gisbert Sybrandus, ou Sybo, ou Sybes, impr. à Leeuwarden.
En tout loyal : Jean-Aug. van Hove.
Ergert niemandt : C. Argiers.
Escam dat timentibvs se : Pierre van Keerbergen, impr. à Anvers.
Espérance et force : N. De Thier (ex-libris).

Esse non videri : Conrad van Benningen bourgmestre d'Amsterdam.

Est aliquid quo tendis et in quod diriges arcum : Salomon Van Til.

Est Deus in nobis : J. Norel, poëte et voyageur.

Estote prvdent. vt serpent. et simplices : Gérard Speelmann, imprimeur à Anvers.

Estote simplices sicvt colvmbae : Jean Van Gemmert, imprimeur à Courtrai.

Et amico fidus et hosti : Adolphe van Meetkerken.

E tenebris radiare meum : Elie-T. Rostock.

Et flore et fructu : Jean van Waesberghe, imp. à Utrecht.

Et flore et fructu : Théod. van Ackersdyck, impr. à Utrecht.

Et late die fvnditvr : Corn. Janssonius, imprimeur à Amsterdam.

Et volabo et requiescam : Jacq. Veigerus.

E valle vita : Leefdael (ex-libris).

E vero salus : . . . . anagramme.

Ex æqvitate et prvdentia honos : Rob. Granjon, impr. à Anvers.

Ex bello pax : G. Seiger, abbé de St-Pierre (ex-libris).

Excerce pietatem : Georges d'Egmond, év. d'Utrecht.

Exerce imperia et ramos compesce flventes : Christ. Plantin, impr. à Anvers.

Ex literarum studiis immortalitas acquiritur : Jacques van Lingen, libr. à Dordrecht.

Ex momento aeternitas : Nicolas Zoesius, évêque de Bois-le-Duc.

Ex morte immortalitas : Pierre Leffen, impr. à Leiden.

Expergiscere : Gisl. Janssens, imprimeur à Anvers.

Experientia rervm magistra : Jac. Heerman, libraire, à Amsterdam.

Exspectando : J. et P. van Ravestein ou Ravesteyn, imp. à Amsterdam.

Ex temporali spiritu : Libert. Houthem de Liége, poëte.

Ex ungue leonem : C. De Grieck.



LA MORT DE GORMOND

FRAGMENT UNIQUE

CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE

RÉÉDITÉ ET ANNOTÉ PAR

M. AUGUSTE SCHELER

Parmi les nombreux matériaux entassés par l'éditeur de la Chronique de Philippe Mouskés dans les prolégomènes et les appendices de ce volumineux ouvrage, les érudits appliqués à l'investigation des anciennes lettres françaises ont voué un intérêt tout particulier à un fragment poétique d'environ 650 vers octosyllabiques qui y occupe les pp. X à XXXII du tome II, sous l'intitulé « Mort du roi Gormond », et qui se rapporte à un épisode des guerres soutenues par la France contre les Normands.

Ce morceau captive à la fois par le récit dramatique qu'il renferme, par une fraîcheur et un éclat de style remarquable et par diverses particularités littéraires, lexicographiques et grammaticales; n'eût-il qu'un intérêt médiocre, sa valeur s'accroît par le fait que l'œuvre même auquel il appartient est restée inconnue.

Néanmoins, je ne sache pas que la pièce mise au jour par

M. de Reiffenberg, ait jamais fait l'objet d'une étude spéciale soit au point de vue légendaire ou historique, soit sous le rapport philologique. A part quelques citations éparses, je juge de l'importance qu'y attachent les savants principalement d'après les informations nombreuses qui, dans ces dernières années, ont été prises au sujet de l'original, soit auprès des conservateurs de la Bibliothèque royale de Bruxelles, soit auprès de moi-même, car on ne cherche que ce qui vaut.

L'inspection du manuscrit qui avait servi à l'éditeur de Philippe Mouskés se rendait particulièrement désirable à cause des défectuosités manifestes de la copie; défectuosités qu'on était autorisé à attribuer aussi bien à la négligence du scribe ancien qu'à celle du dernier transcripteur.

Malheureusement le manuscrit resta introuvable; quoique M. de Reiffenberg eût déclaré qu'il le tenait de l'obligeance de M. le chanoine de Ram, qui lui en avait fait abandon, on avait jusqu'ici vainement cherché le précieux fragment, soit dans la succession de l'illustre bibliothécaire, soit dans les fardes, non classées encore, du riche dépôt confié à ses soins.

Il y a quelques semaines, mon honorable ami, M. Petit, eut la gracieuse attention de me remettre une nouvelle poignée de feuilles volantes en parchemin et couvertes de vieux français, dont la Bibliothèque royale avait récemment fait l'acquisition et qu'il jugeait dignes d'un examen minutieux. En parcourant ces précieux chiffons, j'eus bien vite acquis la certitude que je tenais en mains le fragment en question. M. de Reiffenberg a dû, après en avoir fait usage, l'avoir rendu à M. de Ram, car c'est parmi les manuscrits de ce dernier, acquis depuis peu par la Bibliothèque, que la pièce s'est retrouvée.

La publication qui en a été faite en 1835 est loin de répondre aux exigences de la critique moderne; d'ailleurs elle est noyée

dans l'attirail d'un gros ouvrage difficile à acquérir; en outre, plusieurs philologues sont impatients d'avoir enfin des données sûres sur un monument important de l'ancienne littérature qu'ils ne citaient jusqu'ici qu'avec défiance. J'ai donc cru me rendre utile au progrès des études romanes en publiant à nouveau le fragment, après une collation minutieuse avec le manuscrit. Ce dernier, malheureusement, est écrit avec négligence et sans nul souci des règles grammaticales, auxquelles, il est facile de s'en convaincre, le texte primitif était strictement assujetti; les mots sautés et altérés abondent, et l'orthographe présente de nombreuses variations. Malgré ces imperfections, il ne sera pas difficile à un philologue quelque peu exercé de restituer un texte normal, c'est-à-dire conforme à la langue de l'auteur (1), et dépouillé des modifications qu'y a introduites le scribe en suivant ses habitudes dialectales propres. Tenant essentiellement à offrir à mes collaborateurs un texte fidèle et purgé des mauvaises lectures du premier éditeur, j'ai renoncé à imprimer un texte corrigé; c'eût été, me semblait-il, retarder et même empêcher le travail de quelque savant plus maître que moi en ces matières. Néanmoins, j'ai cru pouvoir me donner la satisfaction de présenter, dans les notes, pour chaque passage malade, des conseils de guérison.

Ces notes renferment en outre des observations sur certains mots ou certaines formes qui ont plus particulièrement captivé mon attention, et par ci par là des éclaircissements sur le sujet même du récit. Toutefois, il n'entrait pas dans mon intention de composer un commentaire proprement dit, mais simplement de préparer la voie à quelque romaniste mieux préparé et mieux

---

(1) Ce texte normal me semble concorder à peu de chose près avec celui de la Chanson de Roland.

outillé que moi pour entreprendre un travail spécial et embrassant toutes lesquestions que notre fragment est propre à soulever.

Le fac-simile a pour but de permettre aux philologues paléographes de mieux se fixer sur l'âge de l'écriture, qui, d'après les inductions tirées de l'orthographe, me semble devoir être considérablement avancé sur celui que lui assigne l'académicien belge, savoir la fin du douzième ou le commencement du treizième siècle.

Bruxelles, en novembre 1875.

A. SCH.

(Col. 1). . . . .
En haute voiz s'est escrié :
« Vos estes en dol tut finé,
» N'averez garrant por vostre Dé. »

Quant il ot mort le bon vassal,
Ariere enchaça le cheval;

Le manuscrit que j'ai transcrit consiste en deux feuilles pet. in-4° dont l'une s'enchâsse dans l'autre, de manière à donner huit pages ou 16 colonnes (de 42 lignes) sans interruption. La division des tirades est indiquée par de grandes initiales vertes ou rouges. La marge supérieure de la première de nos feuilles a subi une mutilation par les ciseaux du relieur; cette mutilation a fait disparaître le premier vers de nos col. 1, 2, 3, 4, 13, 14, 15, 16, soit nos vers 1, 43, 85, 127, 494, 536, 578 et 620.

2. Vers 131, *à haute voiz;* v. 154 *en haut,* tout court.

3. *Vos* est écrit ici, et souvent, en toutes lettres; d'autres fois le mot se produit avec le signe abréviatif qui oblige à lire *vus*. L'emploi alternatif de la notation *u* et *o* pour notre *ou* actuel (répondant à *o* long latin) est un trait caractéristique de notre ms. Mr Gaston Paris (dans la *Vie de Saint Alexis*) a parfaitement démontré que la notation par *u*, qui prédomine dans notre texte, n'est aucunement une particularité exclusive du dialecte normand et qu'elle se rencontre dans les plus anciens textes d'origine française proprement dite. Nous remarquons la même fluctuation orthographique entre *u* et *o* dans *sur* (50) et *sor* (505), *turnent* (421) et *tornez* (442), *lur* (47) et *lor* (11), *cusin* (440) et *cosin* (455), *juster* (34) et *joste* (14).

4. Vers trop long; il faut donc lire *n'avrez* (cp. v. 133). M. de Reiffenberg (nous marquerons ses leçons par R.) a faussement lu *par* au lieu de *por*. — Le redoublement de l'*r* dans *garrant* est familier à notre scribe, cp. *serrunt* 36, *serreie* 428, *durra* 430, *virrée* 467, *dirra* 632.

5-8. Ces vers se répètent après chaque nouvel exploit de Gormond (vv. 37, 61, 83, 134, 160), et constituent un véritable refrain.

6. *Enchaça*, ailleurs *enchauça*; cp. *deschevacha* v. 574, et Chanson de Roland, éd. Müller, 1627: Par vive force les *encacerent* Franc. On pourrait d'ailleurs aussi lire en deux mots: *en chaça* (verbe *chacier* = chasser).

Puis mist avant son estandart,
Nem là li baille un tuenard.

Li estur fut fier et pesant
E la bataille fut mut grant.
Es lor puinnant Gautier de Maus,
Fiz Erneïs, un duc franceis,
E vit Gormund el pui estant;

8. R. a été fort embarrassé par le mot *tuenard* (ou *toenart*), au point d'en faire l'apposition du sujet *Nem* et de penser à une signification telle que : « un habitant de Tunes » ou « un tonnerre » (foudre de guerre). J'étais moi-même à la recherche du sens que pouvait avoir ce mot, quand le Roman d'Alixandre me l'a fourni, où l'on trouve p. 196, 7 : Ne jà ne les garra escus ne *toenart*, et p. 244, 31 : Si fiert le roi de Perse desor son *toenart*. C'est donc un bouclier.

9. J'observe ici que dans mes corrections du texte je fais abstraction de la négligence dont notre scribe se rend coupable à l'égard des règles de la déclinaison ; les lecteurs auxquels je m'adresse reconnaîtront les fautes de cette nature, qui se produisent à chaque instant, à vue d'œil ; ce serait presque leur faire injure que de les avertir qu'il faut corriger ici : *Li esturs fut fiers et pesans.*

11. *Es;* la forme dominante du ms. est *eis* (47, 67, 114, 165). La formule *es lor*. ou *eis lur*, litt. ecce illis, se répète 47, 88, 114 (je ne l'ai jamais vue ailleurs); la formule ordinaire *eis vus* se voit 67 et 165. *Puinnant* = poignant; *ui* alterne avec *oi* (plus loin nous aurons *poinant* 201, cp. *puin* 305 et *poin* 338). Le texte a réellement *maus*, mais la rime veut *mans*.

12. La formule *es vus*, dans notre fragment, est suivie tantôt de l'accusatif (v. 88 *Eodon*, 114 *le conte*), tantôt du nominatif (v. 67 et 140 *li quens*). On peut donc admettre *fiz* comme correct, bien entendu après avoir rétabli *Gautiers* p. *Gautier*. Le mot *franceis* est contraire à l'assonance ; l'auteur doit avoir écrit *un duc des Frans*.

13. Le mot *Gormond* se présente le plus souvent abrégé en *Gormd* (le *d* étant barré par un ɔ) ou en G. (49); ici le *d* final est précédé par un *u*.

S'il lores ne joste à lui a encamp, .
Dunc se tendra por recreant.
Des espuruns point l'auferant
Qu'il en fist raer le sanc;
Al rei Gormund en vint brochant,
Sil fiert sur sun escu devant
Qu'il li peceie maintenant;
Le hauberc desmaele et dement,
Passé li ad joste le flanc;
Men n'en abat nïent de sanc,
Ne de sun cors ne li fist dam.
Gormund li lance un dart trenchant,
Parmi le cors li vait bruiant.

14. Il faut supprimer deux syllabes dans ce vers; je lirai donc *lors*, et bifferai l'*a* allongé que je trouve en tête du groupe *aencamp*, qui ne peut signifier que « en champ ».

17. Lisez *Que il*.

19. *Sil* = *si le ;* c'est la forme habituelle de notre ms. p. *sel*. R. écrit fautivement *s'il ;* mieux eût valu *sil'*. — *Sur*, prononcez *sour*.

20. Suppléez *le* devant *li*.

21. L'orthographe *desmaele* (démaille) est bizarre, puisque l'*e* ne fait pas syllabe; j'y vois une négligence du scribe pour *desmalle* ou *desmaile* (cp. Chanson de Roland, v. 1270, éd. Müller : • L'escut li freint et l'osberc li *desmailet*). Cp. 169 et 457. L'orthographe *desmaeler* se rencontre également dans les Chroniques des ducs de Normandie. *Dementir*, mieux *desmentir*, au sens ancien de « metttre en défaut », d'où l'acception « endommager, gàter » ; cp. Mort de Garin, p. 93 : L'escu li perce et l'auberc li *desment*.

23. *Men* doit être un lapsus pour *mès* ; il est trop isolé pour alléguer le *min* (= mais) des Wallons.

26. *Bruiant* exprime proprement le bruit d'un mouvement, puis fig. la vivacité, la violence, la rapidité, cp. v. 229.

Triès li consent un Aleman,
Que ambedous les abat mort el camp.
Li meudre rei et le plus franc
Qui unques fust el munde vivant,
Se il creüst Deu le poant,
S'est escrié haut en oant :
« Ces crestiens sunt nunsavant,
» Qui de juster me vont hastant;
» Ne voil que jà un sul s'en vant;
« Tuz serrunt mort et recreant. »

Quant il ot mort les bons vassaus,
Ariere enchaça les chevaus,
Puis mist avant sun estandart,
Nem li baille un tuenard.

Desus Qajou à la chapele
Fut la bataille fort et pesme.
(COL. 2.). . . . .
Occist et fiert et esboële;

27. *Tries*, forme diphthonguée de *très* 56 (= trans), au delà, plus loin que; ici préposition, plus bas (56) adverbe. Le ms. porte *consent* p. *conseut* (?) ou *consuit* (45) (de *consivre*, atteindre. frapper).

28. Vers trop long; il faut *Qu'andous les abat* (cp. 153).

30. Pour rétablir la mesure, R. écrit *Qu'unques;* il valait mieux substituer *mund* (cp. 267) à *munde*.

31. *Poant*, à la lettre le latin *potentem*.

32. *En oant*, formule adverbiale bien connue, « coram omnibus ». Cp. Enfances Ogier, 2114 et 3490.

33. *Nunsavant*, insensé; cp. lat. *nesapius*.

40. Le scribe a omis ici le mot *là* devant *li*.

43. Vers enlevé, voy. v. 1.

Qui consuit, nel laist en sele,
Vestue co a de mort nuvele.
Eis lur puinnant Terri de Termes
Sur un cheval bai de Chastele,
Gesques al rei Gormund n'areste,
Sil fiert sur la targe novele,
Qu'il la li freint et eschantele;
Sa hanste brise par esteles.
E Gormund ad l'espée traite,
Si l'ad feru sur le heaume
La teste en fist voler à destre
Très devant li sur la bel herbe,
Puis li a dit une nuvele
Qui as Franceis ne fut pas bele :
« Le vostre deu n'est tant honeste

45. R. *Qu'il consuit.* La bonne leçon est *Qui il consuit.*—La forme *laist* est un indice de l'âge peu ancien de notre ms.; l'orthographe suivie dans ce dernier appelait *leit* ou *let.*

46. Vers corrompu, difficile à réparer. « *Vestus est cil?* »

47. *Eis lur,* voy. pl. h. v. 11. — Au lieu de *puinnant* le scribe a mis *puinnanait.*

49. *Gesque* p. *jusque* (cp. desque p. dusque) se trouve aussi dans les Quatre livres des Rois (II, p. 217). Cp. 184, 394.

51. *Eschanteler,* dérivé de *cant,* côté, bord, coin; donc pr. ôter les bords, puis mettre en pièces en général.

52. *Estele,* éclat, plus loin *astele.*

54. Vers trop court; je mettrais après *feru,* l'adverbe *si,* dont le corrélatif *que* serait à sous-entendre en tête du v. suiv., comme souvent; ou bien mettez *sur le vert helme.* La laisse assonant en *è,* il faut substituer à *heaume* la forme *helme,* qui est en effet employée dans d'autres passages (vv. 97, 617).

56. *Très,* voy. v. 27. — Lisez *bele.*

59. *Honeste* a ici le sens large de vaillant, fort.

» Que il vus pusse garant estre. »

Quant il ot mort le bon vassal,
Ariere chaça le cheval,
Puis mist avant sun estandart,
Nem là li baille un toenart.

Desus Qajou, en la champaine,
Fut la bataille fort e grant.
Eis vus puinant li quens de Flandres
Tut eslescé parmi la lande,
O vit Gormund, celui d'Oriente;
Sur son escu li dona grande,
D'un or autre li fist fendre
La blanche broine d'Esconcendre,
Mès ne pot mie en la car prendre.

60. *Pusse* (puisse); *u* simple pour *ui* (cp. *puisse* 192).

62. Corrigez *enchaça*, comme aux vv. 6, 38, 84, 135 et 161.

64. Ms. *Li la*, mais la transposition y est indiquée en surcharge. – R. *tuénard*.

66. Corrigez, selon l'assonance, *grande*.

67. Voy. v. 12.

68. Lisez *eslescié* (ou plutôt *eslessiés*). Cp. aussi v. 308.

69. *O* est fautif; lisez *e* (= et), cp. v. 13. Le mètre commande aussi de mettre *cel* ou *cest* au lieu de *celui*. — R. *Oriante*, qui est en effet l'orthographe du ms. au v. 78.

70. *Doner grande*, frapper un grand coup; le substantif à sous-entendre est *colée*.

71. Vers incomplet que je corrige ainsi : *D'un or* (côté) *à l'autre*.

72. Je ne saurais voir dans *Esconcendre* autre chose qu'un nom de lieu; R. met en note : « *d'esconcendre*, qui sert à couvrir? » Je ne me rends pas compte comment ce savant a été amené à se poser cette question. Pensait-il au verbe *esconser*, cacher?

Gormund li lança une tambre;
Parmi le cors li vait bruiante,
De l'autre part fiert en la lande;
Li cors chet jus, si s'en vait l'alme,
Et dist Gormund, cist d'Oriante :
« Icoste fole gent de France,
» Mut par unt il fole esperance,
» Quant il vers mei descent lance;
» Ne voil que un sul s'en vante. »

Quant il ot mort le bon vassal,
Ariere enchaça sun cheval,

74. R. a lu *cambre;* je n'ai point encore rencontré le mot *tambre*, mais rien ne s'oppose, me paraît-il, à ce qu'on y reconnaisse le bas-all. *timmer*. angl. *timber*, dont le sens originel est poutre. Ou serait-ce le grec τύμπανον (d'où le fr. *timbre*) au sens de bâton?

75. L'emploi du féminin dans *bruiante* est digne de note.

77. *Chet;* la correction veut *chiet.*

79. Lisez *iceste.* R. n'a pas reconnu le lapsus; il lit en deux mots *I côste* et traduit *coste* par *coûte!*

81. R. observe: « Quand on dirige une lance contre quelqu'un, on l'incline, on la descend. » Mon devancier, en donnant cette explication, aurait au moins dû ajouter que la mesure et la grammaire exigent *descendent.* Mais l'expression « descendre une lance » est trop insolite pour l'admettre ici, où il est si facile de corriger; *descent* est une négligence du copiste pour *adrescent* (dirigent). A la vérité je trouve le verbe neutre *descendre* appliqué à un coup dans Bueves de Commarchis, 275 : Que mors est et honnis seur cui ses coups *descent.*

82. Vers trop court; le v. 35 nous en suggère la rectification : il manque *jà* après *que.* — Le même v. 35 nous fait voir que, suivant l'exigence de l'assonance, l'auteur se sert, à la 3e pers. du prés. subj., des deux formes *vant* et *vante*, l'une aussi correcte que l'autre.

(COL. 3) *Puis mist avant sun estandart,*
Nem là li baille un tuenart.

Li estur fut mut fier maneis.
Eis lur Eodon de Campaneis,
Celui qui tint Chartres et Bleis,
Chastel Andon en Gatineis;
Et sist sur un destrier moreis,
Et vait ferir Gormund le reis;
De sun escu trencha le neir,
De sun blanc hauberc les pleis,
Mais n'en pot mie en char aveir;
Il trest le brant de Coleneis,
Sur sun helme l'en dona treis,

85. Vers coupé, voy. v. 1.

87. Vers sauté dans le texte de R. — *Maneis*, aussitôt; v. 111, *demaneis*.

88. D'après R., il s'agit d'Eudes, premier comte de Champagne et second de Blois, qui succéda à son père Thibaud l'an 978.

90. « Château-Landon. »

91. *Moreis* répond à un type latin *morensis*.

92. *Reis* est un des cas peu fréquents où le copiste applique l'*s* de flexion où il ne le faut pas.

93. Qu'est-ce que le *neir* (noir) de l'escu? Je pense que c'est un synonyme de *vernis* (cp. Enfances Ogier 1780 : Des targes rompent ais et cuir et vernis; et Raoul de Cambrai, p. 182: Fust et vernis li trancha et la pel). Il s'agit donc de l'émail noir, de la niellure de l'écu; le terme « escut noelé » (niellé) est bien connu (voy. le glossaire de Gachet et ma note à l'endroit cité des Enfances Ogier).

94. Lisez *E de sun*. — *Pleis*, maille, répond à un type latin *plexus*, entrelacement.

95. *Aveir* remplace ici le *prendre* du vers similaire 72.

96. *Trest* (182 *traist*), parfait de *treire*; le présent est *tret* (126).

97. *Treis*, ellipse p. *treis cos* (coups).

Tut l'enclinat en contre sei.
Jà l'eüst mort icist por veir,
Quant à lui lança un ireis;
Suz li occist sun bon moreis.
A dist Gormund or en surdeis :
« Vus fussiez miez en Estampeiz,
» Perdu avez vostre moreis,
» Vos nel recourez des meis;
» Ci remeindrez ensemble od mei,
» Ostel prendrez al briverei. »
Il li lança un dart tut dreit,
Deu l'ad guari à cele feiz,
Kui n'i pot mie sun char aveir.
E cil s'en torne demaneis.

Li estur fu mut fier mortel
Et la bataille communel.

99. R. *icest*, leçon contraire au ms. et à la grammaire.

100. *Ireis* désigne ici une arme offensive pour lancer d'origine irlandaise.

102. *A dist* est inadmissible; ces mots se présentent encore plusieurs fois au commencement d'un vers (180, 186, 247), et l'on peut balancer entre la correction par *e dist* et celle par *a dit*.

103. *Estampeis*, pays d'Etampes. R. traduit : sur vos jambes!

105. Ms. *recourez* (u = v); la mesure et le sens obligent à corriger *recoverrez* (futur).

107. Je ne comprends pas *al briverei*, que R. traduit hardiment par « sans tarder ». Je repousse, on le pense bien, cette interprétation, et il m'est avis que la bonne leçon est *bruierei*, lande, dér. de *bruiere*.

110. R. *Ki n'i*. Notre vers est corrompu; je lirai (d'après v. 95): *Ke* (car) *n'en pot mie en char aveir*.

113. *Communel;* cp. Chanson de Roland, v. 2446 : Tuit en sont communel. Cp. l'expr. allemande *handgemein werden*.

Eis lur le conte de Peitiers
Sur un destrier sor bauzan,
E vit Gormund el pui ester;
Si lors ne vait à lui juster,
Dunc se tendra por afolé.
Point le cheval par les costez
Qu'il en fist le sanc voler.
A Gormund est alé juster,
Sil fiert sur sun escu bendé,
K'il là li ad freit e quassé,
Le hauberc rumpu e desafré,

115. Ce vers doit-être corrigé tant pour l'assonance que pour la mesure; je le ferai en mettant *bauzané*, pourvu d'une *balzane* (voy. ce mot dans Littré). Cette forme dérivative, à la vérité, n'est indiquée nulle part, mais elle n'a rien d'improbable.

117-18. Répétition, pour le sens, des vv. 14-15. — Corrigez *s'il lors* ou *se lors*.

120. Lisez *Que il*; R. lit en effet ainsi, et néanmoins il propose *fesist* au lieu de *fist*, oubliant que *fesist* est un imparfait subjonctif et non pas un parfait indicatif.

123. R. *od freit*.

124. Vers trop long; il est probable que l'auteur avait employé l'anc. participe *rout* et que le scribe l'a rajeuni en *rompu*. — M. de Reiffenberg traduit *desafré* par gâté, en ajoutant: « le contraire d'*affréant* ». Ce dernier terme m'étant inconnu, j'ai ouvert son glossaire à l'art. *desafrer*, et j'y ai vu qu'*affréant*, cité d'après un passage du Gilles de Chin en prose, signifie « qui sied bien ». A part qu'*affréant* est mal lu p. *afferant*, on n'y découvre guère de rapport de sens avec celui de gâté qui est supposé à *desaffré*, et on se demande en outre comment l'éditeur de notre fragment n'a pas vu que l'antonyme d'*affréer*, si ce mot existait, serait *desaffréer*. Aux lecteurs d'aujourd'hui, qui veulent être traités avec moins de sans-gêne que ceux d'il y a quarante ans, nous dirons que *haubert safré* est un terme fréquent dans les chansons de geste et qui est généralement traduit par « couvert d'orfrois » (voy. la note de M. Le Glay, Raoul de Cambrai, p. 25); que par conséquent *des-safrer*, c'est enlever les orfrois.

Mès ne n'a pas sun cors danpné.
Et Gormund tret le brant letré ;
(Col. 4) . . . .
Gesqu'al braël l'at tut copé.
Le meudre rei e le plus ber
Qui unques fust de paiens né,
A haute voiz s'est escrié :
« Vos estes en del tut finé,
» N'avrez garant por vostre Dé. »

Quant ot mort le bon vassal,
Ariere enchaça le cheval,
Puis mist avant sun estandart,
Nen là li baille un tuenart.

La bataille fut esbaldie
Et del ferir enmanevie.

125. *Ne n'a* est suspect ; peut-être faut-il *Mès n'en a pas le cors,* ou *ne l'a pas del c. d.* — *Danpner*, lat. damnare, au sens originel d'endommager, doit être rare.

127. Vers coupé, voy. v. 1.

128. R. *l'ot tut.*

129-31. Comparez les vv. 29-32.

132-33. Cp. vv. 3-4. La forme *del*, qui se substitue ici à *dol*, revient encore aux vv. 187 et 468; est-elle due à la négligence du scribe qui, en écrivant machinalement, pensait à la locution *del tut*? Ou y a-t-il ici le même changement de *ol*, *oel* en *el* que l'on remarque dans la forme *velt* = *volt vuelt*?

134. Insérez *il* devant *ot.*

138-39. Les termes *esbaldie* (animée) et *enmanevie* (ardente) *del ferir* prouvent qu'il faut prendre *bataille* au sens de « les combattants ». *Enmanevi* est une forme isolée p. *amanevi;* quant à ce dernier, voy. Gachet, qui cite notre passage, et ma note Enfances Ogier, 1802. — R. écrit, comme le ms., *en manevie*, qu'il traduit, avec un point d'interrogation, par « en train ».

Eis lur li quens de Normendie,
Celui qui de Ruem fut sire
E de Fescamp fist l'abbeïe.
Au rei Gormund nuist espie,
Joster i vait sun cors meïmes,
Pleine sa lance le souvie,
Ceo dit la geste à seint Denise;
Ne fust la hanste que li brise,
Celui lust geté de vie.
Gormund li lance une guivre,

140. R., ne tenant pas compte des signes rectificatifs du ms., a mis *Eis li quens lur*, et dit en note : les deux mots *eis lur* sont séparés, comme si on disait « Voi le comte là de Normandie. »

142. R. *Qui de Fescamp*.

143. R. a imprimé *espié*, qui fausse le sens et l'assonance. — J'ai mis, comme R., *nuist* en suivant servilement les traits du ms., mais le mot, qui doit faire deux syllabes, est difficile à comprendre. Il ne peut s'agir de *nuire* qui au parfait (3e ps. sg.) faisait *nut*, et à l'imparf. du subj., *neüst*. Mon opinion est donc qu'il faut lire *i mist espie*, en prenant *espie* pour le subst. abstrait de *espier* (chercher à découvrir); le mot *i* est pléonastique comme souvent; donc « il épia le roi Gormond ».

144. R. *Yoster* et *méismes*. — *Sun cors meïmes* = lui-même, en personne.

145. *Souvier* répond à un type latin *subitare*, attaquer par surprise; je ne l'ai jamais rencontré, mais bien la forme savante *soubiter* (Enf. Og. 842 : Alors puist male mors soubiter). Il n'y a pas lieu de songer à *souviner*, jeter à terre.

146. R. met, on ne sait pourquoi, une virgule après *ceo*.

148 Corrigez *eüst*. R. pensait que *l'ust* est pour *l'éust;* mais cela n'est pas admissible; le verbe a pour sujet le comte de Normandie et *celui* est un régime direct et se rapporte à Gormond.

149. Peut-être faut-il lire *lança* pour éviter l'hiatus. — *Guivre*, javelot (= lat. vipera); la Chanson de Roland a *wigre* (v. 2075 *E wigres et darz*).

Parmi le cors li est saillie,
De l'autre part s'en est eissie,
Fiert un danzel de Lumbardie,
K'andous les ad geté de vie.
Li reis Gormund en haut s'escrie :
» Iceste gent fole esbaïe
» Mult par i firent grant folie
» Quant il vers mei bataille pristrent ;
» Ne voil que jà un sul s'en rie ;
» Tut serrunt mort de mal martire. »

Quant il ot mort les bons vassaus,
Ariere enchaça les chevaus,
Puis mist avant sun estandart,
Nen là li baille un tuenart.

Fier fu l'estur e esbaudi.
Eis vus Ernaut qui tint Pontif
E les aloez saint Valerin,
E vait le rei Gormund ferir ;
L'escu li ad fret e malmis,
(COL. 5) Le hauberc desmaele et rumpi ;

150. R. *jaillie.*
151. *Eissie*, issue, sortie ; de l'infinitif *eissir* (v. 172) = *issir.*
156. *Mult*, orthographe isolée pour *mut.*
158. R. *Ne vol.*
164. R. *fust.*
165. *Ernaut*, au v. 174 *Ernout.*
166. *Aloez*, prononcez *aleuz.*
168. Plus haut, v. 123, l'orthogr. *freit* (fractus).
169. Le mot *hauberc* est un peu effacé, mais encore aisément reconnaissable ; R. a mis à sa place *helme*, que le terme *desmaele* devait lui faire rejeter pour le sens, et la liaison *le helme* (*h* aspirée) pour la grammaire.

Parmi le flanc l'espié li mist;
La bone enseine que il tint
De l'autre part en fist eissir;
Le sanc vermeil en fist saillir,
E dist Ernout : « Estez mei ci;
» Meie ert la terre et le païs,
» Que n'en suleie home servir
» Ne mès sul deu qui ne menti,
» E l'emperrere Lowis,
» Cest chalenge vos i ai mis. »
A dist Gormund : « Bien l'ai senti,
» Vos me ravrez près à veisin. »
Il traist d'or enheudi,
Sil fiert amunt al helme enclin,
Gesqu'al brahel le purfendi,
Que de cel cop mort l'abati.

174. *Mei* est un dativus ethicus, renforçant le commandement; *ester.* s'arrêter. — R. a *estes* p. *estez;* il interprète la phrase : « vous êtes mien », tandis que le sens est : Arrêtez-vous pour me livrer combat.

176. R. *Servie.*

177. *Ne mès,* si ce n'est, excepté; voy. Burguy, II, 303.

178. Sous forme correcte ce vers doit être : *E l'empereür Looi.* Notre scribe fausse constamment la mesure par l'emploi de la forme bissyllabique *Lowis;* sur 18 fois que ce nom propre se présente, la forme contracte ne peut être admise que quatre fois (201, 431, 455 et 525).

179. « Voilà comment j'ai résolu de vous disputer mes droits. »

180. R. *genti* p. *senti.* — Pour *a dist*, voy. 102.

182. Vers défectueux; lisez *Il traist* (ou plutôt *trest*) *le brant d'or enheudi* (à la poignée d'or). Au lieu de *le brant*, M. de R. propose *s'espié*, commettant ainsi deux graves erreurs : 1. en traitant *espié* de féminin, 2. en prenant ce mot pour synonyme ou plutôt pour une forme variée de *espée*.

183. *Ferir enclin*, faire pencher en avant par l'effet du coup.

A dist Gormund li Arabi :
« Vos estes del tut fini,
» N'avez garant pur iceli
» Qui fut par force en cruiz mis,
» E jà l'unt fous Jueus occis;
» Quidez vus dunc k'il surrexist
» Ne qu'il vus puisse garantir?
» Mal guarra, par Apollin,
» Qui sul sun cors ne pot guarir
» Ke li n'estust de mort murir. »
Dunc l'en esgarda Hugelin,
Celui qui le message fist.

186. Voy. v. 102.

187. Le scribe a sauté le mot *en* après *estes*, cp. vv. 3 et 132; on voit que l'auteur, suivant l'assonance, emploie les deux formes *finer* et *finir*.

188. Lisez *n'avrez*, comme vv. 4 et 133.

189. La leçon *en la cruis* écarterait l'hiatus *force en*.

190. *Jueu* répond au type *judeus* (judaeus), comme *deu* à *deus*.

191. *Surrexist* (R. a lu *surresist*), imparf. du subj. tiré du parfait défini *surrexi*, qui se voit v. 646; « croyez-vous donc qu'il soit ressuscité et en état de vous protéger? »

193. Il manque une syllabe; c'est sans doute le pronom *cil*, sujet, ou *vos*, régime de *guarra* (protégera). *Guarir* et *guarantir* sont synonymes.

195. *Estust*, impf. subj. de *estovoir*, falloir.

196. *Hugelin*, dimin. de *Hugues*, *Hugon*; au v. 217, avec syncope du *g* médial, *Huelin* (cp. *Hue* 283 et *Huon* 234).

197. Sur *celui* employé comme nominatif, voy. Bormans, Observations sur le texte de Cléomadès, p. 97, et Diez, Gramm. II, p. 98 (éd. franç.). Nous l'avons déjà rencontré v. 141. — Sur le message de Hugelin dans le camp du roi Gormont, voy. Phil. Mouskés 14163-234. Dans ce passage je remarque le vers 14226, qui a beaucoup embarrassé l'éditeur :

Sor aus ala à quan qu'il pot
Priès d'Aminais *villes s'ot*.

Lisez, sans changer un seul jambage, *u il les sot*, et tout devient clair.

Quant Damnedeu out si laidir,
Forment en fut al cor mari;
Le cheval brocha ù il sist,
Poinant en vint al rei Lowis;
Il l'en apele: « Fil », li dist,
« A gentil rei de riche lin,
» Aveez veü de Antecrist
» Qui tuz nos homes nus ocist
» Et Damnedeu tant fort laidist?
» De ceo sui mut el quor marri;
» Si m'aït Deus qui ne menti,
» Jeo nel lerroie pur murir
» Que jeo ne l'auge jà ferir,
(COL. 6) « Que ke m'en deie avenir. »
E l'emperrere respondi:
« Avoi, beau frere Hugelin,
» Veus me tu dunc issi guerpir?
» Se tu esteies ore occis,

198. *Out* = *audit*, entend (R. le prend pour un parfait).

199. Ici *al cor* (au cœur), v. 207 *el quor* (dans le cœur).

201. Ici, par exception, la forme *Lowis* (sauf l'*s*) est bien appliquée.

202. *Lin*, lignage.

204. Corrigez *Avez*.

208. R. met *Deu;* les cas sont bien trop rares où le scribe observe la flexion du nominatif pour ne pas les respecter.

210. *Auge* (*alge*), forme parallèle normande de *aille*; elle revient v. 223; plur. *augiez* v. 249.

211. R. a mis *mei* p. *m'en*. Le mot *men*, bien que taché, se lit encore facilement.

213. *Avoi*, interjection du déplaisir, qui se décompose par *a! voi* (regarde donc); voy. Diez, Etym. Wörterbuch, II. 212.

215. R. *esteis*.

» Dunc n'ai jeo mais suz ciel ami. »

Dist Huelin : « Ne pot pas estre
» Pruz mun pere e mun ancestre,
» E jeo fui mut de bone geste,
» E par meïmes dei pruz estre ;
» Si m'aï Deus, la grant paterne,
» Jeo nel lerrai por home terrestre
» Que ne l'auge jà requerre. »
Le rei le vot seisir as resnes,
Quant se pent sur destre,

217-19. Ces vers ne sont pas très clairs ; tels qu'ils sont donnés, ils disent : « Mon père ne put (*pot*) réussir à être preux, et moi je suis issu d'une noble famille et dois donc par moi-même obtenir la gloire d'un vaillant homme. » Ce sens se peut-il soutenir ? Au besoin, oui, mais il ne me sourit pas autant que celui qui résulterait de deux ou trois corrections. En lisant *poet* (peut) p. *pot* et *sui* p. *fui*, de plus en mettant une virgule après *estre*, et intercalant surtout, pour corriger le vers 218, le mot *fut* après *pruz*, je traduirais : » Cela ne se peut (impossible de faire à votre gré) : mon père fut preux, ainsi que mes ancêtres (notre copiste me paraît avoir altéré *mi ancestre*), je suis d'une bien noble race, et dois par conséquent être preux moi-même (je vois dans *par* l'adverbe augmentatif, cp. vv. 80, 325 et 366).

219. R. *sui*.

221. Corrigez *m'aït*. — Le subst. féminin *paterne*, au sens de père et appliqué (exclusivement, je crois) au père céleste, se rencontre souvent dans les antiques chansons de geste, ainsi dans la Chans. de Roland CLXXVIII : « Veire paterne, ki unkes ne mentis. » C'est sans doute la terminaison féminine qui a déterminé le genre, de même que dans « la pape » et « la prophete ». Les troubadours disaient *la vera paterna*.

222. Vers trop long ; le mieux est de supprimer le pronom *jeo*.

223. La syllabe manquante doit être le pronom *jeo* devant *nel* ; cp. v. 210.

225. Il manque ici trois syllabes ; peut-être la bonne leçon est-elle *Quant Hugelins*. — *Pendre* = pencher.

Al bon cheval lascha les resnes,
E od l'aspée depart la presse.
Il ne vait gens cume terrestre,
Prof vait bruiant come tempeste;
Gesques al rei Gormund n'areste,
Sil fert sur la targe novele
Qu'il la li freint et eschantele;
Sa hanste brise par asteles.
E Huon a l'espée treite,
Si l'ad feru amunt el helme,
Tut l'enclinot encontre terre;
Là l'eüst mort icist acertes,
Quant il tolirent gent averse.
Huelin dist une novele
Qui à Gormund ne fut pas bele :

227. R. *l'espée*. L'alternation entre *es* et *as* au commencement des mots se remarque encore dans *astele* (233) et *estele* (52). Ou faut-il orthographier à l'exemple de M. G. Paris (voy. Vie de Saint-Alexis p. 133) *la 'spée*, et de même v. 245 *la 'squiele?* Je n'en vois pas la nécessité. — Le vers a une syllabe de trop; peut-être faut-il aspié, ou *part* p. *depart* (il fend la foule).

228. Lisez, en transposant, *cume gens*.

229. *Prof* est le latin *prope* et signifie presque; il avait embarrassé M. de Reiffenberg.

231. Lisez *fiert*. — 231-33. Répétition des vv. 50-52.

234. Le texte primitif avait sans doute *Hues* (cp. 283); cependant l'on trouve *Hugon* au nomin. aussi à la rime vv. 270 et 286.

236. Lisez *l'enclinat*, comme v. 98; *ot* est bien une flexion d'imparfait propre au dialecte normand, mais l'imparfait ne serait pas à sa place ici.

237-238. Cp. 98-99.

238. R. *tolèrent*. — *Il* ne convient pas au sens (« quand des gens de l'armée ennemie vinrent l'enlever »); il faut *le*.

« Cest Huelin qui vos meisele,
» Qui l'autrir fut à voz herberges
» Le message Lowis faire,
» Si vos servi come pulcele,
» Le poün mis en la squïele,
» Unkes n'en mustes la maissele. »
A dist Gormund : « Si vait de guerre,
» Le guerredon vus en dei faire ;
» Ainces k'augiez guerres de terre,

241. R. *C'est*. Je pense plutôt que *cest* est une faute du scribe p. *cist;* le verbe se rattachant au sujet *cist Huelin* vient au v. 244, séparé par deux incidentes et pour cette raison accompagné de l'adv. *si*. — ***Meiseler*** = lat. ***macellare,*** égorger, tuer, mot omis dans les glossaires. R. traduit par « maltraiter ».

242. Lisez *l'autrier*, de même v. 258 (*i* p. *ié* serait un trait wallon).

243. Lisez *Looï* ou *Loeï*.

245. Bien que le ms. ne présente aucune difficulté, le premier éditeur du fragment a singulièrement estropié ce vers en mettant *Le pounrais en la squiele*. Il déclare même en note : « Ainsi porte le ms. » Dans son embarras, augmenté de la bévue qui lui fait prendre *squiele* pour une échelle ou un gibet, il va jusqu'à expliquer *pounrais* par lat. *ponerem* et à traduire : « Je te suspendrais au gibet. » Le vers est très facile, seulement il faut corriger *mist* p. *mis* : *Il mit* (en servant à table comme une pucelle, v. préc.) *le paon sur le plat*. *Poün* est une forme aussi familière aux trouvères que *poür* p. *paür* peur). Quant à *la squiele*, il faut lire *l'asquiele* ou *la 'squiele* (voy. v. 227); le subst. *asquiele* (3 syllabes) est p. *esquiele* (voy. 227) et une forme variée de *escuële*, écuelle (lat. scutella).

246. « Mais jamais vous n'en mangeâtes », litt. vous n'en mûtes la mâchoire (*maissele* = *maxilla*). Ce vers est tout aussi malmené par R. que le précédent : il traduit *mustes* (qu'il écrit *mustés*) par montrez, et *maisselle* (il ne met qu'une *s*) par visage, en ajoutant : Hugues veut dire que les païens devraient se cacher de honte.

247. Voy. v. 102.

249. Lisez *ainçeis* (avant). « Avant que vous ne fassiez un tant soit peu de chemin », litt. guère de terre.

» Men enscient l'avrez mut pesme. »
Del fort espié grant cops li serre,
Mut l'a nafré al flanc senestre,
(COL. 7) Que tute est muillée la suzcele ;
Jus le trebucha à la terre.

Puis s'escria li reis Gormund :
« Trop estes vantez, bricun ;
» Jeo te conois assez, Hugon,
» Qui l'autrir fus as pavilluns,
» Si me servis de mun poün,
» Que n'en mui unkes le gernun,
» Si por folie dire nun ;

250. *L'avoir pesme*, être en mauvais état.

251. « Serrer un coup », expression curieuse.

253. *Suzcele*, sous-selle. — Pour rétablir la mesure, le mieux est de supprimer *que*.

256. Vers incomplet ; le rectifier par *vos estes* serait contraire au génie de l'ancienne langue qui omettait volontiers le pronom des verbes réfléchis aux temps composés ; je mettrais plutôt *fol bricon*. Sur le terme d'injure *bricon* (tantôt = insensé, tantôt = scélérat, coquin), voy. Diez I, 85 et Gachet, p. 71.

258. Lisez *l'autrier*, voy. 242. — R., malgré la clarté du texte, met *fus asparillans* sans faire aucune remarque sur cette leçon aussi obscure qu'arbitraire. *Pavillons*, pl. h., v. 249, *herberges*.

257. Le passage brusque du voussoiement au tutoiement n'a guère besoin d'être relevé.

259., R. ne remarquant pas que *poun* doit être bissyllabique, traduit par « de mon poing », ce qui n'a pas de sens. Voy. v. 245.

260. *Mui*, 1e ps. sing. de *mustes* (v. 246). « Mouvoir la barbe ou la moustache », synonyme de « mouvoir la mâchoire », employé tout à l'heure (246). M. de R. prenait ce vers pour une formule de serment et l'explique ainsi : « Que jamais je ne me rase, si... »

261. Lisez *se* p. *si*. — R. *Si par folie diré nun* (!).

» E le cheval à mun barun
» En amenas par traïsun.
» Or en averas le guerredun,
» Mort t'en girras sur le sablun,
» Ne dirras mès ne o ne nun,
» Ne par nul mire de cest mund
» Ne n'avras mès guarrantisun,
« Ne por ton Deu espaciun. »
— « Vos i mentez », ceo dist Hugon,
« Je n'ai trenché ke l'alqeton
» E un petit del peliçon,
» Jà me raverez à compainon
» E me verrez par iscampon,
» Criant l'enseinne al rei baron,

264. Lisez *avras*.

265. L'emploi réfléchi de *gesir* est connu.

266. « Ne dire ni oui ni non », locution fréquente pour « tenir la bouche close ».

269. *Espacion*, mot difficile et suspect, que R. traduit sans hésiter par *répit*. Pour ma part je ne l'ai pas encore rencontré ; *espace*, au sens de délai, *répit*, se comprend et n'est pas sans exemple, mais comment en tirer un dérivé *espacion*? Cette difficulté empêche aussi d'invoquer le verbe *respasser* (ou son simple, *espasser*), revenir à santé, se rétablir. On pourrait admettre que le scribe, sous l'influence de ces mots, ait commis une altération de *compacion* (compassion). Au fond, *espacion* pourrait venir de *espacer* (= respasser) par le même procédé irrégulier qui a fait tirer *anoncion* de *anoncer*.

271. Nous dirions « je n'ai de tranché ».

273. L. *ravrez*.

274. Je ne me rends pas compte du mot *iscampon*, qui doit vouloir dire la même chose que *campon*, *champon* (v. 292), champ (de bataille) ; la prosthèse de *is* ou *es* serait-elle particulière à quelque dialecte? Ou faut-il corriger *par le champon* (comme on trouve v. 292) ou *por campion*?

» La Lowis le fiz Charlon ;
» Lié serrunt cil kaweron,
» Dolent serrunt paien felun. »
Il resaut sus encontre munt,
A dous poins prist le gunfanun,
Jan eüst mort le rei Gormund,
Quant uns Ireis saut entredous.
Hue le fiert tut à bandon,
Que mort l'abat as piez Gormund.
Puis rest munté sur le gascun.
Par la bataille vait Huon,
Tut depleie sun gunfanun,
Criant l'enseine al rei baron,
La Lowis le fiz Charlun;
Liez en sunt cil qui de suens sunt,
Dolenz en sunt paien felons.
Il fist sun tur par le champon,
Si repaira al rei Gormund,
Sil feri sur sun escu rund.

276. Lisez, ici et 289, *La Loeï le fil Charlon*. L'article *la* a ici, conformément à l'usage ancien, la valeur de *celle*.

277. *Kaweron* m'est inconnu; je crois qu'il faut y voir une mauvaise lecture de *k'ajueron* (*iu* gâté en *w* est très acceptable), d'autant plus que la mesure réclame un mot de quatre syllabes. Une restitution plus plausible encore serait : *Lié en serrunt cil k'aweron* (ceux que nous aurons, c'est-à-dire les nôtres); le vers correspondrait ainsi avec le v. 290 : *cil qui de suens* (des siens) *sunt*.

281. *Jan* = *jà en* (c'est-à-dire *del gonfanon*). R. lit *I an eust*.

290. R. *Liez sont en cil*; le ms. a en effet cette transposition, mais elle y est rectifiée par le scribe lui-même au moyen de renvois. — *De suens*, des siens.

(COL. 8) K'el pré l'abat à genoillons;
El tort qu'il prist le fer Gormund,
L'espié enz al cors li repont
K'il le rabat sur le sablon.

Or fu Hugon al pré à pié,
Navré dous ferz del grant espié;
Dunc li eschapa sun destrier.
Quant Isembart le reneié
Vit le cheval cure estraer,
D'une chose s'est afichié :
S'il poeit as puins baillier,
Que einz se lerreit detrenchier
Que mès por home le perdist.
Cele part vent tut eslessé,

296. Corrigez *tor* et *fiert* (cp. v. 404).

297. Corrigez *enz el cors.* — *Repont*, de *reponre* (reponere), cacher, ici enfoncer.

298. *Rabat*, abat à son tour.

300. R. *dous feiz;* je corrigerai plutôt le ms. par *dou* (ou *del*) *fer.*

303. *Cure* p. *curre* (courir). — La conformité avec l'assonance exige *estraier.* Pour l'adj. *estraier* (errant), voy. ma note, Enfances Ogier 5762.

304. *S'afichier* d'une chose, se la mettre en tête; on trouve ce verbe au sens propre v. 408.

305. Il faut corriger *s'il le poeit*; le verbe *baillier* a ici, comme souvent, le sens de prendre, saisir, voy. le glossaire à la suite de mon édition de Bueves de Commarchis.

307. Ce *perdist* est gênant; la syntaxe appelle le subjonctif, et l'assonance, l'indicatif *perdié.* Que faire ? Un cas analogue se présente au v. 371.

308. *Vent* n'est pas, comme pense R., = *vint* (que l'on trouve v. 335); mais la forme non diphthonguée du présent *vient*, cp. *fert* 231 et *tenc* 366. Lisez ici, 335 et 384 *ęslęssié.* Voy. aussi v. 68.

Od le restiu de sun espié
Vot acoler le bon destrier.
Le cheval porta haut le chef
Que il nel pot mie baillier.
Hue s'est tant avancié
Qu'il vait avant contre plein pié;
Delez li passe le destrier,
Seissist le as resnes d'ormer,
Entre les dous arçuns se set.
En prof traient arbalastiers
E lur serganz e lur archiers,
E Hue point e broche e fert
Qu'il lur est auques esloinné.
Ses plaies prennent à sainnier,
Li cor li ment et Hue chiet ;
Ceo fut damages et pechié,
Car mut par ert bon chevalier
E en bataille fesant bien.
De l'autre part fut dan Gontier,

309. *Restiu* est traduit par « restant » dans les notes de R. ; cela n'est pas aussi soutenable que de prêter à *restiu* (il faut peut-être lire *od l'arestiu*) la signification qu'a la forme diminutive *aresteul* (voy. Gachet), savoir celle de « le bas de la lance, par laquelle le cavalier le tient en arrêt. »

310. *Acoler*, saisir par le cou.

311. Lisez *chief*.

313. Il manque une syllabe ; *E Hue?* ou *Hue lors?*

316. Lisez *ormier*.

317. Lisez *siet*. Ce même vers répété par mégarde plus loin (voy. la note du v. 350 donne *s'aset* (cp. *s'asiet*, v. 337.)

318. *En prof*, adv., tout près. — R. *arbalestriers*.

321. Lisez *esloinnié*. — « Esloignier à » n'est pas plus étrange que « échapper à ».

Celui qui fut jà sun esquïer,
Fiz de sa sor, si ert ses niez,
Ceo dit la geste à seint Richier;
Uncore n'ot oit jorz entierz
Qu'il ot armé à chevalier.
Quant sun seinor vit trebuchier,
Mut fu dolent et esmaié;
Cele part vint tut eslessé,
Par les resnes prist le destrier
(COL. 9) Entre les dous arçons s'asiet;
En sun poin tint le brant d'acier,
Tut fut sanglant et enoché,
De Sarrazins envermeillié.
Al rei Gormund brochant en vient,
Sil fiert sur sun helme vergié
Que les quirés en abatié;
El pré le fist esgenoillier.

328. Corrigez, selon l'exigence de la mesure, *Cil qui*.

330. R. *dist*.

332. Corrigez *Qu'il l'ot* ou *Que l'ot*.

339. Lisez *enochiés* (entaillé, ébréché; dér. de *oche, hoche*, entaille).

340. *Envermeillié*, rougi, ensanglanté; mot peu commun.

342. *Helme* est une correction faite par une main contemporaine du scribe p. *escu*.

343. R. *les quartrés*; le ms. porte distinctement *quires*, qu'il faut sans doute lire *quirés* ou *quiriés* (les garnitures de cuir?), cp. v. 410. Notre auteur emploie indifféremment, suivant les besoins de l'assonance, au parfait de certains verbes en *re*, la flexion *i* et *ié*; ainsi *abati* 185 et *abatié* (ici), *respondi* 212 et *respondié* 352. M. G. Paris (Romania, t. IV, 287) émet l'avis que dans la Chanson de Roland la forme en *ié* était la seule usitée par le poëte. On voit qu'il n'en est pas ainsi de notre fragment.

344. *Esgenoillier*; on connaît la permutation des préfixes *ad* et *ex* (je ne citerai qu'*essaier* et *assaier*).

Puis li ad dit en reprover :
« Sire Gormund, rei dreiturer,
» Conoisterez l'esquïer
» Qui à vostre tref fud l'autrer
» Ove Hue le messagier ?
» Jou aportai le nef d'ormier,
» Cele mis jou à seint Richier ;
» Que vus arsistes sun mustier,
» Mesavenir vus en deit bien. »
Li rei Gormund li respundié
Cum orguillos et cum fier :
« Fui de sur mei, garz pautener,
» Jeo sui de lin à chevalier,

345. Lisez *reprovier* (reproche). Le scribe, entraîné par ses habitudes normandes, aime à négliger la diphthongaison de *é* en *ié* ; cette négligence se remarque surtout dans cette laisse en *ié* : outre les déviations déjà relevées nous verrons encore *dreiturer* 346, *l'autrer* 348, *pautener* 356, *enginné* 366, *ren* 376, *dubler* 401, *ben* 412.

347. Vers trop court ; ajoutez *vus* après *conoisterez*.

349. Lisez *Ove* (R. a *ové*) *Huon*.

350. *Jou* forme exceptionnelle p. *jeo* (elle revient au v. suiv.). — Corrigez *la nef* (châsse). *Le nef* est-il un simple lapsus, ou une trace de picardisme ? Ce vers est suivi, dans le ms., de onze vers, qui sont la répétition des vv. 317-327 ; ils ont été rayés, comme introduits par mégarde, sinon par le scribe lui-même, du moins par une main bien ancienne.

352. *Que* = de ce que, puisque.

353. R., ne comprenant pas, a imprimé *Mès à venir*, qui n'a pas de sens.

355. R. prend erronément ce vers comme faisant partie du discours de Gormond. — Lisez *cume fier*.

355. *De sur* a ici la même valeur que *en sus*, loin de. — Sur le terme d'injure *pautenier*, voy. le Glossaire de Gachet.

» De riches et de preisiez,
» Ni tocherai oi esquïer. »
Quant Lowis, le rei preisié,
Vit si murir ses chevaliers
Et ses compainnes detranchier,
Mut fu dolenz et esmaié :
« Aïe Deu, pere del ciel, »
Dist Lowis, li reis preisié,
« Tant par me tenc enginné
» Ke ni jostai oi premier
» (COL. 10) Tot cors à cors à l'aversier ;
» Jà est il rei, et rei sui jeo ;
» La nostre avenist bien,

358. Ce vers, d'ailleurs incomplet, se lie mal au précédent ; il y a lieu de supposer une lacune.

359. *Ni* est fautif, ou plutôt une particularité dialectale, p. *ne* ; de même v. 367, voy. aussi 439. — *Oi* = *hui* (hodie), cp. v. 331 *oit* = *huit*.

360 et 365. Lisez *Looïs*.

362. *Compainnes* est suspect, à moins de prendre *compaigne* (compagnie) au sens concret de compagnon.

366. Lisez *tenc à enginnié*.

367. Vers trop court ; *Ke jeo ne jostai*?

369. *Jà*, suivi immédiatement du verbe, signifie quoique, une valeur du mot qui n'est relevée, ni dans Burguy, ni dans Diez, autrement que pour la formule *jà soit que*. Ce qui est intéressant, c'est l'emploi de l'indicatif ; cp. v. 379. — *Jeo*, à la fin du vers, pêche contre l'assonance, je suppose que le texte primitif avait *gié*, forme fréquente à la suite du verbe ; je ne puis me ranger à l'avis de Diez (Gramm. II, p. 93), qui, alléguant notre cas, pense que l'assonance *jeo* : *bien* est fondée sur une prononciation *jéo*, *o* étant éteint sous la sonorité de *é*. Selon moi le *jeo* normand se prononçait *jeu* (cp. dans notre texte *Eodon* = *Eudon*, *ceo* = *ceu*, *ce*) et qu'il est inadmissible que cette forme ait jamais assoné avec le son *ié*.

370. Il manque un mot après *nostre* ; *la nostre joste*?

» Le quel de nous idunc venquist,
» N'en fuissent mort tant chevalier,
» Ne tanz francs homes detrenchiez.
» Ber saint Denise, or m'an aidiez,
» Jeo tenc de vus quite mon fieu,
» De nul autre n'en conois ren,
» Fors sul Deu le uerr del ciel.
» Ber saint Richier, or m'en adiez ;
» Jà vus arst il vostre mustier,
» En l'onur Deu, le por eshaucier,
» Jeo vus crestrai trente set piez.
» Pernez les resnes del destrier,
» Gesques à lui me conduiez. »
A icest mot s'est eslessé,
Gormund li ad treiz darz lanciez,
Deu le guarri par sa pitié
K' il ne l' ad mie en char tochié.
Reis Lowis fud mut irrié,
A joste mie nel requiert,
En contremunt drescha l'espié,
Si l' ad feru parmi le chief

371. R. *idune*. — Corrigez *venquié* (selon l'assonance), cp. 307.

375. Lisez *fief* (*fieu* ne s'accordant pas avec l'assonance).

377. Ce que je lis *uerr* a été rendu dans le texte de R. par *veir* : mais comme il faut un mot de deux syllabes, je corrigerai par *pere*, cp. v. 364.

378. Lisez *aidiez* ; cp. 374.

380. R. *le puis eshaucier* (le ms. porte clairement *por*). En présence de la nécessité de retrancher une syllabe, je corrige, sans hésiter, *por l'eshaucier*, *le* se rapportant à Dieu).

381. Peut être faut-il *Jel* = je le ; (*le* se rapportant au *mustier*).

Que les heaumes ad tranchié
Et de l'haubert le chapelier,
Gesqu'al braël le purfendié,
Qu'en pré en cheent les mertez ;
En terre cola li espié.
Tant bonement le porsiwié
A ben petit que il ne chiet,
Quant sur le col del bon destrier
S'est retenu li rei preisié ;
Mut li costa le hauberc dubler
Et le vert helme qu' ot al chief ;
Al col sun escu de quartrés,
Le fer del bon trenchant espié,
Ke de lé ot un dimi pié,

392. Le nombre et la forme de *heaumes* ne sont pas soutenables ; je restitue le vers de cette façon : Que *l'elme li a detrenchié.*

393. Selon M. de Reiffenberg, le *chapelier* est la partie du haubert qui enveloppait la tête sous le casque. Ce serait ainsi la coiffe de mailles. Je me demande si *chapelier*, étymologiquement, n'est pas identique avec ce qui s'est dit plus tard *scapulaire* et *capulaire*.

395. J'ai écrit servilement *mertez* ; mais ayant remarqué que plus d'une fois, dans notre ms., un *i* placé devant *t* prend l'apparence d'un *r*, je n'hésite pas à corriger *meitez* ou plutôt *meitiez* (moitiés) ; en tout cas je ne suivrai pas M. de R., qui écrit *mercez* et le traduit par « morceaux ». — Mieux vaut aussi *chiéent*.

400. R. *le rei.*

401. Vers trop long ; l'*h* n'était pas rigoureusement aspirée dans *hauberc*, il faudra lire *l'haubers dubliers*, cp. v. 457. — *Coster* = valoir ; au v. 406 = coûter, être difficile.

403. *Quartrés* (écrit en toutes lettres) est une faute évidente p. *quartier*.

404. Corrigez *Le fiert* ; même faute que 296.

405. Lisez *Ki de lé.*

Mut li costa à sus sachier,
Et por Franceis s'est vergoinié,
Si s'aficha sur ses estrius
Le fer en plie sus ses piez,
(COL. 11) Troi deie esloigna le quirrié.
De tel aïr s'est redrescié
Que les corueilles sunt rumpié,
Ke trente jors puis ne vesquié.
Ceo fut damages et pechiez,
Car mut ert bon chevalier

408. *Estrius* est ici fautif; il faut *estriés* ou *estriers*. Le scribe était habitué à la forme concurrente *estriu*, car il s'en sert encore v. 552.

409. Ellipse de la conjonction *que*.

410. Corrigez *treis*. Le pluriel *deie* (doigts) est parfaitement correct, quelque rare qu'il soit. Il appartient à ce petit nombre d'exemples tirés de l'ancienne poésie où l'on reconnaît encore le pluriel latin neutre en *a*, et dont se sont particulièrement occupés MM. Tobler et Mussafia (voy. Herrig's Archiv XXVI, 288, Lemcke's Jahrbuch VIII, 127 et IX, 116). *Deie* répond exactement au plur. ital. *le dita* (lat. *digita* p. digiti); Mussafia cite le v. 5312 du Roman de la Rose, où l'on trouve: *Mès tu n'en es pas à deus doie* (en rime avec *ameigroie*). Les autres exemples bien constatés sont *paire* (Roman de la Rose, *cent paire* rimant avec *faire*) et *carre* (chars) dans la Chanson de Roland, éd. Müller, vv. 33, 131 et 186. C'est, comme on sait, du pluriel neutre en *a* que se sont dégagés nombre de subst. féminins en *e* (tels que la *prée* p. *le pré*, *brace*, bras, etc.), et c'est ainsi que nous trouvons notre mot *deie* employé aussi au singulier, p. e. Berte aus grans piés 2856: « Symons vint à Bertain, si la prent par *la doie* », où j'ai commis une bévue en qualifiant cette forme d'arbitrairement créée. — Pour *quirrié* (ici courroie, étrivière), cp. v. 343.

412. *Rumpié* ne peut représenter qu'un parfait (= rompit); il faut donc écarter *sunt* en y substituant *s'ent* ou *s'en*. — *Corueilles* (entrailles) n'est pas correct non plus; il faut ou (en transposant *ru*) *coureilles*, ou (en supprimant l'*u*) *coreilles*.

415. Vers trop court, lisez *mut par ert*, cp. v. 325.

E en bataille fesant ben,
A crestiens veir conseillier;
Ceo dit la geste, et il est veir,
Puis n'ot en France nul dreit eir.

Quant paiens virent Gormund mort,
Fuiant s'en turnent vers le port.
Le Margari les cris en ot,
A l' estandart poinant tost.
Le rei Gormont ad trové mort,
Treis feiz se pasma sur le cors.
« Allas ! » dist il, « veir dist le sort,
» Si jeo veneie en icest ost,
» Que jeo i serreie u pris u mort;
» Or sai jeo bien que veir dist trop. »

La bataille durra treis dis
Entre Gormund et reis Lowis ;
Al quart comencent à fuïr
Turz et Persanz e Arabiz,
Parmi Vimeu e par Pontif,

416. *E* omis dans R.

418-19. Ces deux vers ont tout l'air d'une interpolation ; *ei* assonant avec *ié* est contre la règle. — R. *Plus n'ot*.

421. R. *Avant*; la leçon *fuiant* est nettement lisible.

422. *Margari* est le surnom donné à Isembart, sur l'origine duquel voy. le passage de Ph. Mouskés 14129-34. Il signifie « qui a été sauvé à son malheur. »

423. Vers trop court; lisez *vait poinant tost*.

427. Lisez *se*.

428. Lisez *Que g'y serreie*, ou bien supprimez le premier *u*.

431. Lisez *rei*. — Le bissyllabique *Lowis* (sauf l'*s*), convient ici.

Vers les alœs saint Valeri.
Le Margari en ot les crisz,
Il poinst vers eus, si lur ad dit :
« U fuez vus, paiens chaitifz ?
» N'avez recet en cest païs,
» Parent ne uncle ne cusin
» U vus puissiez revertir,
» Tornez ariere les chimins,
» Se vengerom le Arabi,
» Nostre emperrere de Leutiz,
» Qui vos dona les grans païs,
» Le ver, le gris et le ermin
» E les chastiaus et les fortiz. »

436. La double flexion plurielle dans *crisz* (R. a *cris*) prouve bien la retouche d'un scribe inhabile à manier les règles de la déclinaison ; balançant entre *s* et *z*, il les a mis tous deux. La même incertitude se remarque à la fin des mots suivants : *chaitifz* 438, *gentilz* 461, *orresz* 469, *conquestisz* 593, *ducs* 620.

438. Lisez *U fuiez vus, paien chaitif ?*

439. R. *ricet ;* cette forme concorderait fort bien avec la tendance du scribe à convertir l'*e* atone en *i* (cp. *dimi* 405, *chimins* 442, *ni tocherai* 359, *ni jostai* 367), mais le ms. porte distinctement *recet*, la forme normale.

441. L'insuffisance de la mesure engage à lire *peüssiez*. — *Revertir*, ici se réfugier.

442. *Les chimins* est un accusatif du lieu sur lequel s'opère un mouvement, cp. *les estrées* 492, *la lande* 609.

443. Il faut *Si*.

444. Lisez *empereür*. Sur *Leutiz*, voy. ma note Enfances Ogier 760.

446. *Ver*, forme conforme à la langue du ms. p. *vair*. — Je pense qu'il faut correctement : *Le ver et le gris et l'ermin*.

447. On peut balancer entre *forcis* (R.) et *fortis ;* mais comme *forcis* est insolite et ne saurait se ramener à un type latin, tandis que *fortis* (plur.) représente correctement soit *fortitium*, qui est constaté, soit *fortile*, qui est admissible, je me prononce pour *fortis*.

Mais ne l'entendent Sarrazins,
Fuiant s'en tornent les chemins ;
Isembart veit n'i metra fin.
Tel dol en ot le Margari
(COL. 12) Que il se quide esragier vif.
A une part del camp se mist,
Si fiert un chevalier Seguin,
Cosin germein rei Lowis :
L'escu li ad freit e malmis,
Le hauberc desmaela e malmist,
Parmi le cors l'espié li mist
Tant cum la lance li tendi.
Del bon cheval mort l'abati,
E dous Franceis des plus gentilz
Nos i a mot le Margari,
E puis se rest al chemin...
Or vint Gormund mort en la prée,

450. R. *mettre*. L'écriture de *metra* est aussi claire que le sens : Isembart voit que (par ses cris) il ne mettra fin à la fuite des Sarrasins.

453. R. aurait dû, par des points, indiquer qu'il n'a pas su lire la fin du vers ; elle est effacée, mais se retrouve encore sans trop de peine. Correctement le scribe eût dû mettre *esragier vis* (nom. sing.).

455. Lisez *al rei Lowi*.

457. Lisez *L'hauberc* ; voy. v. 401. — Voy. aussi v. 21.

459. *Tendre* a ici le sens neutre « avoir de l'étendue », cp. l'all. *reichen* (angl. *reach*).

462. R. *mort* ; c'est bien ce qu'avait à écrire le scribe, mais voulant placer son mot encore en deçà d'un trou naturel que présente le parchemin en cet endroit, il ne s'est pas fait scrupule d'en supprimer une lettre.

463. Terminez le vers par le mot *mis*, indispensable pour le sens et la mesure.

464. R. *veit*. Le ms. a *vint*, mais le trait horizontal surmontant l'*i* et marquant l'*n* est plus pâle et paraît tracé postérieurement ; cette circonstance aurait dû engager M. de Reiffenberg à substituer à *vint*, qui n'est pas acceptable, non pas *veit*, mais *vit*.

Envers, sanglent, gule baée;
Eis Isembart par une estrée,
Vers li a sa resne virrée ;
Là fist grant del e grant pasmée ;
Oimès orresz grant regretée :
« Ahi », dist il, « rei emperrere,
» Tant le vus dis plusures fiez,
» A Cirencestre à voz contrées,
» Que Franceis sunt gent adurée ;
» Mut le vus dis en la galée
» De çà troverez tel meisnée,
» Mès veirement l'avez trovée,

464. R. ***En vis***, leçon tout à fait infidèle. ***Envers*** présente un sens parfait : « renversé, couché sur le dos ».

467. R. ***virée***. Les jambages précédant *rée* dans le ms. sont ***uu***, dont le 1er et le 3e sont surmontés du trait oblique marquant *i* ; le premier trait étant supprimé et le 4e jambage interprété comme un commençement d'*r*, on obtient, ce que veut le sens, ***virrée*** ; le redoublement de l'*r* est familier au ms. (voy. v. 4).

468. Ici encore *del* p. *dol* (deuil), voy. 133.

471. Corrigez ***plusurs fiées***.

472. *Cirencestre* est aujourd'hui le nom d'une petite ville du comté de Glocester à 140 kil. de Londres. Cette ville est en effet le lieu où Isembart, fugitif de France, vint se joindre au chef des Normands, le roi Gormond. Ainsi le témoigne le Roman de Brut, vv. 13927-34.

Guermons aloit Carris querrant,
Asés souvent l'ala cherqant,
Tant qu'en *Cirencestre* s'a mis.
Et Guermons l'a iloc assis ;
Iloc vint Ysembars à lui,
Qui aloc ne trovoit refui ;
Niés Looï le roi estoit,
Qui de France cacié l'avoit.

» La gentil gent e l'onurée ;
» Tele ne fut de mere née,
» Sur eus n'ert terre conquestée.
» Ahi, Gormund, rei emperrere,
» Com avïez la face clere,
» La chere bele e culurée ;
» Cum l'avez jà teinte et muée !
» A ! Lowis, bon emperere,
» Cum as oi France bien aquitée,
» E Gormund l'ad cher comparée !
» Jà ne faudrai à sa meisnée
» Por tant cum pusse ceindre espée. »
Isembart dist à sa voiz clere :
« U fuiez vus, gent esguarée,
» Senz seinor en autre contrée,
» Turnez ariere les estrées,
» Si vengerom nostre emperere,
(COL. 13). . . . .
» L'or e l'argent e les soudées
» E les pelices engulées. »
E eus si funt sanz redutée :

488. La mesure nécessite la transposition *France oi* (hui).

486. Le féminin *comparée* est sans raison ; le pronom caché dans *l'ad* n'est pas le féminin *la*, mais le neutre *le*.

493. *Emperere*, forme du nominatif, est mal appliqué ici ; la faute portant sur l'assonance, elle tombe à charge du poëte.

494. Vers enlevé par les ciseaux, qui exprimait : « Et nous lui paierons ainsi. »

496. *Engulées*, « en forme de goule », dit M. de Reiffenberg, en rappelant le *hermin agolé* de Parise la duchesse ; mieux valait dire «pourvu de goule.» La *goule* est l'ouverture par laquelle on passe la tête.

497. R. *ens*. — La grammaire du temps n'admettait pas la forme *eus* au nominatif; l'auteur doit donc avoir écrit *il*. La faute se représente v. 598.

Ariere tornent les estrées.
Lowis ad sa gent jostée;
Emmi chevacha l'emperrere.
Quant Sarrazin li tresturnèrent,
La vseïsiez tant cop d'aspée
Et tante lance enquarterée,
Tanz Sarrazins par ces estrées
Morir sanglent sor l'erbe lée.

En sun lo munt, à l'estandart,
Là ù jut mort le Satenas,
Vindrent paiens de toutes parz.
« Por le tuen Deu, sire Isembart
» Gentil, ne nus faillir tu jà ! »
— « Nu ferai jeo », dist Isembart,
« Tant cum li miens cors durra,
» Paiens, ne vos esmaiez pas ! »

499. *Joster*, bas-lat. *juxtare*, réunir, rassembler, cp. 520.

501. *Li tresturnèrent*, se retournèrent contre lui.

503. R., trop fidèle ici au ms., a mis *en quarterée*. — *Enquarteré* équivaut à *de quartier;* quant au sens à donner aux expressions banales *escu* ou *lance de quartier*, je renverrai à Gachet p. 390, qui, jusqu'ici, paraît les avoir le mieux éclaircies.

506. Bien que commençant une nouvelle tirade, ce vers manque de lettrine en couleur. — Cette forme d'article masc. *lo*, au cas régime, mérite considération ; elle est isolée dans notre ms.

507. *Le Satenas*, cp. v. 368, *l'aversier*.

510. Je lie *gentil* étroitement à *sire Isembart* et remplace le point d'interrogation de R., par un point d'exclamation. Sur l'infinitif employé pour l'impératif, voy. Diez, Syntax, 3e éd., p 212.

511. *Nu* (nou) = *nel*.

512. *Durra* est fautif; corrigez, selon l'usage et le mètre, *duerra*.

Quatre jors a l'estur duré
Puis que Gormund fud afolé,
Car Isembart i est remis
Od quarrante mil d'armez.
Parmi Franceis s'an sunt passez,
Mut en unt mor e affolez.
Lowis ses genz a jostez,
Tant que dis millers sunt d'armez.
Parmi paiens s'en sunt passez,
Plus en unt mort e affolez
Que vos sai dire ne conter.
E Lowis est el pui munté,
Et ad le rei Gormund trové
A l'estandart là ù il iert,
U il ainceis l'ot mort rué.
Mut franchement l'ad regreté.
« Ahi », dist il, « rei amiré,
» Tant mar fustes, gentil ber;

516. R. *remès;* c'est en effet la bonne leçon, mais il fallait l'indiquer comme une correction faite au ms.

517. Il faut, pour la mesure, soit *ove* (p. *or*, cp. 349), ou *mile* p. *mil*.

519. Lisez *mors*, comme a mis R.

527. L'assonance exige *ert* p. *iert*.

520. Lisez *Looïs,* de même 499.

525. Ici la forme contracte *Lowis* convient.

530. Rien de plus nettement tracé que notre mot *amiré*, forme d'*amiral* bien fréquente; comment R. s'est-il laissé allé à y substituer, contre la rime et la mesure, le mot *amère*? Je l'eusse pris pour une faute typographique s'il n'était reproduit dans la note.

531. Corrigez *mar i fustes*, expression fréquente; « tel funeste sort en avez-vous retiré! »

» Si creïssiez en Damnedeu,
» Meudre hom ne pust hom trover ! »
De ço fist Lowis que ber
Qu'al paveillun le fist porter
(COL. 14). . . . .

Lowis ad trové Gormunt
A l'estandart en sun le mont.
Regreta le com gentil hom :
« Tant mar fustes, rei baron ;
» Se creïssiez al Creator,
» Meudre vassal ne fust de vus ! »
De ceo fist Lowis que pruz:
Porter l'en fist as paveilluns,
Covert suz un escu runt,
Puis repaira enz el chambon,
Si a trové nafré Hugon,

532. Il faut *Se* (cp. 541), et à la fin *dé* (p. *deu*). cp. v. 4.

533. Vers aussi clair par le sens qu'incorrect par la forme; *hom* et *meudre* à l'accusatif pêchent non moins contre la grammaire du temps où le poème a été composé, que la contraction *pust;* je lis ainsi : *Millur ne peüst hom trover.*

534. Lisez *Looïs.* — *Ço,* forme intermédiaire entre *ceo* et *ce,* est isolé dans notre texte.

536. Voy. v. 1.

540. Ici encore (voy. 531) il faut *i* après *mar.* — L'auteur emploie au vocatif tantôt la forme du nominatif, tantôt celle de l'accusatif; ici *baron,* au v. 531 *ber.*

541. La concordance avec *en* du v. 532 recommande la substitution de *el* (= en le) à *al* (= à le).

545. R. *sur;* le ms. porte *suz* (sous). C'est l'écu qui couvrait. La forme contracte *runt* était de mise au v. 294 (à moins d'y corriger *sur l'escu reunt*); ici il faut absolument la forme naturelle *reunt.*

Dejuste li, Guntier Geudon,
Qui esquier fud al barun.
Faissier le fist d'un peliçun,
Puis l'ot monté sur un gascon,
L'estriu li tint li reis le jor,
Puis l'unt porté al paveillun,
Là ù jut mort rei Gormund ;
D'autre part cochent dan Hugon.

Enz en l'estur à une part
Se combat Miles le gailart,
Tut cors à cors, à Isembart ;
Jà l'eüst mort le bon vassal,
Quant survint le viel Bernard
(Le pere fut meistre Isembart).
Le pere al fiz tel cop duna
Que sun escu li estrua.
Mieuz feri le meistre Isembart,

548. R. *Guedon* (pour le son la même chose).

550. *Faissier* = lat. *fasciare* (Martial), bander; ici envelopper.

551. Je pense qu'il faut *l'ad* p. *l'ot*.

552. Voy. v. 408. — *Le jor*, ce jour-là.

554. Lisez *li reis Gormuns*.

557. *Gailart* avec *l* simple est insolite ; cp. cependant la forme *desmailer* ou *desmaeler* au v. 21.

560. Il faut une syllabe de plus ; *quant lur survint?* ou *quant surevint?*

562. Corrigez *fil*. — R. a passé ce vers.

563. R. *Qui*. — *Estroer*, trouer ; à l'exemple du Roland, cité par R., j'ajouterai celui de la Chanson des Saxons, CCLXXXI :

> A l'escu *estroer*, à l'eaume peçoier...
> Porrez apercevoir com fais sui chevalier.

564. *Le* est le pronom régime de *feri*, cp. *regreta le* v. 539.

Car sun escu li estrua
E sun hauberc li desafra ;
Par le mileu l'espié passa,
Mès n'en ateinst mie en char ;
De sun cheval le desrocha,
Par les dous resnes le cobra
Veant ses euz, puis i monta,
Unques congié ne demanda ;
De ceo fist il pechié et mal
Que sun pere deschevacha,
Mais qu'il nel reconoist pas ;
S'il le conuist, jà nel tochast,
Car d'autre chose l'areisnast.
(COL. 15). . . . .
De nos Franceis i fist asart,

567. R. *milieu.* — *Passa* est actif et a pour sujet Isembart.

568. Je pense qu'il faut *Mès ne l'en ateinst.*

569. *Desrochier*, précipiter ; cp. Enf. Og. 4009 :

Quant il se vit de son corant destrier
Si rudement à terre *desrochier.*

Voy. sur l'origine du mot, ma note Beuve de Commarchis 2417.

571. Litt. videntibus oculis ejus.

575. La phrase introduite par la conjonction *mais que* est destinée à restreindre une assertion précédente. « En démontant son propre père », dit le poète, « il a commis un méfait, *mais* il faut considérer qu'il ne l'avait pas reconnu. » On connaît mieux la formule *mais que* dans son sens, également restrictif, de pourvu que. — Notre vers est trop court ; je ne veux pas l'empirer en lisant avec R. *reconoist,* il suffira de lire *mais que il.*

576. R. *conust* ; le texte est correct ; *conuïst* est la bonne forme d'imparf. subj. antérieure à celle de *coneüst.*

578. Voy. v. 1.

579. *Asart* = *essart* (voy la note v. 227 et cp. v. 605 *essez* p. *assez*). R. y voyait le mot *hasard* au sens de danger. Sur *essart*, voy. le gloss. de Gachet et mon gloss. de Froissart vº. *essars.*

Ki il consuit, ne s'en ala,
Ki il feri, puis ne parla,
Se Damnedeu nel suscita.

Fier fut l'estur et esbaudi ;
Paiens s'escrient à haut criz :
« A ! Isembart, fel Margari,
» Fel peneiez, pur repentir
» Çà sunt les chevaliers hardiz ;
» Mar arivamus en Pontif
» Por lur honors sur eus seisir,
» Mut nus avez del tut traïz. »
E Isembart lur crie et dit :
« Feluns paiens et Sarrazins,
» Maveisse gent et con questisz,
» A un des lor que jeo vei ci
» I a ben trente Sarrazins ;
» Defendez vus, dolenz, issi

584. Corrigez soit *haus,* ou *cri*.

586. R. *pénéiz*. — Je pense que *peneiez* (qui ne s'explique pas) est un lapsus p. *reneiés* (renégat). Les payens soupçonnent le Margari de vouloir renier leur foi pour reprendre celle des chrétiens. — *Pur repentir* n'est pas trop clair ; « pour réparer votre faute » ?

588. La finale *us* est donnée au moyen de l'abréviation usuelle ; lisez *arivames*.

591. R. *leur*. — *Honor,* fief, terre.

593. Le bon texte portait *conquestis,* qui représente la forme rég. plur. soit de *conquesticius* ou de *conquestivus* (adj. barbare fait de *conquestum,* supin de *conqueri*, se plaindre ; cp. *plaintif* de *planctum*). Le masculin pluriel à la suite de *gens* est régulier, bien que ce dernier soit précédé d'un adjectif singulier féminin.

594. *A un*, nous dirions « sur (ou pour) un ».

596. R. met une virgule après *issi* qui me semble fautive.

» Com por vos vies garantir. »
E eus si funt geke l'ot dit.

Li estur fut fier e mortel
E la bataille communel.
Paiens nel porent endurer,
Qui travaillé sunt e penez
De la feim e esjunez.
Atant s'en sunt fuiant turnez.
Le rei l'en enchauça essez ;
Se ne fussent barges et nés
K'il laissièrent à l'ariver,
Jà n'en peüst un eschaper.
Si cum li cers se fuit la lande,
Si s'enfuïrent ces d'Irlande,
Sis enchacèrent ces de France,
Reis Lowis e ses compainnes.

Paien se fuient tut à un,
E Isembart est remasu,

597. R. a rendu ce vers inintelligible en le défigurant ainsi : *com plus vos viés garantir ;* pour en tirer un sens, il traduit *viés* par : je veux !

598. Corrigez : *E il si funt que il ot dit.* — R. *se ke l'ot.*

603. Corrigez : *e esjeüné* (épuisé de jeûne).

605. Corrigez : *Li reis les enchauça assez.*

607. R., comme le ms., *à la river*; il explique *river* par *rivière* (!).

609, R. voulant charger le ms. de plus de fautes qu'il n'a, met *cerf*, qui ferait un nom. plur. — Je pense que l'auteur a écrit *s'enfuit* .

610 La grammaire du temps veut, au lieu de *ces*, ici et au v. suiv., la forme *cist* ou *cil.*

612. Lisez : *Looïs.*

613. Corrigez *s'enfuient* (voy. 609).

614. *Remasu;* le verbe *remanoir* a trois formes de participe passé : *remés* (cp v. 516), notre *remasu,* et *remanu* (Enf. Og. 3678).

Dous mil paiens ensemble od li :
Qu'il consuit, tut est vencu,
Nel pot garir sun helme agu
Ne blanc hauberc qu'il a vestu,
Que tut nel trenche desqu'al bu.
(COL. 16) . . . .
Les treis contes et le quart ducs;
Li uns li fiert en sun escu,
Les tres al blanc hauberc menu;
El cors li firent treis pertuz,
De sun cheval le mistrent jus,
Mès ne l'unt pas reconu,

616. Il faut *Qui il consuit.* – R. paraissant ignorer le signe abréviatif de *est*, a mis *ot vencu.*

615. *Li* contrarie l'assonance ; il faut donc *lui.*

617. Le texte primitif observait les lois de la déclinaison ; mais comment faire entrer *ses helmes agus* dans la mesure? L'impossibilité prouve que *sun* a été introduit par le scribe pour appliquer son mauvais système ; d'autant plus qu'il est logiquement inutile et n'a pas été placé devant *blanc hauberc* qui correspond. Lisez donc : *Nel pot garir helmes agus Ne blans haubers...*

619. R. *tenche*, qu'il traduit cavalièrement par « atteigne » ! — R. *desques al bu,* à l'encontre du ms. et de la mesure.

620. Le vers coupé disait à peu près : *Eis vus quatre Franceis venus.*

621. Corrigez *duc.*

622. Je pense qu'il faut *le fiert.*

623. Lisez *Li trei.*— *Menu* est-il adverbe (« frappent dru »), ou une épithète d'*hauberc* (dense, serré) ? Je n'oserais me prononcer pour le moment.

626. Pour corriger le défaut de mesure, on dirait qu'il n'y a qu'à mettre *reconeü*, forme usuelle (Reiffenberg, qui exceptionnellement se préoccupe ici de remédier aux vices du ms., prend ce parti) ; mais ce participe en *eü* est-il bien conforme à l'usage de l'auteur? La plus ancienne forme est en *ui* ou *u* ; dans l'hypothèse de celle-ci, je mettrai plutôt *mie* au lieu de *pas.*

Si unt l'enchauz avant tenu.

Là ù chaï li Margariz,
Au quarrefor de treis chemins,
Lés un bruillez espès foilli,
De Damnedeu li membra si
Que jà dirra le franc gentil
Par quei il dueret bien guarir :
« Seinte Marie genitix,
» Mere Deu », dame Isembart dist,
» E jal me dist un Sarrazin,
» Ultre la mer, qui en sorti,
» Si jeo veneie en cest païs,
» Que jeo serraie u mort u pris ;

627. *Avant*, ultérieurement; « ils ont continué la poursuite ».

628. R. *A u*. L'éditeur n'a donc pas remarqué la belle L initiale verte sous laquelle s'abrite la minuscule *a*?

629. R. *quarrefoz*.

630. Lisez *bruillet*.

633. R. *Por quei*. — Le ms. ne permet de lire autrement que *dueret;* mais ce mot est évidemment corrompu et M. Gaston Paris (Saint-Alexis, p. 30, note) a raison de douter de son authenticité contre ceux qui seraient tentés d'y voir une des rares traces du plus-que-parfait latin (*debuerat*). Le sens réclame un futur et par conséquent *devrat ;* ce n'est pas la première fois que nous remarquons chez notre scribe des interversions de lettres et des *e* pour des *a*.

634. L'*r* fait défaut dans *genitrix* en ce passage ; il y est v. 651.

635. Je lie, contrairement à R., le mot *dame* (dominus) à *Isenbart*, de même v. 652; cp. *dan Gontier* v. 327, *dan Hugon* v. 555.

636. Je n'ai pas d'autre exemple de *jal* = *jà le*.

637. *Sortir*, jeter le sort, prédire.

638. Lisez *Se* pour *Si*.

639. R. *serreie* ; la forme vicieuse *serraie* est bien celle du ms.

» Or sai jeo bien que il veir dist.
» Aïe, pere Deu », dist il,
« Qui enz en la seinte cruiz fus mis,
» A vendresdi mort i soffri
» Dont tut tun pople reïnsis,
» En seinte sepulchre fustes mis
» E au tierz jor surrexis.
» Si veirement cum ceo feïs,
» Si aiez vus de mei merci,
» La mei mort pardoins icil,
» Por vostre amor, qui m'unt occis.
» Seinte Marie genitrix,
» Mere Deu », dame Isembart dist,
» Depreez en vostre beau fiz,

642. Vers trop long; supprimez *la*, qui est de trop et inutile.

643. Corrigez *soffris*.

644. *Reïnsis*, à la lettre le latin *redempsist-i*.

645. Lisez *fus mis*.

646. Corrigez, pour la mesure, *resurrexis*. Cette forme toute latine se voit souvent appliquée, quand il s'agit de la résurrection du Christ, dans l'ancienne langue; ainsi dans les Poésies de Froissart (mon éd. t. II, p. 157 Et affi Que puissedi. Tout par li *Resurrexi* Et issi Hors dou saint monument de piere. Voy. aussi le subjonctif *surrexist* v. 191.

647. R. *veireiment*.

649. Ce vers présente trois fautes : 1. *mei* p. *meie* ; 2. *pardoins* p. *pardoin* (la flexion *s* est inadmissible pour la langue de l'auteur); enfin *icil*. Ce dernier, qui doit se traduire par *à ceux*, est contraire à la règle, mais je ne saurais rien mettre à sa place qui pût satisfaire à la fois la grammaire et l'assonance.

650 R. *Par*.

653. Corrigez *fil* (cas-régime). *Depreiez* serait aussi plus conforme à la langue de l'auteur que *depreez*.

» Qu'il eit merci de cest chaitif. »
Garda aval en un larriz
E vit un olliver fuilli;
Tant se travaille qu'il i vint,
Sor la fresche erbe s'est asis,
Contre Orient turna sun vis,
A terre vait, culpe bati,
Puis se dreça un sul petit....

654. *Chaitif* (de même 434) est contraire au système orthographique du ms., d'après lequel *ai*, provenant de *a* latin, est noté par *ei* et parfois par *e* pur. Ex. *treite* 234, *tret* 126, *freit* 123, *fret* 168, *eit* 654, *mès* = *mais*. Des déviations de cette règle sont encore *laist* 45, *traite* 35, *traist* 182 (à côté de *trest* 95), *faire* 243, 248, *traient* 218; *vait* (660) est la forme constante pour la 3e ps. sg. du prés. ind. du verbe *aler*.



NOTICE

DE CINQ FRAGMENTS DE MANUSCRITS

APPARTENANT A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

(*Fin.*)

V. Autre fragment de sermonnaire, Moitié supérieure d'une feuille de 4 pages à deux colonnes petit in-4°.

Les col. 1, 2, 7 et 8 couvrant le côté collé de la feuille sont en grande partie illisibles; je ne reproduis donc que les quatre colonnes de la face extérieure (col. 3 à 6).

(COL. 3) il li deserte ses biens qui, ... (1) as biens qui li sunt comandeit? Ki ne s'ebliet (*sic*) à la foiz? Sains Johans dist que mult forfaisons en mult de choses. Il dist ausi ke se nos disons ke nos pecheor ne fumes, nos nos sorduions, et

---

(1) Ligne lacérée. — Nous avons suivi scrupuleusement la ponctuation de l'original, en rendant le point devant une minuscule par une virgule et le point suivi de majuscule, par un point.



veriteiz n'est pas en nos. Dont li sires apela son maire, et se li dist (1): Ce que est ke ge oi de toi? Cascun jor nos apelet nostre sire disans : Veneiz, mei filh, si moi oeiz, veneiz à moi tuit cil ki labureiz et estes chargiet. Ancor dist il : Oi vos baron, à vos cri ge, ma voiz est az filz des hommes. Cascun jor parolet il à nos, il parole par les . . . . ,

(COL. 4) oez, ren raison de ta majrie. Tu desertes m[es bi]ens (2). Tu uses mal mes biens, tu les dones as estranges. Ge t'apele, tu ne moi respons, ge te puire (3) ma main, tu n'i regardes, ren raison de ta mairie. N'i poras enz plus estre. A fin es parvenuz, tens est del juïse, et de rendre raison, n'i poras plus estre maires. Tost dois d'icest siecle eissir, tost dois morir, n'i poras plus despenseir, car après ceste vie n'i a nule mairie. Ci nos covient servir et travilhier, là prendre lowier et reposeir. Ci aquerons ce ke là possesserons, ci at travailh et là repous et lowier. Dont dist li mai [res]. . . . .

(COL. 5) (4) puist dire : or moi fai merci, car ge ai fait à altrui pieteit. Ren moi merci ke tu moi dois, car d'autrui j'ai mercit. si con tu comandais. Por ce siut adroit après (5). Car li filh de cest siecle sunt plus visdiet (6) des filz de lumiere en lor generation, li filh de lumiere travailhent et à poines (7) deservent lo

---

(1) Luc XVI, 2.

(2) Déchirure.

(3) *Puirier,* tendre, présenter; du lat. *porrigere* (par une forme barbare *porrigare*).

(4) Cette colonne était, dans le codex d'où notre feuille est tirée, séparée de la précédente par les feuillets qui s'enchâssaient dans le pli de la feuille.

(5) Luc XVI, 8.

(6) *Wisdiet* p. *viziet* (cp. *bois-die* p. *boisie*), = prov. *viziat*, habile, rusé.

(7) Dans les lignes suivantes ce mot est écrit *paines*.

merite, il cuerent et à paines parvinent à l'ensenge et al lowier, dolor ont et à paines eschapent li filh de cest siecle, après les boiseries et les tricheries et les altres pechiez, tansolement pardonent, si ont deu à dettheor (1). Il espargent (*sic*), ses pargnet (2) Deus. Il donent, ses rend Deus. Par ice sont plus sage. . .

(COL. 6) pres, usa mettre, ke Deus avoit communes. Dont dist li escriture el psaltier : Pro iniquitate vidi tentoria Ethiopie. Ço est à dire : Par torcenerie (3) vi ge les tentores d'Etyhope. Ço est par les falses richises à aquerre, vi ge les hommes devenir habitacles de tenebres, ço est de visces et de deables, ke cil ki pooient estre habitacles des vertuz poureteit abrezant (4), sont devenu haion (5) des visces, richises partot aquerant, ki n'en poroit les pluisors aveir en parjure enchaoir? Faire homecides, mentir, boisier, à altrui par desier de riche à devenir? Cist sont par torcenerie devenu tentores d'Ethyope. Mais tant li maires s'aquist à . . . .

---

(1) Et ont Dieu pour débiteur; toutefois la terminaison *eor* est inapplicable au mot *debitorem*.

(2) Lisez *ses* (= si les) *espargnet*.

(3) *Torcenerie*, dérivé de *torcenier*, dérivé de *torçon* (tortionem).

(4) *Abrezant*, quid? embrassant? (cp. esp. *abrazar*).

(5) *Haion*, dér. de *haie*.

DICTIONNAIRE DES DEVISES

DES HOMMES DE LETTRES, IMPRIMEURS, LIBRAIRES, BIBLIOPHILES; DES CHAMBRES DE RHÉTORIQUE, SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES

—

BELGIQUE & HOLLANDE (1)

F

Fabricando fabri fimus : C. Bolten.
Fabricando fabri fimus : J. Elias Mz., auteur dramat.
Fac et spera : Jacques Braat, impr. à Dordrecht.
Fac et spera : Théod. et Jean Maire, impr. à La Haye.
Fac et spera : André Van Hoogenhuysen, impr. à Wesel.
Fata viam invenient : N. Van Assendelft, poëte.
Fata viam invenient : P. Cunaeus.
Fata viam invenient : Mich. Van Baerland ou Van Baarlant, poëte.
Felix concordia : Benoît Van Haeften, théologien.
Felix qui consummavit : J. Spangius, théologien.
Fert odia verum : Corn. De Bie, poëte.
Fervens amor : Martin Verhasselt, impr. à Louvain.
Fervet opus, redolentque thymo fragrantia mella : Corneille Lodwz. Vander Plasse ou Plassen, libr. à Amsterdam.

---

(1) *Suite*. — Voir p. 8 et 137.

Fide datur vita : Fréd. De Vrij, médecin.
Fide et candide : J. Le Blon, poëte.
Fide et constantia : Jac.-Matth. De Moor.
Fide inconcussa : Louis Van Baarlemont.
Fidelitas coronatur : Henri-Gabr. Van Gameren.
Fide nvnqvam pollvta : Jean Van Ghelen, impr. à Anvers.
Fidem spiro : Frédéric Schuleris, poëte.
Fide sed vide : Ed. Léon dit Elcius Mellema, mathématicien.
Fit vivax scriptis virtus : Jean Ruygt.
Flectimur sed non frangimur undis : Christ. Wapevelt.
Flexanimo sermone potens : Henri Chatelain.
Fomentum amoris : Chambre de rhét. d'Aerschot : de Wyngaert ranck.
Fons carminis, mana aut cresce : Jean-Fr. Cammaert, poëte tragique (anagram.)
Fons gratiæ Christi : Barent (Bernard) Fontein ou Fonteyn, médecin et auteur dramatique.
Fons gratiæ vitæ et misericordiæ : Chambre de rhétor. de Tirlemont : de Fonteinisten.
Fons sapientiæ verbum Dei in excelso : Jean Clouwet, impr. à Bruges.
Fons vitae Christus : A. Fontanus, médecin.
Fons vitae Christus : Jean Fontein, Fontanus ou De La Fontaine, méd.
Fortes fortuna ferit : Pontus De Huyter, Heuter ou Huiterus, historien.
Fortes in spe, coram Deo, rege, lege, plebe : De Liser, à Louvain (ex libris).
Fortiter et candide : J.-A. De Blye (ex-libris).
Fortiter et leviter : Kervyn De Oud Mooreghem.
Fortiter et leviter : B^n Phil. Kervyn De Volkaersbeke, historien (ex-libris).
Fortiter et prudenter : De Coninck (ex-libris).
Fortiter et suaviter : Jos.-Ant.-Franç. Werbrouck.
Fortiter et suaviter : J. Buggaeus, théologien.
Fortiter sed suaviter : L. Marius Vander Goes, théologien.

Fortitudine ac fide : P. Hondius.
Fortitudini juncta fidelitas : Van Laerebeke (ex-libris).
Fortitvdo mea Devs : J. Van Liesveldt, impr. à Anvers.
Fortitvdo mea Devs : Math. De Rische, impr. à Anvers.
Fortvna favente : Jean Coesmans, impr. à Anvers.
Fortunam reverenter habe : Jean Vasaeus.
Fortvna rotat omne fatvm : J. Richard, impr. à Anvers.
Fortune ne vieillit pas : J.-B.-Théodore De Jonghe, bibliophile à Bruxelles (ex-libris).
Fortuyn ik wout wel : Jacq.-Martin Fortuin ou Fortuyn, poëte.
Fortuyne keert : . . . . , poëte.
Fovet et discutit : Corn. De Rekenare, impr. à Gand.
Fovet et ornat : Jean Van Keerberghen, impr. à Anvers.
Franc et loyal : C. Van Baviere, bibliophile à Bruxelles (ex-libris).
Fray diener in redens : Ferdinand Reyniers, poëte à Dixmude (anagr.).
Frolych mit eeren : Barth. Entes V. Mentheda.
Frvctvs concordiæ : Pierre Bellere, impr. à Anvers.
Fructus dat cornus amaenos :
Frvctvs hominvm deorum horti : Jacques Vander Hoeven, imprimeur à Rotterdam.
Fuge, tace, quiesce : C. Van Burgh.
Fuge te ipsum : Pierre Govaerts ou Govarts, prof. de droit et de théologie.
Fuimus Troës : Just.-Joseph Scaliger.
Fulget crucis mysterium : Jean Danckaert, impr. à Gand.
Fvlget crvcis mysterivm : J. et B. Maes, impr. à Louvain.
Fulget ubique : Otho et Pierre Van Thol, libr. à la Haye.
Fundis thus alto : Just. Holfandt, auteur dramat. (anagr.).
Futura prospice : Aub. Miraeus ou Le Mire, historien.

G

Gaude et aude : Gauco Gaukema, poëte lat.
Gaudeant bene nati : Gér. Meerman (ex-libris).

Gedenckt het eeuwigh : . . . . . . , poëte.

Gedenckt te sterven : Jean-Hermansz. Krul, poëte et auteur dramatique.

Gedvrich in gebede : Paul Artsz. Van Ravestein ou Ravesteyn, impr. à Amsterdam.

Geeft Godt de eer : C. Prins Jansz., poëte.

Geeft reden plaets : Thomas De Keyser, poëte.

Geen beter zeden, als door de reden : Clinkemaille, poëte.

Geen genot, buyten God : Adrien-G. Verdoel, poëte.

Geen konst zonder nyd : Chambre de rhét. de Deynze.

Geen mensch volmaeċt : Jacques Liefs ou Lieffs, poëte.

Geen milder in 't vloeyen : Chambre de rhét. de Isemberge.

Geen ramp-spoed maakt my bang : Jean Aysma.

Geen sonder strydt : . . . . poëte

G'eert sy poësi : Pierre Gossey, auteur dramatique.

Gelyc den pellicaen syn bloet voor zyn jongen gaet geven, so doet ons 'tbloet Christi leven : Jacq. Canin, impr. à Berg-op-Zoom.

Gelyck eene lelie onder de doornen, so is myn vriendinne onder de dochteren : Jacq. Lenarts Meyn, impr. à Enkhuizen, et Lenaert Vander Kinderen, imp. (à Embden ?)

Gelyk eene lelie onder de doornen : Soc. de rhétor. les Barbaristes, à Roulers,

Generoso sanguine parta : Hadrianus Beverland, écriv. satiriq.

Genoegh is meer : Anna Roemers Visscher, poëte.

Genoegh is meer als veel : Jacq. Oudenhoven, historien.

Geplukt op Ceres veld : P.-J. Farasyn, poëte.

Gereet om te leeren, ou *gereet om leeren* : Jean Van Liere, poëte.

Geregtigheid vol moed, is 't die het land behoed : J. T. . . . . , poëte.

Getrouw altyt : . . . . . , poëte.

Ghebloeit in 't wilde : Chambre de rhét. de Nieuwport : 'twilde Heibloemken.

Ghebloeit in 't wilde : Chambre de rhét. de Thielt : het Roosjen.

Gheboeten lust baert rust :
Ghedenckt te sterven : Jan-Hermansz. Krul, poëte.
Gheeft den keyser 't syn : . . . . . . , poëte.
Gheeft die u bidt : . . . . . , poëte
Gheeft Godt de eer : . . . . . , poëte.
Gheen dierken sy selven : Jean Dierkens, poëte.
Gheen mensch volmaeckt : Jacq. Liefs ou Lieffs, poëte.
Gheluck, in druck : Pierre Labus, impr. et poëte à Duynkercke.
Ghelijck eene lelie onder de doornen, so is mijn vriendinne onder de dochteren : Nic. Biestkens, impr. à Amsterdam.
Ghelyckheit bevredicht : Joachim Van Metelen, imprimeur à Anvers.
Ghelyckheit bevredicht : Henri Barentsz, impr. à Amsterdam.
Ghenoech om te volghen : . . . . . , poëte.
Ghetrou altijt : T. Sergant, poëte.
Ghod ist die in u werckt : L.-H. De Groot.
Ghy borght ons persse : . . . . . , poëte.
Ghy sie trou na God : H.-J. De Groot.
Gloria merces virtutis : Jean Van Waesberge, impr. à Amsterdam.
Gloriam tribuit doctrina : Société dramatique à Amsterdam.
Gloriam tribuit doctrina : Guil.-Toussaint Domis, auteur dramatique.
G'naad is myn troost : A. Bormeester, auteur dramatique.
God altyd voor oogen : . . . . . , poëte.
God dienen is regeren : François Godin, poëte.
God en niet meer : A. Smyters, poëte.
God is myn burght : P. Canneburgh ou Kanneburg, poëte.
God is myn heyl ou *Godt is mijn heyl* : A. Bartjens, poëte.
God is wonderlick : Henri Van Delmanhorst, poëte.
God salt al oordeelen : . . . . . , poëte.
Gods engels gelooft : Will.-E. Van Sevenbergen, poëte.
God sent veel goets : Vander Leyen, poëte.
Gods liefde blyft : Vollenhove, poëte.
Gods wet, is net : Jacq.-Lucasz. Sas ou Zas ou Sasch, poëte.

Gods wet, is net : F.-Lucaszoon Zas ou Hucassoon Sas, poëte.
Godt aller vooght : . . . . , poëte.
Godt altijd voor oogen : Jacob-Gerritz Van Veen, poëte.
Godt bewaert in noodt : Martin Vanden Vyver, impr. à Leide.
Godt bewaert in noot : Corn. Claeszoon, libraire à Amsterdam.
Godt bewaert in noot : Zach. Jochims ou Jochemsze, libraire à Dordrecht.
Godt boven al : J.-C. Meyvoghel, poëte.
Godt de prys : Jan-Claasz. Schaap, poëte.
Godt en niet meer : Antoine Smyters, poëte.
Godt is groot van raede ende machtigh van daede : Michel De Groot, libraire à Amsterdam.
Godt is myn burght : P. Canneburgh, poëte.
Godt is myn heyland : W. Bartjens, mathématicien.
Godt is myn hulpe : Antoine Huaert, poëte.
Godt is myn lot : Liévin Van Herrewege, poëte.
Godt kent alle herten : Adrien Wils, poëte.
Godt kent 't hert : . . . . , poëte.
Godt liefd wel :
Godt mijn troost : J.-B. Berckhout, poëte.
Godt salt voeghen : A. G. . . . . . , poëte.
Godts raad bestaat :
Godt verligt den geest : Chambre de rhétorique de Wytschaete.
God voet veel sorten : Chambre de rhétor. de Courtrai.
God voor al int hert : . . . . . . , poëte.
Goed boeken eigen haerd, zyn meer dan schatten waerd : Bn Kervyn De Volkaersbeke, historien (ex-libris).
Goede wil en aert : Guillaume De Willaert.
Goedwillig in 't harte : Chambre de rhétor. de Nieuwkerk ou de Westnieuwkerke.
Goet voor quaet : . . . . . . , poëte.
Goet willich van herten : Willem Van Haecht, poëte.
Goids vreucht verheucht :
Gonst baerd nyd : Jean Starter, poëte.
Gordt Jesus an, o will' hem : Wilh.-J. De Groot.

Graech na goen yver : J.-J. Verwan.
Gratis et hilariter: Nicolas Rommel.
Graviora legis misericordia fides ivdicivm : Grégoire De Bonte, impr. à Anvers.
Groeninghe velt : Borluut De Noortdonck, bibliophile (ex-libr.).
Groeyende in deugde : Chambre de rhétor. d'Anvers : de Goudsbloem.
Grypt als 't rypt : Isaac Meulman, bibliophile à Amsterdam.
Gunst baert nijd : Jean Starter, poëte.
Gunst baert nyd : S. Verbrugge, poëte.
Gustibus non est disputandum : H. Van Meurs, auteur dramat.

H

Haasje : A. De Haas.
Haat quaat : Jean Osorin, poëte.
Habet et musca splenem et formicæ sua bilis inest : H. Loeus, ou Loe, ou Vander Loe, impr. à Anvers.
Habet et mvsca splenem et formicæ sva bilis inest : Pierre De Tongre, impr. à Anvers.
Hac itur ad astra : Jud. Pluymer, libr. à Amsterdam.
Hac itur ad astra : Pierre Vander Aa, libr. à Leide.
Haeckt, na vrede : . . . . . , poëte.
Haec meta laborum : Abrah. Ortelius, géographe.
Hæc muta loquuntur : Jean Vanden Berghe, impr. à Amst.
Hae literarum cunae : Jean Enschedé, impr. à Haarlem.
Haet naem ick sonde : . . . . . . , poëte.
Haet nyt, altyt : . . . . . . , poëte à Gouda.
Hartelyk : Jean Huber.
Hastement volant cecy pour bienvueillants : Hieron. Vogellius, poëte.
Hebt lieft altydt : . . . . . , poëte.
Heel rym wel lust : W. Sluyterus (anagr.).
Heer buycht myn hert : . . . . . . , poëte.
Heere! bewaar ziele en eed : Henri Van Brederode.

Heer! sus lust my u' will : Wilhelmus Sluyterus (anagr.).
Heer, verlicht die blende : . . . . . . , poëte à Bruges.
Helden-deugd is wysheyd : . . . . . , poëte.
Hend' is 't end' : . . . . , poëte.
Hendt is 't endt : . . . . . . , poëte.
Het hvys op een steen-rotz ghegrvnt, schaedt geen plasregen of starcke windt : Corn.-Lodewyckz. Vander Plasse, libr. à Amsterdam.
Het laage verhoogt : Jacob Van Royen, libr. à Amst.
Het myn om een beter : . . . . . . , poëte.
Het noodige moet vorgaan, het nuttige volgen : M.-L. Griethuizen, poëte.
Het oog omhoog, en lijt en mijt : Samuel Ampsing ou Ampzing, poëte.
Het rike der hemel en is als een verborgen schat in den acker: Guill. Gailliart, impr. à Embden.
Het verlicht de blende : . . . . . . , poëte.
Het woord is krachtig : Chambre de rhétor. de Rhynsburg : de Roode Angieren.
Heyd vaste dammen : Henri Van Damme, libr. et auteur dramatique à Leide.
Heyls in Jesu dan : Daniel Heinsius (anagr.).
H. Godt is wonderlijck : S. Van Delmanhorst, poëte.
Hier bemin ik het waken : Joach. Baacx ou Bacx.
Hierna een beter : Jacques Van Eepen, poëte.
Hier na een beter : J.-G. Saegman.
Hier na vernieuwt : J.-G. Rups, poëte.
Hier na volmaakter: Société littéraire à Amsterdam.
Hinc jvsta volvmina svrgvnt : Henri et J.-M. Hovius, impr. à Liége.
Hinc sursum : Sam. Naeranus, théol. et poëte.
Hinc usque superna venabor : De Murray (ex-libris).
Hinc utile et dulce : Guill. Smits, récollet (ex-libris).
His nititvr orbis : Van Meerbeeck, impr. à Bruxelles.
Hitte verkoeld : Chambre de rhét. de Hasselt : de Roode Roosen.

Hoc age : Ant. Havetius, théologien.

Hoc Cæsar me donavit : Herman Van Borculo ou Borculous, impr. à Utrecht.

Hoc cvstodæ tvtvs : Michel Colin De Thovoyon, libr. à Amst.

Hodie mihi cras tibi : . . . . . . , poëte.

Hoe je wilt : Henri Albertsz, poëte.

Hoe langer, hoe beter : . . . . . . , poëte.

Hoe langer hoe liever : P.-L.

Hoe meer bestormd, hoe vaster, door d'opgroeyende eenhertigheyd : Confrérie des rhétoriciens de Saint-Adrien à Grammont.

Hoe oubolliger hoe beter : . . . . . , poëte.

Hoepende beters :

Hof en landt : Justus Hoflandt, poëte dramatique.

Honora regem : J. Van Hoorn, poëte.

Honos alit artes : Rom. De Hooghe.

Honos alit artes : J.-F. Macqué, poëte.

Honos onus, fasces fasces : Herman Faukelius, Faukeel, Fauckel ou Foekel, théologien.

Hoogmoet komt voor den val : Guill. Stryckwant, impr. à Louvain.

Hoop baert troost : P. Dubbels, poëte.

Hoop doet leven : J.-L. Van Caster, poëte.

Hoôpe doet arbeyden : Pierre Vande Neste, auteur dramat.

Hoop is troost : . . . . . . , poëte.

Hoop is t' soetsts : . . . . , poëte.

Hoop om beter : W. V. B.

Hoop om beter : Joh. Raaf, poëte.

Hoop verwacht troost : . . . . . . , poëte.

Hoop voedt den arbeydt : P. Meulewels, poëte.

Hoor n'a 't goed sein : Jean De Groot, père de Hugo.

Hoort raet, voor daet : . . . . . . , poëte.

Hoort, swyght ende lydt, alle dinck heeft syn tydt : Guillaume Coddaeus ou Vander Codde, prof. à Leide.

Hope doet arbeyden : Phil. Numan, poëte.

Hopende sorgh ick :

Hopen en dvchten : . . . . , poëte.
Hope troost : . . . . . . , poëte.
Hope versterckt : H. De Pooter, poëte.
Hope vertroost : Jacob Claesz, poëte.
Hope voedt : Van Voort, poëte.
Hope voedt mijn leven : Jean Bellet, impr. et poëte.
Hop' voedt den arbeydt : Pierre Meulewels, poëte dramat.
Hora ruit : Hugo De Groot, polygraphe.
Houd dat goet is : J. Van Gerwen, poëte.
Houd het gelove : Henri Geesteranus, poëte.
Houdt altydt goe moet : Jean Janssen, poëte.
Houdt den spronck in eeren :
Houdt goet vermoen : . . . . . . , poëte.
Houdt middelmate : J.-B. Houwaert, poëte.
Houdt raedt, voor daedt : . . . . . . , poëte.
Houdt recht deur : . . . . , poëte.
Houdt u tongh'in huys : . . . . . . , poëte.
Houdt vast in een : Pierre Van Burghersdyck ou Burgersdijck, poëte.
Houd u staeg vry : J.-B. De Bouvery ou Van Bouvery, poëte.
Houje fris : H. Houfyser.
Hout dat goet is : J. Van Gerwen.
Hout eenicheyt en vrede : . . . . . , à Bois-le-Duc.
Hout en wint : Jean Van Hout.
Hout maet in daet : . . . . . , poëte.
Hout 's al in een : Jean Lautens.
Hout sorgens maet : Mattheus Goorsen (anagr.).
Hout u matich : . . . . . , poëte.
Hout vast daer 't past ou *Hout vast, soo 't past* : Guillaume Zeebots, poëte.
Hout vrede : Jacques Van Delft.
Hubertas aurea saeculi : Hubert Goltzius, impr. à Bruges.
Huc tendimus : Jean Bara, poëte et auteur dramatique.
Huis-ruste lust mij well : Wilhelmus Sluyterus (anagr.).
Hunc mundum satis vidi, oportet me et videre alterum : Georges Pasor, philologue à Franeker.

Hy heeft gewelt gedaen doer zynen arm, ende de hoveerdige in haers herten gedachten verstroit : Jean Paedts, Paets ou Patius, impr. à Leide.

I

Ibit multa ferens : Lambertus Fyten (anagr.).
Ic bou dy musa : Jacques Duym (anagr.).
Ic come om leeren : Corneille Everaert, auteur dramat.
Ick bau naer den hemel : . . . . . , poëte.
Ick ben jonck : Pierre Gryspeer.
Ick ben mynes liefsten, ende mijn liefste is myn, die onder de lelien weydet : Jean Lelyveldt, impr. à Enchuysen.
Ick dorst naer een : Claude Fonteyne, poëte.
Ick haeck naer troost : Maximilien Van Damme.
Ick haet bedroch : I. Bernardus, poëte.
Ick hate tweedracht : Manteel, poëte.
Ick kan noch leeren : F. Bruynincx, poëte.
Ick labuere met pynen dueren : Chambre de rhétor. de Messines.
Ick laet, die haet : A.-M. Panneel, poëte.
Ick leef door de doot : . . . . . , poëte.
Ick quell' in liefde : Érasme Quellin, poëte et graveur.
Ick raes naer deucht : H.-Corn. Raes.
Ick sals ghedincken : Thomas Vander Noot, impr. à Bruxelles.
Ick schuere bou na aerd : Jacob Vander Schuere (anagr.).
Ick soeck en vind : Adrien Vander Venne, poëte.
Ick strii op sno eerde : Dirck Pietersz. Pers ou Theodorus Petreius ou Dirck Van Bembden (Dorotheos à Bembda), poëte et libraire à Amsterdam (anagr.).
Ick tracht te leeren :
Ick tracht veerder : Cornélie Vander Veer, poëte.
Ick verbey den tijt : Henri Vander Muyr, poëte.
Ick verwacht den tijt :
Ick vliege door mijn verstand : Pierre Vliege.

Ick wacht een beter :
Ick wensch om 't beste : Jacques Celosse, poëte.
Ick wil daer hene gaen en besien dat groot ghesicht waerom den bosch niet en verbrant : Jasper Troyen ou Troyens, impr. à Dordrecht.
Ick wil, en kan niet : J. Struys, poëte dramatique.
Ick wout wel : J. Fortuyn, poëte.
Ic prys goede vruchten : J. Fransz, poëte.
Iders spoed (ou *spoet*) *aensiet* : Jean-Pietersz. De Does (anagr.).
Ik ben een vreemdeling : Pierre Nahuys, pasteur à Monnikendam.
Ik ben ryk en welgestelt : Richard Aertszen, peintre.
Ik geev het mijn om beeter : Joh. Hillarides, poëte.
Ik H T bedrog : J. Bernardus, poëte.
Ik leef in de bladren : . . . . . . , poëte.
Ik leere nog : . . . . . . , poëte.
Ik min de vrede : J.-B.-J. Hofman, poëte.
Ik soeck en vind : Adrien Vander Venne, poëte.
Ik soek' te leere : L. Vander Spit.
Ik tracht naa' t licht : Lamb. Vanden Broek, poëte.
Ik tracht naer hoger : Adolphe Van Egmont, poëte.
Ik tracht veerder, ou *Ik tragt veerder* : Cornélie Vander Veer, poëte.
Ik tragt na leer : P. De Jongh.
Ik verga maar de waarheid blijft : Henri Van Deventer, méd.
Ik verreycke de royen : Chambre de rhétor. de Loo (Furnes) : de Rooyaerts.
Ik wensch om 't beste : Jacques Celosse, poëte.
Illvstrat fama labores : Corneille Coenestein, imp. à Louvain.
Immortalitati : David Lopez De Haro, impr. à Leide.
Impavidum feriunt ruinae : Volkhert Schram.
Imperat qui se rationi subjecit : Alex. Vander Capellen.
In adversis foelix : Fel. à Sambix, maître d'écriture.
In æternum non commovebitur : Gilles (ex-libris).
In alles ghetrov : Arnold Vanden Eynden, libr. à Utrecht.
In all's is lijden : I. s' Herwouters, poëte.

In als goet : Goethals (ex-libris).
In als thoont liefde : . . . . , poëte.
In amor' perseverando : Corneille Taemssoon, ou Taemszoon, poëte.
Incertum quo fata trahunt : Nicolas Blancardus, ou Blankaart, philologue et historien.
In coelis massa : Isaac-Abrahamsz. Massa.
In decore fragilitas : Hugo Van Heussen.
Indefessus agendo : Guill. Blaeu, imprimeur à Amsterdam.
Indefessus agendo : Joh.-Jansz. Van Waesberghe, imprimeur à Amsterdam.
Indefessus favente Deo : Fréd. Muller, libraire et bibliographe à Amsterdam.
In Deo : J. Arcerius, libr. à Franeker.
Indesinenter : P. Gosse et J. Neaulme, libr. à La Haye.
In deuchden voort ou *In deugden voort :* Jérôme Vander Voort, poëte.
In deucht verzaemt :
In dies, arte ac fortvna : Jean Bellere, impr. à Anvers.
In druck altoos : L. V. Artoys, poëte.
Industria dux naturæ : . . . . , poëte.
Industria et dexteritate : Jacques Denys, chirurgien.
Industria et labore : Société dramatique à Amsterdam.
In een troost ick my : Jacques Everaets, poëte.
In fluctibus cresco : De Hellin (ex-libris).
Informa formo : André Bouvet, impr. à Louvain.
Ingenio et industria : Nic. Ten Hoorn, libraire à Amsterdam.
Ingenio et labore : Christ. Flavius, impr. à Louvain.
Ingenio et labore : Adr. Van Meerbeeck, historien.
Ingeniosa assiduitate : Marc-Michel Rey, libr. à Amsterdam.
Ingenio svperatvr : Nic. Soolmans, impr. à Anvers.
Ingenio svperatvr : Herm. Van Borculo ou Borculous, impr. à Utrecht.
Ingenio svperatvr : Pierre Van Waesberghe et Jean Van Waesberghe le jeune, impr. à Rotterdam.
Ingenio svperatvr : Joh. Gyzelaar, impr. à Franeker.

In God betrout : I. Coppens ou Koppens, poëte.
In Gottes wil : Johan.-Gerlacus Wilhelmi.
In hoc signo vinces : Phil. Trognæsius, impr. à Anvers.
In hoc signo vinces : Michel Maes, imprimeur à Gand.
In hoop verblydt : . . . . , poëte.
In jeught groeijende : Chambre de rhétor. d'Alkmaar : 't Groen Lauwerier.
In lief accord : Chambre de rhétor. de Katwijk-aan-Zee : de Kempenbloem.
In liefd bloeyende : Chambre de rhétor. d'Amsterdam : de Eglantieren.
In liefde groeyende : Chambre de rhétor. d'Anvers : t' Lelyken van Calvarien.
In liefde gunstich : . . . . . . , poëte.
In liefden vierigh : I.-A. Challon, poëte.
In liefden volmaecktheyt : Philibert Van Borssele, poëte.
In liefde verheucht : P.-L. Van Hoochstraten, poëte.
In liefde verheught : P. Lenaerts, poëte.
In liefde volhert : . . . . . . , poëte.
In liefde vruchtbaer : Chambre de rhétor. de Gouda : de Balsembloem.
In liefde wast : Chambre de rhétor. de Wassenaar : de Witte Roosen.
In Liefd' getrou : H.-J. Blommendal, poëte.
In liefd' getrouw : Chambre de rhétor. de Haarlem : de Witte Angieren. Vlaemsche camer.
In liefd' groeyende : Chambre de rhétor. de Leide : de Orangie Lelie.
In liefd verwarmd : Chambre de rhétor. de Warmond : de Roode Magdelieven.
In liefd vierig : Chambre de rhétor. de Katwyk-sur-Rhin : de Koornspruit.
In liefd' volhardich : Corneille Taemssoon, poëte.
In liefd' werckende : Chambre de rhétor. de Leide : de Palmboom.
In lyden geduldich : Jean-Volkertsz Both, poëte.



In lyden gheduldich : I. Vander Wouden, poëte.
In lyden verduldich : H.-W. Muysenbloet, poëte.
In maet kent staet : . . . . , poëte à Bois-le-Duc.
In magnis voluisse sat est : Soc. littér. à Amsterdam.
In minnen groyende : Chambre de rhétor. de Middelbourg : het Bloemken Jesse.
In minnen versaemt : Chambre de rhétor. de Reimerswal : de drie Korenbloemkens.
In monte salus : B[n] Surmont De Volsberghe, bibl. (ex-libris).
In monumentis firmamentum : J.-M. Flenderus.
In necessariis unitas, in non necessariis libertas, in omnibus prudentia et charitas : Herman Witsius.
In omnibus labora : Guill. Herincx, théologien.
In omnibus requiem quaesivi et nusquam inveni, nisi in angello cum libello : Thomas à Kempis.
In otio negotio : Jean Wilmerdonx, poëte.
In pacientia vestra possidebitis animas vestras : Jean Roelants. impr. à Anvers.
In principio erat verbum : Gérard et Jean Van Salenson, impr. à Gand.
In principio erat verbum : Chambre de rhétor. de Malines : de Peoene.
In ramp en druk, is myn geluk : H. Rampen, poëte et impr. à Hasselt.
In recto decus : Herm. Besseling, impr. à Utrecht.
In reynder jonsten : Chambre de rhétor. de Veere : de Witte Lelyen. — De Blauwe Accoleyen.
In reyn gheneucht : Chambre de rhétor. de Dordrecht.
In rooy geboren Gods kinderen uitverkoren : Chambre de rhétor. de Poperinghe : de Rooysche Barbaristen.
In schoonheid bloeyende : Chambre de rhétor. de Helmond : de Vlaesbloem.
Inserviendo consumor : . . . . . . , poëte.
In silentio et spe fortitudo vestra : Ellardus Van Mehen, théol.

In sole posuit tabernaculum suum: Barth. Gravius, impr. à Louvain.
Inspice cautis eris: Michel Schryver, libraire à Middelbourg.
In sprviten groen : Guillaume Riet, poëte.
Instar speculi: Aubert Miræus ou Le Mire, historien.
Intacta virtus : Sam. Quickelbergh, médecin.
In tali numquam lassat venatio sylva : L. Bosch, bibliophile (ex-libris).
In te Jesu spes mea recumbit : Pierre Pontanus, de Ponte ou Vander Brugghe, poëte.
Intelligentibus : Daniel Van Gaesbeeck, impr. à Leide.
Inter ignes luna minores: Jean Veely, Jean Tongerloo et Gasp. Doll, libr. à La Haye.
Intervtrvmqve tene: Jean Peperman, impr. à Bruxelles.
Intervtrvmque vota: Vande Woestyne (ex-libris).
Int eynde rycxst : . . . . . . , poëte.
In 't lyden geduldich : J. Swaenenburch.
Int sweet ws aensichts svldi v broot eten: Adrien Rooman, ou Roman, impr. à Haarlem.
Intyts vander zee : . . . . . , poëte.
In verbo spero : J. Van Speek, poëte.
In verdriet duldig : J. Vander Does.
Invicta concordia: Jean Maire, impr. à Leide.
Invidia infesta floret: Laur. Reael, poëte.
In viericheid groeyende: Chambre de rhétor. de Bois-le-Duc : de Vierighen Doorn, of Mozes bosch.
In virtute et justitia : Van Can (ex-libris).
In vrede heil: Jean Van Hoogstraten.
In vrede vruchtbaer :
In weelden siet toe: . . . . , poëte à Bois-le-Duc.
Ip licht, ip licht: Triest (ex-libris).
Ipsa sibi pretium virtus : . . . . . . , poëte.
Ira deorvm dira res mortalibvs : Servais Sassenus, impr. à Louvain.

LE PEINTRE GRAVEUR

DES PAYS-BAS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1)

GRAVESANDE

STORMS DE 'S GRAVESANDE, *Charles*, né à Bréda en 1841. Elève de Roelofs et de Rops; paysagiste et aquafortiste.

1. Les ruines de Poilvache, près de Dinant.

L. 0,255. H. 0,168.
T. c. L. 0,205. H. 0,150.

Au haut d'une crête de rochers, à gauche, se voient les ruines; au bas, des arbres se reflétant dans l'eau du 1er plan.

Il y a eu trois crevés dans la morsure sur la rive et sur le 1er plan.

Il n'en existe que trois épreuves. (Gravé en juillet 1870.)

---

(1) *Suite*. Voir les vol. préc., *passim*, et ci-dessus pp. 36 et 103.

2. Vue de Dinant.

L. 0,165. H. 0,108.

Au haut de la montagne, à droite, la citadelle ; la ville occupe le fond ; au milieu est la tour de l'église ; une barque traverse la Meuse.

1er état. — Tel que décrit.

2e état. — On a ajouté les bateaux de pêche et l'essai de pointe d'ivoire.

3e état. — Avec un bateau au-dessous de l'essai de pointe d'ivoire et d'autres griffonnements.

3. Une Lancha (bateau espagnol).

L. 0,162. H. 0,109.

Le bateau est au 1er plan, au fond on en voit un autre, puis en arrière encore, dominant la rive, des édifices.

1er état.—Avant la pointe sèche dans les fonds ; eau-forte pure.

2e état. — Avec la pointe sèche sur le fond.

3e état.—Avec des griffonnements ajoutés et le coin de droite en haut coupé pour faire le n° 23.

4. Val de Vénasque au pied de la Maladetta, (Pyrénées espagnoles.)

L. 0,266. H. 0,173.
T. c. L. 0,230. H. 0,152.

Les pics des Pyrénées au fond ; à droite, des arbres à moitié dépouillés, deux sont renversés. Au 1er plan de l'eau s'écoulant par la gauche.

Il n'y a que trois épreuves.

5. Type de Juifs d'Amsterdam (d'après Allebé).

L. ? H. ?

T. c. L. 0,72. H. 0,98.

Deux vieillards et une femme portant un panier, travail entièrement à la pointe sèche.

6. A Franc-marteau.

L. 0,92. H. 0,130.

T. c. L. 0,70 H. 0,108.

De grands peupliers à gauche : en avant, deux vaches; au delà, à droite, une maison blanche et une pente rocailleuse; au 1er plan un cours d'eau

1er état. — Avant le ciel.

2e état. — Avec le ciel.

3e état. — Avec les ombres portées des rives.

7. Souvenir de Noord-Deuringen, (Over-Yssel.)

L. 0,122. H. 0,78.

T. c. L. 0,112. H. 0,74.

Une mare, à droite, des saules et derrière eux un bois; à gauche, un arbre isolé et très-léger. (Gravé en 1871.)

1er état. — Eau-forte pure avant le ciel.

2e état. — Avec le ciel.

8. Paysage à Noord-Deuringen.

L.? H.?

T. c. L. 0,077. H. 0,113.

Un groupe d'arbres devant lesquels il y a un chemin, occupe la gauche de la planche.

Signé dans le bas : *'S Gravesande.*

1er état. — Avant les traits obliques de droite à gauche au tournant du chemin.

2e état. — Avec ces traits et l'ombre sur le tronc de l'arbre.

9. Au bord de la Meuse.

L. 0,122. H. 0,179.

T. c. L. 0,119. H. 0,155.

Une pointe de rocher et des broussailles.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Avec une teinte d'aqua-tinta.

3e état. — Avec l'inscription *Au bord de la Meuse* et la signature : *G.*

4e état. — Ces inscriptions enlevées et signé : *'S Gravesande ft.*

10. Le Vecht à Noord-Horn (Hanovre).

L. 0,130. H. 0,076.

T. c. L. 0,112. H. 0,075.

A droite, un canal bordé d'arbres du côté droit ; sur la rive gauche on voit trois femmes ; au fond un moulin, une autre femme et deux enfants étendent de la lessive.

1er état. — Le ciel est peu marqué, il n'y a que deux oiseaux.

2e état. — Le ciel repris ainsi que les arbres : il y a trois oiseaux.

11. Tamise sur l'Escaut.

L.? H.?
T. c. L. 0,155. H. 0,088.

La ville est à gauche, quelques bateaux rassemblés autour d'un embarcadère.

1er état. — Avant le ciel.

2e état. — Avec le ciel.

12. La Pique. Route de Bagnères de Luchon à l'hospice du Pont de Vénasque (Pyrénées).

T. c. L. 0,070. H. 0,065.

Une crête de pics et de rochers.

1er état. — Eau-forte pure.

2e état. — Pointe sèche non ébarbée.

3e état. — Ébarbée.

13. La Hulpe (Environs de Bruxelles).

L. 0,135. H. 0,085.
T. c. L. 0,125. H. 0,075.

Trois meules et deux arbres ; au pied de l'un d'eux un paysan armé d'une gaule cherche à abattre quelque chose.

1er état. — Avant la pointe sèche dans le fond à gauche.

2e état. — Avec cette pointe sèche à gauche.

3e état. — Avec le nom ; la pointe sèche se continue dans le lointain.

14. **Noyers et rochers de Champale** (près de Dinant).

L. 0,137. H. 0,082.

T. c. L. 0,110. H. 0,072.

Un groupe de noyers à gauche, et à droite des rochers.

1er état. — Avec le nom et l'inscription, il y a une partie blanche au milieu des arbres.

2e état.— Avec l'inscription: *Au bord de la Meuse.*

3e état. — Signé dans la planche *'S Gravesande*, et tout l'effet produit.

15. **Pins maritimes aux environs d'Hyères** (Var).

T. c. L. 0,079. H. 0,0.037

Un groupe d'une demi-douzaine de pins maritimes s'avançant de la droite, le soleil luit entre les branches.

16. **Souvenir de Porquerolles** (îles d'Hyères).

T. c. L. 0,078. H. 0,040.

A gauche, au 1er plan, deux arbres, deux autres plus vers le fond. A droite, la mer et une voile.

1er état. — Avant le ciel.

2e état. — Avec le ciel, mais avant les traits croisés détachant les nuages.

3e état. — Terminé avec les traits croisés détachantles nuages.

17. Trois sujets sur une plaque.

L. 0,130. H. 0,082.
T. c. L. 0,122. H. 0,076.

Il y a les deux numéros précédents (15 et 16) plus des essais de morsures. Indications du pèse-acide, du thermomètre et de la durée en minutes des morsures; soit 7 colonnes d'ombres plus ou moins serrées.

18. Poirier près des moulins Warnaut.

L.? H.?
T. c. L. 0,160. H. 0,252.

Un champ de blé entre des arbres occupant le fond de la planche et un arbre au premier plan.

19. Les bateaux de pêche (effet du soir).

L. 0,047. H. 0,040.

Quatre bateaux et deux oiseaux sur un bout de mer.

20. Groupe d'arbres (Essai de pointe d'ivoire).

L. 0,026. H. 0,035.

Un groupe d'arbres se réflétant dans l'eau.

21. Vue de Deventer (prise du faubourg).

T. c. L. 0,243. H. 0,151.

A gauche une ferme, trois autres fermes sont au premier plan; dans le fond on voit la ville et la tour d'une église.

1er état. — Le premier plan sans poules.
2e état. — Avec trois poules légèrement indiquées.
3e état. — Avec les travaux du premier plan.

22. Habitations de paysans à Buggenhout (Flandre Orient.).

L. 0,265. H. 0,167.

Quelques habitations occupent les deux tiers de la planche; une femme portant un enfant et accompagnée d'un autre se dirige vers ces constructions; au fond, des arbres.

Signé au bas de la gauche : *'S Gravesande ft*; à droite, on lit: *gravé d'après nature le* 23 *mars* 1871.

1er état. — Gris avant la correction au haut de la cheminée.
2e état. — Avec la correction de la cheminée.
3e état. — Avec des ombres portées ajoutées sous le chaume.

23. La mare au bois à Vaassen (Gueldre).

L. 0,055. H. 0,046.

Deux vieux chênes aux branches tordues ombragent une mare.
1er état. — Sans le travail sur les broussailles à gauche.
2e état. — Poussé à l'effet avec ces travaux ajoutés.

24. Mont St-Guibert.

L. 0,267. H. 0,175.
T. c. L. 0,238. H. 0,140.

Un paysage étendu : à droite, des constructions entre des arbres; au milieu, une rangée de petites maisons; à gauche, deux d'entre elles; au fond, des bois.

On lit au bas : *Mont St-Guibert, juillet* 71, *'S Gravesande del. et sculps.*, dans la planche.

1er état. — Tel que décrit.

2e état. — Au coin de gauche, à l'envers, on voit le 1er état du n° 29 ci-dessous.

25. L'entrée de la forêt, aux environs de Kelheim (Bavière).

L. 0,270. H. 0,172.
T. c. L. 0,247. H. 0,150.

Un chemin serpentant de gauche à droite s'enfonce dans une forêt de sapins.

1er état. — Les terrains clairs.

2e état. — Groupes d'arbres se détachant en clair sur le fond, quelques ombres portées.

3e état. — Les groupes d'arbres travaillés, les ombres portées bien indiquées, des travaux ajoutés sur les terrains au 1er plan.

4e état. — Le terrain en pente à gauche est plus uniforme, travaux ajoutés.

5e état. — Avec des éclaircies dans le fond, le nom au bas de la gauche : *'S Gravesande del. et sculps.*

26. Vue de l'estacade à Burght.

T. c. L. 0,97. H. 0,050.

A gauche, une maison, derrière un groupe de pilotis formant estacade; sur l'avant deux bateaux à voiles, deux autres derrière les pilotis.

1er état. — Avant le fond et le ciel.

2e état. — Avec le fond, mais avant le ciel.

3e état. — Avec le ciel.

27. Burght à la marée basse.

L. 0,155. H. 0,100.
T. c. L. 0,140. H. 0,088.

A gauche un embarcadère sur lequel il y a deux hommes; sur le fleuve quatre bateaux et deux canots.

1er état. — Avant les bateaux et de nombreux travaux ; il n'y a qu'un homme sur l'embarcadère.

2e état. — Avec les bateaux.

28. Vue de Franckfort (Sachsenhausen).

L. 0,156. H. 0,100.
T. c. L. 0,137. H. 0,084.

Un pont en arrière des constructions ; au 1er plan une charrette dont les chevaux sont dans l'eau et un canot.

1er état. — Inachevé avant le ciel.

2e état. — Avec les fenêtres de la maison à droite.

3e état. — Avec le ciel.

29. La tête de Flandre.

T. c. L. 0,144. H. 0,060.

A droite se trouve la tête de Flandre avec l'embarcadère du bateau à vapeur ; sur le fleuve, une barque et un bateau.

1er état. — Avant le ciel.

2e état. — Avec le ciel.

30. L'Escaut à Burght.

L. 0,155. H. 0,085.
T. c. L. 0,140. H. 0,075.

A gauche un hangar, avec appentis sur l'eau; un bateau est réfugié auprès de lui; cinq piquets forment un ensemble; à droite un bateau.

Signé au bas de la gauche; *'S Gravesande*.

1er état. — Le nom n'est pas dans le travail.

2e état. — Le travail est continué jusque sur le nom.

31. Moulin près d'Abcoude.

L. 0,155. H. 0,103.
T. c. L. 0,137. H. 0,085.

Un moulin, en avant un champ de blé et, devant celui-ci, six saules et un canada.

1er état.— Avant le fond à gauche.

2e état. — Avec le fond à gauche, mais avant le trait carré et les ailes du moulin réduites.

3e état. — Avec le trait carré et le nom dans le coin de gauche.

32. Le lac d'Abcoude.

L. 0,155. H. 0,100.
T. c. L. 0,137. H. 0,080.

Un bateau flotte sur un lac au fond duquel on voit quelques arbres et un moulin; au 1er plan à droite des joncs; marqué *G. s.* en monogramme, au bas de la droite.

1er état. — Les joncs à droite terminés par un terrain boueux.

2e état. — Une partie ajoutée à ce terrain.

33. Le lac d'Abooude.

L. 0,250. H. 0,140.

Le sujet précédent agrandi, sans le bateau et à droite, au fond, une vue d'Amsterdam.

Il existe de cette planche des épreuves où l'on ne voit que le premier plan, le restant tiré avec une bande de papier cachant le fond.

34. Souvenir de Calmpthout.

L. 0,180. H. 0,125.
T. c. L. 0,170. H. 0,100.

Un étang au milieu de bois de sapins, à droite des sapins forment lisière; les bois se continuent de la droite vers le fond à gauche; en dégradation.

1er état. — Avant le fond.

2e état. — Avec le fond, avant toute lettre.

3e état.—On y lit dans le ciel : *Eaux-fortes par 'S Gravesande Bruxelles* 1871 ; et au-dessous : *Souvenir de Calmpthout.*

Cet état a servi de couverture et dc frontispice pour une 1er série d'eaux-fortes comprenant les nos 32, 31, 13, 14, 25, 22.

35. Un faubourg de Deventer.

L. 0,250. H. 0,155.
T. c. L. 0,228. H. 0,135.

Une mare bordée à droite de saules, avec des palissades, une laveuse et deux constructions.

1er état. — Avant le bout du ciel à gauche, l'arbre au-dessus du toit en chaume.

2e état. — Ces travaux ajoutés la planche terminée. Rarissime, la planche détruite.

36. Souvenir des moulins Warnaut.

L. 0,268. H. 0,170.
T. c. L. 0,238. H. 0,148.

Un chemin creux descendant entre des rochers supportant une terrasse où s'élève un grand arbre, à droite: à gauche des broussailles, une femme monte un sentier vers la droite.

1er état. — Avec des crevés de morsure à droite.

2e état. — Avec un travail de feuillé ajouté dans le grand arbre.

3e état. — Le coin du bas à droite plané et très-lumineux.

37. Chemin près de Vilvorde.

L. 0,260. H. 0,350.
T. c. L. 0,230. H. 0,282.

Un chemin serpentant entre des arbres dépouillés de feuilles; au fond, un berger conduisant son troupeau, des chaumières aux cheminées fumantes; à droite, des arbres abattus.

1er état. — Avant beaucoup de travaux, notamment avant les arbres du fond.

2e état. — Avec les arbres du fond, mais avant le nom : avec beaucoup de travaux.

3e état. Avec le nom.

4e état. — La fumée de la chaumière au fond du chemin légèrement ombrée; la lumière établie sur la muraille de la chaumière.

38. Le lac d'Aboonde.

L. 0,252. H. 0,155.
T. c. L. 0,238. H. 0,122.

La vue déjà traitée deux fois, mais prise sur l'autre rive; au fond, le moulin; à gauche, une ferme et un autre moulin; sur l'Amstel un canot et un bateau à la voile. A droite, des saules et des joncs.

1er état. — Avant les oiseaux.

2e état. — Avec ceux-ci et le nom au bas de la gauche.

39. Une digue près de Tamise (Bornhem).

L. 0,350. H. 0,250.
T. c. L. 0,310. H. 0,215.

Au fond on voit l'Escaut, à gauche une haie et un saule, à droite une ferme ombragée par des noyers, une femme et des poules.

1er état. — Avant les poules et beaucoup de travaux, ainsi que le saule à la gauche. (Il n'y en a que 2 épreuves.)

2e état. — Avec les poules et beaucoup de travaux.

40. Ferme au bord du lac d'Aboonde.

L. 0,175. H. 0,115.
T. c. L. 0,150. H. 0,085.

Au fond de la planche on voit la ferme entourée d'arbres avec un moulin; un barrage formant brise-lames s'étend de la droite vers la gauche.

1er état. — Avant le nom au bas de la gauche, ainsi que les vagues de ce côté.

2e état. — Signé : *G. s.*, au bas de la gauche et beaucoup de travaux ajoutés.

41. Souvenir de Porquerolles (îles d'Hyères).

L. 0,118. H. 0,080.
T. c. L. 0,100. H. 0,070.

La mer se brisant dans le Trou du Tonnerre, entre des rochers et des galets.

42. Les Trois-Frères, rochers à Porquerolles.

L. 0,170. H. 0,067.
T. c. L. 0,156. H. 0,074.

A droite une roche percée, à gauche des pointes de rochers.

1er état. — Avant les oiseaux autour des Trois-Frères.

2e état. — Avec les oiseaux sans le nom.

3e état. — Signé au bas de la droite : *'S Gravesande.*

43. La mare de Calmpthout.

L. 0,175. H. 0,112.
T. c. L. 0,162. H. 0,100.

Une mare entourée de joncs et de broussailles ; à droite, deux pieux ; au fond, une ferme, un moulin et des arbres.

1er état. — Avant le fond.

2e état. — Avec le fond, avant le ciel.

3e état. — Avec le ciel.

44. Olivier aux environs d'Hyères (Var).

L. 0,175. H. 0,100.

T. c. L. 0,155. H. 0,090.

Un vieil olivier ayant trois branches partant d'une seule souche, est à la droite d'un chemin. Au loin la mer et les rivages de la baie d'Hyères.

1er état. — Avant beaucoup de travaux dans les broussailles à droite et notamment le feuillé des broussailles à gauche.

2e état. — Avec ces travaux, mais avant le fond.

3e état. — Avec le fond.

4e état. — La planche reprise au 1er plan à la pointe sèche et non ébarbée.

45. Au bord de l'Escaut à Burght.

L. 0,175. H. 0,120.

T. c. L. 0,165. H. 0,100.

A droite un embardère, un canot échoué, un autre monté par deux rameurs ; sur l'estacade deux personnes; en arrière, deux bâteaux; sur le fleuve un bateau à vapeur et, à gauche, la rive avec les arbres de la citadelle du Sud.

1er état. — Le premier plan à droite a moins de travaux. Il y a un travail oblique contre le canot.

2e état. — Le premier plan retravaillé, le travail oblique couvert par d'autres tailles.

3e état. — Avec une taille oblique dans le fond et signé *G. s.* en monogramme dans le bas de la droite.

46. Moulin au bord du Gein près Abcoude (Hollande).

L. 0,238. H. 0,175.

T. c. L. 0,220. H. 0,140.

Le lac occupe le premier plan ; derrière celui-là une rive un peu boisée, et un moulin près d'une petite maison.

1er état. — Avant le ciel et beaucoup de travaux à la pointe sèche dans les arbres à gauche.

2e état. — Avec le ciel, la pointe sèche, et les travaux dans l'eau, au bas de la gauche.

3e état. — Le travail du bas à gauche continué jusqu'au bord.

4e état. — La planche coupée avec le monogramme : *G. s.*, au bas à gauche, dans la planche. Le cuivre n'a plus que 0,160 en hauteur.

47. Tamise sur l'Escaut.

L. 0,232. H. 0,130.

T. c. L. 0,210. H. 0,103.

Un coin de quai avec des bateaux, et la place avec quelques maisons ; un canot et un bateau sur le fleuve ; marqué : *'S Gravesande*, sur une pierre du quai à droite.

1er état. — Avant beaucoup de travaux, un *G.* à la pointe sèche au-dessus du nom.

2e état. — Le *G.* effacé, avec les reprises dans les maisons, les fenêtres se détachant en foncé.

48. Souvenir des environs d'Amsterdam.

L. 0,176. H. 0,130.

T. c. L. 0,170. H. 0,090.

Un bateau sur lequel on embarque des tonneaux est à la droite; un autre en arrière; un bateau de pêche, le mât baissé, est plus vers le milieu; au fond on voit un bateau à vapeur.

1er état. — Avant que la planche n'ait été nettoyée.

2e état. — La planche nettoyée et coupée : sa hauteur n'est plus que de 0,110.

3e état. — Le titre : *Eaux-fortes par Ch. de Gravesande*, au haut à gauche; cette planche a servi de titre et de couverture à la publication d'un cahier d'eaux-fortes comprenant les numéros : 47, 46, 45, 40, 38, 32, 31, 30, 13, 14, 22, 25.

49. L'avant-port et la jetée de Honfleur.

L. 0,218. H. 0,140.

T. c. L. 0,170. H. 0,110.

Des maisons à gauche, puis une jetée se prolongeant vers la droite : un bateau à vapeur entre dans le port, ainsi qu'un caboteur.

1er état. — Le sujet non diminué, l'eau presque blanche, la fumée chargée de travaux.

2e état. — La hauteur du sujet réduite à 0,095, les travaux ajoutés dans l'eau, la fumée refaite après avoir été planée.

50. Un verger près de Honfleur.

L. 0,215. H. 0,135.
T. c. L. 0,200. H. 0,120.

Des paysans attablés sous des pommiers.

1er état. — Avant certains travaux du sol.

2e état. — Avec ces travaux surtout à droite, le pommier de gauche ébarbé.

La planche a été planée, ne satisfaisant pas l'auteur qui a repris en partie ce sujet dans une planche postérieure.

51. La fonderie à Yvoir (près de Dinant).

L. 0,245. H. 0,160.
T. c. L. 0,222. H. 0,118.

En arrière d'un pont la fonderie et encore en arrière des montagnes.

Signé au bas : *'S Gravesande ft.*

52. Le marché à Veules (Normandie).

L. 0,173. H. 0,118.
L. 0,161. H. 0,100.

Des hangars formant place où l'on voit des marchands, marchandes et leurs clients; à gauche un clocher.

1er état. — Avant la retouche dans les fonds.

2e état. — Avec la retouche dans le fond, où les arbres sont marqués; la muraille du fond avec ombre portée, le toit à droite renforcé.

53. Dieppe, l'avant-port, le faubourg du Pollet.

L. 0,238. H. 0,160.
T. c. L. 0,210. H. 0,118.

Les falaises forment le fond, quelques maisons vers la droite, en avant du quai des bateaux.

1er état. — Une partie de l'eau à gauche blanche.

2e état. — L'eau reprise entièrement à la pointe sèche.

54. Un coin du lac d'Aboonde.

L. 0,175. H. 0,100.
T. c. L. 0,160. H. 0,085.

Le brise-lames, des joncs, et trois moulins, formant un paysage très-caractéristique de la Hollande.

1er état. — Avant un travail sur le milieu de la planche à gauche, dans l'eau.

2e état. — Avec ces travaux et cinq oiseaux dans le ciel.

Cette eau-forte a été publiée dans la *Zeitschrift für bildende Kunst*, de Carl von Lützow.

55. Éboulement de rochers près de Veules (Normandie).

L. 0,238. H. 0,160.
T. c. L. 0,210. H. 0,128.

A droite les rochers, des blocs tombés sur la plage en avant d'une flaque d'eau.

1er état. — Avant la partie du ciel à gauche et une teinte sur le 1er plan.

2e état. — Avec la pointe sèche, beaucoup de travaux dans les rochers.

56. Une ferme à Veules (Normandie).

L. 0,258. H. 0,168.

T. c. L. 0,248. H. 0,148.

Une ferme devant laquelle est un puits, à droite le verger.

1er état. — L'homme charriant des fagots ne se détache pas de la haie.

2e état. — Avec beaucoup de travaux dans le toit; l'homme au fagot détaché par les ombres portées.

3e état. — Des arbres dominant le toit, le premier plan, changé après avoir été plané; on y a mis une mare.

4e état. — Avec des travaux dans les lumières du fumier derrière le puits, les ombres des fagots diminuées.

57. La Pegnits et les anciens murs de Nuremberg.

L. 0,215. H. 0,150.

T. c. L. 0,168. H. 0,110.

A gauche les murailles, continuées vers la droite par un pont couvert à une seule arche.

1er état. — Avant le ciel.

2e état. — Avec le ciel et les travaux à la pointe sèche.

58. Verger à Veules sur la mer.

L. 0,215. H. 0,140.

T. c. L. 0,188. H. 0,118.

Dans ce verger on retrouve, avec quelques changements, les arbres du nº 50, mais le fond montre la mer; des promeneurs remplacent les paysans attablés.

Signé au bas de la droite : *de Gravesande.*

1er état. — Le premier plan au bas à gauche presque blanc.

2e état. — Avec des travaux sur ce premier plan et dans le feuillé des arbres.

59. L'embouchure de la Seine à Honfleur.

L. 0,265. H. 0,115.

T. c. L. 0,245. H. 0,110.

A gauche une côte boisée, sur la mer : de nombreux pilotis au fond, à droite, la Seine.

60. La pêche à Veules.

L. 0,360. H. 0,122.

T. c. L. 0,339. H. 0,110.

Des rochers dans la mer, et des pêcheurs de moules et de crevettes.

1er état. — Avec un nuage au haut, à gauche; la ligne de l'horizon à hauteur de la femme courbée à gauche; à droite, au fond, la côte avec des rochers.

2e état. — L'horizon plané et refait à la règle.

3e état. — Avec un travail de pointe sèche ajouté à la ligne de l'horizon.

61. Moulin dans les cressonnières à Veules.

L. 0,352. H. 0,257.
T. c. L. 0,315. H. 0,228.

Le moulin est en avant; à gauche, au fond, quelques arbres; un coin d'herbes à droite.

1er état. — Avant beaucoup de travaux dans les deux coins à droite et dans l'eau à gauche.

2e état. — Avec ces travaux : les saules plus distincts dans le fond.

3e état. — Dans les herbes, à droite, les parties claires enlevées et retravaillées; dans l'eau, un travail à la pointe sèche.

62. Sachsenhausen, vue prise du quai Schone Ansicht à Franckfort sur le Mein.

L. 0,215. H. 0,135.
T. c. L. 0,155. H. 0,115.

La vue du n° 28, reprise et traitée dans le même genre.

1er état. — Avant que le cuivre n'ait été coupé.

2e état. — Le cuivre coupé, le ciel ajouté ainsi que des travaux dans l'eau. L. 0,190. H. 0,140.

63. Cressonnière à Veules.

L. 0,240. H. 0,160.

T. c. L. 0,215. H. 0,130.

A droite une ferme entre des arbres, à gauche quelques arbres. Dans la mare au cresson quatre personnages occupés à nettoyer la cressonnière.

1er état. — Avant le nom et avant un travail sur le toit et les arbres de la droite.

2e état. — Avec ces travaux, avant le nom.

3e état. — Avec le nom au bas de la gauche.

64. Au bord de la Veule.

L. 0,235. H. 0,160.

La Veule coule à droite entre des rives ombragées couvertes d'herbages.

1er état. — Avant le nom et les coins du bas, à droite et à gauche, sans travaux.

2e état. — Avec le nom au bas du milieu : *de Gravesande*. — Les deux coins, blancs au 1er état, chargés de travaux.

65. Une ferme à Calmpthout.

L. 0,220. H. 0,125.

Deux fermes au fond, un puits avec pingaule et des laveuses étendant du linge au bord de la mare.

1er état. —Avec le nom au bas de la droite : *de Gravesande*.

2e état. — Le nom enlevé et remplacé par un travail de pointe sèche.

3e état. — Avec les inscriptions : *Prix du concours du Journal des beaux-arts en* 1874.

66. Village d'Abcoude.

L. 0,238. H. 0,162.
T. c. L. 0,225. H. 0,156.

Le devant de la planche est occupé par un cours d'eau sur lequel on voit, à gauche, une barque à voile ; à droite, des constructions, entremêlées d'arbres ; au fond, des saules et des arbres.

Signé au bas à droite : *Ch. de Gravesande ft.* 73.

Il n'existe qu'un état de cette planche, qui est fort rare et presque unique.

67. Loenen auprès du Vecht.

L. 0,275. H. 0,206.
T. c. L. 0,205. H. 0,128.

A gauche, il y a un moulin dominant des constructions et des plantations, sur le cours d'eau une petite barquette et une barque à voile. Au fond quelques arbres forment rideau.

Signé au bas de la droite, en dedans du trait carré : *Ch. de Gravesande ft.*

1er état. — Tel qu'il est décrit, avant de nombreux travaux éteignant le fond.

2e état. — Avec ces travaux.

68. Groupe de chênes à Nord-Deuringen.

L. 0,114. H. 0,175.
T. c. L. 0,108. H. 0,165.

Un groupe de huit ou dix chênes est en arrière d'une prairie marécageuse, où l'on voit une dame s'approchant d'une écluse, et deux ou trois moutons.

1er état. — Les lumières des arbres s'enlevant en blanc, avant le nom.

2e état. — Les lumières sont retravaillées: avec le nom.

69. Nord-Deuringen.

L. 0,195. H. 0,127.
T. c. L. 0,178. H. 0,115.

Une campagne chargée de blé, à gauche des arbres forment une rangée opaque; à droite, vers le fond, une maison carrée.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Retravaillé avec le nom.

70. La ferme de Joochman à Nord-Deuringen.

L. 0,195. H. 0,135.
T. c. L. 0,185. H. 0,120.

Une faneuse et un faucheur dans une prairie, en avant d'un chemin bordé d'arbres derrière lequel on voit des constructions. Il n'existe de cette pièce rare qu'un seul état.

71. L'ancien rempart à Venloo.

L. 0,195. H. 0,130.
T. c. L. 0,185. H. 0,120.

On voit à gauche une portion de l'ancien rempart à moitié démolie, permettant de découvrir un quartier de la ville qui s'avance vers la droite.

1er état. — Avant les travaux ajoutés au bout du bastion.

2e état. — Avec ces travaux; on voit notamment deux planches qui ne sont pas dans le 1er état.

72. Études au Pollet à Dieppe.

L. 0,200. H. 0,126.
T. c. L. 0,190. H. 0,116.

1er Sujet, à droite, une pêcheuse sur le quai; en arrière quelques bateaux, des maisons et la falaise.

2e Sujet, à rebours du 1er, à gauche, une autre pêcheuse, le panier à la main tandis que la première l'a sur dos.

73. L'avant-port et les bassins à Honfleur.

L. 0,256. H. 0,163.
T. c. L. 0,240. H. 0,150.

Le port et les bassins sont à gauche; au fond, à droite, on voit une colline couverte d'arbres et de maisons.

1er état. — Avant le nom et beaucoup de travaux dans les eaux et sur les voiles,

2e état. — Avec le nom : *Ch. de Gravesande ft.*, au bas de la droite. La planche terminée.

74. Chinoiseries d'après nature.

L. 0,120. H. 0,080.

Un petit vase en forme de coloquinte et deux magots en stéatite en avant d'une caisse de laque dont on ne voit que la partie inférieure. Très-rare.

75. Le retour de la pêche (Normandie).

L. 0,250. H. 0,341.

Cinq femmes, leurs engins de pêche sur le dos, descendent l'escalier d'une sorte de brise-lames formé de grosses poutres, et qui s'appuye à gauche contre des falaises.

1er état. — Avant le nom ; les poutres sont blanches, et la falaise est peu travaillée.

2e état. — Avec le nom, au bas, à gauche : *Ch. de Gravesande ft.*, les pêcheuses poussées au noir, le 1er plan terminé, les poutres blanches couvertes de travaux.

3e état. — La falaise est chargée d'un ton de pointe sèche.

76. L'avant-port de Honfleur.

L. 0,162. H. 0,232.

On voit en avant un bassin à sec où quelques vaisseaux et un vapeur sont presque échoués : 3 pêcheurs y circulent ; en arrière, le quai et, tout au fond, la colline.

Signé: *Ch : de Gravesande*, au coin de gauche, dans le ciel. Très-rare, la planche a été poncée.

77. Souvenir du Havre.

L. 0,155. H. 0,251.

Au bout d'une jetée en pierre environnée de barques et de bateaux, deux personnes causent avec un homme qui manœuvre une barquette chargée de paniers. Sur les pierres on lit : *Eaux-fortes par Ch. de Gravesande. Imp. F. Nys, Bruxelles.*

Cette planche forme le frontispice de la seconde série d'eaux-fortes publiée par *Gravesande* et qui se compose des numéros 52, 55, 60, 61, 68, 69, 73, 75 et 82.

78. Marine (d'après Clays).

L. 0,160. H. 0,106.
T. c. L. 0,136. H. 0,093.

Deux bateaux caboteurs naviguent de conserve par un temps calme; on voit à droite deux autres barques et un moulin, à gauche, au fond, une 3e barque.

Sous le trait carré on lit à gauche : *Clays pinx.* à droite, : *de Gravesande sc.*

1er état. — Avant la prolongation des ombres des bateaux réfléchie sur l'eau et la banderole au-dessus de la petite voile de la barque à gauche.

2e état. — Avec ces travaux.

79. Environs de Dordrecht.

L. 0,195. H. 0,125.

Des barques disséminées sur un vaste cours d'eau bordé de rives basses, où se voient des moulins; en avant, à droite, des joncs, dans ceux-ci la signature: *de Gravesande.*

1er état. — Gris et peu accentué.

2e état. — La planche terminée.

80. Un polder près de Weesp.

L. 0,238. H. 0,130.

T. c. L. 0,216. H. 0,114.

Une prairie où se voient de nombreuses vaches; au fond deux moulins et trois ou quatre fermes; vers la droite la voile d'une barque.

Signé au bas, à droite : *Ch. de Gravesande pinx. et sculps.*

1er état. — La prairie est peu travaillée, le haut du ciel est blanc.

2e état. — Avec de nombreux travaux dans la prairie et des indications légères au haut du ciel.

81. Souvenir de Zaandam.

L. 0,268. H. 0,170.

T. c. L. 0.213. H. 0.114.

A droite, en avant, deux barques; au fond, à gauche, la rive bordée de constructions basses et de trois moulins.

Signé au bas, à droite : *Ch. de Gravesande.*



1er état. — Le fond est moins nettement séparé du plan intermédiaire à gauche; avant la retouche sur la petite barquette.

2e état. — Avec la retouche sur la barquette, la pointe qui s'avance à gauche vers le milieu de ce côté est nettement arrêtée.

82. Étude de barques sur la plage d'Étretat.

L. 0,388. H. 0,260.

Des barques sont arrêtées sur la côte.

Signé au bas à gauche : *Ch. de Gravesande.* — Un seul état.

GRÉGOIR

GRÉGOIR, *Henri*, est né à Anvers, en 1818. Il est élève de G. Wappers.

1. Het Weesje (l'Orpheline).

L. 0,094. H. 0,162.

Une jeune fille est assise, pleurant sur un lit: à ses pieds sont un livre et une corbeille de fleurs. Elle tient un rosaire à la main.

Signé au bas de la gauche : *H. Gregoir fecit.*

1er état. — Avant l'inscription *Het Weesje.*

2e état. — Avec cette inscription, et le mot *Noord-Star*, au bas de la droite.

2. Tête de femme coiffée d'un turban.

L. 0,084. H. 0,089.

Une femme est vue vers la droite, regardant presque de face; elle a la tête couverte d'un turban.

Signé dans la planche à droite: *H. G. Sc.*

3. Portrait de Stroobant.

L. 0,118. H. 0,173.

Il est en buste et tourné vers la gauche.

Signé: *H. Grégoir ft.* 1842, et plus bas *Eug. Ed: Strooband.*

GREUTER D'AMSTERDAM

1. La barque aux deux pêcheurs.

L. 0,150. H. 0120.
T. c. L. 0,139. H. 109.

La côte est à droite; au milieu du devant il y a une barque à la voile montée de deux pêcheurs. Au fond, on voit de nombreuses voiles.

2. L'estacade.

L. 0,145. H. 0,097.
T. c. L. 0,135. H. 0,087.

A gauche une estacade auprès de laquelle il y a un homme

dans une chaloupe; au fond deux bâtiments filent sous le vent.

Signé à rebours au bas de la gauche.

3. La chaloupe.

L. 0,147. H. 0,097.
T. c. L. 0,139. H. 0,090.

Quatre personnages dans une chaloupe se dirigent vers deux barques qui se trouvent au fond. A droite, un moulin; à gauche, une bouée.

Signé: *W. G.* 1844, au bas à droite, dans l'eau.

4. La barque montée de 6 personnes.

L. 0,148. H. 0,098.
T. c. L. 138. H. 0,088.

Une barque à la voile montée de six personnes; au fond un vaisseau à deux mâts et diverses barques. A droite une estacade.

5. Marine.

L. 0,149. H. 0,119.
T. c. L. 0,132. H. 0,095.

Au fond, à droite, une vue de ville à l'horizon. Une barque à droite vue de l'avant; deux autres bord à bord, à gauche.

Signé: *W. G.* au bas de la droite dans l'eau.



6. Bords de canal.

L. 0,278. H. 0,217.
T. c. L. 0,250. H. 0,173.

A gauche une maison construite sur une sorte de digue, avec deux saules; des bâtiments y sont arrêtés; à droite, dans le lointain, une tour; sur la rivière différentes voiles et au 1er plan une chaloupe.

Signé: *W. G.* 45 (4 à rebours) au bas de la gauche, dans le terrain.

GRIENT (VAN DER)

VAN DER GRIENT, *Corneille Ouboter*, est né à Rotterdam, en 1797.

1. Le troupeau entre deux cours d'eau.

L. 0,217. H. 0,183.
T. c. L. 0,191. H. 0,156.

Dans un paysage étendu et orné d'arbres, un troupeau de trois vaches et trois moutons se trouve sur une langue de terre entre deux cours d'eau.

Signé au bas de la gauche: *C.-O. Van der Grient, inv. et fecit.* et sous la droite: *N° 1.*

2. Le petit pont derrière les deux arbres.

L. 0,116. H. 0,155.
T. c. L. 0,097. H. 0,130.

Ce paysage est une copie d'après Van Bruyssel : on voit deux grands arbres au bord d'un cours d'eau, sur lequel il y a un petit pont; dans le fond, une lisière de bois.

Signé au bas de la gauche : *C. O. V. D. G. fecit et sc.*; et à droite : *N°* 2.

3. L'incendie.

L. 0,155. H. 119.
T. c. L. 0,143. H. 0,105.

Une quantité de personnages sur un pont et dans une rue contemplent un incendie; on voit vaguement opérer un sauvetage.

Signé au bas de la gauche sous le trait carré : *C. V. D. Grient f.* 1852.

GROUX (DE)

DE GROUX, *Charles*, né à Commines, en 1825, décédé à Bruxelles, le 30 mars 1870. Il fut élève de Navez.

1. Le sire Halewyn.

L. 0,124. H. 0,180.
T c. L. 0,092. H. 0,140.

Un homme en costume guerrier du moyen-âge, tenant une

faucille à la main, se trouve derrière une pierre et chante. Dans un chemin on voit s'avancer une jeune fille. La scène se passe dans une forêt ombragée.

1er **état.** — Avant toute lettre.

Signé au coin de droite dans la planche : *Ch. De Groux.*

2e **état.** — Avec la lettre ou inscription suivante dans la marge du bas, en caractères cursifs : « *Là chantant et regardant si nulle ne venait, il vit à la clarté de la lune bien brillante la fille de Clas, le pauvre fol, surnommé le Batteux de chiens. La fille marcha vers la chanson droitement.* »

3e **état.** — Avec l'inscription : l'ombre au-dessus de la ceinture renforcée et prolongée vers le haut ; une ombre sur la partie plate et supérieure de la pierre.

Cette planche illustre les *Légendes flamandes de Decoster*, 1re et 2e édition. Paris et Bruxelles, veuve Parent.

2. Smetse-Smee et sa femme.

L. 0,131. H. 0,200.
T. c. L. 0,088. H. 0,136.

Un vieil ouvrier forgeron au pied d'un château-fort, représentant le paradis, tend les bras pour recevoir une tourte que lui passe une femme s'appuyant sur les créneaux. (*Légendes flamandes.*)

Signé au bas de la droite : *Ch. de Groux.* Dans la marge on lit l'inscription :

« *As-tu faim?* » dit-elle. — « *Oui,* » dit-il. »

1er état. — Avec l'inscription suivante, tout au bas du cuivre à gauche : *Imp. Segers, rue Fossé-aux-Loups,* 33, *Brux.*

2e état. — Sans cette adresse de l'imprimeur ; se trouve dans les *Légendes flamandes de Decoster.*

3. La vieille au bâton.

L. 0,090. H. 0,138.
T. c. L. 0,078. H. 0,124.

Sortant d'une porte et descendant d'une marche, on voit une vieille qui se dirige vers la gauche; elle s'appuye sur un long bâton et est courbée par l'âge.

Signé au bas de la gauche, dans la planche : *C. D.*, dans un ovale surmonté de la date 1854.

4. Le mendiant à la flûte.

L.? H.?
T. c. L. 0,079. H. 0,107.

Un mendiant assis à droite, tourné de profil vers la gauche, malade, ayant une petite fille devant lui. Il porte le sac au dos et a sous le bras une flûte.

Signé au haut de la gauche : *C. D.* dans un lozange surmonté du chiffre 1855.

5. Le rongeur d'os.

L. 0,107. H. 0,127.
T. c. L. 0,080. H. 0,104.

Un jeune garçon affamé assis sur une table où il a posé un panier sur lequel il s'appuye. Il regarde un chien qui convoite l'os que ronge le jeune gars.

Signé au haut de la gauche : *C. D.* dans un lozange surmonté de la date 1855.

6. N'ôte jamais à homme ni bête sa liberté.

L. 0,160. H. 0,239.
T. c. L. 0,132. H. 0,207.

Devant une croisée, se trouve assise à droite une femme qui coud un vêtement ; devant elle un paysan qui a une main sur l'épaule d'un jeune garçon et de l'autre indique un oiseau qui s'envole.

Signé au bas de la gauche, dans la planche : *Ch. De Groux.*

1er état. —Avec l'inscription : *N'ôte jamais à homme ni bête sa liberté*, dans un cadre sous la planche.

2e état. — Avec l'adresse *Aug. Delatre, Imp. Parent.*

Elle est dans cet état à la p. 111, de la 1re éditon de la *Légende d'Ulenspiegel.*

3e état. — Avec les inscriptions suivantes sous la planche, à gauche et à droite : *Ch. de Groux, del. et sculp. — J. Bouwens Imp. Brux.*, et plus bas l'inscription déjà rapportée ci-dessus, en caractères plus grands.

7. La séparation.

L. 0,275. H. 0197.
T. c. L. 0,208. H. 0,146.

Une famille de paysans quitte son fils appelé loin d'elle par la conscription. La scène se passe dans un paysage sauvage. La mère appuyée sur une fille s'éloigne en pleurant; deux jeunes filles restent en arrière; l'une d'elles serre la main au conscrit.

Signé dans la planche à droite : *Ch. De Groux.* Cette planche a été achevée par Danse ; elle porte dans la marge : *Dernière*

œuvre de Ch. de Groux, et plus bas : *Imprimerie L. Bouwens, rue du Champ de Mars, à Bruxelles.*

De Groux est aussi l'auteur du dessin d'un bois intitulé *Louise*, p. 108, *des Contes Brabançons*, de Ch. Decoster. Paris 1861.

Enfin De Groux a lithographié un certain nombre de pièces pendant sa collaboration à l'*Ulenspiegel le fantaisiste*, journal hebdomadaire ; son intervention part du n° 52 de la 1re année et s'étend jusqu'au numéro 23 de la 2e année.

Voici le relevé de ces lithographies :

1. Un portrait de représentant, n° 52, 1re année.

2. Une vocation d'agent de change, 2e année, n° 1.

3. Sur le pavé, n° 2.

4. En carnaval, n° 4. (Dis donc, Mimie, si je lui donnais un sou, etc.)

5. En carnaval, n° 6. (Procurez donc des distractions honnêtes à vos filles, etc.)

6. En carnaval, n° 7. (Tonnelet, mon ami, tu veux décidément, etc.)

7. En carnaval, *ib*. (Cent sous..... bien. Réduisons, etc.)

8. Les métiers désagréables, n° 8. (Le dessinateur du journal amusant).

9. Les métiers désagréables, n° 15. (Le professeur de chant au cachet.)

10. Id. n° 18. (Le comédien.)

11. Id. n° 21. (Le professeur.)

12. L'art moderne, n° 23.

GRUIJTER

1. Vue de la grande rupture des digues près de Dreumel.

L. 0,214. H. 0,124.

T. c. L, 0,201. H. 0,110.

La planche représente une digue rompue par le milieu, en arrière on aperçoit un village. Les maisons se trouvent submergées presque jusqu'au haut des toits.

Signé dans le coin de gauche en bas: *W. G.* dans la planche.

On lit dans la marge *Willem Gruijter sculp. n°* 19, *M. Ten Kate del.*

2. Vue de l'inondation du village de Beest.

L. 0,239. H. 0,143.

T. c. L. 0,227. H. 0,130.

La planche représente trois groupes de maisons inondées; en arrière on voit une grosse tour carrée; devant, il y a une barque chargée de quatre personnes; à droite on en voit une autre.

Signé au bas de la gauche: *W. G.* On lit dans la marge. *Willem Gruijter sculp. n°* 10. *M. Ten Kate, del.*

Ces deux planches se trouvent dans le *Waterramp*, an. 1855, à leurs n°s 19 et 20.

GOETHALS (BARON)

GOETHALS, *Jules, Marie, Armand* (baron), né à Bruxelles, le 10 août 1844.

1. Cour de cabane flamande.

L. 0,13. H. 0,16.

Le cuivre a été effacé après un tirage de l'épreuve seulement (1863).

2. Verger.

L. 0,24. H. 0,15.

La planche présente au premier plan un grand pommier; il y en a deux petits dans le fond. Elle a été détruite après un tirage de 12 épreuves (1869).

3. Coucher de soleil à Bois-Seigneur-Isaac.

L. 0,35. H. 0,17.

Un grand verger au fond duquel on voit la vallée de la Senne garnie de peupliers. Cette planche, gravée d'après un tableau de l'auteur, présente deux états.

1er état. — Morsure vive et noire avec picotements autour des arbres du fond.

2e état. — Les arbres du fond baissés d'un ton (1869).

4. Cabane flamande.

L. 0,39. H. 0,29.

Des peupliers du Canada et des pommiers entourent une cabane dont une petite femme ouvre la porte.

1er état. — Avant la figure.

2e état. — Avec la figure et des vigueurs ajoutées dans les fonds; la planche terminée; tirage de 24 épreuves; le cuivre est effacé (1870).

5. Lisière de bois dans le Brabant.

L. 0,21. H. 0,30.

Percée au bord d'un mur entouré d'arbres; on voit au second plan deux figures. Cette planche, entièrement travaillée à la pointe sèche, présente un seul état; ce qui pourrait faire croire à l'existence de deux états, c'est l'enlèvement progressif de la barbe par le tirage (1870).

6. En Ardennes.

L. 0,23. H. 0,30.

Une église entourée d'arbres et de murs.

1er état. — Inachevé, tiré à deux épreuves seulement.

2e état. — L'arbre de l'église est plus noir, mais avant les travaux à la pointe sèche.

3e état. — L'arbre et la fenêtre de l'avant-plan sont retouchés à la pointe sèche, 24 épreuves de cet état ont été tirées avant d'effacer le cuivre (1871).

7. Verger.

L. 0,14. H. 0,13.

Quelques pommiers et une cabane formant un projet de frontispice pour un album; pointe sèche. Une seule épreuve a été tirée avant d'effacer le cuivre (1872).

8. Coup de vent (paysage pris dans le Brabant).

L. 0,31. H. 0,23.

Une cabane et des arbres; au milieu, des champs cultivés formant second plan; au fond, le lion de Waterloo, un ciel très-nuageux et mouvementé comme la composition; pointe sèche. Un seul état dont 24 épreuves ont été tirées avant que le cuivre fût effacé (1872).

9. Le jardin d'Alfred Stevens à Paris.

L. 0,15. H. 0,23.

On voit des toits, des arbres, l'atelier de Ch. Rousseau, séparé de l'avant plan par un mur et des bosquets de lilas.

1er état. — Épreuve d'essai, tirée à deux exemplaires; les toits sont fort noirs.

2e état. — Les toits sont moins noirs.

3e état. — La planche achevée.

10. Campagne flamande.

L. 0,23. H. 0,15.

Des cerisiers bordent un chemin; une cabane et des champs cultivés sont dans le fond.

1er **état.** — Avant les travaux à la pointe sèche sur le tronc du 1er **arbre** et au fond à gauche.

2e **état.** — Avec les travaux de pointe sèche.

3e **état.** — Le ciel est nettoyé et purgé de tous griffonnements.

Cette planche a été donnée en prime par l'*Art universel* (1874).

11. Dunes à Nieuport-Bains.

L. 0,30. H. 0,23.

Dunes; dans le fond on voit un village (1875).

12. Souvenir de Nieuport (croquis).

L. 0,23. H. 0,15.

A **gauche**, l'extrémité du jardin d'une ferme dont on voit le toit; au fond, à droite, un groupe d'arbres sur une espèce d'éminence.

Ces deux planches ont paru dans la publication de la *Société internationale des aqua-fortistes*.

ANALECTES TYPOGRAPHIQUES

Voici un fragment de placard concernant les monnaies, publié par les états au nom de l'Empereur et dont l'imprimeur ne se trouve, à ma connaissance, nommé nulle part. Comme on le voit par la souscription du fac-simile, ce placard, qui mesure 41 cent. de haut sur 29 cent. de large, a été imprimé à Anvers, par *Jan Lettersnyer*. S'agit-il du même imprimeur que citait en 1868 le catalogue de la vente Verhelst, à Gand, sous le n° 214 : *Een seer suverlic boecxken gheheten dat hoveken van devocien ghetrocken uit dat boec der bibelen gheheeten cantica canticorum. Tantwerpen, by die Wilde Zee, by my Jan Lettersnider* (S. A. — C. 1487). [Car. gothique, contenant 28 feuillets de 34 longues lignes avec 20 grandes figures en bois, sans chiffres ni réclames, mais avec signatures.] (1)?

Il est assez délicat de trancher la question ; car s'il faut attribuer au volume Verhelst la date de 1487, on devrait supposer que l'imprimeur a pratiqué son art au moins pendant quarante ans, le placard étant postérieur à l'an 1524, comme nous en verrons la preuve plus loin ; et dès lors, on s'expliquerait malaisément que l'hôte de la *Mer sauvage* fût demeuré si inconnu et ne nous eût pas laissé d'autres traces de sa carrière active que ces deux documents imprimés à un si long intervalle l'un de l'autre. Nous

---

(1) C'est le même livre qu'imprimait aussi à Anvers, en 1487, Gheraerdt Leeu, avec un titre un peu différent (CAMPBELL, *Annales de la typographie néerlandaise*, n° 985).

¶ Hornes stuuers

Dmarck iij gul.xv.st.xx z. miten
Donche ix.stuuers.xix.mit.i qrt
Jnghelschen xxij z . miten

¶ Penn vā drie stu . vā ludick erardz
Dmarck viij.gul.vij.st. xiiij.mit
Donche xx z.stu.xix.mitē.iij.qrt
Jnghelschen eenen stuuer.ij.m.i.qrt

¶ Ludickssche halue stuuers erardz
Dmarck iij.gul.z.stu. xxij.miten
Donche vij z. stu.v.mitē.iij. qrt
Jnghelschen xviij.miten een quart

¶ Die cruysslaerts van oestenrijck
Dmarck v.gul.xiiij.st.vi.miten
Donche xiiij.stuuers.xij z.mitē
Jnghelschen z. stuuer .x.miten.i.qrt

¶ Die fransche blanckē metter k
Dmarck iij.gul.xij z.st.xx.mitē
Donche ix.stuuers.xi z.miten
Jnghelschen xxij. miten een quart

¶ Die fransce blanckē metter flāmē
Dmarck iij.gul.xvi z.st.xxi z.mit
Donche ixz. stuuers.v.m.iij.qrt
Jnghelschen xxiij . miten

¶ Gheprent Thantwerpen by my
Jan leitersnijer

livrons ce problème aux Saumaises de la bibliographie et nous décrirons rapidement le morceau curieux que nous empruntons aux richesses de la Bibliothèque royale.

Il débute par ce préambule : *Omdat een yeghelijck weten mach die groote ghebraken, dolinghe ende bedroch die in desen landen gheburen, augaende diversche sorten van silveren penninghen, enz.*, suivi de l'énumération des pièces suspectes et de la figure de neuf d'entre elles, gravées sur bois avec un rendu parfait. C'est une de ces figures qui nous donne un élément pour la date du placard; en voici la liste avec leurs légendes, avers et revers :

Die slapers van Baden.	A. MONETA NOVA BADENSIS. R. CRISTOF. D. G. MARCHIO BAD.
Die slapers van Frankrijck	A. XPS VINCIT, XPS REGNAT, XPS IMPERAT. R. FRANCISCVS D. G. REX.
Die slapers die men noemt Setelaers	A. S. THEONES. P. MARTYRI. R. LUDOVICVS FLISC. LAVANIE, ETC., DO.
Die slapers met een wapen met baren ende een croon daerop. . . .	A. SANCTVS PETRUS. R. LUD. TICIO. DECI. CO. VIC. IMP.
Die slapers met een groot breed cruce . . .	A. BONIFACIVS MAR. MONTISFERA. R. PRINC. VICARIVS. P. P. SACRI. RO. IMP.
Die nieuwe ghelresche silveren penningen die men noempt snaphanen.	A. EQVITA JVDICIA TVA DOMINE. R. KAROL. DVX. GELR. IVL. CO. ZVS. (Et en exergue : GEL.)

Dierghelijcke penn. te Nymegen ghesleghen.	.A MONETA NOVA NOVIMAGIEN. R. IVSTVS VT PALMA FLOREBIT.
Dierghelijcke penn. te Deventer ghesleghen .	A. MONETA NOVA DE DAVENTRIA. R. ANNO DOMINI M.CCCCC.XXIV.
Dierghelijcke penn. van Ludick.	A. ERARDI MAR. CARDINAL. ET EPS. LEO. R. SANCTVS HVBERTVS.

UNE ÉDITION NOUVELLE

DE

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

Nous n'allons pas refaire, après beaucoup d'autres, l'histoire de la controverse relative à l'auteur de l'*Imitation* de J. C. Un de nos confrères en résumait les points saillants dans la notice qu'il a consacrée à feu le P. Augustin De Backer (1). Il suffira d'un coup d'œil sur l'état présent de la question.

Un écrivain honorablement connu, M. Arthur Loth, a publié naguère un long travail sur l'auteur de l'*Imitation* (2). Nous n'éprouvons aucune difficulté à rendre hommage au caractère sérieux de ces deux articles qui, réunis, formeraient un bel in-octavo d'environ cent cinquante pages.

A quelle conclusion M. Loth est-il arrivé ?

M. Loth ne s'est guère préoccupé, et avec raison, des partisans de Gersen. Il faut posséder le flair divinatoire de M. Ernest Renan pour écrire la biographie suivante : « Il (*Gersen*) ne

---

(1) *Bibliophile belge*, 1873, p. 341. Et antérieurement dans la *Belgique*, revue mensuelle, 1856, tome II, 584, 1859, tome I, 155.

(2) *Revue des questions historiques*, tome XIII, 527; tome XV, 93. — Années 1873 et 1874.



sortit jamais de sa cellule de Verceil. Il ne lut d'Aristote que la première ligne : *omnis homo naturaliter scire desiderat*, et il ferma le livre tout scandalisé : « A quoi sert, dit-il, de savoir des « choses sur lesquelles nous ne serons point examinés au jour du « jugement ? » C'est par là qu'il est incomplet, mais c'est par là aussi qu'il nous charme. Que je voudrais être peintre pour le montrer tel que je le conçois, doux et recueilli, assis en son fauteuil de chêne, dans le beau costume des bénédictins du Mont-Cassin ! Par le treillis de sa fenêtre, on verrait le monde revêtu d'une teinte d'azur, comme dans les miniatures du XIVe siècle : au premier plan, une campagne parsemée d'arbres légers, à la manière du Pérugin ; à l'horizon, les Alpes couvertes de neige... Ainsi je me le figurais à Verceil même, en feuilletant les manuscrits maintenant déposés au Dôme, et dont plusieurs peut-être ont passé par ses mains (1). »

Peut-être... N'allons pas prendre ce joli roman pour une biographie. M. Renan a eu soin de nous dire lui-même, quelques pages plus haut, qu'*on ne connaît de Gersen que les syllabes de son nom*.

M. Loth discute longuement les droits de Gerson. Le célèbre chancelier de l'Université de Paris est un grand personnage historique, activement mêlé aux luttes ardentes de son époque. La difficulté était de trouver dans cette carrière si agitée un temps où celui qui fut, outre ses fonctions universitaires, aumônier du duc de Bourgogne, ambassadeur du roi de France auprès du Pape, délégué aux conciles de Pise et de Constance, favorisé tour à tour et persécuté par les princes, exilé à Bruges de 1402 à 1404, exilé en Allemagne l'an 1417, se retirant à Lyon en 1419, ait eu

---

(1) *Etudes d'histoire religieuse*, p. 334. Paris, 1859.

ce calme de la vie, cette tranquillité d'esprit, ce détachement de toutes choses, dont le texte de l'*Imitation* garde l'indestructible empreinte.

« Non, s'écrie le nouveau critique, ce n'est pas l'homme qui se plaignait... de sa condition temporelle, qui a pu dans le même moment écrire les admirables chapitres sur le renoncement absolu aux biens de la terre,... sur l'abnégation de soi-même, sur l'absence de toute consolation, sur le support des misères temporelles et des injustices, sur la résignation parfaite et sur l'abandon complet en Dieu, sur les admirables effets de l'amour divin, et tant d'autres qui concordent si peu avec les sentiments tout humains de cette lettre chagrine. A plus forte raison, n'est-ce pas lui qui allait à Bruges prendre possession d'une prébende litigieuse, qui a pu dire en blâmant la conduite des autres : « Pour une modique prébende on fait beaucoup de chemin,... « on plaide honteusement pour un denier.... » — « Non, quelles que soient la vertu et la piété de Gerson, qui brillèrent surtout dans les dernières années de sa vie, l'*Imitation* n'est pas l'œuvre d'un bénéficier en procès (1). »

M. Loth rejette donc Gersen, être mythique au fond, et Gerson pour les auteurs de l'*Imitation*. Il semblerait donc assez naturel que le savant se prononçât en faveur de Thomas a Kempis.

Ce n'est ni en France, ni en Italie que l'*Imitation* a été composée, dit M. Loth. Il ajoute : « Des deux cents manuscrits connus de l'*Imitation*, les trois quarts appartiennent authentiquement à l'Allemagne ou aux Pays-Bas. »

Ce premier fait acquis au procès, celui de l'origine rhénane, pouvons-nous dire, de presque tous les manuscrits de l'*Imita-*

(1) Tome XIII, 587.

tion, M. Loth passe à la « question fort débattue des idiotismes de l'*Imitation*. » Nous reconnaissons la faiblesse de cet argument au sujet de plus d'une locution citée mal à propos. Nous nous rappelons la déconvenue d'un ami devant lequel on avait lu ce verset du chapitre I, livre I : *Vanitas vanitatum*, *et omnia vanitas*, *praeter amare Deum et illi soli servire*. Ah! « s'écria-t-il, qu'on me dise encore que l'auteur de l'*Imitation* n'a pas pensé en flamand : *Ydelheid der ydelheden*, *en alles is maar ydelheid*, BEHALVE *God te beminnen en hem alleen te dienen*. » Quelqu'un, partisan du reste des droits de Thomas a Kempis, lui riposta en riant : « Quel gallicisme, au contraire! On traduit parfaitement : *Tout est vanité*, HORMIS *aimer Dieu*, *et le servir lui seul*. »

Heureusement pour les Kempistes, il y a en leur faveur des arguments philologiques qu'on n'a jamais renversés. Feu Monseigneur Malou en a donné la longue série dans ses *Recherches* (1). Nous nous bornerons à un seul exemple. Le verset cité à l'instant est immédiatement précédé de la phrase fameuse :

« *Si scires totam Bibliam* EXTERIUS, *et omnium philosophorum dicta* ; *quid totum prodesset*, *sine charitate Dei et gratia ?* »

Ouvrez l'*Imitation* polyglotte, publiée à Lyon, en 1841, par Montfalcon. Tout homme qui a quelque teinture des langues, ne disconviendra pas qu'aucune des sept versions dont il a simultanément le texte devant les yeux n'a rendu la force de l'original. Mais que ce même homme ouvre ensuite la belle traduction du vénérable et savant chanoine David, publiée ici

(1) Page 129 et suiv., 3e édition. 1858.

par M. Jamar, il y lira en toutes lettres : « *Al wist gy geheel de schriftuer, en alle de spreuken der wysgeeren* VAN BUITEN, *waertoe zou dit alles u dienstig zyn, zonder de genade en de liefde Gods ?* »

Voilà pour le coup une version littérale on ne peut plus. Elle ne fournit matière à aucune ambiguïté !

M. Loth en est convenu lui-même en toute loyauté. « Mgr Malou, dit-il, revient sur ces idiotismes, avec une abondance de raisons qui ne laisse aucune place ni à l'équivoque, ni à la subtilité. L'expression est toute flamande et sans analogie dans aucune langue. »

Nous continuons à analyser le travail publié par la *Revue des questions historiques*. La *dévotion moderne*, les *dévots*, voilà des locutions que jamais un Italien ou un Français n'eussent songé à employer. Ces expressions sont propres au contraire à la Hollande du XV[e] siècle. Il n'y eut pas de plus beau temps pour l'Eglise de cette région que « celui qui produisit les éminents fondateurs de la *Vie commune* et qui vit naître en si grand nombre les maisons de chanoines réguliers où refleurit dans toute sa ferveur la vie monastique. »

L'archéologie, à son tour, a été mise en réquisition.

L'*Imitation*, au chapitre V, livre IV, s'exprime comme suit :

« Le prêtre revêtu des ornements sacrés tient la place du Christ, afin de présenter à Dieu pour lui-même et pour tout le peuple ses suppliantes et humbles prières.

« Il a devant et derrière lui le signe de la croix du Seigneur, afin de rappeler continuellement le souvenir de la Passion de Jésus-Christ.

« Il porte la croix devant lui sur la chasuble, afin de considérer attentivement les traces de Jésus-Christ, et de s'appliquer avec ferveur à les suivre.

« Il porte la croix derrière lui, afin d'endurer avec douceur, pour l'amour de Dieu, tous les maux qui peuvent lui venir de la part des hommes. (1) »

M. Loth écrit de nouveau : « Quelque effort qu'aient tenté les partisans de l'abbé Gersen de Verceil pour éluder le sens de ce passage, on voit clairement qu'il s'agit ici de deux croix sur la chasuble, l'une par devant, l'autre par derrière. Or, en aucun temps, ni les chasubles d'Italie, ni celles de France n'ont eu une double croix. Aux XIV[e] et XV[e] siècles, les premières (lorsqu'elles étaient ornées d'une croix) avaient la croix par devant, les autres par derrière. Les miniatures des Missels, les vitraux, les statues et les sceaux témoignent, aussi bien que les documents, de cet usage sans exception pour les deux pays. Un auteur italien, pas plus qu'un français, n'aurait pu donner cette explication symbolique des deux croix de la chasuble, puisqu'elle n'eût pas été en rapport avec le vêtement sacerdotal à la mode chez lui. Au contraire, en Belgique et en Allemagne, les chasubles étaient ornées d'une double croix par devant et par derrière, comme l'attestent les monuments écrits et figurés. Ce passage concourt donc aussi à démontrer que l'auteur de l'*Imitation* était flamand. »

Thomas a Kempis n'est-il donc pas l'auteur de l'*Imitation* ?

Non, répond M. Loth : « Tout est à recommencer : le livre est vacant. »

L'auteur est inconnu, jusqu'à présent. Son livre est né sous la double influence de Tauler et de Gérard Groote. On cherchera à proposer parmi les célèbres dévots qui vont de Gérard Groote au chanoine de Zwolle, un nom qui puisse être celui de l'auteur de l'*Imitation*.

---

(1) Édition polyglotte, citée plus haut.

Quelles raisons justifient cette conclusion inattendue?

Voici :

M. Henri Delaborde publia, en 1869, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1), une *notice sur deux estampes de* 1406. Ces deux gravures en manière de criblé se trouvaient jointes à un manuscrit de l'*Imitation*. M. Delaborde, tout en protestant qu'il n'avait « aucun titre à intervenir personnellement dans la longue et peut-être interminable querelle qu'ont suscitée les hypothèses contraires des érudits, » crut devoir intercaler quelques remarques. D'accord avec Mabillon, dit-il, et MM. Thomassy, Vert, Ampère, Sainte-Beuve, il croit que l'*Imitation* tout entière était écrite avant le XV[e] siècle.

C'est le département des Estampes, à Paris, qui a fait l'acquisition du manuscrit, de provenance allemande, et renfermant les deux gravures mentionnées à l'instant.

Telle est l'argumentation de M. Delaborde, reprise par M. Arthur Loth. Nous possédons un manuscrit de l'*Imitation*, contenant deux gravures en criblé ; sa date ne peut être postérieure à 1406. Donc Thomas a Kempis n'a pas écrit le livre admirable qu'on lui attribue.

Nous n'écrivons pas uniquement pour des spécialistes. Qu'on veuille bien nous permettre d'expliquer ce que l'on entend dans l'histoire de l'art par la gravure en manière de criblé. Nous cédons volontiers la parole à un maître de la critique.

« Comme la gravure sur bois, dit Passavant (2), *la gravure en manière criblée* est exécutée sur des planches d'un métal doux (probablement en laiton) ou sur le cuivre, de manière que le fond reste en relief pour être imprimé en noir, mais

(1) Tome I, 238, suiv.

(2) *Le peintre-graveur*. Tome I, 84, 92. — Leipzig, 1860.

cependant varié d'un pointillé ou d'un travail à guise de tapisserie... Il en résulte un jeu particulier d'ornements, de lumière et d'ombres qui ne manque pas d'un certain charme, quoique ce genre de travail ne puisse avoir la prétention d'occuper une place distinguée comme objet d'art...

« On ne trouve que rarement sur les gravures en manière criblée un chiffre ou un monogramme; sans doute ce genre de gravure était considéré comme trop inférieur pour mériter d'être signé. On trouve cependant quelques exceptions à cette règle durant les dernières années du XV[e] siècle... »

Il n'est pas fort difficile de comprendre maintenant la faiblesse de l'argumentation de MM. Delaborde et Arthur Loth.

Le *Portement de croix* et la *Sainte-Face*, les deux gravures en criblé, acquises par le cabinet des Estampes, à Paris, ne portent point de date. Ce fait est en parfaite concordance avec le résultat acquis aux recherches de Passavant : les gravures en criblé ne sont guère datées.

Fussent-elles même datées, par impossible, de l'an 1406, elles ne donneraient nullement la date du manuscrit. Que de codices du moyen-âge dont les lettrines forment un encadrement qui n'a jamais été rempli ! Tout calligraphe n'était pas nécessairement peintre enlumineur. Et l'on conçoit sans la moindre peine qu'une image ancienne soit collée dans un manuscrit ou dans un livre de date beaucoup plus récente.

On nous objecte : Les gravures en criblé ont été d'abord tirées sur le papier, que l'on a ensuite couvert d'écriture. Soit, il n'en faudrait pas moins démontrer l'âge des gravures. Et cette démonstration repose sur de simples analogies, sur de pures probabilités.

Quant au manuscrit lui-même, pas plus que les deux gra-

vures en criblé il n'a une date certaine. M. Delaborde croit qu'on ne saurait aller au delà de 1406; deux paléographes, l'un de Vienne, l'autre de Bruxelles, très-compétents, selon nous, ont pu dire en présence de M. Delaborde lui-même, sans de trop vives représentations de sa part, que le manuscrit était dûment de la fin du XVᵉ siècle, si pas du commencement du XVIᵉ.

Ne perdons pas de vue que ces attributions, basées sur certains rapprochements parfois heureux, sur certaines conformités de l'écriture ou autres signes analogues, laissent généralement une part notable à la fantaisie, au caprice, pour ne point dire à l'arbitraire. Tant qu'on n'aura d'autres données que celles fournies par la paléographie, il restera toujours une marge. Quel expert en écritures oserait assurer qu'à la seule inspection des caractères, il ne se trompera jamais à vingt ans près?

Donc, la date de 1406, attribuée au manuscrit allemand, acheté à Paris, est une date qui ne sort pas des probabilités. Ce n'est point une date acquise au procès, comme celle que porte le manuscrit de 1441, conservé présentement à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Où est donc la force de l'argument nouveau? Elle est dans un calendrier mis en tête du manuscrit.

« Presque en tête du manuscrit, qui est un recueil de prières et de pieux opuscules à l'usage d'une communauté religieuse, se trouve à la suite d'une table astronomique, un calendrier ecclésiastique antérieur à la réforme grégorienne, donnant, d'après le vieux calendrier de l'Église fait au temps du concile de Nicée, le Nombre d'or, le cycle solaire et la Lettre dominicale, pour la recherche des fêtes mobiles. C'est encore l'usage aujourd'hui de placer au commencement des bréviaires et des livres d'office un calendrier semblable... Ces calendriers placés en tête des livres

sont essentiellement contemporains. La première année qu'ils indiquent est, aussi bien dans les manuscrits que dans les imprimés, l'année de leur transcription ou de leur édition, ou tout au plus tard l'année suivante, afin que l'usage du calendrier commence tout de suite pour les possesseurs du livre. Il n'y a point de doute que le calendrier dont il s'agit n'ait été fait pour le recueil même et pour les contemporains du copiste qui devaient s'en servir... Le copiste, moine ou chanoine régulier, travaillait pour ses frères; le calendrier qu'il transcrivait était bien à leur usage, puisqu'il leur indiquait la manière de le consulter (1). »

Ces calendriers seraient ESSENTIELLEMENT *contemporains!*

Nous lisons en toutes lettres dans un traité des ***Fêtes mobiles***:

« Exemplum. — Anno 1605 Epacta est x, et Littera Dominicalis b. Et quoniam invenimus EpactamX inter diem 8 Martii, et 5 Aprilis inclusive positam esse, *etc.*

» Exemplum. — Anno 1606 Epacta est xxj et Littera Dominicalis A. Si igitur in tabula antiqua sumatur Littera Dominicalis A, *etc.* »

Ce traité de *Festis mobilibus* se trouve sans doute en tête d'une édition du Missel ou du Bréviaire, datée de 1607 au plus tard, *afin que l'usage du calendrier commence tout de suite pour les possesseurs du livre?* Hélas, non! Le missel d'où nous extrayons ces exemples porte l'approbation de Mgr l'archevêque de *Malines*, en date du 6 septembre 1870. Un bréviaire, imprimé à Paris et approuvé par Mgr Sibour, le 24 juin 1853, nous donne précisément les mêmes exemples. La *Tabula Paschalis antiqua reformata* n'est jamais mise par les imprimeurs, soit dans le Missel, soit dans le Bréviaire romain, en rapport avec le calendrier de l'année courante. Dans les éditions anciennes comme dans les plus récentes, cette *tabula* débute toujours par le Nombre d'or *16* et par l'Epacte xxiij.

« La première année qu'ils indiquent est... l'année de leur édition, ou tout au plus tard l'année suivante... »

Encore une assertion hasardée. Ouvrons un livre d'heures, *Horae diurnae*, publié à Londres en 1871, date qui se trouve répétée trois fois, au bas du titre, dans la permission de Mgr Manning et à la dernière page du livre. Ce petit bijou typographique édité par M. John Philp, mérite une mention honorable dans le *Bibliophile belge*. Un bon papier chine, un encadrement rouge à chaque page, de jolies majuscules, des lettrines, gravées avec un goût sûr, des en-tête occupant toute la largeur de la justification et composés de gracieux méandres pour les jours de grande fête, une correction typographique étonnante, en voilà certes plus qu'il n'en faut pour recommander à l'attention des amateurs ce produit des presses anglaises.

La table des Fêtes mobiles aura peut-être pour première année celle de l'impression *ou tout au plus tard l'année suivante?* Encore une fois, non! La première année portée dans ce livre, imprimé en 1871, est l'année 1869.

Encore si nous étions, pour le manuscrit soi-disant de 1406, en présence d'une table des Fêtes mobiles telle que nous en trouvons en tête des livres de prières à l'usage des fidèles, l'attribution d'une date certaine balancerait entre un nombre assez restreint d'années. Nous avons en ce moment sous les yeux un manuel de piété, imprimé à Gand. Ni le titre, ni la dernière page ne portent la trace d'un millésime quelconque; l'approbation épiscopale date de 1817; la table des Fêtes mobiles commence à 1825 la série de quinze années qui se suivent sans interruption. Dans un cas analogue, ce n'est guère s'aventurer beaucoup, que d'affirmer que ce formulaire de prières, nouveau tirage d'une édition déjà approuvée, sera sorti de presse soit en 1824, soit en 1820.

Les amateurs qui veulent bien se rendre compte de la portée

de cette observation n'auront qu'à demander à un ecclésiastique la permission de jeter un coup d'œil sur son bréviaire. Aux premières pages de ce livre liturgique que tout clerc constitué dans les ordres majeurs est obligé de prendre en mains plusieurs fois chaque jour, se trouve une *Tabula pascalis antiqua reformata*, à laquelle nous faisions allusion plus haut, et la *Tabula pascalis nova reformata*. Un simple coup d'œil sera plus efficace que toutes nos explications.

Franchement, peut-on avec un argument de cette force croire qu'on dépossédera Thomas à Kempis de ses droits à l'*Imitation*? Si aujourd'hui encore, en l'an de grâce 1875, nos imprimeurs reproduisent non-seulement des tables formant une espèce de calendrier perpétuel, mais même des exemples au millésime du dix-septième siècle, peut-on croire que le scribe inconnu dont la *tabula interfalli* est l'œuvre, datée conjecturalement de 1406, ait fait des combinaisons tellement sûres que le chiffre allégué en ressorte infailliblement ?

Non certes ! C'est si vrai que le tableau, de l'aveu de M. Loth lui-même, a une *erreur*, appelée *matérielle*. « Par inattention, » le copiste a transcrit une ligne trop bas la Lettre Dominicale » et le Cycle solaire correspondant au Nombre d'or 1. Ce *lapsus* » *calami* est facile à expliquer... S'étant ainsi trompé au point » de départ, il a continué jusqu'à la fin ; mais remarquant ensuite » son erreur, il a recommencé à copier dans une copie supplé- » mentaire la série des Nombres d'or en regard du Cycle solaire » et de la Lettre Dominicale, s'arrêtant avant la fin parce que » la correction était suffisamment indiquée. Cela explique la » présence de deux colonnes pour le Nombre d'or. » (1)

---

(1) *Revue des questions historiques*, tome XIII, 533.

L'argument tiré de cette table de comput ecclésiastique ne nous semble donc pas pertinent dans la question.

Passons à un autre ordre d'idées.

« Les signes paléographiques, dit-on, répondent aussi à cette date (1406). A première vue, le manuscrit paraît du commencement du XVe siècle. Le caractère général de l'écriture, la forme des lettres, le défaut de ponctuation, permettent de l'attribuer sûrement à une époque voisine de 1400, mais qui ne saurait remonter au delà à cause des fortes abréviations des mots et de quelques *i* pointés. Tout concorde donc pour la date de 1406. On peut affirmer que le manuscrit est bien de ce temps. » (1)

Pour toute réponse, nous reproduirons une remarque d'un érudit hollandais dont la haute science n'est pas suffisamment connue parmi nous. M. Moll, professeur de théologie à Amsterdam, auteur d'un livre sur les *Mœurs des chrétiens durant les six premiers siècles* (2), d'une monographie de *Jean Brugman et la vie religieuse de nos pères au quinzième siècle* (3), nous a donné une *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas antérieurement à la Réforme* (4).

---

(1) *Revue des questions historiques*, tome XIII, 542.

(2) *Geschiedenis van het Kerkelijke leven gedurende de zes eerste eeuwen.* 2 volumes, Amsterdam, 1855-1857. C'est autrement fort que l'ouvrage de Fleury, les *Mœurs des chrétiens.*

(3) *Johannes Brugman en het godsdienstig leven onzer vaderen in de vijftiende eeuw, grootendeels volgens handschriften geschetst.* 2 volumes. Amsterdam, 1854.

(4) *Kerkgeschiedenis van Nederland voor de Hervorming.* 5 volumes, in-8°, Arnhem, 1864-1871. Plus un volume spécial pour la table alphabétique des matières, 200 pages environ. — Nous renouvelons ici le regret, plus d'une fois déjà exprimé par nous, de voir les productions de la littérature hollandaise trop peu répandues en Belgique. Sans parler de livres originaux

Ce savant docteur, quelque attaché qu'il soit au protestantisme, a jugé les hommes et les faits du catholicisme en Hollande pour les temps antérieurs au XVIe siècle, avec cette haute érudition et cette impartialité dont l'école des Voigt et des Hurter lui avait fourni le modèle. *Les Frères de la vie commune* sont l'objet d'une excellente étude (1); un chapitre spécial traite de *la réforme des cloîtres sous l'influence de la congrégation de Windesheim* (2). Thomas a Kempis devait nécessairement figurer dans cette galerie. M. Moll ne pouvait, naturellement, sans détruire les proportions de son *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, exposer l'état de la controverse. Il consacre quelques pages à la biographie du célèbre chanoine de Mont Sainte-Agnès, lequel est, à son avis, le seul et véritable auteur de l'*Imitation*. M. Moll ajoute en note l'observation suivante à l'adresse de tous ceux qui se croient, à tort ou à raison, très-experts en fait d'écritures. Nous traduisons :

« La preuve la plus convaincante invoquée contre Thomas a Kempis serait qu'on a constaté l'existence en Italie et en France de deux manuscrits de l'*Imitation* antérieurs à la naissance de l'auteur. Je n'ai point vu ces codices ; je ne puis en conséquence exprimer aucune appréciation sur leur âge. Je me bornerai à cette remarque d'une portée générale : déterminer la date exacte d'un manuscrit qui ne porte aucune donnée chronologique, est, d'ordinaire, un problème hérissé de difficultés. L'histoire de l'écriture et des matières qu'on y employait n'est connue jusqu'ici que d'une façon très-incomplète. Le paléo-

---

très-intéressants, nos compatriotes liraient avec fruit plus d'une traduction d'ouvrages importants de l'Allemagne auxquels ils demeurent étrangers par leur faute, vu l'absence d'une traduction française.

(1) Tweede deel, tweede stuk, bl. 164.

(2) Ibid. bl. 203-228.

graphe le plus expérimenté confessera volontiers qu'une attribution fautive, même après l'examen attentif d'un codice, est un fait journalier. J'ai connu un savant renommé qui ayant vu et manipulé les manuscrits des principales bibliothèques de l'Europe, me déclara qu'un codice en ma propriété, daté de 1542, devait remonter au plus tard au quatorzième siècle. Il ne se rendit que quand je lui eus montré le chiffre bien authentique de 1542. On rencontre parfois des chiffres falsifiés ; j'en ai donné des preuves ailleurs (1). »

Au résumé, M. Arthur Loth n'apporte dans la controverse aucun argument tout à fait nouveau.

Par contre, les Kempistes entrent en lice, accompagnés d'un témoin demeuré inconnu jusqu'à ce jour. Aux quinze témoins cités par Monseigneur Malou et M. Charles Ruelens, vient s'ajouter un seizième. Il se nomme : Adrien de But.

Adrien de But, né à Saeftinghe non loin de Hulst, fréquenta les écoles de Malines pendant trois ans, de 1442 à 1445. Sa famille ayant eu ses propriétés ravagées durant la guerre qui éclata entre Philippe-le-Bon et les Gantois, le jeune étudiant s'enfuit à Hoogstraeten et passa de là à Bois-le-Duc. Après trois années de séjour dans cette dernière ville, il arriva à Louvain ; un an plus tard, il reçut la promesse de son admission au monastère des Dunes. Avant de franchir le seuil de la célèbre abbaye cistercienne, il se rendit à Paris, fréquenta les cours de l'université, et revenant deux ans plus tard sur le sol natal, il rencontra dans le monastère de son choix un professeur de théologie dont

(1) Ibid. bl. 373.

il avait entendu vanter à Paris la brillante éloquence : Gilles de Roye, abbé de Royaumont. Ces deux hommes furent reçus ensemble à la profession religieuse. Adrien survécut dix années à son maître qui décéda en 1478.

La Chronique de Jean de But a été publiée en 1870 par le baron Kervyn de Lettenhove. Elle forme cinq cents pages d'impression du format in-quarto ; elle débute à l'an 1431, et s'arrête à l'année de la mort de l'auteur, 1488 (1).

Le moine des Dunes raconte que l'an 1480, la duchesse douairière de Bourgogne, Marguerite d'York, fit une entrée solennelle à Bruges, le 3 juin. Les nobles qui faisaient cortége à la princesse devaient se rendre en Angleterre pour en ramener la fille du roi que l'on voulait unir à l'archiduc Philippe-le-Beau (pour lors âgé de 2 ans) ; ce projet approuvé par quelques personnes, était cependant blâmé par le plus grand nombre. On augurait que cette alliance avec l'Angleterre serait de courte durée et portait en elle le germe de maux dont la patrie aurait à souffrir.

Trois lignes plus loin, Adrien de But raconte que cette même année 1480, les Vénitiens, tributaires des Turcs, eurent une querelle avec le souverain Pontife, Sixte IV, et que Ferdinand d'Aragon, s'étant déclaré le défenseur de l'Église, les Musulmans marchèrent contre lui.

Entre le projet d'alliance avec l'Angleterre, rêvé par la duchesse douairière de Bourgogne, et la querelle des Turcs avec

(1) Dans les publications de la commission royale d'histoire, *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*. Textes latins. Tome I, pp. 211-717. La table des matières, on ne peut plus détaillée, a été confiée à M. Jules Petit, notre confrère.



le roi d'Aragon, le chroniqueur des Dunes écrit les lignes suivantes :

« Hoc anno frater Thomas de Kempis, de monte Sanctae-
» Agnetis, professor ordinis regularium canonicorum, multos,
» scriptis suis divulgatis, aedificat; hic vitam sanctae Lidwigis
» descripsit et quoddam volumen metrice super illud : *Qui*
» *sequitur me.* »

Voilà, pour le coup, une révélation tout à fait imprévue. Qui se serait attendu à un témoignage aussi formel, aussi explicite?

Personne n'y avait songé. La Commission royale d'histoire n'avait pu entreprendre jusqu'à ces derniers temps la publication de chroniques relatives à la domination des ducs de Bourgogne. Cette époque voit à son tour ses monuments exhumés de la poussière des archives; et sans parler des renseignements politiques, des détails de mœurs, et d'autres faits intéressants que nous recueillons dans ces pages instructives, nous constatons une découverte dans toute la force du terme.

Que Thomas a Kempis ait bien réellement composé l'*Imitation*, quinze témoins sont là pour le dire; mais SCRIPSIT METRICÈ, il n'y a que le seul Adrien de But pour nous l'apprendre.

Une courte explication ne sera point déplacée ici. A l'instar de qui s'est pratiqué pour les éditions du Nouveau Testament, publiées par Robert Étienne en 1551 et 1555, nous trouvons les divers chapitres de l'*Imitation* divisés en paragraphes et en versets. On s'est différemment rendu compte de cette disposition, car l'autographe de Thomas a Kempis, de 1441, n'a ni paragraphes, ni numéros; on ne les rencontre non plus, ni dans les autres manuscrits, ni dans les éditions et traductions qui parurent dans le cours du XVe siècle. La disposition actuellement reçue a pour auteur Henri Sommalius, jésuite distingué, né à

Dinant, en 1534, mort à Valenciennes, en 1619, qui l'introduisit dans le texte imprimé par ses soins chez Moretus, à Anvers, en 1599 et 1601. Quelque fautive que fût en plus d'un endroit cette répartition des versets, elle n'en a pas moins passé dans toutes les éditions subséquentes. Mais tandis que le texte de l'Ancien et du Nouveau Testament, aussi bien dans la langue originale que dans les traductions, doit respecter invariablement la division en versets telle qu'on la trouve dans l'édition Vaticane de 1598, l'éditeur de l'*Imitation* a, lui, plus de latitude.

C'est même cette disposition toute NOUVELLE des sentences de l'*Imitation* qui donne au travail de M. Charles Hirsche un aspect inaccoutumé, en même temps qu'elle nous aide à comprendre la locution SCRIPSIT METRICÈ.

Certes l'*Imitation* n'est pas écrite en vers; les mots ne marchent pas les uns à la suite des autres suivant un mode cadencé, à la façon des auteurs latins de l'âge classique; les phrases ne sont pas non plus rédigées en vers rimés, comme les proses et séquences d'un office liturgique. Il n'en est pas moins vrai que le nouvel éditeur nous a prouvé combien le témoignage d'Adrien de But était conforme à la vérité des choses.

Pourquoi en disconviendrions-nous? Quand nous avons montré à des amis l'édition nouvelle du texte de l'*Imitation* que nous devons au dévouement scientifique de M. Hirsche, l'impression, généralement parlant, n'a pas été, à première vue, des plus favorables.

Quand on ne connaît d'autre prose, — *oratio soluta*, disaient les anciens, — que notre prose habituelle, on est quelque peu désorienté en lisant des phrases comme celle-ci :

> Ingemisce et dole quod adhuc ita carnalis sis et mundanus;
> tam immortificatus a passionibus :

tam plenus concupiscentiarum motibus,
tam incustoditus in sensibus exterioribus;
tam saepe multis vanis phantasiis implicatus;
tam multum inclinatus ad exteriora,
tam negligens ad interiora.

(Lib. IV. Cap. 7, § 15-20).

Voici un autre passage :

Ibi quippe invenies omne quod volueris.
omne,
quod desiderare poteris :
ibi aderit tibi totius facultas boni,
sine timore amittendi.
ibi voluntas tua una semper mecum :
nil cupiet extraneum vel privatum.

(Lib. III. Cap. 49, § 79-85).

Rappelons un passage fameux, dont l'expérience de chaque jour nous confirme la vérité :

Converte te supra,
converte te infra;
converte te extra,
converte te intra :
et in his omnibus invenies crucem,
et necesse est te ubique tenere patientiam :
si internam vis habere pacem,
et perpetuam promereri coronam.

Arrêtons ici ces citations; il est superflu, croyons-nous, de les allonger. Les amateurs s'empresseront de prendre connaissance par eux-mêmes de :

THOMAE KEMPENSIS DE IMITATIONE CHRISTI LIBRI QUATUOR. Textum ex autographo Thomæ nunc primum accuratissime reddidit, distinxit, novo modo disposuit; capitulorum

argumenta, locos parallelos adiecit CAROLUS HIRSCHE. — Berolini, sumptus fecit libraria Lüderitziana, Carolus Nobel. MDCCC LXXIV. — 379 pages de texte in-12, y compris les tables, et XX pages de préface.

Cette édition, sans parler de sa *nouveauté*, se recommande aussi par une correction typographique digne d'éloge. M. Hirsche n'a pas perdu de vue non plus l'utilité du lecteur. Par suite de cette préoccupation, chaque chapitre est suivi d'un *argumentum* ou résumé; une courte annotation, *Dispositio Sommalii*, fait connaître la distribution des versets, adoptée dans les précédentes éditions.

M. Hirsche, est-il besoin de l'ajouter, professe une sorte de culte pour le vénérable chanoine du Mont Sainte-Agnès. Si Dieu lui prête vie et santé, il se propose de donner les œuvres complètes de Thomas a Kempis, collationnées sur les meilleurs manuscrits; puis viendra un lexique de la langue de ce grand mystique, comme la savante Allemagne en a publié plusieurs tant pour la grécité du Nouveau Testament que pour les grands auteurs Démosthène, Plutarque, Homère, Sophocle, et autres. Enfin, puisqu'un érudit consciencieux, armé de toutes les ressources que puisse fournir la critique contemporaine, a l'énergique volonté de reprendre à nouveau cette controverse agitée depuis deux cent cinquante ans, nous formons un vœu bien sincère : que M. Charles Hirsche ait la gloire de clore ce débat séculaire! Que, grâce à son labeur persévérant; il ne se trouve plus une seule édition de l'incomparable livre, vrai manuel de tout chrétien, qui n'inscrive à sa première page le nom de cet immortel Thomas, né à Kempen, dans la Westphalie!

AD. DELVIGNE.

POST-SCRIPTUM. Le *Bibliophile belge* croit à peine nécessaire de signaler à ses lecteurs qui en auront déjà sans doute pris con-

naissance, la belle édition latine de l'*Imitation*, publiée à Tournay par les soins de la *Société de S. Jean l'Evangéliste*. Cette société typographique se propose comme but principal la publication de livres liturgiques, missels, bréviaires, offices de la Sainte Vierge, etc.; mais l'impression de ces divers ouvrages n'est pas conçue au seul point de vue de l'utilité; il ne s'agit pas tant pour la nouvelle entreprise de fabriquer à bon marché, il faut aussi faire de l'art.

Le nouveau texte de l'*Imitation*, conforme à l'édition de Merlo Horstius et précédé d'une notice de douze pages sur Thomas à Kempis due à la plume de Rosweyde, est on ne peut plus remarquable. Depuis les Elzévirs, dans leur édition non datée de l'Imitation, jamais rien n'a paru de plus parfait. C'est un volume charmant de 228 pages in-18°; magnifique papier teinte de chine, caractères nets, encadrement rouge à chaque page; en-tête avec enroulement occupant la largeur de la justification, et lettrine exquise, double *illustration* que l'on rencontre au début de chacun des quatre livres; modicité du prix; en voilà plus qu'il n'en faut pour séduire, non pas les bibliophiles dont les sympathies sont acquises à l'avance, mais même le simple public. Nous regrettons toutefois quelques fautes typographiques qu'il eût été facile, croyons-nous, d'éviter. Oui, il est plus que temps qu'on nous fasse davantage des livres artistement imprimés; les bonnes traditions semblaient un peu perdues parmi nous. L'édition latine de l'*Imitation*, due au zèle éclairé de la Société de S. Jean l'Evangéliste, ouvre, nous en concevons le doux espoir, un sillon fécond où d'autres marcheront à la suite. Embellie par l'art dont les ressources sont inépuisables, l'imprimerie nous apparaîtra plus que jamais l'une des plus nobles découvertes de l'esprit humain.

AD. D.

NÉCROLOGIE

M. EDWIN TROSS

M. Tross l'ainé, Charles-Théodore Edwin Tross, emporté le 26 août dernier par une courte maladie, était non seulement le plus instruit des libraires (il parlait et écrivait toutes les langues de l'Europe), c'était encore un bibliographe érudit que les savants consultaient toujours avec fruit, doué qu'il était d'une prodigieuse mémoire et d'une obligeance inépuisable, et un bibliophile délicat et loyal bien apprécié des amateurs. Né à Hamme, en Westphalie, le 25 août 1822, il fit de solides études au gymnase de cette ville où son père, le Dr Ludwig Tross, était professeur de philologie. Edwin Tross hésita d'abord entre l'étude de la théologie et celle des livres. Après avoir débuté dans une librairie de Wesel, il entra en 1840 dans la maison Baedeker à Essen, qu'il quitta en 1843 pour aller suivre les cours de l'université de Bonn. En 1844, il se rendit à Paris et fut attaché pendant quelques années à la librairie Frank et Avenarius. En 1851, il s'établit à son tour et bientôt il conquit dans le monde des lettres une réputation légitime, justifiée par son habileté à déterrer les imprimés et les manuscrits les plus rares et les plus précieux dans les recoins les plus ignorés où ils étaient souvent enfouis depuis des siècles. Chaque année, il explorait quelque contrée de l'Europe: l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre, le Danemark, la Russie, l'Italie, l'Espagne, et rapportait de ses voyages les trésors les plus inattendus. Les vingt volumes de catalogues

publiés, de 1851 à 1875, par MM. Ed. Tross et Herman Tross, son frère, sont une mine féconde de raretés et de curiosités; ils n'ont de rivaux à ce point de vue que les catalogues de M. Quaritch de Londres. Au surplus, le principal mérite de M. Tross n'était pas seulement dans le bonheur singulier de ses trouvailles : il possédait cet autre talent non moins précieux de les décrire avec tant d'exactitude et d'érudition vraie, que ses catalogues forment une véritable anthologie bibliographique, où le lecteur est complétement édifié sur toutes les particularités qui constituent le prix de tel ou tel ouvrage. La plupart sont enrichis de *fac-simile* curieux qui ajoutent encore à leur valeur. Chef d'une maison que son intelligence, son activité et surtout sa loyauté commerciale avaient élevée au premier rang, Edwin Tross trouvait encore le temps de publier de nombreux articles de bibliographie (notamment pour le *Sérapéum*), des livres même comme la *Clef d'Amour*, les *Cent cinq Rondeaulx*, les *Œuvres de Lovize Labé*, etc., et de prêter son appui comme éditeur à une foule de publications excellentes qui se distinguent par le bon goût et l'élégance de l'exécution. Il rendit également de grands services à la bibliographie américaine. La *Bibliotheca americana vetustissima* de M. Harisse restera un chef-d'œuvre de typographie. Les honneurs venaient trouver dans sa modeste retraite ce savant si simple et si honnête, devenu français par le cœur autant qu'il l'était par l'esprit (on n'est pas allemand avec ces deux choses-là). La société historique de Québec l'avait admis au nombre de ses membres et Victor-Emmanuel lui avait envoyé la croix de l'ordre des SS. Maurice et Lazare. On peut dire qu'Edwin Tross fut une des gloires de la librairie française et sa mort laisse un grand vide dans le monde des bibliophiles. On sait, en effet, que son frère M. Herman Tross, qui l'aurait si bien suppléé, s'est retiré des affaires déjà depuis quelques mois et

que les livres qui composaient la librairie Tross achèvent en ce moment de se disperser aux enchères de la salle Silvestre. La mort d'Edwin Tross ne nous laisse donc que des regrets, et il n'est personne de tous ceux qui ont eu l'honneur de connaître cet excellent et digne homme, qui ne s'associe de cœur aux sentiments que nous inspire sa mémoire.

M. AMBROISE-FIRMIN DIDOT.

M. Ambroise-Firmin Didot, né à Paris le 20 décembre 1790, chef de la grande maison dont l'existence est séculaire et la renommée européenne, vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-six ans, laissant à tous le bel et noble exemple d'une longue existence entièrement consacrée au travail, à l'étude, aux bonnes œuvres, loin des agitations de la politique. « Plein de cœur, de générosité, de bienveillance, dit M. J. Delalain, il accueillait avec une égale affabilité tous ceux qui venaient consulter son savoir et son expérience, recourir à sa précieuse bibliothèque et à ses travaux multiples. » Nous ne retracerons pas ici sa carrière typographique, signalée par tant de grandes et utiles publications ; nous ne referons pas la liste des savants écrits, fruit de ses études favorites dans le domaine de l'antiquité et de la philologie, qui lui valurent l'honneur d'être appelé à l'Institut. Mais nous ne pouvons nous dispenser de parler de la vaste et admirable collection qu'il avait réunie dans son cabinet ; les monuments les plus rares, les plus précieux de la typographie depuis son origine, les anciens livres ornés de figures sur bois, les romans de chevalerie uniques, les manuscrits enrichis de miniatures, des volumes sans rivaux, revêtus de riches reliures et d'une conservation irréprochable, des chefs-d'œuvre en tout genre, tous ces trésors abondent

chez M. Didot. L'apparition du catalogue de sa bibliothèque souleva une grande émotion dans le monde des amateurs et des bibliographes; on en attendait une ample moisson de détails nouveaux, de renseignements inédits; malheureusement ce travail si bien commencé n'a pas encore eu de suite. La bibliothèque de M. Didot est une des plus riches qui existent en France et on lui rend justice en la plaçant au premier rang. Mais que dire de cet homme lui-même, si grand dans sa simplicité, à qui l'habitude du travail avait donné comme une seconde jeunesse! Quelle sûreté de goût, quelle délicatesse d'appréciation, quelle érudition charmante, quelle loyauté pleine de franchise, et surtout quel amour pour ses vieux livres et ses vieilles estampes! quel bonheur d'enfant lorsqu'il avait conquis à des prix souvent fabuleux un incunable ou un manuscrit ornés de miniatures sur vélin! Il emportait sa proie, dit un de ses biographes, avec une joie troublée d'un certain remords, et la montrait à ses amis avec un mélange bizarre des sentiments les plus opposés. C'est le 22 février 1876, après quelques jours de maladie, que la mort est venue le surprendre plein de vie dans sa quatre-vingt-sixième année, après soixante-six ans d'exercice de sa noble profession.

M. F.-J.-N. LOUMYER.

Tous les amis du *Bibliophile* qui ont connu et pu apprécier cet homme d'un caractère taillé à l'antique, seront heureux d'apprendre qu'on a bien voulu nous promettre une notice de sa vie, qui paraîtra dans une de nos prochaines livraisons. Ce sera l'œuvre d'un des plus éminents publicistes du pays, un des amis les plus intimes de notre regretté collègue.

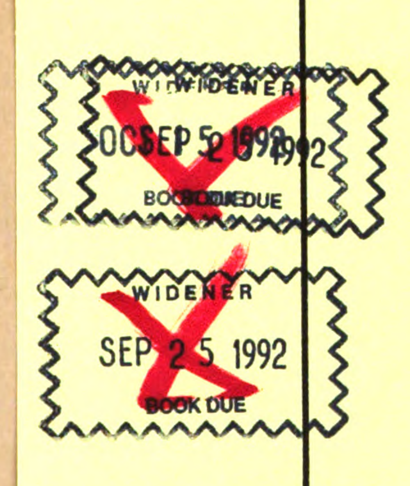
TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS CITÉS

TABLE DES AUTEURS

13
25


3 2044 014 633 754


WIDENER
SEP 25 1992
BOOK DUE



